TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9183

24 PAGES

JEUDI 25 JUILLET 1974

A TOULON

Un militaire est tué au cours d'incidents avec des Nord-Africains

Le Mémorial du martyr juif inconnu profané à Paris

LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,80 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris no 65572
Tél. : 770-91-29

NOMMÉ OFFICIELLEMENT PREMIER MINISTRE

M. Caramanlis s'engage à rétablir la démocratie en Grèce

Situation tendue à Chypre, où des combats ont repris

Accueilli à Athènes en libérateur, dans la nuit du 23 au 24 juillet, M. Constantin Caramanlis a prêté serment comme premier ministre, s'est engagé à « *consacrer toutes ses forces au rétablissement de la démocratie* » en Grèce. Ce mercredi matin, les consultations en vue de la formation d'un gouvernement d'union nationale se poursuivaient au palais de la présidence en présence du chef de l'Etat, toujours en fonctions, le général Ghizikis. La répartition des portefeuilles et notamment l'attribution des affaires étrangères feraient l'objet de délicates tractations.

Les changements intervenus à Athènes ont provoqué l'ajournement de la conférence de Genève sur Chypre. M. Turhan Gunès, ministre turc des affaires étrangères, a retardé son départ pour la Suisse en attendant la formation du nouveau gouvernement hellénique. Dans une interview au *Monde*, il se prononce pour une solution fédérale du problème de Chypre, sans partage (voir p. 4).

● A NICOSIE, des combats ont repris ce mercredi matin sur la « ligne verte », malgré la résolution du Conseil de sécurité demandant aux deux parties d'adhérer strictement au cessez-le-feu. L'évacuation des touristes étrangers est presque terminée.

Le nouveau président de la République chypriote, M. Glafcos Cléridès, a déclaré ce mercredi matin qu'il appartenait au seul peuple de l'île de décider si Mgr Makarios devait regagner ou non Nicosie. Pour sa part, il estime qu' « *il ne serait pas sage pour l'ethnarque de rentrer à Nicosie dans les circonstances actuelles* ». Mardi soir, Mgr Makarios avait affirmé que M. Cléridès était « *président intérimaire* » — ce que l'intéressé ne nie pas — et qu'il espérait revenir « *très bientôt* » au pouvoir.

Sauvés par les Turcs...

Incapables de faire face à la situation qu'ils avaient imprudemment provoquée, les militaires d'Athènes rendent donc les rênes. Heureuse conclusion d'une tragédie ! Elle ne va pas sans quelque ironie puisqu'en fin de compte c'est à l' « ennemi héréditaire » que les Grecs doivent le retour à la démocratie. Un journal turc en fait d'ailleurs la remarque. Sans la menace d'Ankara et l'aveuglant constat de faillite de la dictature, M. Caramanlis serait toujours à Paris.

Confisqué par les armes, le pouvoir est rendu à un civil sous la pression de l'armée. Bien qu'on ignore encore le scénario de cette restitution, on sait du moins que les forces grecques stationnées dans le nord du pays y ont joué un rôle essentiel. C'est d'elles que parvenait, à la veille du bouleversement, un manifeste dénonçant la « politique criminelle » de la junte et prônant le rappel du dirigeant de droite exilé.

Follement acclamé à son arrivée en Grèce, M. Caramanlis a dit son intention de « rétablir la démocratie ». Tout ce qu'on sait de lui invite à penser qu'il le fera sans délai. Cet homme d'Etat autoritaire, naguère très critiqué par la gauche, se voit reconnaître en effet par ses adversaires une hostilité jamais démentie à la dictature, un caractère intransigeant et incommode, un total désintéressement personnel. Comment ne pas songer à son propos au général de Gaulle appelé à « entamer un processus » analogue par la « désagrégation de l'Etat ».

M. Caramanlis a, sans nul doute, reçu de solides assurances et dispose d'atouts considérables pour mener à bien sa mission. Les responsables du régime déchu auraient exigé de lui qu'il leur évite la vindicte populaire. Il va, dans une première phase, trouver tous les concours et tenter d'apaiser les esprits. La libération des détenus et la fin de l'arbitraire peuvent, comme au Portugal, se dérouler de façon pacifique.

Or l'essentiel c'est la rapide remise en place d'un régime représentatif sans exclusives ; la réinsertion dans la vie politique de la gauche et des communistes bâillonnés et persécutés depuis la guerre civile ; l'organisation d'élections libres dans un pays qui a connu tant de fraudes. C'est aussi le retour de la Grèce dans l'Europe et moins de dépendance à l'égard d'un allié américain complice de la dictature.

Tandis que l'ancien roi Constantin, en s'entretenant avec M. Wilson, prend d'ores et déjà date, le nouveau pouvoir devra aussi très vite faire sortir la Grèce du chaos constitutionnel où elle se trouve. Cette République de rencontre, légitimée par le douteux sacrement d'un référendum, va devoir dire ce qu'elle est. Toutefois, le retour du souverain — dont les complaisances à l'égard du coup d'Etat et les maladresses successives ont beaucoup affaibli l'audience — pourrait créer plus de problèmes qu'il n'en résoudrait. M. Caramanlis ne passait pas, ces temps derniers, pour favorable à cette solution.

Recrue de dictature, épuisée par une grave crise économique, avec le taux d'inflation le plus élevé d'Europe, privée de ses forces vives, exilées ou soumises à la répression, la Grèce que retrouve M. Caramanlis n'est pas celle qu'il a quittée à la suite d'un différend avec le Palais. Le pays et son « recours » ont été mûris par l'épreuve. Le retour à une démocratie nouvelle, sans déchirements ni désordres, devrait en être facilité. Trop souvent enclins à attribuer tous leurs malheurs à l'intervention extérieure, les Grecs vont-ils, sur les ruines de la dictature, bâtir un Etat délivré des vieux démons qui l'ont conduit à sa perte ?

Athènes s'enivre de liberté

De notre envoyé spécial
ERIC ROULEAU

Athènes. — Les Athéniens ont vécu une nuit folle. Une nuit au cours de laquelle ils ont donné libre cours à des sentiments les plus contradictoires : le soulagement de s'éveiller après un interminable cauchemar ; la joie de pouvoir enfin hurler le mot d' « *elephteria* » (liberté) ; la colère contre des tyrans vaincus ; l'incrédulité, l'incertitude, le scepticisme, la méfiance qu'ils éprouvent à l'égard d'une opération dont ils ignorent encore les tenants et les aboutissants.

Le choc a été brutal. On s'attendait ici à des luttes intestines dans l'armée, à un nouveau putsch. A 19 h 15, heure locale, la radio annonçait que la junte capitulait inconditionnellement. Le pouvoir était rendu aux civils en quelque sorte sur un plateau d'argent. Les colonels, les généraux, les tortionnaires déclaraient forfait. Ils invitaient M. Constantin Caramanlis à prendre en main le sort d'un peuple qui, huit ans durant, a rejeté avec une rare obstination la « *greffe* » de la dictature.

Une minute à peine après la diffusion du laconique communiqué : « *Les forces armées grecques ont décidé, devant les circonstances exceptionnelles que traverse le pays, de remettre le pouvoir à un gouvernement politique* », Athènes change de visage. Les automobilistes donnent le signal de la kermesse qui commence. Le concert d'avertisseurs se gonfle, se répand, submerge la ville, qui manifeste son bonheur sans retenue. Les cloches des églises se mettent à carillonner. Les drapeaux s'agitent aux fenêtres des véhicules, aux balcons des immeubles ; des piétons courent dans tous les sens. Ils rient à gorge déployée ; ils se congratulent en se serrant les mains, en s'étreignant longuement. Des larmes coulent sur des visages épanouis.

La ville est paralysée par des embouteillages monstres, par des attroupements d'où émerge la rumeur de discussions animées. Sur la place de la Constitution, aux abords du Parlement, où sont réunis les chefs de l'armée et la dizaine de politiciens invités à prendre la relève, un tout autre spectacle s'offre aux yeux. Ici, c'est un peuple en colère qui s'exprime. Des dizaines de milliers de manifestants pour la plupart des jeunes, des lycéens, des étudiants, des ouvriers, crient leur haine et leur soif de vengeance. Certains d'entre eux — ici un travailleur en salopette, là-bas une jeune fille en robe printanière — hissés sur les épaules de leurs camarades, haranguent la foule en gesticulant, lancent des slogans repris en chœur : « *Les S.A. sont des SS* » (S.A. désigne la police militaire dirigée par le général Ioannidis, dit « *le tortionnaire* »), « *La junte au poteau* », « *Envoyez les généraux devant les pelotons d'exécution* », « *Mort à Ioannidis* ».

L'hymne national, les chants révolutionnaires de l'époque vénizéliste alternent avec les mots d'ordre en faveur d'une « *véritable démocratie* ». « *Ena, Ena, Tessera !* » (un, un, quatre), scandent les manifestants en se référant ainsi à l'article 114 de l'ancienne Constitution, qui reconnaît aux citoyens le droit et le devoir de défendre les libertés publiques. « *Tout comme les poissons ne peuvent vivre hors de l'eau, les Grecs ne peuvent subsister sans liberté* », proclame le refrain d'une chanson.

(Lire la suite page 3.)

C'était la dictature du vide

Par PAUL-JEAN FRANCESCHINI

Le régime grec aura donc trouvé son Sedan sur les plages de Chypre. Quelques mois plus tôt, en cette année 1974, le régime portugais s'était effondré dans les jungles africaines. C'est une loi générale et confirmée depuis longtemps : les aventures extérieures qui ont mal tourné jettent bas les régimes autoritaires. L'humiliation infligée par la force est fatale à ceux dont elle est la seule légitimité.

La similitude s'arrêta là. Au Portugal, un système vieillot, à peine replâtré, prétendait mener une guerre coloniale au-dessus de ses moyens. De jeunes officiers réalistes — animés de préoccupations politiques et sociales — voulaient rallier le monde moderne en rendant la démocratie à un Etat arriéré.

Rien de tel à Athènes. La dictature qui vient de tomber n'avait ni idéologie ni horizon. Jamais ne fut mieux illustré le mot célèbre selon lequel « *on peut tout faire avec des baïonnettes sauf s'asseoir dessus* ». Depuis sept ans, colonels et généraux se succédaient dans cette position inconfortable. Ils avaient pris le pouvoir aux civils pour « *mettre un terme au désordre* ». Mais leur savoir-faire se limitait à l'envoi de quelques pelotons de chars, dans l'aube bleue de l'Attique, devant les bâtiments nationaux. Les Papadopoulos, Pattakos, Ghizikis et autres officiers de coup de force n'ont jamais été que des rebelles encombrés d'un Etat.

Indigence et impuissance

Les deux « régimes » qui se sont succédé à Athènes frappaient par deux défauts, dont ils sont morts : l'indigence et l'impuissance. D'idées point : quelques pieuses considérations sur la « *Grèce des Grecs chrétiens* » en tenaient lieu. Le seul homme qui aurait pu « penser » quelque peu l'action du pouvoir, M. Pipinellis — *monarchiste formé à l'école maurrassienne*, — était mort trop tôt pour laisser son empreinte. Les autres « idéologues » étaient des courtisans, des journalistes à gages ou — ce qui, hélas ! tient aussi au génie du lieu — des bavards fumeux et impénitents.

(Lire la suite page 4.)

AVANT LA « RÉUNION DE PRESSE » DE L'ÉLYSÉE

Conduire ou accompagner le changement ?

Par THOMAS FERENCZI

A la veille de la « réunion de presse » que M. Valéry Giscard d'Estaing organisera jeudi 25 juillet à l'Elysée, et au lendemain de l'article que Pierre Drouin a consacré à la démarche du chef de l'Etat sur le terrain de la politique économique et fiscale (« le Monde » du 24 juillet), Thomas Ferenczi évoque la finalité et les résultats de l' « esprit d'innovation » du successeur de Georges Pompidou.

« *Vous serez surpris par l'ampleur et la rapidité du changement* », avait annoncé M. Giscard d'Estaing dans sa dernière allocution télévisée, avant le deuxième tour de l'élection présidentielle. Fidèle à sa promesse, le chef de l'Etat a voulu montrer, dès les premières semaines de son septennat, qu'aucun secteur n'échapperait à son désir de réformes et qu'aucun délai ne serait toléré pour leur mise en œuvre.

L'esprit d'innovation, il est vrai, s'est en priorité manifesté par l'abandon de la jaquette dans les cérémonies officielles, la nouvelle mode des déplacements à pied et l'invitation faite aux parlementaires d'écouter assis le message présidentiel. Aménagements bien légers, accueillis avec d'autant plus d'ironie que l'Elysée semblait y attacher beaucoup d'importance.

Pourtant, ces premières initiatives par lesquelles le président de la République s'efforçait d'accréditer dans l'opinion l'idée que rien, décidément, ne serait plus comme avant, n'étaient pas insignifiantes. D'abord, parce qu'elles touchaient à des usages d'autant mieux établis qu'ils paraissaient étrangers aux enjeux politiques. Ensuite, parce qu'elles tendaient à rendre plus crédible l'action ultérieure du chef de l'Etat en montrant qu'il entendait appliquer, en premier lieu à lui-même, les principes définis à l'intention de tous. Enfin, parce qu'elles traduisaient sa volonté d'être directement en contact des réalités, de mettre fin aux habitudes de révérence craintive et de conformisme prudent qui faisaient obstacle, selon lui, à l'esprit d'entreprise, de favoriser le dialogue et le dynamisme contre les pesanteurs désuètes et les filtres excessifs.

Image d'un président moderne et ouvert, destinée certes à capter l'intérêt de l'opinion publique, mais peut-être surtout à relancer une machine administrative quelque peu grippée, à susciter autour de lui l'élan et l'imagination, à donner une impulsion à la réflexion et à la recherche. « *Vous êtes tous des conservateurs* », a-t-il lancé dès les premiers jours à ses collaborateurs qu'il a invités à tout bouleverser et à présenter en tous domaines des suggestions hardies.

Les « trucs » et « gadgets » dont le chef d'Etat a fait étalage depuis son installation à l'Elysée ne représentent donc qu'un échantillon de la floraison d'idées nouvelles que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, à son poste de ministre des réformes, devait semer et que M. Jean Sérisé, dans ses fonctions de chargé de mission auprès du président de la République, a pour tâche principale de faire éclore. Le même état d'esprit a animé, selon plusieurs témoins, les réunions du conseil des ministres : la libre discussion y a remplacé, disent-ils, l'acceptation muette des jours ordinaires ou le rituel tour de table des grandes occasions. Bref, M. Giscard d'Estaing n'a pas voulu que le poids des choses l'emporte sur la volonté des hommes ou que la tentation de la routine mette un frein à l'exigence du changement.

(Lire la suite page 16.)

AU JOUR LE JOUR

HUMANISATION

Périodiquement, quand éclatent les mutineries, au grand jour des incendies, on se préoccupe d'humaniser la condition carcérale.

Humaine, elle l'est déjà pourtant bien assez. Quelques espèces animales ont, paraît-il, le sens du châtiment infligé par la collectivité, mais aucune, je crois, n'a inventé l'incarcération pénale.

C'est que seul l'homme prétend à la justice, sans avoir d'ailleurs jamais pu ni la fonder en raison ni lui donner une application acceptable pour le cœur. Il doit cette prétention à sa liberté, et pourtant il n'hésite pas à sacrifier celle-ci à celle-là.

La prison est humaine et jamais on ne la rendra plus supportable que ne l'est la nature humaine. C'est l'homme qu'il faut humaniser.

ROBERT ESCARPIT.

UN CHARPENTIER DE LA COULEUR

Cézanne à l'Orangerie

En prélude à l'exposition impressionniste de la rentrée, l'Orangerie présente l'ensemble des Cézanne que possèdent les musées nationaux (à l'exception de quatre toiles qui, parties pour le Japon, seront accrochées à partir du 23 août). Vingt dessins et aquarelles, quarante-neuf tableaux, dont dix-neuf ne sont pas ordinairement exposés dans les salles du Jeu de Paume, puisqu'ils proviennent de donations dont les légataires se sont réservés l'usufruit, ainsi le portrait de Gustave Geffroy (numéro 45), une « Vue de l'Estaque » (numéro 20), œuvre presque inconnue, exposée une seule fois en 1926, et qui, peinte juste après 1870, stupéfie par son audace et sa modernité, ou le magnifique ensemble de la collection Walter-Guillaume.

Si l'on pense qu'en 1894, au moment où l'administration des beaux-arts, sous la pression des membres de l'Institut, refusa une grande partie du legs Caillebotte, deux Cézanne seulement entrèrent dans les collections publiques (*Cour de village à Auvers* et *l'Estaque*, nos 23 et 25), les raisons qui firent accepter ces deux toiles aux dépens des autres étant d'ailleurs parfaitement obscures, on peut dire que le crime a été en grande partie réparé. La vérité oblige à dire que cette réparation est moins le fait de l'Etat, dont les achats, faute d'argent ou de soins, ont été assez limités, que des collectionneurs privés (Isaac de Camondo, J. Reinach, Auguste Pellerin, plus récemment Paul Gachet, la baronne Gourgaud, Max et Rosy Kaganovitch), dont la générosité a permis de constituer un ensemble dont il n'existe pas l'équivalent.

Avec une réserve. Le parcours de cette exposition est si beau et offre à l'intelligence un spectacle si noble et stimulant qu'on s'en voudrait de jouer les rabat-joie. La vérité pourtant oblige encore à dire que tous les aspects de cette œuvre extraordinairement complexe, inépuisable dans l'analyse de ses intentions comme de son influence, ne sont pas représentés ici avec un égal bonheur.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 10.)

LA CHUTE DE LA DICTATURE

La presse athénienne, y compris les organes qui ont été les soutiens les plus ardents du régime issu du coup d'Etat militaire d'avril 1967, salue sous d'énormes manchettes la formation d'un gouvernement civil présidé par M. Constantin Caramanlis. La rentrée en scène de ce dernier suscite, d'autre part, des réactions assez mitigées de la part de personnalités grecques réfugiées à l'étranger, qui s'apprêtent généralement à regagner leur pays

« Eleftheros Kosmos », quotidien qui, jusqu'à mardi, était considéré comme le porte-parole de la pensée gouvernementale, publie une photo géante, qui occupe toute la première page sous une manchette sur neuf colonnes : « Caramanlis est revenu. »

Le quotidien libéral « To Vima », dans un éditorial intitulé « Unis et libres », écrit : « La prestation de serment d'un gouvernement civil constituera, espère-t-on, le point de départ pour le retour à l'ordre constitutionnel... Il s'agit seulement d'un point de départ, parce que l'ordre constitutionnel est lié à des élections libres. »

Le quotidien « Imera » souligne que « Caramanlis est revenu comme un bouclier vivant de la conscience démocratique du peuple grec, comme un garant de la vie parlementaire et comme un dépositaire des droits sacrés et inviolables de tous les citoyens ».

Le même journal publie des déclarations de personnalités du théâtre et du music-hall exprimant leur enthousiasme pour le retour de M. Caramanlis et faisant un parallèle entre ce retour et le départ de Grèce des occupants nazis en 1944.

Melina Mercouri a déclaré, à Paris : « La lutte du peuple grec, la faillite de la politique américaine, qui a gardé le peuple grec prisonnier sous la junte pendant sept ans et demi, le sang des étudiants et des ouvriers du mois de novembre et le désastre national du massacre du peuple chypriote nous donnent la possibilité de rentrer en Grèce, de se battre pour une vraie démocratie et pour la vraie indépendance du pays. Le peuple grec va gagner. »

M. Andréas Papandréou, l'ancien ministre grec, chef du Mouvement international panhellène de libération, qui se trouve actuellement à

« Je consacrerai toutes mes forces au rétablissement de la démocratie »

déclare le nouveau premier ministre en arrivant à Athènes

Arrivé de Paris à bord d'un appareil mis à sa disposition par M. Giscard d'Estaing et qui s'était posé sur l'aérodrome d'Hellenikon mercredi 24 juillet à 2 heures du matin (1 heure, heure française), M. Caramanlis prêtait serment en tant que premier ministre, moins de trois heures plus tard, devant le général Ghizikis, président de la République, et l'archevêque d'Athènes, primat de Grèce

La cérémonie, qui s'est déroulée dans le grand salon de la présidence de la République, a été transmise en directe par la radio et la télévision.

Saluant les milliers d'Athéniens qui s'étaient massés depuis plusieurs heures et l'acclamaient aux cris de : *« Sauvez la Grèce ! »*, M. Caramanlis a déclaré, de la terrasse de l'aéroport : *« Je suis optimiste, tout ira bien, je vous assure que nous ferons face à la crise actuelle avec succès. Je vous demande d'être unis et calmes, car il y a des crises qui peuvent constituer un point de départ pour une renaissance nationale.*

» Je suis très heureux de rentrer en Grèce, je consacrerai toutes mes forces au rétablissement de la démocratie dans notre pays. »

C'est peu après 18 h, la veille, que, à Paris, l'entourage de M. Caramanlis avait annoncé que l'ancien premier ministre s'apprêtait à rentrer en Grèce sur l'invitation du général Ghizikis. Celui-ci venait de lui téléphoner d'Athènes. On apprenait presque aussitôt qu'un Mystère 20 avait été mis à sa disposition par le président de la République. M. Giscard d'Estaing lui avait téléphoné pour lui souhaiter bonne chance et lui exprimer son soutien. L'appareil devait décoller du Bourget vers 22 h.

M. Caramanlis, qui avait fait parvenir au président de la République un message de remerciements, déclarait : *« Rentrant dans mon pays, où je suis appelé à rendre des services, je ne veux pas quitter le sol français sans exprimer à votre excellence, et par vous, à tout le peuple français ma profonde reconnaissance pour l'hospitalité qui m'a été offerte pendant mon long séjour dans votre pays. »* Il avait été salué à son départ par l'ambassadeur de Grèce à Paris et par le directeur d'Europe au Quai d'Orsay.

« IL ARRIVE »

(De notre correspondant.)

Athènes. — « Erkaital »... « Il arrive »... Le cri déferle dans la ville, devenue volcan. Le vacarme est tel qu'il est impossible de tenir une conversation. Des milliers de voitures prennent la route de l'aéroport d'Ellenikо et provoquent de gigantesques embouteillages. Beaucoup d'Athéniens, qui ont passé deux nuits blanches, ont voulu accueillir M. Caramanlis. Ils forment une haie vibrante de l'aéroport à l'ancien Parlement. A 2 heures du matin, le dirigeant en exil est enfin là.

Sur son passage, l'enthousiasme est indescriptible. Des femmes pleurent d'émotion, des hommes hurlent. La voiture se fraye à grand-peine un chemin. Le long de l'avenue Vougliament et du boulevard Syngrou au Phalère, les drapeaux s'inclinent. Partout, les emblèmes du « 21 avril » ont été abattus et brisés. Quand, à 3 heures, M. Caramanlis fait enfin son entrée dans la cour du Parlement, des milliers d'assistants l'acclament à perdre haleine...

M. M.

CONSTANTIN CARAMANLIS

Un démocrate autoritaire transformé par l'exil

Sa « traversée du désert » aura duré dix ans, sept mois et dix-sept jours. C'est, en effet, le 9 décembre 1963 que M. Constantin Caramanlis avait quitté la Grèce pour s'installer à Paris, abandonnant « définitivement » la vie politique et choisissant l'exil volontaire et le silence. L'homme qui a été accueilli en triomphe par la foule athénienne en délire, n'était alors regretté que par quelques rares fidèles. La juxtaposition des deux situations est saisissante : tant le départ que le retour ont été ressentis par une majorité de Grecs — les mêmes peut-être — comme une victoire de la démocratie et des libertés.

Grand, élégant, le visage régulier et sévère, M. Caramanlis porte allègrement ses soixante-sept ans. Fils d'un instituteur de campagne, né en Macédoine au village de Kioupkioi (Proti) près de la ville de Serrès, il a la solidité des hommes du terroir, la gravité et le sérieux des gens du Nord, le réalisme et le pragmatisme de ceux qui ont atteint le sommet à la force du poignet.

L'enfance de M. Caramanlis a été marquée par la guerre de libération de la Macédoine grecque et par les conflits avec la Turquie et la Bulgarie pour le contrôle de cette région. Travaillant pour faire vivre sa famille, après la mort de son père, il poursuit ses études et devient avocat à Serrès, puis à Athènes. Dès 1935, il brigue les suffrages de ses compatriotes, qui l'envoient au Parlement comme député du parti populiste (conservateur).

La dictature instaurée, en 1936, par le général Metaxas interrompt cette carrière politique. Ayant rejoint durant l'occupation les autorités grecques installées au Caire, il retrouve son siège de député dès 1946, toujours comme populiste, en dépit de sa participation, en 1942, aux travaux d'un groupe d'études socialisant fondé à Athènes.

C'est en 1946 également, qu'il se voit confier son premier portefeuille ministériel, celui du travail. Mais c'est à partir de 1952, en tant que ministre des travaux publics du gouvernement présidé par le maréchal Papagos, fondateur du Rassemblement hellénique, qu'il commence à être vraiment connu du grand public. Son acharnement au travail, son efficacité, ses interventions personnelles sur les chantiers ouverts dans un pays qui entame à peine sa reconstruction après la dure période de la guerre, de l'occupation, de la résistance et de la guerre civile, lui font la réputation d'un constructeur. Le slogan devenu de la sorte crédible de « Caramanlis égale travaux ! » *lui ouvre l'accès au pouvoir, dans un pays assoiffé de progrès économique.*

Papagos meurt le 4 octobre 1955. Dans son testament politique, il conseille à son mouvement d'élire comme président et comme chef du gouvernement son principal adjoint, M. Stephanos Stephanopoulos, alors vice-président du conseil. La grande majorité du groupe parlementaire du Rassemblement semble prête à suivre cet avis. *Mais, à la stupéfaction générale, le roi Paul confie la tâche de former le nouveau cabinet à M. Caramanlis.*

Les députés, mécontents, se soumettent à la volonté du souverain. Quelques mois plus tard, le nouveau président du conseil annonce la création d'un parti, l'Union radicale nationale (ERE). Il l'ouvre à des transfuges du parti libéral et provoque, dès février 1956, des élections anticipées facilement emportées.

Le tournant de 1961

Accusé dès lors d'être « un homme du palais », *il consolide sa position à la tête du gouvernement et de son parti, faisant preuve d'une autorité sourcilleuse, d'une rapidité de réaction qui lui ont permis de faire face à plus d'un complot interne. Mais son étoile commence à pâlir aux élections d'octobre 1961 Son parti obtient pourtant alors son meilleur résultat avec 51 % des suffrages exprimés et 171 sièges sur 300. La mariée est-elle trop belle ? Pour les centristes et la gauche, il ne peut s'agir que du résultat d'une énorme opération militaire et policière d'intimidation et de fraude.*

Il est hors de doute que les élections de 1961 avaient été effectivement entachées de fraude et de violence. Une fraction importante de l'appareil de l'Etat était gravement compromise dans cette opération douteuse. Mais il est également établi que la responsabilité et de la conception et de l'exécution de cette opération incombe non à Constantin Caramanlis, mais aux conseillers directs de la couronne, au « gouvernement de service » présidé par un général proche du roi et de la fraction dure de l'Union radicale nationale. Ils ont agi par peur panique du communisme, dont les représentants avaient réalisé, au cours du précédent scrutin en 1958 — moins de huit ans après la fin de la guerre civile — des gains substantiels.

M. Caramanlis démissionne, le 11 juin 1963. Le motif officiel est son désaccord avec le roi au sujet du voyage officiel que le souverain se proposait d'effectuer à Londres. Le chef du gouvernement estime que cette visite doit être retardée, car, quelques semaines auparavant, à l'occasion d'un voyage privé de la reine Frederika dans la capitale britannique, des incidents graves ont eu lieu. Des manifestants ont réclamé la libération des prisonniers politiques détenus depuis la guerre civile.

En fait, le désaccord traduit une profonde mésentente entre Constantin Caramanlis et le palais quant aux pouvoirs respectifs du gouvernement et du trône. Quelques mois auparavant, le président du conseil avait d'ailleurs préconisé une réforme de la Constitution réduisant substantiellement les prérogatives du roi — et augmentant celles de l'exécutif — aux dépens d'ailleurs du Parlement. De plus, M. Caramanlis avait amorcé avec prudence, mais non sans détermination, un rapprochement avec l'Europe et, notamment, avec la France du général de Gaulle

Combattu par la gauche et le centre au nom des libertés, attaqué déjà par le palais car il soutient, comme le fera plus tard Georges Papandréou, que « le roi règne mais ne gouverne pas », *suspecté par les Américains en raison de sa politique européenne, Constantin Caramanlis n'a plus le choix en 1963 qu'entre l'affrontement avec tous ses adversaires — c'est-à-dire une crise sans précédent — et la démission C'est la seconde voie qu'il choisit, non sans livrer une bataille d'arrière-garde. Il se défend, d'autre part, de porter la moindre responsabilité dans l'assassinat du député de gauche Grégoire Lambrakis, à Salonique*

Les événements survenus depuis lors ont permis, tout au moins à ceux des Grecs qui savent faire la part des choses, de comprendre que M. Caramanlis n'avait pas tous les torts, que, loin d'être toujours « un homme du palais et des Américains », *il a été combattu par eux, et que, sur le plan de la politique intérieure, il a sans doute été victime, comme plus tard tous les autres Grecs, des mêmes milieux extrémistes.*

Le temps aidant, certains autres aspects de la politique de M. Caramanlis, durant les huit années de sa présence à la tête du gouvernement, sont mieux analysés et appréciés. C'est sous sa conduite que la Grèce a réalisé son décollage économique, au prix, il est vrai, de grands sacrifices imposés aux moins favorisés C'est durant la même période que le pays s'est amarré à la Communauté économique européenne dans l'espoir d'équilibrer l'influence exclusive et de plus en plus pesante des Etats-Unis. Enfin, la question chypriote a pu trouver une première solution, imparfaite sur plusieurs points, mais qui n'était pas dépourvue de réalisme.

Les larmes aux yeux, ce qui n'est pas fréquent chez lui, Constantin Caramanlis a dit, à son arrivée à Athènes, qu'il ferait tout son possible pour rétablir la démocratie en Grèce. Une démocratie qu'il souhaite forte. Il a en même temps demandé aux Grecs de garder leur calme et de faire montre de sagesse. C'est à cette sagesse-là, qui n'est pas synonyme de docilité, qu'il faisait constamment allusion ces derniers jours à Paris, dans ses conversations avec quelques visiteurs amis.

Au demeurant, l'homme qui vient de rentrer d'exil n'est pas celui qui avait quitté la Grèce il y a près de onze ans. Ces années d'éloignement volontaire, le sentiment qu'il a pu ressentir depuis le coup d'Etat des colonels qu'il a dénoncé avec force, que de très nombreux Grecs considèrent dorénavant comme ultime recours, les réflexions parfois autocritiques qu'il a pu faire au sujet du passé, l'acharnement qu'il a mis à parfaire sa culture (il a fréquenté la Sorbonne et sa bibliothèque est impressionnante), l'influence apaisante de l'âge, la solitude, l'ont en quelque sorte « humanisé » sans rien réduire de ses caractéristiques fondamentales qui sont la sobriété de la parole, la clarté de la pensée, la détermination et l'indépendance d'esprit.

RICHARD SOMERITIS.

Les commentaires de la presse parisienne

L'HUMANITE : une aspiration avivée.

« Les gouvernements de Washington et de Paris ne désirent-ils, en Grèce, qu'« un certain retour » à la démocratie ?

» C'est compter sans le peuple grec, dont l'aspiration à la liberté n'a pas été étouffée, mais, au contraire, avivée par les épreuves qu'il a subies.

» La libération de tous les prisonniers politiques, la restauration des libertés supprimées par la junte figurent en première place parmi les exigences de ce peuple. Elles méritent le soutien actif de tous les démocrates de l'Europe et du monde.

» Après l'avril portugais, puisse-t-on bientôt fêter le juillet grec. Que l'Espagne, où Franco agonise, se libère à son tour, et il n'existerait enfin plus aucune dictature fasciste sur notre continent... »

(YVES MOREAU.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : l'équilibre déterminant.

« La Grèce rentre donc dans l'ordre libéral. En même temps dans l'ordre européen. Mais aussi dans l'ordre américain. Les nécessités économiques jointes à son tempérament politique conduiront M. Caramanlis à répondre aux sollicitations occidentales. Washington, d'autre part, n'a pas été étranger à son retour au pouvoir et a pris de ce fait un gage sur lui.

» Est-ce à dire que les Etats-Unis sortent vainqueurs de cette crise, aussi courte que violente ? C'est aller trop vite en chemin. Moscou, en effet, a marqué des points dans cette affaire. A Ankara d'abord. A Chypre ensuite, où les Américains ont accepté de reculer au bénéfice de Mgr Makarios pour préserver l'équilibre Est-Ouest.

» C'est bien celui-ci qui détermine aujourd'hui, on en a une nouvelle preuve, le destin des nations. »

(PHILIPPE TESSON.)

LE FIGARO : une colonie.

« On peut de nouveau rester perplexe devant les méthodes expéditives de M Kissinger. Il réussit une fois de plus à transformer in extremis *en succès diplomatique un assez cuisant camouflet, et l'efficacité de la méthode a déjà fait ses preuves. Au moins à court terme.*

» Mgr Makarios, président toujours légitime de la République chypriote n'appréciera sans doute guère le procédé, et il possède encore quelques moyens de brouiller les cartes Le cas de la Grèce est encore plus grave. L'échec cuisant de la junte et le retour possible à une certaine forme de démocratie représentent sans doute une bonne nouvelle pour toutes les victimes de la dictature bornée des généraux.

» Il n'en demeure pas moins que la Grèce dans toute cette affaire, n'a même pas été traitée en protectorat, mais en colonie. M. Caramanlis, malgré sa popularité auprès de l'opinion publique, rentre d'une certaine manière à Athènes dans les fourgons de l'étranger, et la formation d'un gouvernement d'union nationale pourrait bien ne pas suffire à empêcher une formidable explosion de nationalisme. »

(YVES CUAU.)

Sept ans de pouvoir militaire

1967

21 AVRIL. — Coup d'Etat en Grèce. Un groupe de « colonels » s'empare du pouvoir, décrète l'état de siège et crée des cours martiales. Une semaine plus tôt, M. Canellopoulos, chef du gouvernement, avait dissous le Parlement et annoncé que des élections législatives auraient lieu le 28 mai. On s'attendait généralement à la victoire de l'Union du centre, qui se serait alliée à l'ERE, et à la formation d'un cabinet dirigé par M. Georges Papandréou.

29 NOVEMBRE. — M. Caramanlis, dirigeant de l'ERE (Union nationale radicale), en exil à Paris, condamne les « putschistes » et préconise l' « élimination de la dictature ».

13 DECEMBRE. — Echec d'une tentative de « contre-coup d'Etat ». Le roi Constantin, qui en était l'auteur, part en exil à Rome.

14 DECEMBRE. — Le colonel Papadopoulos, chef des conjurés d'avril, devient premier ministre et ministre de l'intérieur. Le général Zoitakis est nommé régent du royaume.

1968

29 SEPTEMBRE. — Une nouvelle Constitution est approuvée par 96 % des votants. Elle restreint les libertés individuelles, renforce l'exécutif et laisse au gouvernement un pouvoir discrétionnaire quant à la date de l'entrée en vigueur de ses dispositions.

1er NOVEMBRE. — Aux obsèques de l'ancien chef du gouvernement Georges Papandréou, des dizaines de milliers de Grecs manifestent.

15 DECEMBRE. — M. Papadopoulos cumule les fonctions de ministre de la défense et de l'intérieur.

1969

31 JANVIER. — L'assemblée consultative du Conseil de l'Europe condamne le régime des colonels pour ses violations des Droits de l'homme.

15 DECEMBRE. — La Grèce se retire « de son propre gré » du Conseil de l'Europe.

1970

19 DECEMBRE. — M. Papadopoulos affirme qu'il ne permettra un retour à une vie politique normale que lorsqu'il « l'estimera possible ».

1971

6 JANVIER. — M. Papadopoulos promulgue quinze lois qui remettent en vigueur certains des articles de la Constitution, suspendus depuis l'adoption de celle-ci en septembre 1968.

10 AVRIL. — Fermeture des camps d'internement de Leros et d'Oropos.

26 AOUT. — M. Papadopoulos écarte du gouvernement la plupart des militaires qui détenaient des postes-clés et les remplace par des « techniciens ».

1972

1er JANVIER. — Levée de la loi martiale, en vigueur depuis le coup d'Etat d'avril 1967, sauf à Athènes, au Pirée et à Salonique.

21 MARS. — M. Papadopoulos démet le général Zoitakis et assume à sa place les fonctions de régent.

20 NOVEMBRE. — Premières manifestations d'étudiants depuis le coup d'Etat.

16 DECEMBRE. — La loi martiale est levée à Salonique.

1973

23 AVRIL. — M. Caramanlis demande aux dirigeants d'Athènes de rappeler le roi et de céder la place à un gouvernement « fort et expérimenté ».

1er JUIN. — Le roi Constantin est déchu et la République proclamée.

16 JUILLET. — M. Caramanlis invite les Grecs à voter « non » au référendum du 29 juillet.

29 JUILLET. — Un référendum porte M. Papadopoulos à la « présidence de la République ». La monarchie est abolie ; le général Odysseus Anghelis, chef des forces armées, devient vice-président.

19 AOUT. — M. Papadopoulos décrète une « large amnistie » et promet des élections en 1974. La loi martiale est levée sur l'ensemble du territoire. Le 21 août, presque tous les détenus politiques sont libérés.

6 OCTOBRE. — Formation d'un gouvernement civil présidé par M. Spiros Markezinis et assurant vouloir pratiquer l' « ouverture ».

14 NOVEMBRE. — Trois mille étudiants occupent l'Ecole polytechnique au centre d'Athènes. Ils réclament des élections « honnêtes » et le rétablissement des libertés universitaires.

17 NOVEMBRE. — M. Papadopoulos proclame la loi martiale sur l'ensemble du territoire. Des tribunaux militaires d'exception sont créés et la censure instaurée pour toute la presse grecque.

22 NOVEMBRE. — Six anciens ministres de l'Union du centre réclament le retour au pouvoir de M. Constantin Caramanlis.

25 NOVEMBRE. — Le régime de M. Papadopoulos est renversé par un coup d'Etat militaire. Le président de la République déchu est placé en résidence surveillée. Le général Phaedon Ghizikis, ancien commandant de la Ire armée, est proclamé président de la République. Le nouveau régime assure vouloir lutter contre la « corruption » de ses prédécesseurs.

30 DECEMBRE. — Réouverture des camps de concentration de l'île de Yaros.

1974

1er JANVIER. — Le président Ghizikis abolit la Cour constitutionnelle.

11 AVRIL. — Quatre-vingt-douze anciens députés demandent le rétablissement des libertés individuelles.

10 JUILLET. — Le ministre grec des affaires étrangères, en désaccord sur la politique chypriote de son gouvernement, donne sa démission.

15 JUILLET. — Les officiers grecs de la garde nationale chypriote « prêtés » par la junte renversent le régime du président Makarios.

23 JUILLET. — Le général Ghizikis fait appel à M. Caramanlis.

GRECQUE

Rome, a fait parvenir à Toronto (où il enseigne à l'université York depuis 1968) un message, où il déclare qu'il « continuera le combat jusqu'à ce que l'indépendance nationale, la souveraineté populaire illimitée et la libération sociale des travailleurs grecs soient assurées ».

Mikis Théodorakis, le compositeur, ancien député du parti de gauche Eda, a affirmé, dans une déclaration à l'A.F.P., qu'il rentrait dans son pays plus décidé que jamais à continuer le combat :

« Une page de notre histoire est tournée. En ce moment, le peuple éprouve une grande joie et se réjouit avec raison. Mais le pouvoir reste entre les mains de l'armée. Les Américains continuent à détenir le pouvoir de décision. Nous savons que cet édifice a été gravement touché après l'épreuve de la dictature, surtout ses dernières initiatives à Chypre, qui ont conduit notre pays au bord de l'abîme.

Mme Hélène Vlachos, ancienne propriétaire d'une chaîne de journaux à Athènes, en exil à Londres, estime que M. Constantin Caramanlis « a en ce moment le soutien de soixante à soixante-cinq pour cent » du peuple grec, mais que sa tâche ne sera « pas facile » et que la faveur dont jouit actuellement l'homme auquel le général Ghizikis a demandé de former le gouvernement pourrait s'amenuiser au fil des mois. « La Grèce est comme un théâtre qui a été fermé. »

ATHÈNES S'ENIVRE DE LIBERTÉ

(Suite de la première page.)

De nombreux slogans vont dans le même sens : « *Nous ne voulons pas qu'une junte se substitue à une autre !* ». « *Nous exigeons un gouvernement représentant tous les partis !* », « *Ouvriers, paysans, étudiants, tous unis !* », « *Pain, éducation, liberté !* », « *Le fascisme doit mourir ce soir !* »

Au seuil des grands hôtels qui bordent la place de la Constitution, les manifestants revendiquent une politique d'indépendance nationale. « *Oxi americani* » (dehors les Américains) et « *la Grèce aux Grecs* », hurlent-ils, tandis que des petits groupes se tenant par la main exécutent des farandoles.

La nuit tombée, des cierges font leur apparition, jetant des reflets bleuâtres sur les drapeaux déployés. La vague humaine compacte, majestueuse, débouche sur la place de la Constitution avant de se diriger vers les autres points de ralliement de la capitale, notamment vers la place Omonia. Mais elle se heurte aux autobus placés en travers de la chaussée et à des rangées de policiers qui la contiennent, avant de la refouler progressivement. « *Bas les pattes !* », lance la foule aux forces de l'ordre, lesquelles ont rarement montré autant de retenue et de tact. Les officiers, en uniforme ou en civil, un sourire figé sur les lèvres, feignaient de ne pas entendre les injures et n'hésitaient pas à engager courtoisement le dialogue pour persuader les manifestants de reculer, de dégager l'esplanade devant le Parlement, où était attendu M. Caramanlis.

Mgr Makarios acclamé

Curieusement, le nom de ce dernier — pas plus que ceux des hommes politiques réunis à proximité — n'a été scandé à aucun moment par la foule. Seul Mgr Makarios a eu droit à de longues ovations, à des slogans exigeant son retour immédiat à la tête de la République chypriote. Des manifestants expliquaient aux journalistes étrangers leur attitude : « *L'ethnarque*, dit l'un, *est la personnalité la plus éminente de l'hellénisme contemporain.* » Ce qui n'empêchait pas d'autres de justifier leur réserve à l'égard de l'expérience en cours, en déclarant : « *Les Américains sont peut-être derrière le changement de gouvernement à Athènes. L'expérience nous a appris à nous méfier de tout et de tous. Certes, Caramanlis a lutté contre la junte. Mais nous ne voulons pas le retour du système qui prévalait avant 1967. Nous exigeons une profonde démocratisation de la vie politique en Grèce.* »

Il est vrai que la « *conversion* » des généraux à la démocratie a été trop soudaine pour ne pas paraître suspecte. Elle a saisi d'étonnement les hommes politiques les plus chevronnés, les mieux renseignés de la capitale. Peu avant midi, mardi — soit une heure avant qu'il ne soit convoqué pour consultation par le général Ghizikis — le leader centriste, M. Mavros, nous fixait un rendez-vous dans la soirée ; tout comme le chef du parti de droite E R E, M. Canellopoulos, qui se disait libre de tout engagement après 21 heures. L'ancien ministre de l'intérieur de M. Caramanlis, M. Georges Rallis, non seulement ignorait tout du changement projeté à 13 heures, mais il nous expliquait, arguments à l'appui, que le pays s'acheminait vers une « *révolution de palais* », « *peut-être dans les prochaines heures* », qui permettrait à une faction de l'armée de « *poursuivre son règne sous un autre masque* ».

« Nous sommes à vos ordres... »

Nous recevant à Paris, le 10 juillet dernier, M. Caramanlis exprimait son pessimisme sur les possibilités d'un changement radical en Grèce. Le régime des généraux, nous disait-il, s'appuyait sur trois piliers : un « *gouvernement invisible* » (la junte), l'armée dans toutes ses composantes, et les Américains. Ces derniers, estimait-il, étaient mécontents des performances de l'équipe du général Ghizikis — une « *bande d'incapables* », disait à qui voulait bien l'entendre l'ambassadeur des Etats-Unis à Athènes, M. Tasca — mais Washington, selon M. Caramanlis, n'était pas disposé à prendre la moindre initiative pour modifier le *statu quo*, de peur de perdre le contrôle de la situation. M. Caramanlis, qui avait déjà reçu, semble-t-il, des propositions d'un haut personnage de l'armée en vue de son retour en Grèce, nous assurait qu'il ne remettrait les pieds à Athènes que lorsqu'il serait sûr qu'il ne deviendrait pas une « marionnette » aux mains de l'armée. Faudrait-il en conclure que le nouveau chef du gouvernement grec a reçu à cet égard des assurances suffisamment sérieuses pour changer d'avis ? Le coup d'Etat à Chypre, l'invasion de l'île par les Turcs, ont sans doute modifié profondément la conjoncture prévalant il y a tout juste deux semaines.

Les membres de la junte qui ont reçu les hommes politiques, mardi, n'ont posé, rapporte-t-on, aucune condition à leur « *capitulation* ». « *Messieurs*, leur aurait déclaré d'emblée le général Ghizikis, *nous sommes à vos ordres. Vous pouvez nous renvoyer dans nos casernes ou accepter les services de ceux d'entre nous que vous souhaitez retenir à vos côtés.* » Ce mercredi matin, on apprenait de bonne source que la « *démission du général Ioannidis avait été acceptée* ».

Que s'est-il donc passé pour qu'une armée disposant de tous les leviers de commande soit amenée à rendre volontairement le pouvoir aux civils ? On ignore encore les dessous de l'affaire, des discussions orageuses qui n'ont cessé de se dérouler pendant trois jours derrière des portes closes. Cependant, l'hypothèse la plus répandue ici est que les trois « *piliers* » du régime dont parlait M. Caramanlis, se sont effondrés sous l'effet du « *séisme chypriote* ».

1) Le « *gouvernement invisible* » du général Ghizikis — une coalition de clans militaires disparates — s'est trouvé paralysé par ses contradictions internes face à une situation dramatique qui risquait de tourner à la catastrophe. Le putsch monté contre Mgr Makarios, l'évasion de celui-ci, ont isolé le régime d'Athènes sur la scène internationale sans lui permettre pour autant d'instaurer sa loi d'une manière durable à Nicosie.

Pire : le putsch de la garde nationale a ouvert la voie à l'invasion turque et, partant, au partage de l'île, perspective proprement intolérable à l'opinion grecque. Engager des négociations à Genève, dans des conditions qui permettraient à Ankara de dicter sa volonté, constituait pour la junte une tâche au-dessus de ses moyens. Elle n'était en mesure ni d'assumer la responsabilité d'un « compromis », qui apparaîtrait aux Grecs comme un acte de haute trahison, ni de livrer une guerre victorieuse à la Turquie.

2) L'humiliation de la défaite provoqua tout naturellement l'éclatement des liens de solidarité qui liaient auparavant les divers clans de l'armée. La plupart des partis politiques et des organisations de la résistance appelaient le peuple à l'insurrection générale. La radio de Cologne, Deutschewelle diffusait dimanche soir 21 juillet, le manifeste de deux cent cinquante officiers que nous publions d'autre part.

Le manifeste a été diffusé également par la B.B.C. Notons au passage que les radios étrangères sont très écoutées en Grèce, en particulier par les membres des forces armées. Survenant après la déclaration à Paris de M. Caramanlis, qui se mettait à la disposition du peuple grec, le manifeste des officiers a eu un grand retentissement ici.

Selon des informations non confirmées, les responsables du 3e corps d'armée, qui stationne dans le nord du pays, auraient exigé lundi la démission de la junte. La majeure partie des unités combattantes ayant été dirigées vers les frontières turques, la garnison d'Athènes largement dégarnie aurait difficilement pu résister aux assauts éventuels des officiers contestataires venant de Salonique.

3) Craignant une passation de pouvoir dans l'anarchie, les Etats-Unis auraient dès lors décidé de « *lâcher* » leurs protégés d'Athènes en les incitant à livrer le pouvoir à une coalition d'hommes politiques conservateurs. Washington aurait subi, d'autre part, les pressions du gouvernement d'Ankara, qui aurait exigé de négocier à Genève avec un gouvernement véritablement représentatif, capable d'appliquer scrupuleusement les accords qui seraient élaborés. M. Ecevit aurait également obtenu le limogeage de M. Sampson, qui n'inspire aucune confiance aux Turcs, et son remplacement par M. Cléridès, très apprécié non seulement à Ankara mais également à Londres et à Washington pour ses sympathies « atlantiques ».

Selon diverses informations concordantes, M. Kissinger aurait eu deux conversations téléphoniques lundi avec M. Androutsopoulos, le chef du gouvernement grec, pour insister afin que le transfert des pouvoirs s'effectue dans l'ordre et dans les plus brefs délais.

Un scénario américain ?

La gauche non communiste et l'extrême gauche n'écartent pas, pour leur part, l'hypothèse d'un « *scénario américain* » (machiavélique il faut bien le dire) qui aurait prévu la mise à exécution de tous les événements des deux dernières semaines, du putsch de Nicosie à la « normalisation » d'Athènes.

Les partisans de M. Andréas Papandréou, ainsi que ceux de l'organisation de résistance Défense démocratique (appartenant les uns et les autres au centre-gauche), ainsi que le P.C. (orthodoxe) ont d'ores et déjà pris position contre le gouvernement Caramanlis. Le P.C. dit « de l'intérieur » a adopté une attitude plus nuancée. Sans désavouer explicitement la thèse du « *complot américain* », il déplore, dans un communiqué diffusé ce mercredi matin, l'ostracisme qui le frappe, ainsi que d'autres formations qui ont lutté contre la dictature. Il demande l'élargissement du gouvernement à tous les partis et à toutes les organisations de résistance, l'élaboration immédiate d'un plan prévoyant « *l'instauration de la démocratie et de la souveraineté du peuple* » et prônant « *le retour immédiat de Mgr Makarios à Chypre* », ainsi que le retrait des forces grecques et turques de l'île.

Malgré ces très nettes réserves, le P.C. « de l'intérieur » salue néanmoins la formation d'un gouvernement civil comme le début d'une « *grande victoire populaire* » qui devrait ouvrir la voie à la « *renaissance de la démocratie* ». Pour atteindre cet objectif, le P.C. appelle la population à poursuivre et à intensifier sa lutte dans un esprit d'« *unité nationale dépassant les méfiances du passé* ».

ERIC ROULEAU.

DÉNONÇANT LA « POLITIQUE CRIMINELLE » DE LA JUNTE

Deux cent cinquante officiers grecs avaient demandé le retour de M. Caramanlis

Deux cent cinquante officiers grecs du 3e corps d'armée avaient publié, le 21 juillet, une proclamation demandant le retour de M. Caramanlis au pouvoir. Voici des extraits de ce texte, diffusé par les émissions en langue grecque de Radio-Cologne :

« *Face aux dangers qui menacent le pays, son indépendance et son honneur national, à la suite de l'intervention turque à Chypre, nous déclarons être prêts à combattre jusqu'au bout pour la défense de nos foyers et des droits imprescriptibles de l'hellénisme sur la grande île martyre. Les envahisseurs turcs ne doivent nourrir aucun doute sur ce fait. Aussi, nous les invitons à arrêter immédiatement les opérations à Chypre. Sinon ils trouveront face à eux la nation grecque unie, et sa réponse sera foudroyante et définitive. La Turquie doit cesser d'utiliser les prétextes et les excuses qui lui ont été fournis par la politique criminelle et irresponsable du groupe qui gouverne à Athènes et se conformer aux décisions des Nations unies. Dans le cas contraire, la Turquie doit savoir qu'elle mettrait fin à toutes les espérances concernant une réconciliation et une coopération future avec la Grèce, creusant ainsi un gouffre infranchissable entre nos deux peuples.*

» *Nous nous adressons au général Ghizikis et à la direction actuelle des forces armées ; nous les appelons à réunir immédiatement un conseil de salut national auquel seraient invités à participer — outre le chef de l'Etat et les commandants des forces armées — Constantin en sa qualité d'ancien roi jusqu'au règlement définitif de son cas par le peuple grec, souverain mais libre, l'ancien premier ministre Constantin Caramanlis ainsi qu'un représentant des deux grands partis du pays et de chacune des nouvelles forces politiques. C'est M. Constantin Caramanlis qui devrait être désigné comme président de ce conseil, avec tous les pouvoirs de chef de l'Etat et de premier ministre, car il bénéficie de la confiance de la grande majorité du peuple et de l'armée. Il devra en accord avec le président Makarios et le successeur légal du général Grivas, le commandant Caroussos, présenter des propositions à la Grande-Bretagne et à la Turquie pour le règlement immédiat de la crise chypriote sur la base du rétablissement du statut constitutionnel en vigueur à Chypre avant le coup d'Etat du 15 juillet.*

» *Le président du conseil de salut national doit proclamer immédiatement la convocation dans les six mois d'élections libres pour que le peuple définisse lui-même son avenir.*

» *Nous nous adressons à ceux qui exercent aujourd'hui le pouvoir. Nous leur déclarons que leurs actes criminels et irresponsables nous ont conduits au bord de la catastrophe nationale et frôlent la trahison. Dans le cas où ils ne procéderaient pas immédiatement au rassemblement des forces nationales imposé par les plus hautes nécessités, ils seraient accusés devant le peuple et l'armée de haute trahison. Dans le cas où telle serait leur réaction — que nous ne souhaitons pas, — nous appelons tous nos camarades d'active, chacun selon sa conscience et au moment où cela sera possible en fonction des nécessités de défense de nos frontières, de faire ce que leur impose leur serment à la patrie, c'est-à-dire le renversement immédiat et l'exécution sur place de quiconque exerce un pouvoir et qui refuserait de se plier aux conditions posées ci-dessus.*

» *Nous nous adressons également aux alliés occidentaux de notre pays, notamment aux Américains, et les invitons à cesser sans délai l'appui qu'ils accordent depuis sept ans au groupe gouvernant d'Athènes et à contribuer eux aussi à la juste solution du problème chypriote. Nous leur demandons de ne pas intervenir dans nos affaires intérieures. Ce qu'ils devraient enfin comprendre, c'est que s'il poursuivent leur soutien éhonté au groupe responsable et en faillite qui exerce encore le pouvoir, cela les amènerait définitivement à être considérés comme des ennemis à la fois du peuple grec et des forces armées helléniques.* »

M. Wilson a reçu l'ancien roi Constantin

De notre correspondant

Londres. — L'ancien roi Constantin, qui il y a quelques mois avait élu domicile aux environs de Londres, a été reçu mardi soir pendant une heure, sur sa demande, par le premier ministre M. Wilson, en présence de M. Callaghan. Le roi suit l'évolution de la crise chypriote de très près, mais il s'était abstenu jusqu'ici de faire le moindre geste public. Le rappel à Athènes de M. Caramanlis pour prendre la tête du gouvernement l'a manifestement décidé à sortir de sa réserve. Il ne l'a d'ailleurs pas fait sans s'être au préalable entretenu dans une longue conversation téléphonique avec l'ancien premier ministre grec, avant le départ de ce dernier de Paris pour Athènes. Le roi Constantin continue cependant de rester en coulisses. Il paraît peu probable que le monarque déchu manifeste ses intentions d'avoir été sollicité par les nouveaux dirigeants grecs.

L'évolution politique en Grèce tend à faire passer au second plan les événements de Chypre. Mais Londres ne perd pas de vue que, en raison de ses responsabilités dan l'île, c'est à Chypre qu'il faut parvenir à tout prix à une solution acceptable pour les communautés grecque et turque. On ne cache pas, cependant, que des discussions sérieuses à ce sujet ne pourront commencer utilement avant que la situation ne soit stabilisée à Athènes. Toutefois, le remplacement à Chypre de M. Nicos Sampson par une personnalité « *respectable* » est accueilli ici comme un « *premier pas* » vers le rétablissement de l'ordre constitutionnel. « *Sa réputation est telle qu'il se trouve en mesure d'apporter une contribution constructive au rétablissement de la paix dans la région et d'un gouvernement constitutionnel dans l'île* », déclarait mardi le Foreign Office. Cette appréciation élogieuse confirme que le « lâchage » du président Makarios, amorcé il y a quelques jours, est maintenant à peu près consommé.

On estime pourtant que M. Caramanlis ne sera pas nécessairement, sur le fond des choses, plus facile à manœuvrer que le général Ghizikis. En recevant le roi Constantin, M. Wilson a joué le jeu classique qui consiste à mettre tous les atouts de son côté. Il serait cependant hasardeux d'en conclure que Londres a pris fait et cause pour le trône. Si l'on dénote une certaine bienveillance de l'attitude britannique vis-à-vis de l'ancien souverain, on peut être assuré que le gouvernement travailliste ne se battra pas plus pour le roi Constantin qu'il ne s'est battu pour Mgr Makarios. — *(Intérim).*

LA CHUTE DE LA DICTATURE GRECQUE

L'évacuation des touristes bloqués dans l'île est presque terminée

L'évacuation des touristes bloqués à Chypre depuis la semaine dernière paraît sur le point de se terminer.

En ce qui concerne les Français, M. Gérard Ducray, secrétaire d'Etat chargé du tourisme auprès du ministre de la qualité de la vie, a publié mardi soir 23 juillet la mise au point suivante :

« Des informations ayant paru dans la presse faisant état de bombardements d'hôtels à Chypre, où des dizaines de touristes auraient trouvé la mort, je voudrais faire le point de la situation telle que nous la connaissons, ce soir à 20 heures, et rassurer les familles. Les touristes français et les résidents permanents à Chypre qui le désirent ont été rapatriés ou sont sur le point de l'être. En ce qui concerne la Grèce, les aéroports étaient fermés jusqu'à ce soir, mais les communications fonctionnaient normalement par voie maritime en direction de l'Italie orientale et par voie ferroviaire ou routière par la Yougoslavie. »

Deux appareils militaires français avaient ramené lundi soir deux cent cinquante touristes de Chypre. Le troisième appareil, qui était immobilisé sur l'aéroport de Palerme, a regagné mardi après-midi sa base, après le refus des autorités britanniques de lui accorder l'autorisation d'atterrir sur la base chypriote d'Akrotiri, très encombrée.

Plus de soixante-dix appareils de la R.A.F. participent à l'opération, qui a déjà permis le rapatriement de trois mille huit cents personnes de toutes nationalités. Un DC-9 du Comité international de la Croix-Rouge a atterri mardi après-midi à Akrotiri avec 7 tonnes de médicaments ; 500 tonnes de ravitaillement et de secours divers ont également été débarqués à la base par les avions du pont aérien.

L'évacuation des touristes qui se trouvaient en situation particulièrement précaire au nord de l'île est, elle aussi, presque achevée. Sept cents personnes ont été recueillies mardi en cinq heures sur la plage des Six-Miles, près de Kyrénia, par le porte-hélicoptères britannique *Hermes*. Elles ont rejoint mille cinq cents autres personnes, qui avaient embarqué dans la matinée. Ce sont, pour la plupart, des touristes et des familles surprises à Kyrénia par le débarquement turc de samedi. Cette opération, baptisée « Grande Evasion », s'est effectuée avec vingt-deux hélicoptères, qui ont transporté dans un va-et-vient ininterrompu les réfugiés rassemblés par groupes de dix sur la plage. D'autres réfugiés ont été évacués à bord de péniches de débarquement sur un transport de troupes. L'opération s'est déroulée sous la protection des mitrailleuses de l'ONU et des canons de la Royal Navy, les lignes grecques et turques se trouvant sur les hauteurs qui surplombaient la plage.

Un convoi avait été organisé mardi à l'aube par l'ONU, avec l'accord des belligérants, pour conduire les réfugiés vers la plage d'évacuation. De grands drapeaux anglais avaient été étendus sur les tentes. Les hommes des commandos de marine distribuaient de l'eau et de la bière aux réfugiés, particulièrement éprouvés par plus de trois jours de combats intenses. Certains n'avaient rien mangé depuis plus de quarante-huit heures.

Par petits groupes, une valise à la main, les réfugiés étaient rapidement poussés à bord des hélicoptères. A 16 heures locales, tous les blessés et réfugiés étaient à bord de la petite flotte britannique, qui a levé l'ancre vers la base d'Akrotiri. Quelques hélicoptères ont survolé longtemps le secteur pour récupérer des réfugiés ou des retardataires terrés dans les collines voisines.

Beaucoup de personnes, dont des Anglais ayant pris leur retraite à Kyrénia, des familles allemandes, françaises, suédoises, venues passer l'été à Chypre, ont dû abandonner tous leurs biens.

A Beyrouth, le navire amphibie de la VIe flotte américaine *Coronado* a débarqué près de cinq cents réfugiés mardi soir, et un navire allemand soixante-trois autres personnes.

A la frontière gréco-yougoslave, nous indique notre correspondant à Belgrade, Paul Yankovitch, des dizaines de milliers de touristes étrangers ont commencé dès samedi à quitter la Grèce et à remonter la route Salonique-Gevgelija. L'embouteillage est effroyable, et on doit attendre pendant cinq ou six heures au poste frontalier grec d'Idomeni. L'approvisionnement en denrées alimentaires, et en essence surtout, est difficile. Selon les touristes, la plupart des magasins sont fermés, des camions transportant des jeunes gens mobilisés sillonnent les routes et des colonnes de véhicules militaires s'allongent par endroits sur plusieurs kilomètres.

Des milliers d'ouvriers grecs se rendant comme d'habitude en cette saison dans leur pays pour y passer les vacances ont été surpris par les événements en territoire yougoslave.

Ce mercredi matin, un vol d'Air France à destination d'Istanbul st parti à 10 heures. Un autre devait partir pour Athènes au début de l'après-midi. En revanche, Air France maintenait l'annulation de ses vols sur Tel-Aviv, qui reste cependant desservi par la compagnie El Al.

La dictature du vide

(Suite de la première page.)

Ne sachant rien proposer à la nation, la dictature ne pouvait rien en attendre. Elle a gâché tous les atouts dont elle disposait : la lassitude réelle dans l'opinion des jeux d'une classe politique sans rigueur, le prestige des armes, la sympathie éveillée dans le peuple par des plébéiens en uniforme succédant à tant de bourgeois nantis et parfois arrogants. Fruste et joyeux, le colonel Pattakos courait les campagnes où son gros bon sens faisait merveille. C'était bien peu pour rallier la Grèce au néant.

Conséquence inévitable et fatale : M. Papadopoulos — sans même parler de son terne successeur — n'avait jamais su ou osé passer de la clientèle au parti. On le pressait de toutes parts de lancer un « rassemblement ». Mais cette officier de renseignements et de fiches, matois et méfiant, ne voulait pas se risquer dans une entreprise où il croyait son pouvoir menacé. Il préférait un régime de police, ne sachant que réagir — avec quelle brutalité ! — aux attaques de ses adversaires.

Copains et coquins

Sans parti et sans programme, le régime d'Athènes aurait pu, du moins, en tenant sa première promesse, séduire les honnêtes gens. Il s'était engagé à « *en finir avec la corruption* » d'une classe politique présentée à tout propos, et sans preuves, comme vénale et indigne.

Or le spectacle donné par les nouveaux venus a été bien vite édifiant à cet égard : prêts et ouvertures de crédits sans garantie, « *Balossimo* » (contraction du nom du colonel d'affaires Balopoulos et du timbre fiscal « *chartossimo* »), concussion, tripotages de toutes sortes, compromissions avec des armateurs véreux et des chevaliers d'industrie. En la personne de ses chefs trop gourmands, l'armée se déshonorait. Il ne suffisait même plus de doubler les soldes pour que les capitaines prennent leur partie de l'enrichissement des nouveaux maîtres. Parents et amis, copains et coquins, prenaient leur part de la manne, dans un style de vaudeville que symbolisaient les pyjamas de soirée de Mme Despina Papadopoulos

Enfin, l'incompétence complétait le portrait de cette dictature qui n'existait pas. Pour entendre parler sérieusement à Athènes des affaires de l'Etat, il fallait passer le seuil, généralement surveillé, de techniciens ou de politiciens « *au rancart* ». Tel ancien gouverneur de la Banque de Grèce, tel professeur éminent et inutile, expliquait, avec un mélange d'exaspération et d'accablement, ce qu'il aurait fallu faire. Le spectacle de ces élites récusées donnait une pénible impression de gaspillage

Il y avait pis encore. Pour se défendre, le régime frappait sans pitié ni trêve. Dans leur cuisine, par peur des micros, des anciens dirigeants de partis de gauche chuchotaient le récit de leurs tourments. De sombres jeunes femmes se savaient veuves pour vingt ans Des étudiants traqués et volubiles montraient les bleus du dernier matraquage.

Telle était la dictature grecque. Ses adversaires, les idées brouillées par la colère et le chagrin, la qualifiaient de « fasciste ». Ses rares partisans, ses nombreux obligés en parlaient en baissant la voix, comme d'un mal honteux. Les innombrables officiers et fonctionnaires qu'elle avait révoqués en éprouvaient plus de tristesse que de rancune. Dans les lieux publics, la photographie du général Ghizikis — belle tête énergique aux yeux vides — avait succédé au portrait du « *président Papadopoulos* », insignifiance rehaussée d'une moustache. Partout le Phénix surgissait de ses cendres. L'emblème officiel du « *21 avril* » montrait un soldat, mitraillette au côté, veillant sur l'oiseau des renaissances. Mais le pays, lentement, s'enlisait dans le désarroi et la désespérance.

En faisant appel à M. Caramanlis, c'est un constat d'échec qu'ont enfin dressé quelques généraux et beaucoup de capitaines. La dictature est morte d'impuissance et de désarroi. Décidément, Churchill avait raison, pour qui la démocratie était « *le pire des régimes à l'exception de tous les autres* ».

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

Dans une déclaration au « Monde »

Le ministre turc des affaires étrangères se prononce pour une « solution fédérale » sans partage de l'île

M. Bulent Ecevit, premier ministre turc, a déclaré au cours de son exposé devant le Parlement, mardi après-midi 23 juillet, qu'il n'estimait pas opportun de révéler pour l'instant les pertes subies au cours du débarquement à Chypre. « Ce chiffre est bien inférieur à celui avancé par les sources grecques », a-t-il précisé.

Le premier ministre a expliqué que le gouvernement turc ne s'était pas conformé immédiatement à l'appel de cessez-le-feu du Conseil de sécurité, car les conditions sur le terrain n'étaient pas favorables. Les forces turques ont, ultérieurement, dépassé l'objectif prévu, et elles contrôlent à présent, a-t-il dit, une zone en forme de triangle partant de Nicosie et dont la base est formée par la bande côtière de Kyrénia.

Après avoir souligné que les forces armées turques sont actuellement en état dassurer leur propre sécurité ainsi que celle de la communauté turque, M. Ecevit a ajouté : « Notre but n'est pas et ne sera pas l'occupation ni l'annexion de Chypre. »

Le vice-premier ministre, M. Necmettin Arbakan, a préconisé le partage de l'île en tant que solution du problème chypriote.

La partie orientale de l'île, a-t-il dit, « devrait appartenir à la Turquie » et la partie occidentale à la Grèce, avec un couloir neutre entre les deux zones. M. Arbakan a tenu à préciser qu'il parlait « en son nom personnel ».

Le ministre des affaires étrangères turc, M. Turan Gunes, a accordé une interview à l'envoyé spécial du *Monde* à Ankara.

« Quelles sont, à vos yeux, les chances de succès de la conférence sur l'avenir de Chypre ?

— *Je veux être optimiste parce que nous, Turcs, avons des idées très précises sur le problème de Chypre. Tout le monde pourrait, avec un peu de bonne volonté, et à condition de bien tenir compte des réalités, parvenir à un accord.*

— Quelles sont ces réalités ?

— *La première d'entre elles est qu'il n'y a pas de nation chypriote, il y a deux populations, la grecque et la turque, composée de Grecs semblables à ceux de Grèce et de Turcs semblables à ceux de Turquie Ce sont deux communautés qui ont les mêmes droits.*

» Deuxième constatation : personne, sauf peut-être les Grecs, ne souhaite que l'île soit annexée à la Grèce ou à la Turquie ou qu'elle soit partagée, et cela pour des raisons très compréhensibles. L'île occupe une position stratégique. Son annexion à un pays quelconque changerait le rapport des forces au Proche-Orient.

» Troisième constatation : bien que dans l'île vivent des Grecs et des Turcs — les Turcs depuis une centaine d'années, les Grecs depuis des temps immémoriaux, — les uns et les autres n'ont rien perdu de leur attachement à leurs nations mères respectives. Cependant, il n'est développé chez eux un sentiment disons d'insularité. Ces prémisses nous amènent à la conclusion suivante : si nous pouvons trouver des formules administratives, des structures qui permettent aux deux communautés de vivre ensemble dans un Etat indépendant séparé de la Turquie et de la Grèce, ce sera la meilleure solution. Les réalités sont là. Il reste à trouver les formules administratives, les structures qui correspondent aux exigences de ces réalités.

» Or la Constitution chypriote n'a pas été appliquée. Les dirigeants grecs et Mgr Makarios lui-même considéraient la Constitution chypriote comme une étape vers l'annexion à la Grèce.

— Mais Mgr Makarios semblait avoir évolué ?

— *Mgr Makarios a déclaré à plusieurs reprises que l'annexion de Chypre à la Grèce était son idéal, mais que cet idéal ne pouvait dans les conditions actuelles se réaliser. Mgr Makarios savait que tant que la communauté turque existerait cette annexion n'était pas possible. Il avait alors eu recours à des moyens plus subtils pour se débarrasser de cette communauté. Par exemple, les Turcs qui voulaient émigrer hors de Chypre se voyaient accorder toutes les facilités, au contraire, s'ils voulaient y rester ils éprouvaient mille difficultés. Il y avait un certain chômage dans l'île. On espérait que les Turcs se lasseraient. Ainsi, il n'y aurait plus eu personne pour défendre l'idée d'un équilibre entre les deux communautés chypriotes.*

» Maintenant, étant donné qu'existent ces deux communautés, il ne faut pas chercher de formule très compliquée, il faut être réaliste. Je me référerai à l'abbé Sieyès, qui disait : « Les » citoyens sont représentés dans » tout ce qui les unit et non dans » tout ce qui les sépare. » Je dirais en ce qui concerne Chypre : Il faut trouver un système de gouvernement dans lequel les deux communautés sont unies dans ce qu'elles ont de différent. Il faut un système fédéral. Quand nous l'avons déclaré, Mgr Makarios, qui se dit favorable à un Etat unitaire, s'est indigné.

— Pourrait-on rétablir la Constitution de l'île ?

— *Un seul membre des Nations unies pouvait faire quelque chose dans cette direction, c'était la Turquie. L'apparition de Mgr Makarios aux Nations unies nous rappelle celle du Négus d'Ethiopie avant la deuxième guerre mondiale.*

— Mgr Makarios vous a accusés de vouloir le partage le l'île. Qu'en est-il ?

— *Non, ce n'est absolument pas le cas. Pour des raisons logiques nous tenons beaucoup à l'indépendance de l'île et à son intégrité territoriale. Nous voulons que l'île soit un Etat distinct de la Grèce et de la Turquie et reste un véritable Etat indépendant. Tout ce que nous voulons, c'est que tout le monde vive en paix dans l'île. Quel intérêt aurions-nous* — et à ce moment M. Gunes nous montre une grande carte de Chypre étalée sur son bureau — *quel intérêt aurions-nous, je vous le demande, à un partage de l'île ? Même si nous recevions une petite partie de Chypre, ne faudrait-il pas la faire vivre ? Et en contrepartie nous aurions une grande île grecque à proximité de nos côtes.*

» Vous vous interrogez sur les chances de la conférence de Genève sur Chypre ? Si tout le monde est d'accord sur ces réalités que je viens de vous décrire, pourquoi ne pourrions-nous pas parvenir à un accord ?

— Quelle serait la place de l'ethnarque ?

« On dit que Mgr Makarios représente la légitimité. Je suis sûr du contraire. Il était le président selon la Constitution. Mais cette Constitution prévoyait un vice-président turc. En l'occurrence le chef de la communauté turque. Qu'en est-il advenu ? Ses pouvoirs ont été accaparés par Mgr Makarios. Des actes légitimes qui auraient dû être contresignés par lui ne l'ont pas été et ils sont donc entachés d'illégalité. Tout d'abord, il s'est agi de trouver une solution à une crise que nous avons vue venir à la suite d'une invasion camouflée. Les Anglais ont refusé d'intervenir. La Grèce, au lieu de sauvegarder le traité, a plutôt favorisé le coup de force. Nous avons donc été obligés d'intervenir.

» Ainsi, c'est le moment de rappeler ce que nous avons proposé auparavant, c'est-à-dire une solution fédérale. Quand nous l'avons proposée, ce fut une explosion d'indignation de la part de Mgr Makarios. Le chef de l'Etat chypriote était considéré comme le symbole de son indépendance, il avait l'oreille du tiers-monde. Aujourd'hui, je n'ai pas un projet précis, mais je reste fidèle au principe de la solution fédérale. Quand je dis système fédéral, je ne pense pas à un partage de l'île. Un tel partage doit rester interdit.

— Les Etats-Unis n'ont-ils pas un penchant pour un tel partage de l'île ?

— *Dans les dernières déclarations du secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, il y avait des passages sur l'indépendance de l'île. Il n'est pas possible de faire disparaître ainsi d'un jour à l'autre un Etat membre des Nations unies. Quand M. Sisco est venu à Ankara, il était surtout préoccupé d'empêcher un conflit majeur entre la Grèce et la Turquie, sans porter de jugement sur la résolution des Nations unies concernant le cessez-le-feu. Cette résolution des Nations unies, chacun a pu l'interpréter à sa manière. Les Nations unies ont imposé le cessez-le-feu, mais je n'ai pas porté de jugement sur la résolution qu'elles ont votée. Ce qui m'intéresse, c'est le retour à la constitutionnalité dans l'île. Je pars mercredi pour Genève, car je veux être là-bas en tout état de cause si une délégation grecque se présente. Mais jusqu'à présent nous n'avons reçu aucune information sûre à ce sujet et l'Angleterre non plus. Nous ne savons pas encore si nous aurons un interlocuteur grec et nous ne savons pas non plus qui il sera. C'est une situation embarrassante et critique. Mais de toute manière je suis décidé à défendre le point de vue que je viens de vous exprimer. »*

(Propos recueillis par Roland DELCOUR.)

Au large de Paphos

LES TURCS AVAIENT COULÉ UN DE LEURS PROPRES BATEAUX

Tel-Aviv (U.P.I.). — Quarante-deux rescapés du combat aéronaval qui s'est déroulé dimanche au large de Paphos sont arrivés, le mardi 23 juillet, en Israël. Il s'agit de marins turcs qui ont été recueillis à bord du navire israélien « Mevo'ot-Yam » ; ils ont dit à l'équipage que leur bateau avait été attaqué et coulé par des « avions non identifiés ».

Tout indique, en fait, que ces avions étaient de nationalité turque, et que c'est par erreur que le bateau de guerre turc a été coulé.

La première information sur cette affaire était venue d'Ankara. Le commandement turc avait annoncé dimanche que l'intervention de l'aviation turque avait « déjoué une tentative de débarquement grec à Paphos ». C'était la première fois depuis le début de la crise chypriote que l'on faisait état d'un affrontement direct entre les forces régulières de la Grèce et de la Turquie. Toutefois, Athènes ne tardait pas à démentir : aucun bateau grec n'était dans les parages, et les Turcs avaient dû s'attaquer à leurs propres bateaux.

Les journalistes n'ont pu approcher les marins turcs, mais ceux-ci ont raconté aux membres de l'équipage du bateau israélien qu'ils avaient été attaqués par des avions alors que leur bâtiment se trouvait à 35 kilomètres à l'ouest de Paphos, et que, sur les deux cent cinquante hommes à bord, cent cinquante ont pu prendre place à bord des chaloupes de sauvetage.

On pense qu'un certain nombre de survivants ont été recueillis à bord d'un bateau scandinave qui se trouvait dans les parages.

Les marins, à peine débarqués en Israël, ont été entourés par des représentants de leur ambassade qui leur ont interdit de parler aux journalistes. De Haïfa, lieu de leur débarquement, ils ont été conduits à l'aéroport international Ben-Gourion, près de Tel-Aviv, d'où un avion les a ramenés en Turquie.

Les combats ont repris mercredi à Nicosie

Le nouvel appel du Conseil de sécurité pour un cessez-le-feu dans l'île n'a pas été entendu, puisque des combats ont éclaté, dans la matinée du 24 juillet, le long de la « ligne verte » séparant les communautés grecque et turque à Nicosie. La radio d'Athènes signalait des affrontements aux abords et dans les jardins de la haute commission britannique de la capitale. Les premières heures de la matinée avaient pourtant été calmes, après des fusillades sporadiques qui s'étaient poursuivies jusqu'à une heure tardive de la nuit.

Mardi, à 12 h. 10 (heure de Paris), la radio des forces britanniques interrompait ses émissions pour annoncer de violents combats dans le secteur de l'aéroport. Celui-ci était mis provisoirement sous le contrôle des Nations unies pour faciliter l'arrivée des renforts des casques bleus promis par l'Autriche, l'Australie, la Grande-Bretagne, la Finlande et la Suède.

En fin d'après-midi, des tirs d'armes légères et de mitrailleuses étaient entendus à Nicosie tandis qu'un incendie, provoqué par un coup de mortier, était signalé dans le quartier turc. C'est à ce moment que les forces turques ont franchi pour la première fois la rivière Pedeisous, qui se trouve sur la « ligne verte » dans le nord-ouest de la capitale, pour faire mouvement vers le quartier des ambassades. L'objectif, semble-t-il, était de protéger les bâtiments diplomatiques de la colère de certains Chypriotes grecs mécontents de la démission de M. Sampson.

On ne faisait pas état, mardi soir, de combats dans d'autres régions de l'île. Il se confirmait que Kyrénia était aux mains des troupes turques. Les violents combats qui avaient précédé et suivi le cessez-le-feu du lundi 22 juillet ont fait, dans ce petit port, un nombre élevé de victimes, estimé à deux cents morts et cinq cents blessés. Les conditions des blessés sont précaires, et on manque d'électricité et de médicaments.

La flotte turque a levé l'ancre depuis lundi, mais la ville est contrôlée par les dix mille hommes qui ont débarqué.

M. Turan Gunes, ministre turc des affaires étrangères, a déclare, mardi apres-midi au Parlement, que six cents Chypriotes grecs avaient été faits prisonniers lors du débarquement à Kyrénia et étaient conduits à Mersin, port du littoral sud de la Turquie. Le ministre a démenti, d'autre part, les informations selon lesquelles dix mille Chypriotes turcs auraient été faits prisonniers par les Grecs à Famagouste. Selon lui, l'opération du débarquement proprement dite n'a coûté qu'un seul blessé à l'armée turque. Cette affirmation a suscité des réserves parmi les membres de l'opposition.

Pour sa part, M. Bulent Ecevit, premier ministre, a fourni, devant l'Assemblée nationale, le bilan suivant des pertes turques à Chypre : cinquante-sept tués, cent quatre-vingt-quatre blessés et deux cent quarante-deux disparus.

Selon l'Internationale socialiste

DEUX MILLE PARTISANS DE L'ETHNARQUE AURAIENT ÉTÉ TUÉS APRÈS LE PUTSCH

Londres (Reuter). — Deux mille partisans de Mgr Makarios ont trouvé la mort dans les jours qui ont suivi le coup d'Etat de M. Sampson, a affirmé, mardi 23 juillet, à Londres, le secrétaire général de l'Internationale socialiste, M. Hans Janitschek. S'appuyant sur une source chypriote digne de foi, il a déclaré que ce chiffre comprenait les fidèles de l'ethnarque tués au cours des combats et ceux exécutés par les putschistes. L'Internationale socialiste a, d'autre part, publié un communiqué demandant la fin des hostilités dans l'île, et « en particulier, la fin de la persécution et des meurtres gratuits des opposants politiques par la junte fasciste grecque ».

Les commentaires de la presse étrangère

AUX ÉTATS-UNIS

THE NEW-YORK TIMES (indépendant) : mettre fin à la partition de fait.

« La démission de Nicos Sampson, le voyou qui s'était emparé de la présidence après le coup d'Etat militaire grec, ouvre la voie à la restauration d'un gouvernement constitutionnel pour les Chypriotes grecs, qui représentent 80 % de la population. Il reste encore à savoir si les négociations anglo-gréco-turques de Genève pourront mettre fin à la partition de fait de Chypre par l'armée turque, prête à rester indéfiniment sur les lieux. »

EN GRANDE-BRETAGNE

THE DAILY TELEGRAPH : (conservateur) : un événement bénéfique..

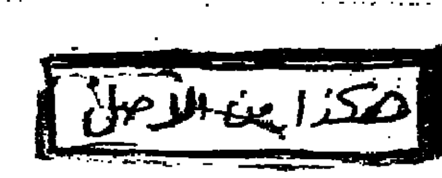
« La démission en bloc du gouvernement militaire d'Athènes est un événement remarquablement bénéfique pour la Grèce, l'OTAN et l'ensemble du monde libre. Mais, après sept ans de régime militaire, le gouvernement grec se trouve maintenant devant une tâche extrêmement difficile. Malgré tous les dangers, les perspectives en Grèce, ainsi qu'à Chypre, se sont subitement beaucoup améliorées. »

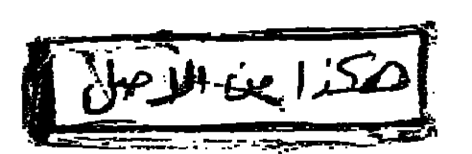
THE GUARDIAN (libéral) : la stupidité d'Athènes.

« Adieu au président Nicos Sampson Adieu aussi aux éminences grises d'Athènes, dont la stupidité lui a permis un moment de gloire et d'infamie. A Chypre, la désignation du président Cléridès avait, sous tous ses aspects politiques, un choix rassurant. Toutefois, il reste à voir si le nouveau président sera en mesure d'exercer l'autorité indépendante dont l'île a tellement besoin. A Athènes, M. Caramanlis est le seul homme politique grec à jouir d'un soutien populaire suffisant pour diriger une démocratie presque authentique. »

THE DAILY EXPRESS (nationaliste) : la démocratie regagne son pays natal.

« La démocratie pourrait bientôt regagner son pays natal et la Grèce retrouver sa place honorable parmi les nations. A Chypre, le terroriste cède la place au conciliateur Ces événements constituent un avertissement pour tous ceux qui lancent un défi aux gouvernements légitimes. »





ET LA SITUATION A CHYPRE

Après la nomination de M. Clérìdès à la présidence de la République

Mgr Makarios affirme qu'il retournera « très bientôt » au pouvoir

Commentant la nomination de M. Glafcos Clérìdès au poste de président de la République chypriote, Mgr Makarios a déclaré, le mardi 23 juillet à New-York, qu'il espérait rentrer d'ici quelques semaines à Chypre comme président.

Au cours d'une conférence de presse, l'ethnarque a affirmé que M. Glafcos Clérìdès assurait l'intérim et que les événements actuels à Chypre signifiaient qu'il retournerait très bientôt au pouvoir. L'archevêque a ajouté que l'accession de M. Clérìdès à la présidence était conforme à la Constitution.

Enfin, Mgr Makarios a déclaré qu'il rencontrerait le secrétaire d'Etat Henry Kissinger une nouvelle fois lundi prochain et qu'il se rendrait à Londres mardi. Il ne compte pas se rendre à Genève pour assister au début de la conférence à trois.

Dans son message au peuple de Chypre, le nouveau président de la République, M. Glafcos Clérìdès n'a cependant fait mardi aucune allusion à la nature intérimaire de ses nouvelles fonctions. Il a lancé un appel à la concorde et la fraternisation et a promis *« d'œuvrer en vue d'une solution juste et viable au problème de Chypre dans le cadre d'un Etat indépendant et souverain »*. Il s'est d'autre part engagé *« à respecter les principes démocratiques et à assurer les droits humains indépendamment de la race et de la religion »*. Il a enfin assuré les Turcs chypriotes qu'il coopérerait étroitement avec eux pour assurer des conditions de prospérité pour tous.

La radio chypriote avait interrompu ses émissions mardi à 16 h. 25 pour annoncer la nomination de M. Clérìdès à la tête de l'Etat. « *Le nouveau président de Chypre*, a précisé la radio, *a prêté serment à 14 h. Il est devenu chef de l'Etat à la suite de la démission de M. Sampson.* » La radio a ensuite diffusé une brève allocution à la nation de l'ancien « président Nicos Sampson », qui a notamment déclaré : *« Je n'avais pas pris le pouvoir pour des raisons personnelles. J'ai assumé la présidence pour éviter une guerre civile entre Chypriotes grecs. J'ai renversé le précédent gouvernement pour rétablir la démocratie. Cela a conduit à l'invasion turque, et les journées de combats qui ont suivi ont été les plus glorieuses de notre pays. En raison de l'expérience comme diplomate de M. Clérìdès, j'ai démissionné et abandonné mes fonctions pour qu'il prenne ma place. J'ai fait mon devoir à un moment critique, et je démissionne de mon plein gré. »* — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

GLAFCOS CLERIDES

Un juriste lucide et pondéré

Longtemps considéré comme le rival de Mgr Makarios et son héritier présomptif, M. Glafcos Clérìdès n'aurait vraisemblablement pas accepté de succéder à l'ethnarque — fût-ce, comme il l'a dit, à titre provisoire, — s'il n'y avait pas eu entre les deux hommes l'intermède tragi-comique du « président Nicos Sampson ». *Politicien réaliste et lucide, il avait souvent déclaré à ses interlocuteurs étrangers qu'il ne pourrait succéder au chef de l'Etat que si ce dernier abandonnait la scène politique de son propre gré. Il peut maintenant légitimement estimer que son accession au poste de président sert en définitive l'archevêque destitué en rétablissant au moins partiellement l'ordre constitutionnel. Ce juriste peut également se prévaloir de l'article 36 de la Constitution chypriote, qui l'autorise, en sa qualité de président de la Chambre des représentants, à remplacer le chef de l'Etat en cas d'absence ou d'incapacité temporaire de ce dernier.*

Né à Nicosie le 24 avril 1919, M. Glafcos Clérìdès est surpris par la deuxième guerre mondiale à Londres, où il faisait ses études de droit. Il sert dans l'armée de l'air britannique de 1939 à 1942, lorsque son appareil est abattu en Allemagne au-dessus de Hambourg. Blessé aux jambes, il réussit néanmoins à se poser en parachute à la frontière germano-hollandaise. Fait prisonnier, il tente par trois fois de s'évader, mais devra attendre la victoire pour être libéré. Il reprend alors ses études à Londres avant de regagner, en 1951, Nicosie, où il ouvre une étude d'avocat. Lors de la guerre d'indépendance, il a l'occasion de défendre les membres de l'E.O.K.A. et le général Grivas lui confie la tâche d'organiser la garde civile de Nicosie.

Devenu l'un des proches collaborateurs du président Makarios, il est nommé ministre de la justice dans le gouvernement de transition installé à Nicosie avant même la proclamation de l'indépendance en 1960. Elu à la Chambre des représentants, il en devient le président le 17 avril de la même année. M. Clérìdès est alors le « numéro deux » *du régime ; il remplace officiellement le chef de l'Etat à la présidence de la République lors des voyages de ce dernier à l'étranger. L'ethnarque a encore recours à lui lorsqu'il décide, à la suite des événements sanglants de Noël 1963, de réviser les accords de Zurich et de Londres. Il fait appel à Clérìdès, en sa qualité de juriste, pour lui demander de fournir les arguments susceptibles de prouver la non-validité des articles du traité d'alliance qui conféraient à la Turquie et à la Grèce le droit d'intervenir militairement à Chypre.*

Habile diplomate et négociateur réputé pour sa modération, M. Clérìdès est choisi en 1968 pour présider la délégation chypriote grecque aux pourparlers intercommunautaires sur l'avenir de l'île, dont il semble avoir été l'initiateur. Ses qualités personnelles de pondération, son penchant naturel à la conciliation, lui gagnent bientôt l'amitié et la confiance de son interlocuteur turc, M. Rauf Denktash.

M. Clérìdès commence alors à jouer un rôle politique indépendant par rapport au chef de l'Etat. Il aspire à voler de ses propres ailes, sinon à se poser en dauphin officiel. Il jouit pour cela d'appuis importants dans les milieux d'affaires de l'île et au sein de la Confédération des ouvriers chypriotes, centrale syndicale anticommuniste. De plus en plus, il représente aux yeux de la bourgeoisie chypriote grecque avide de paix l'alternative au président Makarios et l'homme qui pourra rétablir la confiance entre les deux communautés de l'île. En février 1969, M. Clérìdès fonde, en vue des élections législatives de juillet 1970, le Parti démocratique unifié, avec l'ancien ministre de l'intérieur, M. Polycarpos Georkatzis. Le choix s'avère malheureux : ce dernier est, en effet, un agent double. Impliqué dans la première tentative d'assassinat du président Makarios, il sera « exécuté » le 16 mars 1970, dans des conditions demeurées mystérieuses.

Attaquée à sa droite par le Front progressiste pour le changement de M. Odysseus Ioannidès, ancien maire de Nicosie, et à sa gauche par l'Union démocratique du centre de M. Lyssaridès, médecin personnel de l'ethnarque, la formation de M. Clérìdès n'obtient que quinze sièges sur les trente-cinq de la Chambre des représentants. La déception est d'autant plus vive que le dirigeant du Parti démocratique unifié s'est toujours prononcé pour la politique du chef de l'Etat, en ce qui concerne l'avenir de Chypre, c'est-à-dire pour un accord direct entre communautés sur la base de l'indépendance de l'île. Lors de la crise de mars 1972 entre Athènes et Nicosie, M. Clérìdès joue un rôle discret de médiation entre les deux capitales, ce qui semble avoir déplu à l'ethnarque. D'aucuns affirment que les colonels ne seraient pas mécontents de voir M. Clérìdès succéder à Mgr Makarios. Lui-même concède volontiers en privé que le chef de l'Etat devrait être un « laïque ».

Pris entre deux feux, bête noire des partisans de Grivas, qui voulaient en découdre avec les Chypriotes turcs, Glafcos Clérìdès n'a jamais désespéré d'établir des liens de confiance et d'amitié entre les deux communautés de l'île. Réaliste, il n'a cependant pas sous-estimé la difficulté de l'entreprise. « Quand Denktash et moi nous nous rencontrons, nous parlons indifféremment en grec ou en turc », *confiait-il en 1971 à un journaliste du* Monde. *Il ajoutait avec tristesse :* « Nos enfants, si jamais ils se rencontrent — ce qui me semble fort improbable, — devront parler en anglais pour se comprendre. »

JEAN GUEYRAS.

Le Conseil de sécurité « exige » à l'unanimité que les belligérants « obéissent immédiatement » à son ordre de cessez-le-feu

La conférence anglo-gréco-turque sur Chypre, qui devait commencer ce mercredi 24 juillet à Genève, a été ajournée, a-t-on annoncé officiellement à Londres. M. Callaghan, secrétaire au Foreign Office, restera en contact avec le gouvernement d'Athènes et celui d'Ankara pour fixer une nouvelle date « le plus tôt possible ». Athènes n'avait pas formellement accepté celle du 24 juillet pour réunir la conférence des trois puissances « garantes » des accords de 1960 sur le statut international de l'île, mais c'est l'effondrement du régime qui a provoqué l'ajournement.

New-York (Nations unies) (A.F.P., A.P.). — Le Conseil de sécurité de l'ONU, réuni le mardi soir 23 juillet à la demande de la Grèce, a adopté à l'unanimité une résolution qui « exige » que les parties au conflit chypriote « obéissent immédiatement » à l'ordre de cessez-le-feu.

Voici le texte de la résolution :

« Le Conseil de sécurité, réaffirmant les termes de sa résolution du 20 juillet 1974, exige que toutes les parties à l'actuel conflit se conforment immédiatement avec le paragraphe 2 de la résolution du Conseil de sécurité du 20 juillet demandant un cessez-le-feu immédiat et complet dans la région et demandant à tous les Etats d'exercer la plus extrême retenue ainsi que de s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver la situation. »

Dans sa lettre demandant la réunion du Conseil, l'ambassadeur de Grèce à l'ONU, M. Panayotacos, faisait état de l'« *extrême gravité* » de la situation créée par le bombardement de l'ambassade de Grèce à Nicosie et des « *violations continuelles du cessez-le-feu* » par les forces turques. Ces forces, écrivait l'ambassadeur, ont occupé mardi Melia, à l'est de Nicosie, et ont progressé vers l'ouest, en direction de Lapithos, « *visant à élargir leur tête de pont sur la côte septentrionale de l'île* ». Les combats, ajoutait la lettre grecque, « *causent des centaines de victimes civiles* ». « *J'ai reçu instruction de déclarer*, affirmait ensuite le représentant de la Grèce, *que si des mesures immédiates ne sont pas prises pour assurer le retour des forces armées turques sur les positions qu'elles occupaient le 22 juillet à 16 heures G.M.T.* (date et heure proclamées pour le cessez-le-feu après son acceptation par les belligérants) *et pour enrayer leurs efforts visant à étendre le territoire qu'elles occupent, toute la situation s'aggraverait inévitablement d'une façon explosive au point de mener à une conflagration générale.* »

Avant de convoquer le Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, avait lancé cet appel :

« A la suite de rapports que j'ai reçus de Chypre, je ressens une profonde inquiétude au sujet des violations du cessez-le-feu et des résultats auxquels ces violations pourraient aboutir si elles continuent.

» C'est pourquoi j'ai adressé aux parties en conflit un pressant appel pour qu'elles observent le cessez-le-feu et pour qu'elles retirent leurs forces sur les positions qu'elles occupaient au moment de l'entrée en rigueur du cessez-le-feu, c'est-à-dire à 16 heures (heure locale) *le 22 juillet.*

» Je tiens à faire appel publiquement à tous ceux engagés dans le conflit à Chypre pour qu'ils observent le cessez-le-feu strictement afin de rendre possible le retour de la paix dans cette île tant troublée.

» J'espère que mes appels seront entendus. S'ils ne l'étaient pas, je crains intensément les conséquences qui en résulteraient inévitablement tant pour Chypre même que pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. »

La résolution du Conseil de sécurité reste en deçà de l'appel de M. Waldheim, puisqu'elle n'ordonne pas le retrait sur les lignes du 22 juillet.

Un tel ordre — estiment les observateurs à l'ONU — eût été extrêmement difficile à imposer et aurait pu compliquer et retarder une fois de plus la négociation du règlement politique. C'est du moins ce qu'a laissé entendre le représentant de la Grande-Bretagne, M. Richard. Celui-ci a cependant ajouté que le Conseil de sécurité se sentirait « *insulté* » si les violations du cessez-le-feu persistaient.

Le capital de confiance de la France

Dans son intervention, le représentant de la France, M. de Guiringaud, a dit :

« Nul ne peut désormais accepter que le sang continue de couler et que les morts s'ajoutent aux morts, les destructions aux destructions, dans des circonstances qui affectent essentiellement les populations auxquelles on dit vouloir apporter la paix. (...) Qu'il me soit permis de dire ici, très solennellement, que le capital de confiance que mon pays accorde au gouvernement d'Ankara, touché par le coup d'Etat du 15 juillet dans les intérêts qu'il détient à Chypre, serait compromis si des ordres stricts n'étaient pas donnés aux forces armées turques et respectés par elles, de façon que toute violence cesse de leur part. Il en irait de même de la confiance que nous voulons accorder aux autorités chypriotes grecques, qui doivent reprendre les voies d'une coexistence pacifique avec la communauté civile turque. »

Le représentant de la Turquie, M. Olcay, lui a répondu que son pays attachait le plus grand prix à ses relations avec la France et souhaitait qu'elle adresse au gouvernement grec, qui contrôle les autorité chypriotes grecques et « *le sinistre Sampson* », un appel à la modération.

Le représentant des Etats-Unis, M. Benett, a déclaré pour sa part : *« Mon gouvernement est convaincu que les gouvernements et les peuples de Chypre, de la Grèce et de la Turquie, de même que nous tous, veulent que les combats cessent à Chypre, et cessent à cet instant. »*

D'autre part, M. Waldheim a annoncé que le Danemark, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni, répondant à son appel pour des renforts de « casques bleus » à Chypre avaient mis à sa disposition mille quatre cents hommes supplémentaires. Les effectifs actuels des « casques bleus » sont de deux mille trois cents hommes, et M Waldheim souhaite les doubler

Kirénia est tombé aux mains des Turcs quelques heures avant le cessez-le-feu

Par PAUL MARTIN (*)

Kyrénia. — La force d'invasion turque contrôle désormais ce port situé sur la côte septentrionale de l'île. Les collines autour de la ville fument encore après trois jours de bombardements furieux par la marine et l'aviation turques.

Au cours des dernières heures précédant le cessez-le-feu, la première colonne turque a achevé la conquête de la ville, et seul le château demeure entre les mains des Grecs. Kyrénia était le principal objectif de l'invasion turque et, alors que quelques poches de résistance subsistent, les Turcs poursuivent leurs opérations de nettoyage.

Au-dessus de la ville, dans les collines, la bataille pour le col de Saint-Hilarion est pratiquement finie. Les Turcs sont en train d'établir un couloir entre leur principale enclave et le port. Les pertes et les dégâts causés par les combats ne sont pas connus.

Au plus fort de la bataille, de grandes zones de collines de Kyrénia ont été incendiées et enveloppées par une épaisse fumée. Les Phantom et Skyhawk turcs attaquaient en piqué toute la journée, bombardant et mitraillant. Les destroyers patrouillaient le long de la côte et tiraient au canon contre les positions grecques.

Après le premier débarquement turc, fort de sept mille hommes et de quarante chars, les Chypriotes grecs avaient réussi à repousser les assaillants sur leur tête de pont. Mais, six heures avant le cessez-le-feu, sept navires de débarquement avaient amené des troupes fraîches et de nouveaux chars sur la tête de pont de la plage de Five-Miles, tandis qu'était lancé un second pont aérien.

On pensait au début que l'occupation de la côte nord par les troupes turques venues du continent serait chose aisée. Les Turcs eux-mêmes s'étaient vantés de pouvoir s'emparer de Chypre en quarante-huit heures s'ils le désiraient. Pourtant, au cours des deux premiers jours de guerre, ils n'ont guère obtenu de succès, à l'exception de la consolidation de leur tête de pont.

Après avoir débarqué à 8 kilomètres de la ville, leurs forces aguerries au sein de l'enclave turque ont tenté de foncer vers le nord en direction du col de Saint-Hilarion. Leur objectif était d'ouvrir un couloir les reliant à la mer. Leur avance fut stoppée par les défenseurs de la garde nationale chypriote grecque retranchés dans les collines, en particulier dans le quartier général nord, au-dessus de Bellapais.

Lundi matin 22 juillet, les Chypriotes grecs contrôlaeint la route occidentale menant à Kyrénia. La ville était entre leurs mains et, à l'est, leurs positions le long de la route côtière ne furent jamais attaquées. Mais, au milieu de l'après-midi, ils commencèrent à se replier vers le secteur nord de la ville devant la poussée turque, appuyée par l'aviation et la marine.

Deux heures plus tard, Kyrénia — un des rares lieux à Chypre où les communautés grecque et turque vivaient ensemble — tombait entre les mains des Turcs. « *Je peux me souvenir des histoires que me racontait ma grand-mère sur le gouvernement turc ici* », nous dit un vieil homme tout effrayé, comme je l'emmenais vers l'est, avec les troupes grecques en retraite.

Les Grecs avaient installé de nouvelles positions le long de la route serpentant vers l'est. Quand j'annonçai à un jeune soldat chypriote grec les nouvelles de Kyrénia, il frappa son fusil automatique contre sa jambe, déchira sa casquette et dit avec hargne : « *Où les gens d'Athènes voulaient-ils en venir ? Que nous ont-ils fait ?* »

(*) Correspondant du « Times ». Les articles des correspondants sont retardés par la censure et les difficultés des communications.

Otages des Chypriotes grecs

Le correspondant de l'agence américaine A.P. a fait le récit de la longue attente de la centaine de touristes et journalistes étrangers gardés comme otages par les troupes chypriotes grecques dans l'hôtel Ledra, à Nicosie, après que les Turcs eurent menacé d'attaquer un P.C. militaire installé dans le bâtiment. Un officier a donné des ordres pour que « *toute personne quittant l'hôtel soit abattue* ». Il s'est efforcé d'assurer aux étrangers qu'un convoi des Nations unies était en route pour les prendre, mais l'heure de son arrivée était continuellement repoussée. Finalement, un petit contingent de l'ONU a reconnu : « *Vous êtes prisonniers des Grecs.* » Ces faits, ajoute le correspondant d'A.P., se sont produits après que la radio chypriote turque eut diffusé l'avertissement que des avions turcs bombarderaient les hôtels et hôpitaux si les Chypriotes grecs n'en retiraient pas leurs armes.

A un certain moment, le contingent de douze hommes de l'ONU, qui gardait les touristes étrangers, reçut l'ordre de partir et de les abandonner au bon plaisir des soldats grecs. Par un poste radio de campagne on a entendu une voix du quartier général ajouter : « *Dites-leur que vous êtes appelés autre part.* » Mais M. Fleming, consul canadien, qui résidait à l'hôtel, s'est précipité vers le poste et a hurlé : « *Je ne puis accepter cela. Ces soldats doivent rester jusqu'à ce qu'un convoi arrive pour les civils, ou que les Grecs nous laissent partir.* » Cette intervention a fait annuler l'ordre (...). Tandis que les soldats grecs commençaient à charger leurs armes et occupaient les points stratégiques de l'hôtel, quelques journalistes parvinrent à s'enfuir, mais les soldats empêchèrent les femmes et les enfants de partir avec eux (...). Les soldats, qui gardaient le standard téléphonique, ne permettaient à personne de faire un appel vers l'extérieur.

Un correspondant américain a cependant trouvé le moyen d'appeler le haut commissariat britannique, qui a informé l'ambassade américaine. Un représentant britannique est arrivé à l'hôtel. Les Américains sont apparemment intervenus auprès du haut commandement grec, ajoute A.P., car un officier grec a annoncé que les ressortissants américains pouvaient partir, mais que les autres devaient rester.

Dans le hall de l'hôtel, conclut le journaliste de l'A.F.P., les soldats chypriotes grecs étaient visiblement furieux et effrayés après ce départ des étrangers. Un jeune soldat terrifié s'est adressé à son officier : « *Allons-nous rester tout seuls ? Est-ce que tout le monde s'en va ? Ne les laissez pas partir !* »

Dans le sud de Chypre, à Famagouste, le correspondant de l'agence France-Presse a vu les avions turcs bombarder quelques-uns des plus beaux hôtels juste avant que le cessez-le-feu n'intervienne : l'hôtel Salamine, haut de onze étages, s'est complètement effondré, ensevelissant les occupants sous les décombres d'où vingt morts ont pu être retirés. Le Golden Mariana a été atteint par une roquette et le Vénus Beach par une bombe.

UN REVOLVER SUR LA TEMPE

C'est un pistolet sur la tempe qu'une speakerine de la radio chypriote a dû, sur l'ordre des putschistes, annoncer, la semaine dernière, la mort de Mgr Makarios.

L'une de ses collègues a raconté que le matin du coup d'Etat tout le personnel de Radio-Nicosie a été conduit, sous la menace des armes, dans d'autres pièces. L'une des quatre speakerines, une Britannique, a été choisie pour annoncer la fausse nouvelle. Amenée au studio, elle a dû lire le bulletin que les putschistes lui tendaient en menaçant de la tuer si sa voix n'avait pas l'air naturelle.

D'autres témoignages sur les atrocités des putschistes ont été fournis par des Anglais rapatriés en Grande-Bretagne. Une employée d'une agence de voyage, Mlle Christine Snelson, a vu enterrer une cinquantaine de jeunes Grecs dans une fosse le lendemain du coup d'Etat. *Ils* auraient été exécutés par la garde nationale chypriote grecque.

Une journaliste anglaise, Mlle Maxine Molyneux, a affirmé que les troupes loyalistes avaient été massacrées par les partisans de M. Sampson. A Limassol, oixante-douze cadavres ont ainsi été ensevelis par les Grecs, qui espéraient mettre ces atrocités sur le compte des soldats turcs.





EUROPE

Espagne

Le rétablissement rapide du Caudillo a surpris les milieux politiques

Madrid (A.F.P.). — Le Dr Manuel Hidalgo Huerta, qui dirige l'équipe de spécialistes soignant le général Franco a déclaré, le mardi 23 juillet, au cours d'une conférence de presse que le Caudillo, après sa convalescence, retrouverait une vie « absolument identique à celle qu'il avait avant sa maladie, tant physiquement que mentalement ». Il a ajouté que, médicalement parlant, le malade avait déjà « totalement » récupéré et que l'on pouvait envisager qu'il sorte de l'hôpital « cette semaine » et prenne « des vacances, même loin de Madrid ».

De notre envoyé spécial

Madrid. — La mise au point très optimiste faite mardi à Madrid par le docteur Hidalgo, directeur de l'hôpital Francisco-Franco, sur l'état de santé du chef de l'Etat espagnol, a été accueillie avec sérénité mais aussi avec surprise, non seulement dans les milieux politiques mais également par des hommes très proches du pouvoir qui ne dissimulaient pas, en privé, depuis dimanche dernier, leur profond pessimisme. L'annonce officielle que le Caudillo pourrait quitter l'hôpital dès cette semaine et même partir normalement en vacances, comme chaque été, en Galice provoque, d'autre part, d'incontestables remous dans les coulisses du régime et du gouvernement.

La classe politique espagnole considérait unanimement que le transfert à titre provisoire des pouvoirs du chef de l'Etat au prince Juan Carlos avait de fortes chances d'être définitif. En conséquence, des contacts officieux étaient pris, des alliances nouvelles se formaient, des inquiétudes et des espoirs apparaissaient.

Un double et étrange ballet, dont la presse, malgré les grandes libertés dont elle bénéficie actuellement, ne pouvait pas rendre totalement compte, se déroulait depuis la fin de la semaine dernière. Le premier a pour cadre les couloirs et les antichambres de l'hôpital où le général Franco est hospitalisé depuis le 8 juillet. Les proches du Caudillo, son gendre, le marquis de Villaverde, ses petites-filles, dont l'une a épousé Alphonso de Bourbon Dampierre, cousin du prince Juan Carlos, sa sœur Pilar, son frère Nicolas, âgé de quatre-vingt-trois ans, et très alerte malgré l'attaque d'hémiplégie dont il a été frappé il y a deux ans, viennent chaque jour, matin et soir. Dona Carmen Polo de Franco, épouse du chef de l'Etat, réside en permanence à la clinique, dans une pièce contiguë à la chambre 609, dont la sobriété monacale paraît *a priori* peu faite pour cet impressionnant rassemblement quotidien, qui évoque les déplacements de la cour au chevet du Roi-Soleil. Le prince Juan Carlos de Bourbon et sa femme, la princesse Sophie, ainsi que le chef du gouvernement, M. Arias Novarro, le président des Cortès, M Rodriguez de Valcarcel, et la plupart des ministres, figurent naturellement parmi les visiteurs réguliers.

Cette liste est loin d'être exhaustive. Il faut y ajouter les intimes du Pardo, comme l'amiral Nieto Antunez, ancien ministre de la marine, d'anciens dirigeants comme José Antonio Giron, l'un des porte-parole des ultras, les chefs de l'Eglise, de l'armée et de la garde civile. Le général Manuel Diez Alegria, ancien chef du haut état-major, récemment limogé dans des conditions qui ont créé un certain malaise, s'est également rendu à la clinique du Généralissime Francisco Franco.

Mais tous ont-ils, ou avaient-ils, accès à la chambre du Caudillo ? Il semble en fait qu'un groupe très restreint de personnalités, en particulier le prince Juan Carlos, le chef du gouvernement et le président des Cortès, aient pu depuis le 8 juillet s'entretenir directement et personnellement avec le chef de l'Etat.

La seconde ronde de visiteurs, beaucoup plus discrète, intéresse tous ceux qui estiment aujourd'hui avoir quelque chose à dire au chef de l'Etat par intérim, le prince Juan Carlos. Le rythme des audiences, depuis quelques mois, s'était singulièrement accru à la Zarzuela. Les donneurs de conseils ont encore grandi en nombre depuis une semaine. Des hommes dont on savait qu'ils avaient accueilli avec réserve en juillet 1969 la nomination du fils de Don Juan comme successeur désigné n'ont pas été les derniers à se rallier et à offrir leurs services directement ou par personne interposée. Les clans, les différents groupes de pression, les coteries qui tiennent lieu, dans le régime, de formations politiques se définissent et tentent déjà d'imposer leurs vues dans ces grandes manœuvres de l'après-franquisme.

Comme à la veille de chacune des crises qui ont depuis quelque trente ans préludé à Madrid aux remaniements ministériels, des listes encore confidentielles circulent, des délais sont avancés, des noms suggérés comme possibles chefs de gouvernement. Enfin, le message que le prince devait adresser à la nation dans l'hypothèse où l'intérim deviendrait définitif avait été préparé. Le texte que les rares initiés affirment avoir lu satisfait les partisans d'un soutien résolu au prince mais déçoit ceux qui attendaient une ouverture libérale aussi rapide que possible.

Dans ce climat inévitable de fin de règne, où les rivalités personnelles et les luttes de clans se sont encore aiguisées en dépit des sourires et des «abrazos» de façade, la déclaration du docteur Hidalgo a naturellement suscité des spéculations et des interrogations. On peut penser que le directeur de l'hôpital n'a pas pris seul l'initiative, exceptionnelle à Madrid, de convoquer la presse pour répondre avec beaucoup de sincérité et de conviction à des questions souvent embarrassantes sur le chef de l'Etat. Ne s'agissait-il pas de porter un coup d'arrêt aux rumeurs, aux interprétations abusives, et aussi peut-être de couper court à certaines manœuvres de coulisses ? Le Caudillo, c'est un fait, ne souhaitait pas être hospitalisé. Il s'y était résigné à contre-cœur. Depuis le 8 juillet, à la clinique, il a manifesté de l'humour, de la fermeté, mais il s'ennuie et brûle de regagner le Pardo. A ses intimes il a parlé de son désir d'aller en vacances en Galice. Il ne semble pas non plus qu'il ait aisément accepté la transmission de ses pouvoirs à titre provisoire.

M. Arias Navarro, chef du gouvernement, et M. de Valcarcel, président des Cortès, ont pourtant, dès la première semaine, tenté des démarches en ce sens. Mais en vain. Des propos aigres-doux auraient été échangés entre certains des proches du général Franco et des membres du gouvernement favorables, par raison d'Etat, à une passation provisoire des pouvoirs. Il a fallu, le vendredi 19 juillet, une soudaine et dramatique aggravation de l'état du Caudillo pour que la décision soit prise. « *Ce jour-là,* dit un haut fonctionnaire, *le chef de l'Etat a perdu près de 3 litres de sang. La situation semblait désespérée...* » Une nouvelle et grave alerte a justifié dimanche une réunion extraordinaire d'une quinzaine de spécialistes pour décider de l'opportunité d'une opération chirurgicale.

Dans le passé, les accidents ou les indispositions, il est vrai très rares, du général Franco avaient été soigneusement tenus secrets. Cette fois, depuis le 8 juillet, l'opinion espagnole est, en revanche, informée des développements de la maladie du chef de l'Etat. Le fait qu'il s'agisse d'un processus phlébo-thrombotique et non d'une simple phlébite, diagnostiquée le premier jour, n'a pas été dissimulé. La gravité des hémorragies a été reconnue et le docteur Hidalgo a admis mardi que « *la thrombose persistera* », en précisant cependant que « *la circulation collatérale s'établira* » L'opération qui aurait permis d'enlever la section de veine obstruée par un caillot ayant été écartée, les soins dont le général Franco peut avoir besoin — en particulier d'éventuelles transfusions de sang — ne nécessitent sans doute plus son maintien en clinique. Mais l'assurance donnée par le médecin chef que le Caudillo pourrait « *mener une vie normale* » a paru excessive à beaucoup.

A-t-il voulu renforcer cette affirmation selon laquelle le général Franco pouvait, d'un point de vue médical, « *assumer de nouveau les fonctions de chef d'Etat* » ? La question en tout cas est clairement posée dès aujourd'hui aux dirigeants et aux milieux politiques. Le retour donné comme probable du général Franco au palais du Pardo signifie-t-il que les conditions ayant justifié la nomination du prince Juan Carlos comme chef d'Etat par intérim n'existent plus ? Le prince n'a pas commis une seule faute, mais on admet dans les milieux dirigeants que « *sa position n'est pas confortable* ». Pendant ces quelques jours d'une incertitude qui n'est pas encore totalement dissipée, des phrases ont été dites, des positions se sont affirmées, qui ne devraient, en tout cas, pas contribuer à clarifier un climat politique déjà passablement ambigu et complexe.

MARCEL NIEDERGANG.

« CHER GÉNÉRALISSIME... »

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Des vœux adressés par le roi Baudouin au général Franco provoquent quelques remous dans la capitale. Le télégramme royal, publié par la cour, est ainsi rédigé :

« Cher généralissime,

» Au nom de la reine et de moi-même, je souhaite vous exprimer combien nous nous souvenons de vous dans ces moments de souffrance, et nous prions Dieu pour Votre Excellence, ainsi que pour l'Espagne. »

L'exécutif du parti socialiste s'étonne de « cette manifestation insolite de sympathie exprimée à l'endroit du dictateur espagnol, allié, privilégié de Hitler et de Mussolini » et « attend du premier ministre et de son gouvernement les explications que l'opinion démocratique réclame ».

La crise irlandaise

UN ENGIN EXPLOSIF EST DÉCOUVERT A BORD DE L'AVION BELFAST-LONDRES

Un appareil Trident de British Airways, assurant la liaison Belfast-Londres, a dû faire mardi soir 23 juillet un atterrissage de fortune à Manchester : en effet, un engin explosif d'un kilo avait été découvert sous un siège. Un coup de téléphone anonyme à l'aéroport de Belfast avait prévenu de la présence de la bombe peu après le décollage de Belfast. Les quatre-vingt-cinq passagers ont été évacués par des toboggans de secours. A bord du Trident se trouvaient M. James Flanagan, chef de la police d'Irlande du Nord, et trois autres membres de la Royal Ulster Constabulary, qui se rendaient à Londres pour être décorés par la reine.

D'autre part, les dirigeants de l'U.D.A. (Ulster Defense Association), la plus puissante organisation paramilitaire protestante d'Irlande du Nord, ont invité mardi les représentants du parti S.D.L.P., le principal porte-parole de la minorité catholique, à les rencontrer dans les prochains jours. Le S.D.L.P. a favorablement accueilli cette invitation.

QUATRE-VINGT-UN ANS DE PRISON SONT REQUIS CONTRE DEUX MILITANTS ANARCHISTES

Barcelone (*A.F.P.*). — Deux membres du mouvement anarchiste MIL (Mouvement ibérique de libération) ont comparu, le mardi 23 juillet, devant le conseil de guerre de Barcelone pour répondre des délits de « *terrorisme* » et d'« *insultes aux forces armées* ». Le procès a pris fin mardi en l'absence des deux accusés. Ceux-ci, Oriol Sole Sugranyes et Jose Luis Pons Llovet, avaient manifesté lorsque leur avocat avait fait allusion à l'exécution, au début de l'année, de leur camarade Salvador Puig Antich : ils avaient alors tendu le poing vers les juges militaires en s'écriant : « *Ce sont eux qui l'ont assassiné !* » Le procureur a demandé soixante ans de prison contre Oriol Sole Sugranyes et vingt et un ans contre Jose Luis Pons Llovet celui-ci déjà condamné, en janvier dernier, à trente ans de prison lors du procès de Puig Antich.

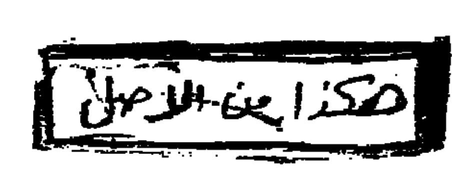
ASIE

Corée du Sud

CINQ NOUVELLES CONDAMNATIONS A MORT ONT ÉTÉ PRONONCÉES

Séoul (*A.F.P., A.P.*). — La justice militaire sud-coréenne poursuit ses condamnations à mort en série d'opposants politiques, qualifiés d'« agents » ou d'« espions » à la solde du Nord. Cinq nouvelles condamnations à la peine capitale ont été prononcées ce mercredi 24 juillet, dont celles d'un professeur à l'université de Chonju, M. Lee Sung Hee, et d'un ancien dirigeant local du parti gouvernemental, M. Choi Kyu Sik. Trois autres personnes ont été condamnées à la prison à vie et vingt et une à des peines de réclusion. Quatorze peines de mort ont déjà été prononcées par le régime du général-président Park Chung Hee depuis le début du mois ; cinq d'entre elles ont été commuées.

L'Humanité publie ce mercredi un témoignage sur les tortures en Corée du Sud. Il cite le cas des frères Seu, Coréens résidant au Japon, venus étudier à Séoul et arrêtés par la C.I.A. locale. L'un d'eux, M. Seu Seung, écrit notre confrère, « *a été suspendu au-dessus d'un feu par une corde, puis roulé sur un poêle ardent. Il était brûlé sur tout le corps, le visage violet et déformé comme un cratère, le menton rattaché au cou comme par de la glaise, ne pouvant plus tourner la tête. (...) Ses paupières avaient disparu et il ne pouvait plus fermer les yeux. (...) Il n'avait plus d'oreilles, ce qui l'obligeait à maintenir ses lunettes à l'aide d'une ficelle passée autour de la tête.* »



AFRIQUE

Éthiopie

ATMOSPHÈRE DE FIN DE RÈGNE pour le quatre-vingt-deuxième anniversaire de l'empereur

Addis-Abeba (A.F.P.). — *Pour la première fois depuis trois mois, l'empereur Haïlé Sélassié est apparu au public, le mardi 23 juillet. Il s'est adressé au peuple éthiopien depuis le balcon du palais Ménélik, à l'occasion de son quatre-vingt-deuxième anniversaire.*

Deux mille personnes environ avaient pénétré à l'intérieur du palais. L'allocution impériale était retransmise par la radio. Lorsque la mince silhouette est apparue au balcon, tendu de velours rouge, la foule, composée essentiellement d'anciens combattants, a applaudi.

Traditionnellement, pour cette cérémonie d'anniversaire, l'empereur était entouré des grands ras de l'empire et des membres du gouvernement. Cette année, le décor a complètement changé. Le souverain était seul au balcon, entouré du ras Imru, l'un des seuls princes à n'être pas en prison et père du nouveau premier ministre, et de quelques officiers et dignitaires encore en liberté.

Tous les témoins de la scène ont été frappés par l'impression de « solitude » et de fin de règne qui se dégageait de cette cérémonie. Une pluie fine tombait sur Addis-Abeba au moment où l'empereur, d'une voix faible, s'est adressé à son peuple. A l'extérieur du palais, une dizaine de milliers d'Ethiopiens essayaient d'entendre le discours retransmis par haut-parleurs.

L'empereur a insisté sur le fait que les divisions internes du pays ne pouvaient servir que ses ennemis extérieurs et conduire à la guerre civile. « La paix et la stabilité sont plus que jamais nécessaires pour maintenir une vie économique normale. », *a-t-il dit.*

Haïlé Sélassié a également lancé un appel « aux civils et aux militaires » *afin qu'ils prennent conscience de leur* « lourde responsabilité » *en ces moments graves que connaît l'empire. A propos de la sécheresse, l'empereur a déclaré :* « Nous prions Dieu afin qu'il nous aide à résoudre nos problèmes. »

Enfin, dans une sorte de testament politique, il a affirmé : « Je me suis toujours efforcé de travailler pour le développement de l'Ethiopie depuis mon accession au pouvoir. »

Auparavant, le maire par intérim de la ville (le titulaire a été arrêté) avait expliqué qu'il n'y aurait pas cette année de réception à la municipalité d'Addis-Abeba en l'honneur des quatre-vingt-deux ans de Sa Majesté impériale, et que l'argent qui devait être consacré à cette réception serait donné aux régions touchées par la sécheresse.

● *La radio éthiopienne* a annoncé, ce mercredi 24 juillet, que l'ancien premier ministre, Endalkachew Makonnen, démis de ses fonctions lundi par le Négus, devra répondre des mêmes chefs d'accusation que ceux retenus contre les membres du cabinet de M. Aklibou Habte Wolde, tombé au cours de la crise de février dernier. Relevant que les membres de ce cabinet sont en prison, les observateurs notent que cette inculpation pourrait précéder l'arrestation et l'emprisonnement de l'ancien premier ministre. — (A.F.P.).

LA DÉCOLONISATION DANS LES TERRITOIRES PORTUGAIS

UN « CONSEIL MILITAIRE » va être mis en place en Angola

Le gouvernement portugais a décidé de constituer un conseil militaire de l'Angola à la suite des sanglants affrontements raciaux, qui ont fait quarante-trois morts dans le territoire.

Le communiqué officiel publié à ce propos le mardi 23 juillet ne donne aucune précision sur les fonctions du conseil. Il annonce qu'une restructuration politique et administrative du territoire est en cours d'élaboration.

Une commission spéciale comprenant des civils et des militaires se trouve actuellement en Angola pour enquêter sur les affrontements raciaux à la suite desquels le général Silvino Silverio Marques, gouverneur général de l'Angola, a été rappelé pour consultations à Lisbonne.

Un autre communiqué publié mardi à Lisbonne a annoncé que le gouvernement avait décidé de retirer les membres de sa mission diplomatique au Malawi, seul pays d'Afrique noire à avoir des relations officielles avec le Portugal.

Selon le communiqué officiel et les explications données à la radio par M. Marios Soares, ministre des affaires étrangères, le Portugal accuse le Malawi de soutenir M. Jorge Jardim, puissant homme d'affaires qui fut longtemps le consul du Malawi au Mozambique et passe aujourd'hui pour le responsable des rassemblements d' « *insurgés de droite* » (*le Monde* du 16 juillet) signalés par les autorités. « *Au moment où nous sommes en contact avec le FRELIMO en vue de la décolonisation, M. Jardim peut porter un coup à notre entreprise, et il semble bien que le Malawi épouse ses projets* », a dit M. Soares. Le communiqué affirme aussi que M. Jardim a été autorisé « *à organiser et à diriger à partir du Malawi des activités terroristes en rapport avec la situation au Mozambique* ».

On a appris mardi à Lourenço-Marques qu'une unité portugaise basée près de Villa-Pery avait déposé volontairement les armes. Un « communiqué » signé par un officier et trois sergents indique que l'unité considère le FRELIMO comme « *l'unique organisation représentant le peuple du Mozambique* ». Environ deux mille cinq cents soldats portugais ont refusé de poursuivre la guerre à la suite de mouvements divers signalés depuis le début du mois. — (Reuter, A.F.P.)

PROCHE-ORIENT

Le président Sadate invite la résistance palestinienne à dialoguer avec le roi Hussein

Le Caire (A.F.P.). — Dans le discours prononcé le mardi 23 juillet à l'occasion du vingt-deuxième anniversaire de la révolution, le président Sadate a invité la résistance palestinienne à accepter le dialogue avec le roi Hussein et à se rendre à la conférence de Genève. Le chef de l'Etat égyptien a déclaré que le manque de coordination entre Palestiniens et Jordaniens conduirait inévitablement à la « *guerre civile* » et que l'absence des Palestiniens à Genève servirait les intérêts d'Israël. « *Israël*, a-t-il dit, *refuse catégoriquement la présence de l'O.L.P. à Genève, car il sait que sa simple présence signifie sa reconnaissance comme interlocuteur valable.* »

Sans faire directement allusion au rejet par le comité exécutif de l'Organisation de libération palestinienne du communiqué égypto-jordanien de la semaine dernière, M. Sadate s'est efforcé de démontrer les résultats positifs de ses récents entretiens avec Hussein de Jordanie.

« *Le roi Hussein*, a-t-il dit, *a levé toutes ses réserves à l'égard de l'O.L.P. en tant que représentant légitime du peuple palestinien. Il a accepté notre argument selon lequel la rive ouest du Jourdain est sous la garde de la Jordanie jusqu'à ce que le peuple décide ce qu'il désire, et il a reconnu le droit à l'O.L.P. de participer de manière autonome à la conférence de Genève.* »

Le président Sadate a enfin appelé la résistance palestinienne à prendre en considération les intérêts supérieurs de la cause palestinienne.

Parlant des relations avec l'U.R.S.S., le président Sadate a déclaré : « *Nous ne désirons pas qu'un malentendu entre l'Union soviétique et nous subsiste et, pour notre part, nous nous efforcerons de l'éliminer. Un jour arrivera où les Soviétiques se rendront compte que leurs interprétations de notre politique sont erronées, comme cela s'est produit à plus d'une reprise dans le passé.* »

● *Le président de l'Association des étudiants kurdes en Europe* (section française) nous informe que M. Mudhaffer Sheikh-Kadir ne fait plus partie de l'association. En conséquence, les idées exposées dans la « Tribune internationale » parue dans *le Monde* du 12 juillet 1974 sous le titre «Jeu dangereux» ne correspondent pas aux vues de l'association, qui assure le général Barzani de son entier soutien.

Maroc

Les négociations sur l'indemnisation des agriculteurs français dépossédés vont reprendre

De notre correspondant

Rabat. — Interrompues en avril, en raison principalement de la campagne présidentielle, les négociations franco-marocaines sur l'indemnisation des agriculteurs dépossédés l'année dernière doivent reprendre le jeudi 25 juillet à Rabat, où sont attendus MM. Jaberer et Guillabert, hauts fonctionnaires français de l'économie et des finances.

Ce sera la troisième phase de ces négociations, commencées voici quatre mois. « *Je souhaiterais*, disait le 14 juillet à ses compatriotes l'ambassadeur de France, M. Jean-Bernard Raimond, *qu'elle soit la dernière.* » Elle peut l'être si les parties parviennent à un accord sur le montant de l'indemnisation. L'interruption des négociations a permis d'établir un recensement précis des propriétés et de déterminer leur actif et leur passif, ainsi que l'importance du cheptel, du matériel et des stocks repris. Il reste à fixer, selon des barèmes qui recevraient l'agrément des négociateurs, la valeur de ces derniers éléments et — point le plus délicat — la valeur du fonds.

Si, à propos du cheptel, du matériel et des stocks on a pu parler de « rachat », l'indemnisation proprement dite concerne effectivement le fonds. Les Marocains n'ont pas dissimulé qu'elle devrait rester limitée étant donnés l'ancienneté de l'occupation et les amortissements intervenus.

Les anciens colons, pour leur part, en sont toujours à attendre cette indemnisation « *rapide, équitable et transférable* » dont le principe a été formulé en ces termes mêmes par les responsables français. Au Maroc, on a exigé des anciens colons le paiement de l'impôt agricole après le transfert à l'Etat de leurs propriétés parce qu'ils ont pu bénéficier de la récolte sur pied — ce qui a créé un contentieux fiscal qui n'est pas encore réglé.

En France, l'inflation a réduit la valeur des prestations dites « *de retour* » et des prêts de réinstallation. Déjà jugé insuffisant l'année dernière, le montant de ces prêts apparaît aujourd'hui dérisoire aux yeux de ceux qui ont cherché vainement à acquérir une propriété rentable. Au dire des intéressés les transactions n'ont été en rien facilitées par certaines sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER). Les plus amers en viennent à se demander où est cette « *solidarité nationale* » que des paroles rassurantes à Paris avaient laissé espérer. — L. G.

A travers le monde

Grande-Bretagne

● LE PREMIER MINISTRE, M. Harold Wilson, répondant à une question posée par un député, a déclaré, mardi 23 juillet, aux Communes, qu'il considérait comme définitif le résultat d'un référendum sur l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun. Il a rappelé que son gouvernement s'était engagé à consulter le peuple britannique, par la voie d'élections ou d'un référendum, à propos des résultats des renégociations engagées sur les conditions de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun. (Reuter.)

Portugal

● QUATRE PERSONNALITES DE L'A.N.P. (Action nationale populaire), ancien parti unique de M. Caetano, ont été arrêtées dans la ville de Santarem, à environ 100 kilomètres au nord de Lisbonne, et incarcérées à la prison de Caxias, annonce le *Diario de Noticias*. — (A.F.P.).

Union soviétique

● LE COMITE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE DE L'U.R.S.S. s'est réuni mercredi 24 juillet en session plénière. M. Brejnev, secrétaire général du P.C., a pris la parole au cours de cette réunion. Le comité central a examiné des questions concernant la session du Soviet suprême qui s'ouvrira jeudi. — (A.F.P.)

AMÉRIQUES

États-Unis

EXPLOSION AU SIÈGE DE LA MISSION MILITAIRE FRANÇAISE A WASHINGTON

Washington (A.F.P.). — Le siège de la mission militaire française à Washington a été endommagé le mardi 23 juillet par une explosion. Il n'y a eu aucune victime. Mercredi matin, les services de police n'étaient pas encore parvenus à déterminer la cause de cette explosion. — (A.F.P.)

FEUILLETON

NUMERO 13

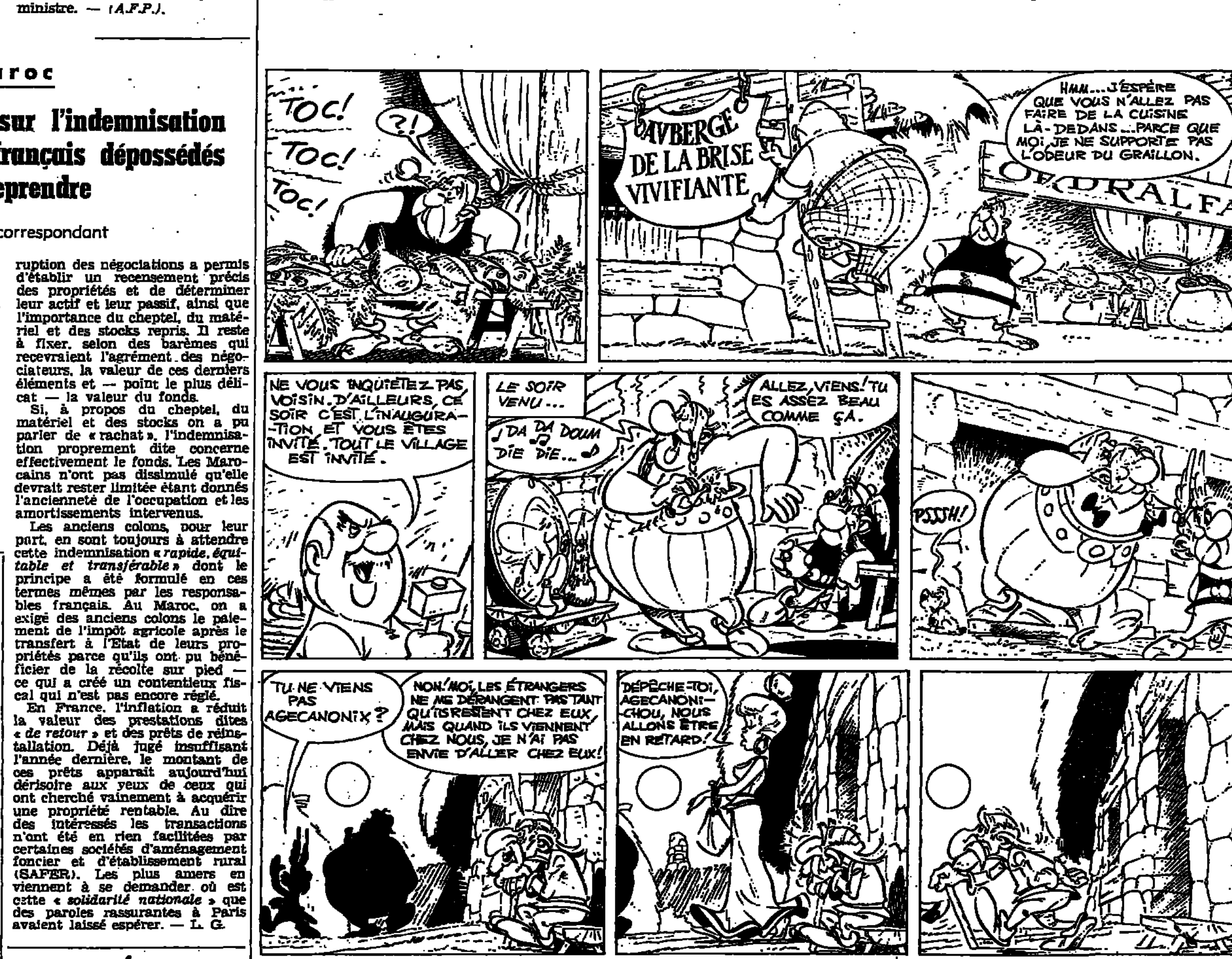
Une aventure d'Astérix le Gaulois

LE CADEAU DE César

Texte de René Goscinny

Dessins d'Albert Uderzo

Venus en Armorique prendre possession d'un village gaulois acquis contre quelques bouteilles de vin à un légionnaire insolvable, l'aubergiste Orthopédix et sa famille installent leur estaminet... près d'une poissonnerie.





(A suivre.)

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 24 JUILLET

● CHAINE I

20 h. 15 Feuilleton : Un curé de choc.
20 h. 30 Les trois vérités, d'A. Duhamel, A. Campana et J.-P Alessandri : « Pour ou contre la réforme de l'O.R.T.F. ? »
Avec M. Robert-André Vivien, député U.D.R., président du groupe d'étude parlementaire sur les problèmes de l'information, et M. Georges Fillioud, secrétaire du parti socialiste, député de la Drôme.
22 h. 15 Musique sur la une : Le mois des festivals.

● CHAINE II (couleur)

19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Il y a longtemps que je t'aime », de J. Deval, avec J. Barney, C. Jade, J. Rollin, P. Leproux. Mise en scène R. Gérome.
Un étrange et banal sentiment de déjà vu... Un faux souvenir peut amener une vraie aventure.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Les trois ours.
19 h. 55 Musique : Tambour.
20 h. 30 Histoire : Il y a trente ans la libération. « Quand le maquis attendait le printemps ».
Une émission proposée par le général Fernand Gambiez, qui rappelle l'odyssée du sous-marin « Casabianca » et la lutte clandestine de la Corse, premier département français à s'être libéré au printemps 1943.
21 h. 20 Reportage : Les gens et leurs idées « Bâtir sa vie », de P. Copeau et J. Schreiber.
Urbanisme et habitat à Marseille. Sculptures dans la ville à Chalon-sur-Saône. Pollution et environnement : la Camargue. La télédistribution à Rennes.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Perspectives du vingtième siècle. Concert au Centre culturel d'Yerres, avec M. Josie, pianiste ; D. Erlih et F. Geyre, violonistes ; Ch. Lardé, flûtiste ; G. Deplus, clarinettiste : « Suite en trio, d'après l'Histoire du soldat » (Stravinski), « Sonate pour violon seul » (Komives), « Eleven echoes of autumn » (Crumb), première audition. — 21 h., Dits et écrits sur la musique : Le professeur Jacques Monod et la musique. — 21 h. 20, La science en marche : Le cortège animal de l'homme. — 21 h. 50, Aspects du sacré dans le monde moderne. — 22 h. 40, Radio de Bratislava : Airs d'opéra (Tchaïkovski, Verdi, Halévy). — 23 h. 20, L'écriture par le son. — 23 h. 40, Un poète... des poèmes.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique instrumentale : « Hungaria » (Liszt), « Symphonie » (Alkan), par Lewenthal, pianiste ; « le Festin d'Esope » (Alkan), « Dixième symphonie » (Mahler, révision D. Cooke). — 23 h., Musique française méconnue. Maurice Bagot. — 24 h., Musique et poésie. — 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

TELEVISION (chaîne 1), 20 h. 30 : La réforme de l'O.R.T.F.

● *France-Inter* interrompra ses émissions sur ondes longues, dans la nuit du 24 au 25 juillet, de minuit à 5 heures, en raison de travaux à l'émetteur d'Allouis.

JEUDI 25 JUILLET

REUNION DE PRESSE A L'ELYSEE

● TELEVISION ET RADIO : la réunion de presse de M. Valéry Giscard d'Estaing est retransmise en direct par la télévision (deuxième chaîne), France-Inter et les radios périphériques, à 15 h. 30. De larges extraits seront diffusés par la première chaîne, à 20 h. 30, et par la troisième chaîne, à 22 h. 10.

● CHAINE I

20 h. 15 Feuilleton : Un curé de choc.
21 h. Dramatique : « l'Alchimiste », de Ben Jonson, adapté par J. Legris, avec R. Bertin, J. Destoop, F. Giorgetti, M. de Ré, P. Vilon, M. Dudicourt, P. Lafont, L. Chevalier, Ch. Charras. Réal. J.-M. Coldefy.
Pendant la grande peste de Londres, le valet Sans-Gêne met à profit l'absence de son maître pour transformer la maison en agence de service avec la complicité de l'alchimiste et de deux jolies filles peu farouches.
Avec « Volpone », cette comédie de mœurs est l'œuvre la plus célèbre de l'illustre rival de Shakespeare. Jean-Marie Coldefy a cherché à lui donner le rythme vif de la Commedia dell' arte.
22 h. 45 Sports : Championnats du monde d'escrime à Grenoble (sous réserves).

● CHAINE II (couleur)

19 h. 45 Feuilleton : Valeria.
20 h. 35 Série : Alexandre Bis (1) « Le retour de Mike Friedberg ». Scénario de O. Storz, avec J.-C. Bouillon. Réal. F.-P. Wirth.
Le héros de cette production franco-austro-italo-allemande (R.F.A.) a un frère jumeau bien encombrant, devenu sous le code d'Alexandre un efficace agent des services secrets soviétiques
21 h. 40 Document : Le feu de la Terre, d'H. Tazieff.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Les trois ours.
19 h. 55 Documentaire : L'éléphant et le cobra.
20 h. 30 Variétés : Pour copie conforme : « Jean-Claude Brialy ». Réal. J. Guyon.
21 h. 20 Reportage : Vacances en France.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Cent cinquantième anniversaire de la naissance d'Alexandre Dumas fils, par M. Ricaud (réal. A. Lemaître). — 21 h. 20, Biologie et médecine. — 21 h. 50, Avignon-Livre d'or. — 23 h., Grandes réalisations discographiques. — 23 h. 40, Un poète... des poèmes.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 15 (S.), En attendant Bayreuth. — 20 h. 25, « Tristan et Isolde », de Wagner (troisième acte). — 22 h., Quatuor de l'O.R.T.F. (Donald Harris) — 23 h. (S.), Jazz vivant. En direct du Festival d'Antibes. — 24 h., La musique et ses classiques. — 1 h. 30, Nocturnales.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 JUIL 74 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 25-VII-74 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 24 juillet à 0 heure et le jeudi 25 juillet à 24 heures :

Le centre des hautes pressions, qui restera quasi stationnaire dans la région des Açores, continuera de diriger sur l'Europe occidentale un courant de perturbations venant de l'Atlantique. Ce courant épargnera encore relativement nos régions méridionales, mais affectera les autres régions.

Jeudi, des éclaircies assez belles persisteront sur les régions méditerranéennes, malgré des nuages qui deviendront un peu plus abondants que les jours précédents. Les vents, de nord-ouest à nord, s'y renforceront le soir, et les températures varieront peu. Sur l'Aquitaine et le sud du Massif Central, on notera des nuages brumeux le matin, puis le développement de quelques éclaircies. Sur ces régions, les vents seront faibles et les températures un peu en baisse.

Le reste de la France, sous l'influence du courant perturbé, verra des nuages assez abondants. Des pluies se produiront le matin du Jura et du nord du massif alpin aux Charentes et au Bordelais ; le soir, elles persisteront seulement sur les Alpes, mais de nouvelles pluies apparaîtront sur le Nord-Ouest et l'Ouest. Quelques éclaircies temporaires seront observées le matin sur les régions septentrionales, mais quelques averses sont probables sur le Nord et le Nord-Est. Les vents, de nord-ouest à ouest, seront modérés et les températures maximales de la journée resteront inférieures aux valeurs normales pour cette époque de l'année.

Mercredi 24 juillet, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 014,2 millibars, soit 760,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Biarritz, 22 et 15 degrés ; Bordeaux, 27 et 16 ; Brest, 17 et 11 ; Caen, 20 et 11 ; Cherbourg, 17 et 12 ; Clermont-Ferrand, 28 et 12 ; Dijon, 28 et 17 ; Grenoble, 26 et 10 ; Lille, 20 et 12 ; Lyon, 28 et 14 ; Marseille, 32 et 18 ; Nancy, 25 et 17 ; Nantes, 22 et 12 ; Nice, 24 et 17 ; Paris-Le Bourget, 21 et 13 ; Pau, 25 et 15 ; Perpignan, 31 et 21 ; Rennes, 20 et 12 ; Strasbourg, 29 et 17 ; Tours, 23 et 14 ; Toulouse, 28 et 16 ; Ajaccio, 25 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 20 et 10 degrés ; Bonn, 18 et 13 ; Bruxelles, 18 et 12 ; Le Caire, 35 et 22 ; Iles Canaries, 26 et 19 ; Copenhague, 20 et 11 ; Genève, 27 et 11 ; Lisbonne, 35 et 18 ; Londres, 22 et 13 ; Madrid, 33 et 17 ; Moscou, 29 et 18 ; New-York, 26 et 18 ; Palma-de-Majorque, 30 et 14 ; Rome, 27 et 16 ; Stockholm, 22 et 10.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 juillet 1974 :

DES DECRETS

● Portant promotion, nomination, réintégration, détachement, radiation et cessation de fonctions (administration préfectorale).

UN ARRETE

● Fixant la réglementation applicable au contrôle sanitaire aux frontières en matière de certificats internationaux de vaccination.

DES LISTES

● D'admission à l'école militaire interarmes en 1974 ;

● D'admission à l'école militaire de la flotte en 1974 ;

● D'admission à l'école d'enseignement technique de l'armée de terre ;

● Des candidats autorisés à subir les épreuves orales du concours de recrutement des maîtres de conférences agrégés des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion ouvert en 1974 (section histoire des institutions et des faits économiques et sociaux) ;

● Des candidats admis en première année des écoles nationales vétérinaires à la suite du concours ouvert en 1974.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 902

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II							■		
III					■	■			
IV				■					
V						■	■		
VI		■	■						
VII						■			
VIII	■						■		
IX						■			
X					■			■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Attend généralement le jour pour s'approcher de son berceau. — II. Nuit à la propreté d'un ensemble ; Symbole chimique. — III. Verte contrée ; Risqué quand il est gros. — IV. Apparue ; Rendent moins clair. — V. Dans une conduite de Grenoble ; Pronom. — VI. Programme incertain. — VII. Transporter d'aise ; Dans des bas de laine roumains. — VIII. Ne pas bien aller ; Pronom. — IX. Ont donc réponse à tout ; Peut être pleine sans être grosse. — X. Pour l'attraper, un Australien peut toujours courir ; Introduction à la haute fantaisie. — XI. Permettaient d'envoyer des cadeaux généralement mal accueillis.

VERTICALEMENT

1. Ça, c'est le comble ; Nourri par la terre de Bourgogne. — 2. Le beurre leur offre une ultime occasion de nager ; Parmi la faune sud-américaine. — 3. Figure mythologique ; Ensemble d'arguments frappants. — 4. Imprenable quand elle est belle ; Peut se localiser dans la nuque. — 5. Désinence verbale ; Bleuissent sous l'effet du froid. — 6. Fin de participe ; L'accord de Rome. — 7. Est très personnel ; Abréviation astronomique ; Tendre, dans un canapé. — 8. Preuve de réussite théâtrale. — 9. Ont tendance à montrer leurs griffes.

Solution du problème n° 901

HORIZONTALEMENT

I. Gâchette. — II. Araire ; TB. — III. Lei ; Sieur. — IV. Anne ; Névé. — V. Ne ; Pot ; Es. — VI. Tulipe ; SS. — VII. Sots. — VIII. Peur ; F.A.O. — IX. Espérance. — X. Is. — XI. Evénement.

VERTICALEMENT

1. Galant ; Père. — 2. Aréneuses. — 3. Cain ; Loupée. — 4. Hi ! Epître. — 5. Ers ; Ops. — 6. Teinte ; Faim. — 7. Ee ; Danse. — 8. Etuves ; Oc. — 9. Bresse ; Est.

GUY BROUTY.

Circulation

● *Travaux à Paris*. — Jusqu'au 27 août, les avenues débouchant sur la place Charles-de-Gaulle sont interdites à la circulation pendant deux jours consécutifs, afin de recevoir l'installation de boucles magnétiques de comptage. Les travaux seront effectués aux dates ci-après : avenue de Wagram, du 29 au 30 juillet 1974 ; avenue Hoche, du 31 juillet au 1er août ; avenue Victor-Hugo, du 19 au 20 août ; avenue de Friedland, du 5 au 6 août ; avenue Marceau, du 7 au 8 août ; avenue Foch, du 12 au 13 août ; avenue Kléber, du 21 au 22 août ; avenue d'Iéna, du 27 au 28 août. La circulation est déviée par la rocade de Tilsitt-Presbourg.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

SPORTS

ESCRIME

La domination des Soviétiques

De notre envoyé spécial

Grenoble. — Vainqueurs de l'épreuve de sabre par équipes devant les Roumains et les Italiens, les Soviétiques ont poursuivi, le 23 juillet à Grenoble, leur moisson quotidienne de médailles. Après cinq jours de compétition, l'Union soviétique a remporté tous les titres décernés par équipes et présente la particularité d'être la seule nation à avoir eu des représentants, et plus encore des médaillés, dans toutes les épreuves individuelles.

Maîtres incontestables de l'escrime depuis les années 60, les Soviétiques bénéficient d'un potentiel d'escrimeurs sans égal dans le monde. Aux trente-cinq mille compétiteurs recensés, s'ajoutent plusieurs centaines de milliers de pratiquants initiés souvent dès leur scolarité.

En escrime comme dans les autres disciplines, les Soviétiques tirent surtout profit du travail effectué dans leurs écoles de sport. Ces pépinières de futurs champions accueillent des jeunes gens âgés de neuf à douze ans, sélectionnés après des tests ou après leur première compétition. S'ils confirment les espoirs placés en eux, ces apprentis champions pourront se préparer à leur carrière pendant une dizaine d'années durant lesquelles ils recevront un enseignement général, puis spécialisé qui doit logiquement les amener au niveau des grandes compétitions.

Ainsi s'expliquent ces générations « spontanées » d'escrimeurs, présentées bon an mal an par les Soviétiques et qui atteignent parfois les finales d'emblée, avant même que leurs adversaires aient eu le temps d'apprendre leur nom. Comme pour les nageurs américains, il est souvent plus difficile aux escrimeurs soviétiques d'être retenus en équipe nationale que d'accéder ensuite à une finale, fût-elle d'un championnat du monde. — G. A.

RESULTATS

FINALE DE L'EPREUVE DE SABRE

U.R.S.S. bat Roumanie 9 victoires à 3.

CLASSEMENT

1. U.R.S.S., 2. Roumanie, 3. Italie, 4. Hongrie, 5. France, 6. Cuba.

VOILE

La Giraglia en question

Bien qu'ayant toujours été et demeurant l'épreuve de haute mer qui, chaque année, réunit le plus grand nombre de voiliers habitables en Méditerranée, la Giraglia a souvent été critiquée.

On l'a pendant longtemps accusée d'être « folklorique ». En effet, près de la moitié des bateaux qui participaient à cette course ne disputaient autrement aucune compétition et, pour leurs équipages, la Giraglia était une sorte d'alibi sportif. La présence de ces nombreux concurrents « inconnus », dont la conformité au règlement n'avait peut-être pas toujours été rigoureusement vérifiée par des organisateurs soucieux de ne pas diminuer la participation, suscitait une certaine méfiance.

Presque chaque année, on prétendait, dans le camp italien ou du côté français, que le vainqueur avait pris un raccourci ou bien avait employé des voiles plus grandes qu'il n'était permis, ou, encore, avait utilisé son moteur pour franchir une zone sans vent.

Pour mettre fin à cette période de suspicions, et parfois d'incidents « nationalistes », le président français du comité d'organisation de la Giraglia, M. Henry Meyer, a établi en 1972 des contrôles systématiques des yachts engagés. Tous les bateaux qui ne sont pas en règle, même s'il ne s'agit que d'un détail secondaire, sont impitoyablement refoulés. C'est ainsi que, cette année, si cent soixante-six yachts ont été autorisés à prendre le départ à Toulon, une dizaine ont été refusés.

L'autre reproche que l'on continue de faire à la Giraglia vise sa date et son parcours. Cette épreuve se déroule chaque année aux alentours du 14 juillet, sur le trajet Toulon-la Giraglia (îlot situé au nord du cap Corse)-San Remo, long de 240 milles nautiques (444,500 kilomètres), qui sont particulièrement difficiles à parcourir en raison de la faiblesse générale du vent à cette époque. Cette année, par exemple, le yacht le plus rapide, l'anglais Nineight, *conçu par le bureau d'études britannique Camper et Nicholson, et qui mesure 55 pieds (16,50 mètres) — c'est donc un « gros bateau », — a réalisé une moyenne de 3,3 nœuds (6,1 kilomètres à l'heure), performance qui explique sans doute pourquoi une cinquantaine de concurrents moins bien placés ont abandonné.*

Pas de championnat en vue

Certains n'hésitent pas à comparer les résultats de la Giraglia à ceux d'une loterie, arguant que la répartition du vent aux abords de la Corse et du golfe de Gênes est anormalement hasardeuse à la mi-juillet.

L'éventualité d'un changement de date et de parcours n'est guère envisagée par les organisateurs, qui font observer qu'il serait mal venu de contester le mérite des vainqueurs, et, ajoutent-ils, ce n'est sans doute pas un effet du hasard si ces vainqueurs sont presque toujours des yachts qui se sont distingués ou qui vont se distinguer dans d'autres compétitions.

Aussi la victoire en classe IV du bateau marseillais Tadorne, *dû au crayon d'André Mauric, devrait-elle encourager sa propriétaire, Mlle de Tinguy du Pouët, à entreprendre un coûteux mais passionnant déplacement en octobre, à Miami, où aura lieu le trophée Jean-Peytel (également appelé Three Quarter Ton Cup), premier championnat du monde couru « en temps réel » (le Monde du 27 avril), c'est-à-dire sans handicap, par des voiliers habitables ayant une jauge de 24,5 pieds, de l'International Offshore Rule, et qui mesurent environ 10 mètres de long.*

PAUL-GÉRARD PASOLS.

Football

SAINT-ÉTIENNE OPPOSÉ AU SPORTING CLUB DE LISBONNE DANS LE PREMIER TOUR DE LA COUPE D'EUROPE.

L'A.S. Saint-Etienne sera opposée au Sporting de Lisbonne au premier tour de la coupe d'Europe des clubs champions, tandis que Monaco, dans la coupe des vainqueurs de coupe, aura pour adversaire le vainqueur de la coupe d'Allemagne, dont la finale doit opposer l'Eintracht de Francfort et le S.V. Hambourg.

Le tirage au sort effectué le 23 juillet, à Munich, a également désigné les adversaires des deux équipes françaises engagées dans la coupe de l'Union européenne (U.E.F.A.) : l'Olympique Lyonnais et le F.C. Nantes seront opposés respectivement, dans le premier tour de cette épreuve, au Red Boys de Differdange (Luxembourg) et au Legia de Varsovie.

Natation

LA NÉERLANDAISE ENITH BRIGITHA RÉALISE 57 SEC. 68/100 SUR 100 MÈTRES

A Utrecht, au cours de la finale des championnats des Pays-Bas, la Néerlandaise Enith Brigitha a réussi à parcourir un 100 mètres en moins de 58 secondes, approchant ainsi de 17/100 le record mondial que détient l'Allemande de l'Est Kornelia Ender (57 sec. 51/100). Enith Brigitha, qui a réalisé 57 sec. 68/100, a par deux fois amélioré l'ancien record des Pays-Bas (58 sec. 53/100) en accomplissant 58 sec. 23/100 en séries.

Elle sera, en sprint, la principale adversaire de Kornelia Ender aux prochains championnats d'Europe qui auront lieu à Vienne, en Autriche, du 18 au 25 août.

CYCLISME. — *Daniel Morelon a remporté pour la dixième fois consécutive le titre de champion de France de vitesse amateurs. En finale, le 23 juillet à Caen, Daniel Morelon a battu Alex Pontet.*

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

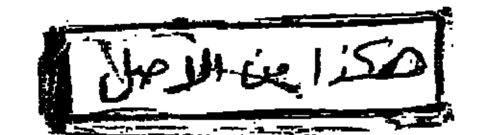
Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

FRANCE :
Quinze jours .... 14 F
Trois semaines .... 20 F
Un mois .... 25 F

ETRANGER (voie ordinaire) :
Quinze jours .... 20 F
Trois semaines .... 29 F
Un mois .... 38 F

EUROPE (avion) :
Quinze jours .... 31 F
Trois semaines .... 45 F
Un mois .... 60 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre, accompagnés du règlement correspondant, une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

AUX RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES D'ARLES

Les journées de la proie pour l'ombre

LES voyageurs de retour du Japon racontent souvent, avec un peu d'effarement, la frénésie obsessionnelle qui saisit les autochtones devant tout micro-événement : les visages disparaissent derrière les appareils photographiques et un invraisemblable bruissement d'obturateurs vient soudain envahir le lieu le plus calme, puis s'éteint, comme le frémissement d'une volée de sauterelles. C'est un peu, à une moindre échelle, ce qui se passait quotidiennement à Arles quand apparaissait devant les photographes amateurs stagiaires l'une des vedettes des Ves Rencontres photographiques : sous la « direction artistique » du photographe Lucien Clergue, ces Rencontres se sont tenues du 15 au 18 juillet.

Le principe de ce festival de l'image fixe est le suivant : autour de deux grandes expositions, gravitent un certain nombre de manifestations, expositions, projections et colloques, ainsi qu'ateliers de travail (dits « workshops ») dirigés par des photographes français et supervisés en fin de stage par les maîtres invités.

On en vient à se demander très rapidement, à la vision de certaines de ces expositions ou projections de cette manifestation unique en France, si la technique pure ne tend pas à prendre le pas sur le regard, si l'appareil révélateur du monde ne lui fait pas écran, si la virtuosité de laboratoire ne tient pas lieu d'inspiration. La publicité photographique ne s'y est d'ailleurs pas trompée, qui tend à faire passer l'œuvre comme née autant de la machine précise vantée que de l'artiste.

Etait-ce un hasard si Ansel Adams, soixante-douze ans, le maître américain invité, superstar de la photographie (son cachet d'enseignant aux Etats-Unis s'élèverait à 2 000 dollars par jour — cachet dont il fit don à la ville d'Arles), sembla souvent réduire son discours aux diverses méthodes conduisant à l'obtention d'un tirage parfait ? Certaines de ses images, toutes exemplaires de méticulosité technique, somptueusement exposées au musée Réattu, se limitent d'ailleurs à cela : la vacuité du seul savoir-faire, l'œil froid, la machine-reine. Et puis, soudain, quand Adams se prend à embrasser de son regard de pionnier la Yosemite Valley, son territoire d'élection, alors sa vision s'élargit, et il fixe de façon paisible, majestueuse, sereine, des paysages d'éternité, vides d'humains — dans l'attente du premier homme.

Sensible quelquefois, glacial souvent, toujours pédagogue, Ansel Adams sut, avec un art infaillible, ennuyer et faire fuir un public pourtant ouvert et friand d'images : sa projection rétrospective tourna à l'échec quand il entreprit de nous faire absorber à doses massives, lentement administrées, sa conception de l'histoire de la photographie. Là où un Adams lassait, un Brassaï avait obtenu auparavant un petit triomphe, déchaînant les rires, la joie, la sympathie et l'émotion. Commentées par ce Hongrois exilé de soixante-quinze ans à l'aide d'anecdotes savoureuses, énoncées avec un accent inimitable, ses images, simples et vibrantes, attentives à l'homme, vivaient toujours.

A Arles, la déesse fut trop souvent machine froide : la plus grande partie des expositions rendent cet hommage sans âme à la machine, tout se passant comme si la photographie voulait s'identifier à la mécanique à images, et, confondant le moyen avec la fin, restituer un univers déshumanisé. Dans une ville chaude, vivante, éclatante, où la vie marche à son vrai pas, s'étalent par dizaines des photos de carcasses vides, de façades sans locataires, de paysages morts, de femmes sans sexe, sans tête, de rêves sans imagination. Ces Ves Rencontres photographiques sont un peu le festival de la proie pour l'ombre.

La mine de sel de Brassaï

« JE suis arrivé à la photographie à l'âge de trente ans, presque à contrecœur, *dit Brassaï*. Je détestais la photo et je n'imaginais pas que je deviendrais un jour photographe. Paris, la nuit, me fascinait, et il me semblait que seule la photographie était capable de saisir cela. Pendant des mois, je n'ai pris que des photos de nuit, jamais de jour. J'essayais d'être le plus objectif possible, car j'ai horreur d'arranger les choses, je ne voulais rien mettre de moi-même. Au bout de quelque temps, mes photos ont commencé à avoir un air de famille, elles me ressemblaient plus que le sujet représenté, de la même façon qu'une pomme de Cézanne ressemble plus à Cézanne qu'à une pomme. On finissait par reconnaître mes photos, et c'est là que je me suis aperçu que la photographie n'est pas du tout objective. Peut-être faut-il totalement manquer de personnalité pour que la photo soit objective. Quoi qu'il en soit, on continue à croire en la photographie : avec son aide, on peut faire croire n'importe quoi : c'est le moyen de trucage le plus formidable : on a toujours une sorte de garantie de réalité, d'authenticité.

» Aujourd'hui, dans la photo de reportage, on photographie un peu sans se préoccuper de la forme. J'ai toujours voulu saisir mes images en respectant la forme. Il ne s'agit pas d'une question d'esthétique : il s'agit d'une question de nécessité. Si une image n'est pas vraiment fortement composée, qu'elle n'a pas une base géométrique, elle n'a pas la force de pénétrer dans la mémoire et de devenir une photo inoubliable.

» Pour qu'une image frappe fortement, il faut diriger l'œil du spectateur et s'imposer de façon dictatoriale. Bien sûr, on projette souvent sa culture sur la réalité : je connais bien Lautrec, Cézanne, La Tour, et ça m'est arrivé assez souvent de faire une photo en pensant involontairement à eux. Proust a bien approfondi ceci : il y a autant d'univers que de grands artistes qui ont une vision personnelle.

» On pense que le domaine de la photographie est aussi large que la vie et que nous pouvons photographier à l'infini ce qui existe. Mais ça n'est pas vrai : si vous regardez les photographes qui ont une personnalité, vous constatez que leur monde est excessivement limité, plus limité que pour les peintres, peut-être. Weston n'a fait que les dunes de New-Mexico, toute sa vie, avec quelques photographies de choux coupés, de poivrons, de nus. Atget, toute sa vie, n'a photographié que des vues de Paris. Il n'a jamais fait un portrait. Ça sortait de son monde. Ansel Adams aussi : sa véritable expression se trouve dans les vastes paysages américains, et je trouve qu'il a tort d'insister sur ses autres photographies.

» La vision est une chose très particulière, aussi particulière que le témoignage de cette femme renversée par une automobile, incapable de décrire le véhicule et se souvenant parfaitement de la fourrure de la dame assise à côté du chauffeur ! La vision est guidée par l'intérêt, et certainement aussi chez les animaux : mettez un chou et un morceau de viande devant une chèvre. La chèvre ne voit que le chou. Mais mettez un loup : le loup ne voit que la viande. C'est pour cela que l'optique n'est qu'une mécanique : la vision est justement ce que le cerveau retient de ce que l'optique voit.

» J'ai toujours prétendu que la photographie ne peut échapper à l'influence de la peinture parce qu'il y aura toujours un rectangle à remplir, et il s'agit du même rectangle que la peinture : on y effectuera toujours la même mise en scène qu'un peintre, un graveur ou un dessinateur.

» Pourquoi existe-t-il tant de photographies de moi qui soient inédites, et si peu de livres ? Eh bien, parce que je n'ai pas le temps de m'occuper de mes photographies. J'ai autre chose à faire. Et puis je ne suis pas pressé, je n'ai jamais été pressé : j'ai fait, par exemple, une étude de mœurs à Paris, en 1943, et je n'ai publié que 20 % de ces photos. Le reste est inédit. Il y a deux raisons à cela : la photo est comme le vin, elle dépend un peu du temps, du jugement, elle se décante. Avec le temps une sélection s'opère dans mon esprit et beaucoup de photos s'éliminent.

» Le problème, quand on a plusieurs dons, est de savoir lequel vous exprime le plus totalement. Si vous avez un don déterminé, il n'y a pas de problème : vous êtes peintre, vous faites de la peinture. Généralement, on a plusieurs dons : Goethe était peintre et écrivain, et jusqu'à quarante ans il hésita ; il ne savait pas quel était son véritable don. Beaucoup de gens hésitent jusqu'à la fin de leur vie, ils ne savent pas. Un jour, Picasso est venu chez moi et je lui ai montré timidement mes dessins. Il s'est exclamé : « *Mais, Brassaï, vous êtes un grand dessinateur !* » Et il a ajouté : « *Vous avez une mine d'or et vous exploitez une mine de sel !* » La mine de sel, c'était la photographie dans son esprit. »

YVES BOURDE.

DEUX OPÉRAS SUR LE LAC DE CONSTANCE

L'AUTRICHE — ce n'est un secret pour personne — souffre en été d'un taux d'hygrométrie élevé. Pas plus que la Bretagne. Beaucoup moins que l'Ecosse. Mais les Bretons et les Ecossais ont appris à ne jamais risquer de grosses sommes sur des spectacles à ciel ouvert.

Or en Autriche on n'hésite pas dans les plus mauvais jours à patauger, à grelotter, à s'emmitoufler pour écouter, les pieds dans l'eau, coincé entre deux parapluies, des chanteurs à la voix mouillée dans des décors dégoulinants. C'est ainsi que se perpétue, au Festival de Bregenz, la tradition des « jeux » annuels, dont l'originalité est d'avoir lieu dans l'eau, sur le lac de Constance.

Grâce à la beauté de son site, à l'intérêt de ses programmes et à la qualité de ses distributions, Bregenz se range (après Salzbourg et Vienne) au troisième rang des festivals autrichiens. L'Etat, la ville et surtout la province y mettent le prix (100 000 francs par an, au risque de paraître insensés.

Quelle *folie*, en *effet*, d'exposer aux intempéries une production valant près de 3 millions ; d'attendre des artistes qu'ils chantent, trempés jusqu'aux os, plus d'une heure durant — on ne rembourse les places qu'avant la fin du premier acte, — de risquer chaque soir de décevoir plusieurs milliers de spectateurs ! Mais qu'il fasse beau, et l'on ne calcule plus. Les décors flottent comme un paquebot à quai, à quelques mètres de la rive. La coque de celui-ci contient toute une ville ; ses mâts ont la forme de clochers et le timonier bat la mesure devant la soute ouverte, illuminée par l'orchestre. Mêlé et sympathique, le public assiste aux manœuvres depuis la terre en croquant du chocolat.

Une « Carmen » aquatique

Le lac est là qui clapote : autant l'employer pour ce qu'il est dans *le Vaisseau fantôme* de Wagner (c'était il y a deux ans), ou comme cette année dans *Carmen* de Bizet. Seul, il est vrai, le troisième acte se passe sur la plage. Mais on peut voir à Bregenz les contrebandiers accoster sur de vrais bateaux et leur éclaireur gagner la rive à la nage sous les bravos du public. Grâce à ce luxe de réalisme, le spectacle déborde la scène, envahit l'espace environnant, investit la nature. Mais l'eau change de rôle au fil du drame. Egout par lequel s'enfuient les clients du cabaret au second acte, elle s'annule tout naturellement quand l'action se transporte à Séville et sert d'élément neutre, de toile de fond.

La configuration des lieux, l'impossibilité technique de déplacer les éléments du décor, imposaient une disposition en lieux scéniques multiples et juxtaposés. Une nuée d'enfants, une place publique, des saltimbanques, des vendeurs à la criée, des mouvements de foule sous les arcades ; des bigotes se faufilant dans les ruelles, des cornettes sur le parvis des églises : nous sommes à Séville. Mais les tables attendent déjà en bas, à droite, les clients du second acte. Et le pavé débouche sur le sable dans le coin gauche, là où débarqueront des contrebandiers. Caractérisés par des détails, mais intégrés dans le même volume architectural et fondus dans un coloris unique (le gris de la pierre sèche), ces décors simultanés ne prennent vie que lorsque le drame s'y transpose. Du forum qui l'acclame au repaire escarpé où elle sent la mort proche, Carmen se modifie elle aussi ; suivant les lieux, elle séduit, lutte ou meurt. Son itinéraire symbolique (celui de la bête traquée dans l'arène) devient clair à Bregenz. Car le drame, par la force des choses, progresse et s'accomplit dans un lieu clos.

Un vaudeville de Verdi

La distribution des rôles donne malheureusement à cette belle production une orientation plus traditionnelle. Qu'elle soit incarnée sous la pluie par Joann Grillo ou, par beau temps, le lendemain, par Debria Brown, Carmen ressemble toujours à la courtisane des romans-photos, provocante, bien en chair, envahissante, face à un Don José bedonnant (Cendrej Kucharsky, Anton de Ridder) et à un Escamillo impérial (Claudio Nicolaï). Ces chanteurs sont de bonne race, rodés aux tours du métier, résistants et vaillants. Mais, dans un si beau cadre, de belles voix suffisent-elles ?

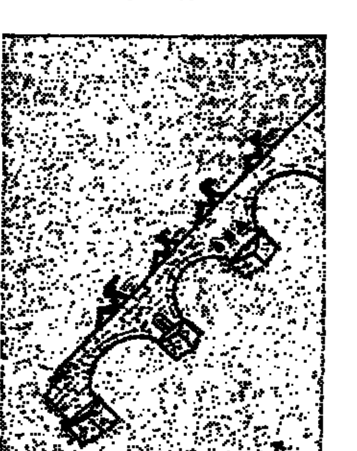
A côté de ces manifestations populaires renouvelées quatorze fois dans la saison, le Festival de Bregenz offre chaque année à un public plus choisi, réuni en grande tenue au Théâtre municipal, quelques représentations d'un opéra oublié, méconnu ou inconnu. Son directeur, le professeur Bär, a choisi, cette année, un opéra de jeunesse de Verdi, *le Faux Stanislas ou Un jour de règne*. Rarement représenté en Italie, jamais donné jusqu'alors en Autriche, ce vaudeville bouffon appartient encore au dix-huitième siècle, avec ses personnages-types (le barbon, le prétendant éconduit, le couple naissant à l'amour opposé au duo d'un matamore et d'une rouée), avec son livret inconsistant, aux mécanismes toujours prévisibles, avec ses grands airs coupés de *recitativo secco*. Mais les protagonistes sifflotent, parlent d'autre chose, montrent des signes d'impatience lorsque le ténor s'égosille ; l'identité du faux Stanislas est aussitôt percée à jour : le « bel canto » rossinien se convertit dans la parodie ; le thème mozartien du déguisement cède à la vraisemblance.

Cette œuvre, où s'annoncent les tournures mélodiques et l'orchestration des grands opéras de Verdi, ne présente pas qu'un intérêt historique. Elle éclate de santé, de couleurs, de jeunesse. Elle accumule à plaisir les solos, les sextuors en apartés, les trios juxtaposés, les septuors ; elle se situe dans une Bretagne imaginaire et saute sans rime ni raison des sentiments vrais aux faux-semblants burlesques. A Bregenz, le metteur en scène (Filippo Crivelli), le décorateur (Gianni Quaranta) et le chef d'orchestre (Piero Bellugi) s'en sont donné à cœur joie. Ils sont suivis par une excellente distribution (Domenico Trimarchi, Giuseppe Taddei, Vittorio Peronanova, Elena Zilio et, surtout Margherita Rinaldi).

ANNE REY.

LA POLITIQUE A AVIGNON

RAREMENT une manifestation culturelle aura attiré autant de représentants de l'Etat et d'hommes politiques que le vingt-huitième Festival d'Avignon. Le ministre de l'éducation, M. René Haby, invité par Radio-Monte-Carlo, a rendu visite à une troupe de théâtre pour enfants et a donné une conférence de presse. Le secrétaire d'Etat à la culture, M. Michel Guy, s'installe pour plusieurs jours à Avignon. Le secrétaire d'Etat, chargé de la jeunesse et des sports auprès du ministère de la qualité de la vie, M. Pierre Mazeaud, vient prendre des « contacts informels » avec la jeunesse. Le parti communiste et le parti socialiste délèguent leurs états-majors culturels et organisent des colloques (du 24 au 26 juillet pour le parti communiste, du 26 au 28 pour le parti socialiste), en présence de M. François Mitterrand.



* * *

La culture est entrée dans la stratégie politique comme indice de changements sociaux. Changer la société, tous les gouvernements affirment le désirer, qu'ils soient français, chilien ou portugais. Dans un pays où les conditions économiques dictent en priorité (et en principe) la conduite de l'Etat, la définition du changement n'est pas malaisée. Dans un pays comme la France, où le niveau de vie apparent suffit à dissimuler les problèmes fondamentaux de structuration économico-politique (étant entendu que le « changement » des hommes, détenteurs du pouvoir, n'est pas de nature idéologique), cette même notion de changement est fatalement imprécise.

L'emploi du mot « changement » couvre toutes sortes d'équivoques. Il esquive le mot révolution, il entretient simultanément les espoirs d'une altérité indéfinie, volontairement indéfinie. Il est un système de défense. M. Valéry Giscard d'Estaing, au cours de sa campagne, a parlé de la culture comme il a parlé des immigrés.

Le Festival d'Avignon témoigne de la politisation officielle de la culture. Selon une pratique traditionnelle du pouvoir, les problèmes existent à l'heure où l'Etat s'en préoccupe.

* * *

La présence des grandes formations politiques répond à d'autres besoins. La position de M. François Mitterrand et les thèmes qu'il a développés au cours de sa campagne pour l'élection présidentielle le démontrent. On se souviendra cependant que M. Mitterrand, lorsqu'il s'était présenté contre le général de Gaulle, avait été d'une extrême discrétion sur ces sujets. Depuis, la rédaction du programme commun et du programme socialiste, ainsi que la création, au sein du parti socialiste, d'un bureau pour l'action culturelle, ont fait progresser l'idée que la culture était un élément indispensable de la restructuration de l'Etat et de la société.

L'engagement du parti communiste est plus ancien. Tous les ans, plusieurs de ses représentants participent à des colloques à Avignon. Mais est-ce le jeu de la concurrence ? leur présence cette année revêt une solennité inhabituelle.

Le processus de politisation de la culture s'est accéléré pendant la campagne électorale. Les thèses défendues par M. Mitterrand ont servi de repoussoir à celles de M. Valéry Giscard d'Estaing. L'effort de la gauche pour jeter les bases d'une politique culturelle cohérente a entraîné un mouvement des idées dont l'actuel gouvernement montre déjà qu'il saura tirer parti. Mais il ne faut jamais oublier que le secteur culturel confié à la charge du secrétariat d'Etat à la culture est une petite partie, pour ne pas dire une infime partie, du pouvoir dont l'Etat dispose en cette matière, notamment par les moyens audio-visuels.

* * *

La politisation de la culture appartenait jusqu'à ce jour à ceux qu'on appelle les marginaux. Elle était leur insigne. La révolte de mai 68 l'avait inscrite dans le cours de l'histoire. « *Le théâtre sera politique ou ne sera pas* », disait Jean Vilar. Il a été entendu, mais Avignon 1974 n'est plus mai 68. Les préoccupations culturelles de l'Etat tendent à dissoudre la révolte que les marginaux exprimaient.

Les productions présentées au Festival apportent les signes de ce passage de la marginalité à l'institution. Armand Gatti, Peter Weiss, Eduardo Manet, Audiberti, tous parlent de révolution. Du Palais des papes aux greniers et aux caves où l'on fait du théâtre, la révolution s'étire en discours fébriles. Mais il semble qu'on ne prononce son nom que parce qu'elle n'est pas à faire, ou qu'on la joue comme des enfants imitent leur père et leur mère, ou qu'on l'exorcise en l'invoquant...

Le verbe ne se fait pas actes. Chypre est une information, comme la maladie de Franco ou la réforme de l'O.R.T.F. Les critiques des spectacles du Festival sont autrement importantes. La révolution a besoin de publicité, même dans les organes de la presse bourgeoise.

Armand Gatti est sans doute le seul à n'avoir trompé personne. Il s'est présenté en militant devant un public de festivaliers. Il a été reçu comme tel. Il n'a pas mis en scène une œuvre. Il a joué un dossier sur un événement de la guerre d'Espagne. Sa pièce, *la Tribu des Carcana en guerre contre quoi ?* semble « hors spectacle » et « hors Avignon ». Gatti a informé par des gestes, des cris, des chants, par un théâtre aussi important et éphémère que l'est un quotidien. Demain il écrira autre chose.

Dans *Hölderlin*, de Peter Weiss, et dans *la Poupée*, d'Audiberti, dont Marcel Maréchal s'est fait l'interprète, le temps s'arrête. Les idées sont accrochées à des présentoirs. La révolution est un mannequin pour défilé de collection. Elle est à voir. Et pas n'importe où : dans la cour d'honneur du Palais des papes. Le lieu, d'ailleurs, importe peu. Les sketches et les pièces édifiantes, montés par des troupes inconnues, sont pour la plupart atteints des mêmes maux.

D'où vient cette inertie du langage et du jeu dramatique et cette impuissance à s'emparer du mouvement même de ce qui les inspire ? Les peuples d'Europe assistent à des révolutions exotiques que leurs écrivains exhibent dans des expositions universelles. La concentration des idées dans un festival éclaire avec brutalité la distance qui sépare la création artistique de ses mobiles inavoués. Mais avec quelle fidélité elle reflète l'histoire. La véritable politisation de la culture n'est pas là où la placent ses artisans. Elle est dans leur propre flexibilité qui les conduit à entériner la séparation des faits et des idées et la division des êtres.

LOUIS DANDREL.

CÉZANNE A L'ORANGERIE

(Suite de la première page.)

En particulier pour les trois séries qui résument les recherches de Cézanne dans sa dernière période : la *Sainte Victoire* (n° 37), provenant d'un « don anonyme » et récent, est une œuvre un peu pâle et incertaine ; les *Joueurs de cartes* d'Isaac de Camondo, malgré leurs poids d'œuvre fondatrice, le cèdent tout de même en ambition monumentale à la version de la collection Barnes, et l'on ne regrettera jamais assez qu'un ministre, qui n'en était pas à une inconséquence près, ait laissé partir en Angleterre un des deux exemplaires majeurs des *Grandes Baigneuses* (l'autre est à Philadelphie). Toute question de chauvinisme mise à part, s'il est une œuvre dont la place était au Louvre, c'est bien celle-là : elle dit tout ce que la peinture du début du siècle a demandé à Cézanne, elle est bien ce « Poussin d'après nature » qu'il a toute sa vie cherché à retrouver. Les *Baigneurs* de la collection Gourgaud, et même la petite toile consacrée au même sujet qui appartient à Maurice Denis (n°s 38 et 39), si étonnante qu'elle puisse être d'intensité et de tumulte, ne réparent pas cette perte.

Nous parlions de Maurice Denis et l'on a fort bien fait d'accrocher en belle place son *Hommage à Cézanne*, daté de 1900. Mais quelle toile étrange ! Tous les Nabis (Vuillard, Ranson, Roussel, Bonnard), dont la parenté avec Cézanne n'est pas évidente, sont là : et l'on voit, au milieu de la toile, Sérusier, qui représente l'héritage de Gauguin, désigner d'un air friand et tentateur une nature morte de Cézanne à Odilon Redon, lequel paraît à la fois surpris et flatté par ce présent inattendu, cependant que Bonnard a l'air de beaucoup s'amuser de cette tentative de réconciliation et que l'ensemble baigne dans une harmonie de roses et de mauves, eux aussi fort peu cézanniens. Odilon Redon, passe encore, mais que vient faire ici Gaugin ? On sait que Cézanne ne l'aimait guère, qu'il lui en voulait de lui avoir « volé sa petite sensation et de l'avoir promené sous les tropiques », qu'il lui reprochait surtout de n'avoir rien compris à ses intentions profondes : « Jamais je n'ai voulu et je n'accepterai le manque de modelé et de graduation ; c'est un non-sens. Gauguin n'est pas un peintre. Il ne fait que des ombres chinoises. »

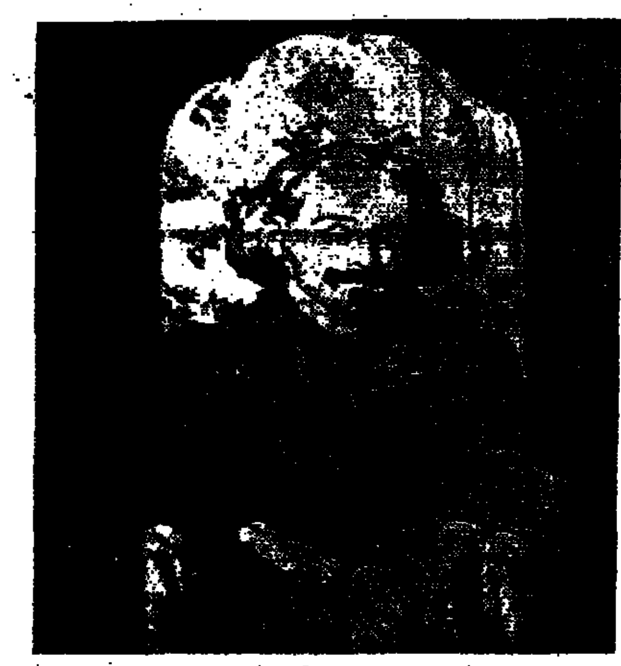
Ce que Gauguin et ses disciples ont trouvé dans l'œuvre de Cézanne, on l'entrevoit assez bien à travers certaines des toiles ici présentes, les natures mortes en particulier. Ainsi, *Fleurs et citron* (n° 31), ou ce précieux *Pommes et biscuits* (n° 30), d'une transparence, d'une légèreté presque « chinoise » : la main furieuse de Cézanne peut avoir des moments d'abandon, de délicatesse qui révèlent, derrière la rude écorce, la tendresse d'un cœur simple et l'innocence d'un primitif. Regardons aussi le paysage qui est à l'arrière-plan de l'*Autoportrait*, peint vers 1874 (n° 17), une de ses œuvres les plus rugueuses et hirsutes, les plus hargneuses même à force d'empâtements, de volumes en saillie, de couleurs maçonnées comme par un artisan de village : c'est de là que viennent les fauves, Derain en ses meilleurs instants, le Matisse de Collioure. Et sans parler même de la manière dont ce même Matisse a transposé en sculpture l'expressivité véhémente des « Baigneurs » et des « Baigneuses », comment ne pas penser devant *Pommes, serviettes et boîte à lait* (n° 29) au *Buffet bleu*, à la géométrie décorative des « Odalisques » et des gouaches découpées, plus souple, plus lyrique peut-être, mais déjà présente dans le papier peint qui est à l'arrière-plan du tableau ?

Ce n'est là, malgré tout, qu'un aspect secondaire, accidentel, de l'œuvre de Cézanne, et l'on ne comprend pas très bien pourquoi des hommes qui ne pensaient qu'en termes de décoration, de peinture plate, sans modelé et sans profondeur, ont multiplié les déclarations d'allégeance à l'égard d'un artiste qui ne pensait, lui, qu'en termes de modelé et qui n'a sacrifié la profondeur que parce qu'elle lui paraissait nuire à la présence physique, immédiate, « tactile », dira plus tard Braque, de l'objet sur la toile. Maurice Denis, lui-même était sans doute conscient de ce paradoxe lorsqu'il écrivit : « *Je n'ai jamais entendu un admirateur de Cézanne me donner des raisons claires et précises de son admiration* ». Si la jeune peinture a tellement regardé Cézanne à partir de 1900, c'est peut-être qu'il y avait tout dans Cézanne et qu'elle lui a tout demandé (y compris ce qu'il n'avait jamais voulu dire), au moment où elle cherchait à sortir du flou, du nuage impressionniste : lui, au moins, affirmait la prédominance du destin, restaurait l'intégrité des formes.

Ce qui est la vérité profonde de Cézanne, pourrait-on dire, si l'on ne craignait d'abuser de formules faciles, c'est le culte fanatique de l'objet. Tout pour lui est objet, présence compacte et pesante : les visages et les corps, les arbres, les fleurs, le ciel, l'eau. Même à Auvers en 1873, comme il est sévère, tendu et resserré, comme il demeure étranger, malgré l'influence amicale de Pissarro, à l'esprit de l'impressionnisme ! Et quelques années plus tard, avec quelle poigne féroce il va supprimer le hasard des lointains, densifier les ombres et les reflets, affirmer l'ordre souverain, immuable, de la nature, exprimant la lumière par la couleur et parvenant à suggérer, grâce aux diagonales des torches en mosaïque, déjà divisées, le mouvement des feuillages dans *les Peupliers* et *le Port de Maincy* (n°s 22 et 26). « Une marine méridionale, une eau pesante et bleue, des collines rocheuses, la stupeur des choses sous la chaleur », écrit très bien Gustave Geffroy à propos de la fameuse vue de *l'Estaque* (n° 25), qui est une des deux rescapées du legs Caillebotte.

La stupeur des choses, oui, mais une stupeur animée et vibrante de désir. Devant les natures mortes de Cézanne, et la série qui nous est ici présentée est magnifique, on a le sentiment d'une sorte de bourdonnement, de germination sourde, d'une paisible pulsion organique. Ses pommes, qu'il orne au dernier moment d'un contour rapide, ont toujours l'air sur le point d'exploser : c'est que tout ce qu'il peint, Cézanne le saisit d'abord de l'intérieur, comme le bon architecte qui sait qu'une maison doit se construire à partir de son centre et que, lorsque le travail a été bien fait, la façade sera donnée de surcroît. D'où le poids extraordinaire qu'il est parvenu à donner à l'inanimé, à ces fausses pommes dont on a peut-être trop parlé et à propos desquelles il me paraît bien inutile de faire intervenir Freud et une répression sexuelle dont elles seraient le transfert symbolique et l'expression déculpabilisée.

C'est cette passion pour l'objet, même s'il s'agit d'un compotier ou d'une ruche, qui a amené Cézanne à prendre avec la perspective les plus singulières libertés. Dispenser en profondeur les éléments d'une nature morte, c'est diminuer le sentiment de leur présence : il faut au contraire les resserrer, les amener au centre et au-devant de la boîte, aussi près que possible du spectateur. La profondeur se réduit à un étagement vertical de plans, certains fruits paraissent sur le point de sortir du tableau et de tomber de la table où ils sont posés, et, devant une toile comme *la Nature morte au panier* (n° 36), il paraît évident que Cézanne se déplaçait devant le motif, adoptait pour chaque objet une vision frontale, même lorsque celui-ci était placé dans un coin, combinait même plusieurs angles de vue afin de donner le maximum d'information à son propos. Le cubisme est sorti de là.



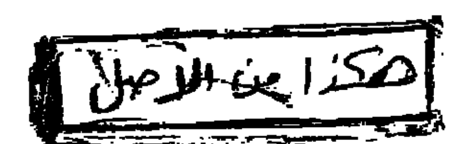
Portrait d'Achille Emperaire

La plus grande erreur que l'on puisse faire à propos de Cézanne, et on n'a cessé de la faire depuis 1920 et l'époque du « rappel à l'ordre », c'est de voir en lui un classique. Certes, il y a dans son œuvre des moments à apaisement, comme on peut le voir en comparant l'ahurissante *Madeleine* de ses débuts à la *Femme à la cafetière* (n°s 1 et 42). Mais cette femme à la cafetière elle-même, comme elle est tendue, comprimée sur le fond de boiseries, agressive dans sa monumentalité d'idole paysanne ! Et le détail de la petite cuillère qui tient debout dans la tasse à café ! Même dans une œuvre en apparence sereine et dépourvue de tout pathos, il y a une bizarrerie, une sorte de provocation contenue qui rappellent le portrait d'*Achille Emperaire* (n° 4), le chef-d'œuvre un peu fou de ses jeunes années.

A l'image édulcorée d'un Cézanne conforme à la tradition française, il conviendrait de substituer celle d'un grand peintre baroque, capable de discipline certes, mais à l'intérieur d'une violence qui est aussi bien celle de son tempérament et peut-être de ses frustrations que de sa volonté artistique : le drap, la tenture bariolée qu'il a cassés, tordus en tous sens avant d'y déposer l'équilibre précaire, la houle de *Pommes et oranges* (n° 46), trépignant sans doute devant le motif et sacrant tous les jurons de son répertoire, est-ce là la belle nappe, le beau linge encore dans ses plis d'une nature morte classique ? « Un barbare », disait de lui Jules Renard. Un barbare (c'est pour cela qu'il fera si bon ménage avec la sculpture africaine) et « un charpentier de la couleur ». Notre saint Joseph en somme. Mais un saint Joseph moins placide, moins complaisant, cognant comme un sourd, et qui n'a pas eu besoin de l'intervention du Saint-Esprit (ni de celle de Gauguin) pour enfanter la peinture moderne.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ *Cézanne dans les musées nationaux.* Orangerie des Tuileries. Ouvert tous les jours sauf mardi de 10 h. à 20 h. (le mercredi 22 h.). Prix d'entrée : 6 F. Jusqu'au 14 octobre



Les meilleurs potiers du monde se retrouvent à Vallauris

Il y a du meilleur et du pire à la quatrième Biennale internationale de céramique d'art de Vallauris. Dans cette confrontation somme toute éclatante, sur laquelle plane l'ombre de Picasso, qui est censé refléter la production mondiale, où toutes les audaces, souvent avec bonheur, semblent s'être donné rendez-vous, le visiteur ne s'attend certes pas à trouver deux cent quatre-vingts chefs-d'œuvre. Mais étant donné le nombre des pièces refusées et la médiocrité de certaines qui ont eu plus de chance, on se dit que les jurys des précédentes biennales nous avaient accoutumés à la fois à moins de complaisance et à moins de sévérité.

Quelques chiffres aideront à mieux peser le problème. Deux cent dix-neuf potiers avaient au départ présenté cinq cent vingt-cinq pièces, dont cent cinquante-six étrangers avec trois cent soixante-quatre pièces et soixante-trois Français avec cent soixante et une pièces. Parmi ces derniers, vingt-quatre Vallauriens avec soixante-sept pièces. Soit un « déchet » de 45,8 %. Un tri, peut-être *hâtif*, a retenu cent six potiers étrangers représentés par cent quatre-vingt-trois pièces et quarante-six français représentés par soixante et onze pièces. L'effectif des Vallauriens est alors tombé à treize, avec vingt et une pièces. 68,6 % ont été ainsi éliminées. Arrivées trop tard, les vingt-sept pièces des treize céramistes soviétiques n'ont pu être soumises à la sélection et sont présentées hors biennale. On ne le regrette pas.

Mais comment être juste devant le flot des envois de vingt-six pays différents ? Les œuvres majeures ont beau être mises en valeur dans le vaste gymnase de Vallauris, aux côtés d'autres qui ne nous ont pas toujours convaincus, plus d'une a pu nous échapper. En tout cas, l'attribution du grand prix d'honneur à cinq artistes japonais ne souffre nulle contestation.

Le Pierrot, de Yasuo Hayashi, admirable forme cylindrique légèrement affaissée comme un sac aux trois quarts plein, avec ses larges bandes rouge brique sur fond brun, nous comble d'aise par sa simplicité. Simplicité : c'est le secret des céramistes japonais, et le pur vase qui s'orne de *Jeux de cerfs* stylisés en traits ocre, de Masayuki Imai, le *Mouvement de poisson* du même artiste, dont les yeux sont deux cratères et dont la bouche s'ouvre au centre d'un cercle plus clair, renouvellent la tradition, comme *Poésie de l'eau*, de Michio Kano, *Chimère de l'espace*, truffe géante, sphère charbonneuse, de Kinji Ogawa, et *Été blanc*, de Shizuo Tetaike. Nous ajouterons à ce palmarès *Aurore*, grand vase bleu, de Kazuo Tonomura, et *Naissance verte*, comme patinée de vieux bronze, ornée de rainures obliques, de Ryozo Taniguchi. On est là au royaume de la perfection. Est-ce à dire que tout soit de cette tenue dans les envois des treize potiers japonais ? La poésie intense qui habite les principales œuvres semble en avoir déserté d'autres, plus anecdotiques.

Le Grand Prix de Vallauris, qui couronne Daniel Pontoreau, doit, lui aussi, rallier tous les suffrages. Une de ses trois *Sculptures formes plate*, aux déchiquetés, laisse échapper par une déchirure centrale une série de galets ronds. Ponte immaculée issue d'une ferme éclatée. Parmi les autres Français, demeurés malgré tout en nombre, on s'arrêtera devant Jean-Pierre Bonnardot (diplôme d'honneur) et ses vases aux orifices déchirés, Roger Collet et son *Vase tourné*, Bernard Dejonche (Prix des établissements L'Hospied) et son *Ensemble de formes plates*, Jean Derval, représenté par trois pièces tout à fait remarquables : un *Vase plat* en porcelaine, une *Sculpture* aux arêtes nettes et une *Sirène* traitée toute en volumes géométriques ; rarement on a assisté à un tel respect de la matière : Marcel Giraud, qui fut jusqu'à cette année commissaire général de la Biennale, et auquel un juste hommage a été rendu le jour du vernissage, est présent avec un *Oiseau* qu'on a envie de tenir dans sa main.

En voici d'autres : le *Panneau décoratif* en grès de Jacques Laroussine, d'une très belle matière, semé de sortes de soucoupes plus ou moins brisées, la *Herbe verte bronze*, de Maddurh (la regrettée Suzanne Ramié), *Frione*, galet bosselé ; de Florence Di Martino (médaille d'argent), la *Coupe*, grand plat vert, de Marius Musarra, le *Gros galet chamotté*, de Jacqueline Ort, la *Petite bouteille ronde*, d'Olivier Roy, le *Vase*, d'Albert et Pyot Thiry, la haute poterie en grès, de Gustave Tiffoche.

***

Voilà de quoi au moins satisfaire les passions chauvines. Chez les Allemands, on a admiré le *Vase en porcelaine*, d'Elisabeth Schaffer (médaille d'argent) ; chez les Anglais *Nut and Bolt* (médaille d'or). On s'est attardé davantage devant les *Totems* de l'Argentin Carlos Carle. *La Coupe* et la *Forme plastique*, du Bulgare Vanco Kolev, méritent largement la médaille d'argent qu'elles lui ont valu. On s'est amusé (sans plus) devant la plaque *Montagne aux animaux*, de la Finlandaise Helja Livkko-Sundstrom. Les céramiques émaillées du Hongrois Viktor Janaky ont remporté le Grand Prix du conseil général. Mais c'est aux *Formes*, de l'Italien Emilio Galassi, que vont nos préférences et, avant tout, à la sphère de grès éclatée comme une grenade laissant se dresser une double rangée d'aiguilles du Hollandais Rodolfo Mele (Prix Suzanne et Georges Ramié), une des grandes œuvres de l'exposition.

De très grande classe également, le *Balbe* en faïence du Roumain Ion Berenda, les grès de Sylvie Defraoui, de Suisse (médaille d'or), la *Forme*, d'Attila Galatali, de Turquie (médaille d'or).

Une promenade attentive au milieu des manifestations actuelles du plus ancien des arts du feu donnera lieu sans doute à d'autres découvertes — qui ne seront pas toutes positives. Elle permettra en outre de constater que s'effacent peu à peu, comme dans maints autres aspects de l'expression plastique, les frontières tracées entre la poterie et la sculpture, et même les formes architecturales. Seul le *matériau* diffère, un matériau qui, ici, exige pour être traité, transformé, l'emploi de techniques précises. S'il s'agissait de conférer enfin ses lettres de noblesse à un art qui, à Vallauris, même quelque cinq cents ans avant notre ère, et ailleurs, en des temps plus reculés encore, s'était vite dégagé des nécessités de la vie quotidienne pour vêtir de beauté le plus humble des ustensiles, on ne pourrait que s'en féliciter. Picasso lui-même, Picasso à qui Vallauris doit sa renaissance — on ne pense pas aux horreurs qui s'étalent dans la rue centrale du village, — et à qui un hommage est justement rendu, dans l'enceinte même de la Biennale, avec une série de lithographies tirées par le maître-imprimeur Arnera, a puissamment contribué à une telle promotion.

Une tendance, pourtant qui n'est pas de bon aloi ou alors se manifeste çà et là chez les potiers 1974. Beaucoup — mais ce ne sont pas les plus grands, — ont l'air de perdre le sens de la vraie céramique.

Qui peut, et doit aller de l'avant, avec ses propres moyens.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Vallauris, jusqu'à fin septembre. Entrée gratuite.

L'IMPRESSIONNISME A LA FÊTE DE « L'HUMANITÉ »

L'EXPOSITION annuelle d'art moderne de la fête de l'Humanité *est consacrée cette fois à l'impressionnisme, dont les musées de France se préparent à commémorer le centenaire, puisqu'il y a cent ans exactement un groupe de peintres qui prirent le nom d'*impressionnistes *se réunissaient chez le photographe Nadar.*

La manifestation organisée par le parti communiste montre des tableaux prêtés par des musées et par des collectionneurs français et étrangers. L'accrochage se propose de faire apparaître, toiles à l'appui, le changement d'espace pictural introduit par cette peinture de plein air qui connaissait les nouveaux travaux scientifiques sur le spectre de la couleur.

Il montrera les devanciers de l'impressionnisme : Courbet, Corot, Boudin... et ses inventeurs : Monet, Pissarro, Degas, Renoir... Puis ceux qui, à leur tour, devaient changer la peinture : Cézanne, Seurat, Gauguin, Van Gogh... C'est là que se situe la vraie rupture avec l'art du dix-neuvième siècle : l'histoire de la peinture soudain s'accélère et fait se succéder, se chevaucher, de Matisse à Robert Delaunay, fauvisme, cubisme et abstraction...

Cette exposition, qui entend expliquer l'histoire de l'art, se tiendra au parc paysager de La Courneuve, les 7 et 8 septembre.

A Saint-Tropez

Le « motif » de Dunoyer de Segonzac

LE musée de l'Annonciade à Saint-Tropez s'est consacré à une certaine période de la peinture française, celle notamment où les artistes, après avoir peint à Barbizon et à Honfleur, découvrent la Provence et sa lumière, de Signac à Matisse, de Camoin à Dunoyer de Segonzac... Le plus clair de la collection du musée est d'ailleurs constitué de dons faits par des peintres qui, ayant vécu dans les environs, ont laissé à l'Annonciade des toiles saturées de soleil.



Le golfe de Saint-Tropez (eau-forte).

L'un d'eux y expose en ce moment : André Dunoyer de Segonzac, quatre-vingt-dix ans. Assurément le doyen des peintres de France, en tout cas de Saint-Tropez. Il y est venu pour la première fois en 1908 et s'y est installé définitivement, pour y passer ses étés, dès 1925.

Le musée consacre sa grande salle du rez-de-chaussée — aux volets fermés pour protéger les toiles de la lumière solaire qui mange les couleurs — à un ensemble de dessins et aquarelles d'une remarquable tenue. Le peintre nous donne de Saint-Tropez, et de ses environs, une image peu habituelle aujourd'hui. Ce n'est pas le Saint-Tropez des noctambules et des vedettes dont se préoccupe, pour ne citer qu'un exemple, un autre peintre nommé Corbassière.

Dunoyer de Segonzac est un peintre virgilien né aristocrate, et rustique de tempérament. Il est infatigablement amoureux des paysages pastoraux, des champs ensemencés et des collines qui se profilent à l'arrière-plan.

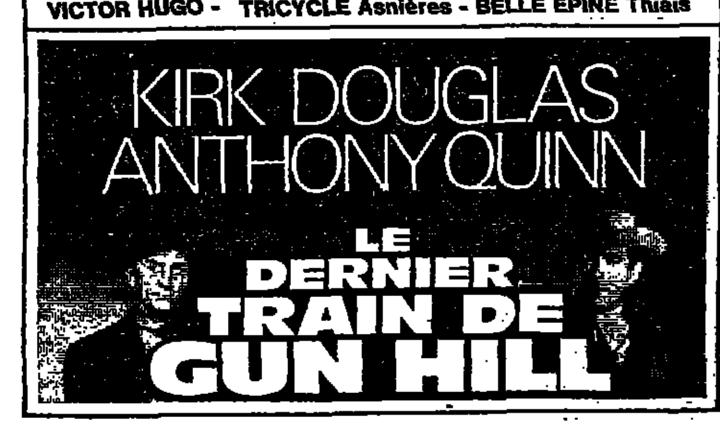
La mythologie champêtre de Saint-Tropez doit, d'ailleurs, beaucoup à Dunoyer de Segonzac, qui, lui, à son tour, est redevable de cet éveil à la lumière crue et bleue, une lumière qui a éclairé sa palette depuis un bon demi-siècle.

Dunoyer de Segonzac lui doit toute l'énergie qu'elle lui a donné pour peindre et lui voue une véritable passion. Il n'écoute qu'elle d'ailleurs et passe à travers tous les ismes *qui l'ont laissé indifférent tout au long de sa vie de peintre. Dunoyer de Segonzac peint la nature telle qu'il la voit et la ressent. Seul compte pour lui ce réalisme poétique qui plonge de lointaines racines chez Cézanne, et comme Cézanne il ne saurait peindre autrement que sur le motif. En dépit du grand âge, on pouvait, il n'y a guère, voir cet éternel pèlerin de la peinture sortir de sa vieille maison noyée dans la verdure du quartier Sainte-Anne, à Saint-Tropez, au volant de sa bonne vieille Ami-6 brinquebalante, rouler lentement, emportant ses toiles, ses pinceaux et ses couleurs, le regard scrutant le paysage, en quête d'une rencontre soudaine avec le « motif » qui le retiendra.*

Mais c'est dans le dessin et l'aquarelle qu'il se sent le plus à l'aise. Depuis quelques années, il s'est presque exclusivement consacré à ce genre rapide où le moins peut dire le plus. Comme Yves Brayer, c'est dans l'aquarelle qu'il se sent le plus à l'aise, et c'est là que nous le suivons le plus volontiers, à l'écoute d'un discours pictural qui semble s'être mis hors du temps, anachronique, archaïque, art d'une civilisation quasi agricole qui s'est définitivement accordé au spectacle de la terre et à celui de ses fruits.

JACQUES MICHEL.

★ Œuvres de Dunoyer de Segonzac au musée de l'Annonciade à Saint-Tropez. (Jusqu'au 30 septembre.)







Une sélection

Paris

THÉATRE

— LE TARTUFFE, par Planchon, à la Porte-Saint-Martin jusqu'au 27 juillet : *Faisant éclater les frontières du théâtre, Planchon suscite comme un démiurge les êtres vivants, la lumière, la nature et les tonus politiques tels qu'ils furent du temps de Molière.* Quatrième et dernière prolongation. Jusqu'au 27.

— LE MAGIC, au Théâtre d'Orsay : *La troupe des Vienna's Follies, bloquée dans le Nevada, raconte l'histoire et les histoires de l'homme : cinq mille ans d'aventures et d'amour.* Jusqu'au 10 août.

— LE THEATRE ESSAION *reste ouvert tout l'été. Il fait frais dans la cave où, à 20 h. 30, Victor Haïm raconte* Comment harponner le requin, *où, à 22 h. 30, Regis Santon présente une* Phèdre *ironique et bunuélienne. A côté, à 22 heures, Jacques Luley soliloque :* Haut-parleurs et cargots lents.

CINÉMA

— LA POISON, de Sacha Guitry : *Comment, en 1951, Sacha Guitry inventait, à sa manière, le cinéma moderne — celui de la « nouvelle vague ». — filmant, en onze jours un pastiche de drame réaliste, où l'ironie le dispute à la noirceur.*

— LA MER CRUELLE, de Khalid Siddik (Koweït) : *Un jeune Koweïtien, pour conquérir sa bien-aimée que lui refusent des parents trop soucieux de la « bien » marier, tente l'aventure au fond des mers pour découvrir la perle rare, gage de fortune, mais rencontre la mort. L'entrée du Koweït dans l'histoire du cinéma de long métrage.*

— FESTIVALS (DE SAISON) : *Cinéma d'auteur (Bellon, Rohmer, Tanner, de Antonio, Altio, Dos Santos, Loach, Pasolini, Rivette, Santoni, Jutra..., l'écurie de la C.F.D.C., avec du thé glacé, et des bancs pour le boire) à la Pagode. Cinéma inédit (les « marginaux » de l'art et essai) à la Clef.*

— LE FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS *reçoit le « Studio der Fruhen Musik » de Munich à la Sorbonne (le 29), à la Sainte-Chapelle (le 30), et, pour un dîner-concert, à la Tour Eiffel (le 31) :* Retour aux ancêtres.

EXPOSITIONS

— CEZANNE à l'Orangerie : *Tous les Cézanne des musées nationaux rassemblés pour la première fois à l'Orangerie. Quatre-vingts pièces recouvrent l'ensemble de l'œuvre du peintre. Et parmi eux, dix-neuf toiles ne figurant pas sur les cimaises des musées puisqu'elles sont conservées en usufruit par leurs donateurs (seize peintures par Mme Walter-Guillaume et trois par d'autres collectionneurs parisiens). On y trouve également les aquarelles et dessins du cabinet des dessins du Louvre. Un ensemble particulièrement riche et complet d'un peintre dont l'œuvre a changé le cours de l'art moderne :* Lire notre article page 1.

— LES INCUNABLES DE LA COLLECTION EDMOND DE ROTHSCHILD au Louvre : *Gravure sur bois ou xylographie, gravure sur métal ou manière criblée héritée des orfèvres ; cartes à jouer, ancêtres de tous les jeux ; livrets populaires. La technique de la gravure en relief du XV[e] siècle... Des pièces admirables données au Louvre en 1935 par le baron Edmond de Rothschild.*

— L'AFFICHE POLONAISE au Musée d'art moderne : *Deux centaines d'affiches qui ont agité les rues de Varsovie. Autant de témoignages d'une invention graphique originale et d'un bouillonnement imaginaire qui cherche un exutoire.*

— GUSTAVE DORE à la Bibliothèque nationale : *Un graveur français qui a marqué son temps sous Napoléon III et reste aujourd'hui encore dans les mémoires. Cette exposition évoque longuement une œuvre remplie d'images d'une enfance alsacienne avec ses burgs, ses forêts et ses églises gothiques. Elle a nourri la vision des romantiques, de Victor Hugo à Bresdin.*

— AMENAGEMENTS D'ETE, au Musée national d'art moderne. — *Neuf cents œuvres pour présenter sur deux étages les principales tendances du XX[e] siècle, de Bonnard aux « néo proustiens » en passant par le cubisme et le pop ! Au risque de se tromper.*

Avignon

LE T.P.L. aux Carmes

Le T.P.L., Théâtre populaire de Lorraine, est le seul théâtre populaire à qui il arrive d'avoir un public à 80 % ouvrier... Pas à toutes les représentations, seulement à celles qu'il donne dans les villes minières de Lorraine. Le T.P.L. vient pour la première fois à Avignon avec le Retour du Graully. *Le Graully est un dragon qui terrorisait la ville de Metz et qui a été vaincu par saint Clément. Qui est le Graully aujourd'hui ? Aux spectateurs de le découvrir en « déjouant les ruses du* récit ».

BALLETS dans la cour d'honneur

Cuba et les Etats-Unis sont réunis par la danse à la Cour d'honneur. Ou, plutôt, ils s'y succèdent. C'est d'abord le City Dance Theatre d'Alvin Ailey (25 et 26), figure marquante de la danse moderne. C'est ensuite le Ballet national de Cuba avec Alicia Alonso (29 et 31). Et, à partir du 28 juillet, Marcel Maréchal et la Compagnie du Cothurne reprennent leur inépuisable succès : Fracasse.

OFF

Au Théâtre du Chêne-Noir, Gérard Gelas présente la Déesse d'or, *fille du Sud, incarnation d'un rêve d'amour et de liberté, dans un supermarché où se vend le sexe, où se joue le jeu dérisoire et tragique de la mort, allégorie naïve et brillante, théâtre généreux. Les comédiens du Chêne-Noir militent pour l'utopie.*

RABELAIS aux Célestins

Rabelais en liesse *est un opéra choral, instrumental et électro-acoustique de Guy Reibel, dirigé par Stéphane Caillat et mis en scène par Pierre Barrat, les 26, 27 et 28 au cloître des Célestins. Ici, l'invention sonore veut égaler la profusion verbale.*

PICASSO au Palais des Papes

Les Picasso de la dernière année demeurent accrochés sur les murs de pierre nue du Palais des Papes. Jacqueline Picasso y a rajouté des œuvres de 1970 et 1971 : deux cent une toiles en tout, formant un impressionnant florilège du peintre-protée. L'ensemble s'est enrichi de deux cent vingt-cinq gravures et céramiques ainsi que d'une collection privée de livres illustrés par Picasso, certains tirés à quelques exemplaires seulement et pratiquement inédits.

LE CINÉMA DE LA NOUVELLE CRITIQUE au Vox

Un panorama du cinéma mondial, choisi sans esprit de hiérarchie, mais autour d'un thème : l'insistance, la qualité d'insistance. Rien d'étonnant à ce que l'on y retrouve (au Vox, place de l'Horloge, deux séances, matinée et soirée) des films de cinéma comme Il était une fois un merle chanteur, *de Iosseliani.* Du côté d'Orouet, *de Jacques Rozier, ou* Verboten, *de Samuel Fuller, à côté de remarquables films de télévision,* la Peinture hollandaise, *de Paul Seban, et* Einstein, *de Gérard Chouchan. Sous le regard de l'ancêtre, Dziga-Vertov. Jusqu'au 27.*

Ailleurs

ALPHABET musical pour la Sainte-Baume

Créé dans du béton, repris dans un grenier, l'Alphabet pour Liège, *de Stockhausen, trouvera normalement sa place sur les cimes, en ouverture des Rencontres musicales de la Sainte-Baume, le 29 juillet.*

Réunis cette année sur le thème Musique et Magie *aujourd'hui, les stagiaires partageront leur temps entre l'expression corporelle, la pratique musicale, la réflexion sur les partitions et les répétitions publiques en compagnie d'interprètes professionnels (J.-P. Armengaud, J.-P. Savouret), d'un chorégraphe (Wes Howard), des compositeurs Didier Denis et Maurice Ohana, d'un psychanaliste (Guy Rossolato) et d'un sociologue (Jean-Yves Hamelin). But de l'opération : découvrir un mode de vie musical.*

PRADES comme au temps de Casals

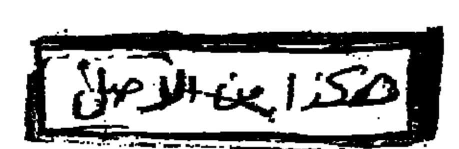
Les années passent et le Festival de Prades demeure, solidement arc-bouté contre toute intrusion moderniste. La jeune vague sera donc modestement représentée : Jean-Bernard Pommier se contentera de seconder Christian Ferras (le 1[er] août). L'ouverture sera faite par l'orchestre de chambre J.-F. Paillard (le 27) et par le violoncelliste Pierre Fournier, seul (le 29), ou avec orchestre (le 28).

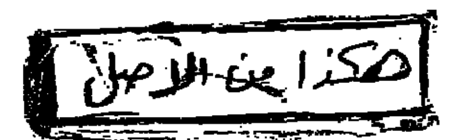
LES VOIX D'AIX

« Une heure avec... » Gyula Littai (le 25) et Noëlle Rogers (le 26), à 16 h. 30, au cloître Saint-Sauveur. Récital Elizabeth Schwarzkopf (le 29 à 21 heures au cloître Saint-Louis). Concerts du Tholonet : Montserrat Caballé et l'Orchestre lyrique de l'O.R.T.F. (le 25); le Chant de la terre, *de Mahler, par Joséphine Veasey, Stuart Burrows et l'Orchestre de Paris, sous la direction de Colin Davis (le 30); concert Wagner par Birgit Nilsson et l'Orchestre de Monte-Carlo, sous la direction de Lovro von Matacic (le 31).*

ARTS

TRENTE-QUATRE EXPOSITIONS A TRAVERS LA FRANCE. — *Accumulation d'Arman et « Rétrospective blanche » de* Krasno *à Arles ;* Hommes de la préhistoire *à Marseille ; Tapisseries et peintures de* Prassinos *à l'abbaye de Montmajour et à Saint-Maximin ; Les dix ans de la* Fondation Maeght *à Saint-Paul-de-Vence ; Aquarelles de* Dunoyer de Segonzac *à Saint-Tropez ; la* Biennale de la céramique *à Vallauris.* Le siège *à Grenoble ;* Nouvelle peinture en France *à Saint-Etienne ;* La sculpture bourguignonne *à Dijon ; Peintures de* Bazaine *à Nevers ; Sculptures de* Chillida *à Ratilly ;* Tapisseries contemporaines d'Aubusson *(Jean Picart le Doux, Calder, Brassaï, Marc Saint-Saëns) à Hardelot ;* Rétrospective Wols *à Caen ; Peintures de* Benrath *à Cherbourg ; Dessins et sculptures d'*Olivier Debré *aux Sables-d'Olonne ;* L'homme et son empreinte *à Sainte-Suzanne ;* Le dessin français, *de Clouet à Daumier à La Rochelle ;* L'impressionnisme *à Bordeaux ; Œuvres de* Fernand Léger *à Mont-de-Marsan ;* Les fêtes de la Révolution *à Clermont-Ferrand ;* Derain *à Albi ;* Tal Coat *à Metz ;* Peinture anglaise des années 60 *à Nancy ;* Biennale de la gravure *à Mulhouse ; Photographies de* R. Cartier-Bresson *à Pontarlier ;* Agora II, *actions et environnements à Strasbourg ;* Les chemins de la création *à Ancy-le-Franc ;* Affiches américaines de la Belle Epoque *à Montpellier ;* Art et spiritualité *à la grange de Meslay* et *à la grange de Negron ; Vasarely à* l'abbaye du Gard *(à Picquigny près d'Amiens) ;* Marc Saint-Saëns, *trente tapisseries, peintures, dessins, lithographies, céramiques,* au château de Sainte-Feyre (Creuse). *Maquettes pour l'oeuvre monumentale de Chagall,* à Nice; *Matisse,* au musée Cantini (Marseille).





Théâtres

Les salles subventionnées

COMEDIE-FRANÇAISE, place du Théâtre-Français, 1er (742-27-31). — Les 24, 26, 28, 29, 30 et 31, à 20 h. 30 : Ondine ; les 25 et 27, à 20 h. 30 : Dom Juan ; le 28, à 14 h. 30 : l'Ile des esclaves ; les Fourberies de Scapin.

Les autres salles

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10e (208-77-71), tous les jours à 20 h. 30 : le Mari, la Femme et la Mort (jusqu'au 27).
ATHENEE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Sexe faible.
COMEDIE-CAUMARTIN, 25 rue Caumartin, 9e (073-43-41) (J.), 21 h. 20, mat. dim. 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
DAUNOU, 7, rue Daunou, 2e (073-64-30) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Les portes claquent.
THEATRE ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42) ; salle I (D.), 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; (D.), 22 h. 30 : Phèdre ; Salle II (D.), 22 h. : Haut-parleurs et Cargos lents (Jacques Luley).

EN RELACHE

SALLES SUBVENTIONNEES : Chaillot-Gémier, Gaîté-Lyrique ; Odéon ; Petit-Odéon ; Opéra ; Théâtre de la Ville ; T.E.P.

Action Alliance Française ; Antoine (à partir du 28), Atelier ; Bouffes-Parisiens ; Capucines ; Carré Thorigny ; Cartoucherie de Vincennes ; Charles de Rochefort ; Comédie des Champs-Elysées ; Cyrano ; Dix-Heures ; Edouard-VII ; Espace Cardin ; Européen ; Fontaine ; Globe-MODV ; Gramont ; Hébertot ; Kaléidoscope ; La Bruyère ; Marigny ; Mathurins ; Michodière ; Moderne ; Montparnasse ; Nouveautés ; Œuvre ; Palace ; Palais-Royal ; Plaisance ; Poche-Montparnasse (à partir du 28) ; Porte Saint-Martin (à partir du 28) ; Rive gauche ; Saint-Georges ; Studio des Champs-Elysées ; Théâtre d'art ; Théâtre de la Cité internationale ; Théâtre des Deux-Portes ; Théâtre mécanique ; Théâtre de la Plaine ; Théâtre-13 ; Théâtre-347.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18) (D.), 21 h. : Loretta Strong (de et par Copi).
GYMNASE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15) (D.), 21 h. : le Cheval évanoui.
HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99), t.l.j., à 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon (jusqu'au 27).
LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (L.), 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : J'ai de la chance.
MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Tournant.
MICHEL, 38, rue des Mathurins, 8e (265-35-02) (Mer.), 21 h. 10, mat. dim. 15 h. 10 : Duos sur canapé.
MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87), 20 h. 30 : la Solitude d'un chanteur de fond ; 22 h. : « l'Eté à la Mouff » : Christine Combe (chansons show), Sisters Group (rock music).
POCHE-MONTPARNASSE, 75, bd du Montparnasse, 14e (548-92-97), t.l.j. à 20 h. 45, le sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : le Premier (jusqu'au 27).
PORTE-SAINT-MARTIN, 16, boulevard Saint-Martin, 3e (607-37-53), t.l.j. à 20 h. 30, mat. sam. 15 h. : le Tartuffe (jusqu'au 27).
TERTRE, 18, rue Lepic, 18e (606-11-82), 20 h. 30 (D. soir), mat. dim. 15 h. 30 : le Sauvage (à partir du 26).
THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90) (D.), 20 h. 30, mat. sam. 17 h. 30 : le Grand Magic Circus : de Moïse à Mao (jusqu'au 10 août) ; La Galerie (D.), 21 h. : les Ombres.
THEATRE PRESENT, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (D., L.), 20 h. 30 : Zut.
TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-93-54) (D., L.), 22 h. : l'Inconfortable.

Les théâtres de banlieue

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, salle Maurice-Denis, place Maurice-Berteaux (973-18-26). Juillet musical : cours d'interprétation d'Yvonne Lefébure (piano) et Irène Joachim (chant). Le 26 à 20 h. : concours Debussy ; le 27 à 20 h. 30 : concert des participants au cours.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN, 6, rue Thérèse, 1er (742-99-79) (D.) 21 h. 30 : Oraison d'Arrabal, les Dactylos ; (D., L.) 22 h. 30 : PFFF... (Patrick Font et Philippe Val) ; (D.) 24 h. : Yann B. Le lundi à 22 h. 30 : Je suis à vendre (Nadine Mons).
LE PETIT CASINO, 17, rue Chapon, 4e (747-62-75) (D.) 21 h. 30 : la rentrée de Greta Garbo ; Tous les jours à 23 h. : le Beau Rôle (one woman show) (jusqu'au 28).

Variétés

Le music-hall

L'ALCAZAR, 62, rue Mazarine, 6e (633-64-94) (D.), spectacle à 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 9e (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. 14 h. 30 : Zizi je t'aime.
ELYSEES-MONTMARTRE, 72, bd de Rochechouart, 18e (606-38-79) (D.), 20 h. 45, mat. sam. 17 h. : Oh ! Calcutta !
FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.
OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9e (742-25-49) (L.), 21 h., mat. dim. 14 h. 15 : la Confrérie des sorciers.

Les cabarets

CRAZY HORSE SALOON, 12, avenue George-V, 8e (225-69-69), 22 h. et 0 h. 30 : Douze super beautés.
LIDO, 78, avenue des Champs-Elysées, 8e (359-11-61), 22 h. 45 et 1 h. : revue « Grand Jeu ».
MOULIN-ROUGE, place Blanche, 18e (606-00-19), 22 h. : revue « Festival ».
TOUR EIFFEL (551-19-59), 20 h. : dîner ; 21 h. 30 : Les magiciens sont parmi nous.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 7, bd Saint-Martin, 9e (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Sept ans mieux... ou sept ans pis.

Les opérettes

BOBINO, 20, rue de la Gaîté, 14e (033-30-49) (D. soir., L.) 20 h. 30, mat. dim., 14 h. 30, 18 h. 30 : Il était une fois l'opérette (jusqu'au 28).
HENRI VARNA-MOGADOR, 25, rue de Mogador, 9e (285-28-80) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : Douchka.

La danse

BIO-THEATRE, 4, rue Marie-Stuart, 2e (508-17-80) (D.) 20 h. 30 : Danses de l'Inde du Sud par Mai-Treyi (jusqu'au 31).
HOTEL DE SULLY, 60, rue Saint-Antoine, 4e (278-60-56), les ven., sam., dim., à 21 h. : Les ballets historiques du Marais.
PALAIS DES CONGRES, Porte Maillot, 17e (747-27-78) (D) 21 h. : de ballet de l'Opéra : le Lac des Cygnes (jusqu'au 27), à partir du 29 : Notre-Dame de Paris.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36) (D.) 20 h. 30 : Harkness Ballet of New-York (25, 26 et 27) ; à partir du 29 : Horizons Dance Compagnie.
THEATRE DU CHATELET, place du Châtelet, 1er (213-44-80) (J., D. soir.), 21 h., mat. dim. 16 h. 30 : Les ballets Joseph Russillo : « Rêves », le 24 ; « Mémoires pour demain » du 25 au 31.
THEATRE D'ORSAY, 7, quai Anatole-France, 7e (548-65-90) tous les jours à 18 h. : White Dreams, de Graziella Martinez (jusqu'au 26).

Le cirque

Carré Thorigny, cour de l'Hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, 3e (277-38-39) (D.), 20 h., mat., sam., dim. et mer. à 15 h. 30 : le Cirque Gruss. Jusqu'au 28 septembre.

Concerts

JEUDI 25 JUILLET, Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Orchestre de chambre Bernard Thomas. Œuvres de J.-S. Bach, concertos pour hautbois d'amour en la majeur, Vivaldi, les Quatre Saisons.
VENDREDI 26 JUILLET, Maison Argentine, 21 h. : Quatuor à cordes de l'université de la Plata (Mozart, Beethoven, Ginastera).
DIMANCHE 28 JUILLET, Notre-Dame de Paris, 17 h. 45 : Hans André Stamm (Bach, Liszt, Tournemire).

Cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 24 JUILLET. — 15 h., *l'Idiot*, d'A. Kurosawa ; 18 h. 30, *l'Œil du malin*, de Cl. Chabrol ; 20 h. 30, *le Monde fantastique de Matthew Mattson*, de H. Herbst ; 22 h. 30, *Diaries notes and sketches*, de J. Mekas.

JEUDI 25. — 15 h., *les Portes de la nuit*, de M. Carné ; 18 h. 30, *Johnny Apollo*, de H. Hathaway ; 20 h. 30, *les Visages pâles*, de R. de Hert ; 22 h. 30, *le Train de Transylvanie*, de J. Robiolles ; 0 h. 30, *les Deux Visages du Dr Jekyll*, de T. Fisher.

VENDREDI 26. — 15 h., *l'Amant de Lady Chatterley*, de M. Allegret ; 18 h. 30, *Eve*, de J.L. Mankiewicz ; 20 h. 30, *Amanie*, de G.B. M'Bala ; 22 h. 30, *Pachamama*, de J.L. Bertucelli ; 0 h. 30, *les Etrangleurs de Bombay*, de T. Fisher.

SAMEDI 27. — 15 h., *les Nuits blanches*, de L. Visconti ; 18 h. 30, *I Vinti*, de M. Antonioni ; 20 h. 30, *le Démon s'éveille la nuit*, de F. Lang ; 22 h. 30, *Suzanna la perverse*, de L. Bunuel ; 0 h. 30, *Traitement de choc*, de A. Jessua.

DIMANCHE 28. — 15 h., *Notre pain quotidien*, de Widor ; 18 h. 30, *le Long Voyage*, de J. Ford ; 20 h. 30, *Sacco et Vanzetti*, de M. Montaldo ; 22 h. 30, *Juliette des esprits*, de F. Fellini ; 0 h. 30, *Rendez-vous avec la peur*, de J. Tourneur.

LUNDI 29. — Relâche.

MARDI 30. — 15 h., *Une Vie*, d'A. Astruc ; 18 h. 30, *les Cousins*, de Cl. Chabrol ; 20 h. 30, *Cléo de 5 à 7*, d'A. Varda ; 22 h. 30, *le Plaisir*, de M. Ophüls.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (*) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e ; (v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46), Mistral, 14e (734-20-70), Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96).
AXEL (all., v.o) : Marais, 4e (278-47-86).
COMMENT REUSSIR DANS LA VIE QUAND ON EST C... ET PLEURNICHARD (fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08), Gaumond Sud, 14e (331-51-16).
LA CONVERSATION SECRETE (am., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LE CUISINIER DE LUDWIG (all. v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
DRACULA VIT TOUJOURS A LONDRES (ang., v.fr.) : Gramont, 2e (742-95-82), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Elysées 2 SF, 8e (225-67-29), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
EMMANUELLE (fr.) (**) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Montparnasse, 14e (I et II) (326-22-17), Boulmich, 6e (033-48-29), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Maillot, 17e (I et II) (747-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Triomphe, 8e (225-45-76), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Passy, 16e (288-62-34).
LA FEMME DE JEAN (fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
FLICS ET VOYOUS (am., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; (v.fr.) : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Hollywood-Boulevard, 9e (824-62-52).
FRANCE S.A. (fr.) (**) : Studio-Médicis, 5e (633-27-97), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GENERAL IDI AMIN DADA (fr.) : U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
HOSPITAL (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
JIMY Hendrix (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
MONOLOGUE (Sov., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
PORTIER DE NUIT (It., v.f.) (**) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Ermitage, 8e (359-14-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Madeleine-Gaumont, 8e (073-65-03) ; Galaxie, 13e (580-76-86).
SWEET MOVIE (Fr.-Can., v.o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).
STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Athena, 19e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TERRE BRULEE (Arg., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
THE SUGGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16). v.f. : Vézelay, 13e (589-28-57).
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOUTE NUDITE SERA CHATIEE (Bré., V.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
TOUTE UNE VIE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. 15 et 22 h. 15 (jusqu'à dimanche).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Magic-Convention, 15e (828-20-32), mer. et jeu. ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Méry, 17e (522-89-54).
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
WATTSTAX (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

Les festivals

PREMIER FESTIVAL D'ETE. — La Clef, 5e (337-90-90), mer. : Une saison dans la vie d'Emmanuel ; jeudi, Une baleine qui avait mal aux dents, la Chute ; vend. : Frisou. Ouf ; sam. : Le meurtre de Fred Hampton ; dim. : Adam ; lun. : Pandemonium, Tour d'ivoire, l'Oie bleue ; mar. : Elégie de Sourire, Evasion express.
HUMPHREY BOGART (v. o.). — Jean Cocteau, 5e (033-47-62), mer. et jeudi : Key Largo ; ven. et sam. : Casablanca ; dim., lun. et mardi : Hig Sierra. — Plaza, 8e (073-74-55) : mar., jeudi : Le Faucon maltais ; ven. et sam. : les Passagers de la nuit ; dim., lun. et mardi : Oklahoma Kid. — Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : mer. : Hig sierra ; ven. et sam : Plus dure sera la chute ; dim. lun. et mardi : le Grand Sommeil. — Action République, 11e (700-21-65) : mer. et jeudi : Oklahoma Kid ; ven. et sam. : la Caravane héroïque ; dim., lun. et mardi : les Fantastiques Années vingt. — Paramount Maillot, 17e (747-24-24), mer., jeudi : La mort n'était pas au rendez-vous ; ven. et sam. : la Maison des otages ; dim., lun., mardi : le Port de l'angoisse.
FRED ASTAIRE (v.o.). — Studio des Ursulines, 5e (033-72-71), mer. : En suivant la flotte ; jeudi : la Grande Farandole ; ven. : En détresse ; sam. : l'Entreprenant M. Petrov ; dim. : Top hat ; lun. : Gay divorcee ; mar. : Carioca.
INGMAR BERGMAN (v.o.). — Racine, 6e (633-43-71), mer. : Sourires d'une nuit d'été ; jeudi : le Septième Sceau ; ven. : la Source ; sam. : le Silence ; dim. : la Nuit des forains ; lundi : la Fontaine ; mar. : Toutes ces femmes.
HOLLYWOOD STORY (v.o.). — Dominique, 7e (551-04-55), mer. : Bedlam ; jeudi : la Route semée d'étoiles ; ven. : Une incroyable histoire ; sam. : No room for the groom ; dim. : Mr and Mrs Smidth ; mardi : Air mail.
ETE 74. — Pagode, 7e (551-12-15), mer. : Français, si vous saviez : en passant par la Lorraine ; jeu. : Français, si vous saviez : général, nous voilà ; ven. : Français... je vous ai compris ; sam. : la Maman et la Putain ; dim. : Family life (v.o.) ; lun. : Ça va, ça vient ; mar. : Quelque part quelqu'un. — II. — Mer. : le Pélican ; jeu. : Putney swope (v.o.) ; ven. : Brother carl (v.o.) ; sam. : Vote + Fusil (v.o.) ; dim. : Rude Journée pour la reine ; lun. : le Bonheur dans vingt ans ; mar. : Calcutta.
HISTOIRE DE L'OUEST VUE PAR LE WESTERN (v.o.). — Action Lafayette I, 9e (878-80-50), mer. : le Shérif au mains rouges ; jeu. : la Poursuite des tuniques rouges ; ven. : Sept secondes en enfer ; sam. : les Deux Cavaliers ; dim. : Une corde pour le pendre ; lun. : Deux hommes dans l'Ouest ; mar. : les Voleurs de trains.
U.S.A. LA RELEVE (v.o.). — Studio de la République, 11e (805-51-97), mer. et jeu. : Cinq pièces faciles ; ven. et sam. : Un été 42 ; dim. et mar. : l'Epouvantail.
LES MEILLEURS POLICIERS. — André-Bazin, 13e (337-74-39), jeu., ven. et sam. : Bonnie and Clyde (v.o.) ; dim., lun. et mar. : Docteur Popaul.
VINGT ANS DE CINEMA ITALIEN (v.o.). — Olympic Marilyn, 14e (783-67-42), mer. et jeu. : Sandra ; ven. et sam. : Prima della revoluzione ; dim. : Théorème ; lun. et mar. : Saint Michel avait un coq.
HITCHCOCK (v.o.). — Les Grands-Augustins, 6e (633-22-13), mercr., lundi : l'Etau ; jeu. : Frenzy ; vendr. : le Rideau déchiré ; sam. : Le crime était presque parfait ; dim. : le Faux Coupable (v.f.) ; mar. : la Loi du silence (v.f.).
VINGT ANS DE CINEMA ITALIEN (Fellini, Visconti, Pasolini). — Artistic Voltaire, 11e (700-19-15), mercr., jeudi : les Clowns ; vendr., sam. : Fellini Roma ; lundi, mar. : les nuits de Cabiria.
JOHN HUSTON, SERIE NOIRE (v.o.). — Boîte à films, 17e (754-51-50) (1), 14 h. : Davey des grands chemins ; 16 h. : Dieu seul le sait ; 18 h. : les Grands Espaces ; 20 h. : Juges et Hors-la-loi ; 22 h. : Reflets dans un œil d'or. — (2), 14 h. : le Détective ; 16 h. : Frenzy ; 18 h. : Fat City ; 20 h. : le Piège ; 22 h. : A bout portant.
PARIS EN FILMS. — Musée des Arts décoratifs, 109, rue de Rivoli, 1er, Pavillon Marsan, tous les jours, sauf le lundi : deux séances à 17 h. et 20 h. 30 ; le dimanche : unique séance à 17 h.

Les grandes reprises

L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (de 12 h. à 18 h.).
LE BAL DES VAMPIRES (An., v.o.) : Ugc-Odéon, 6e (325-71-08).
BLOW-UP (An., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Murat, 16e (288-99-75).
CHARLES MORT OU VIF (Suisse) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
LE CONFORMISTE (Fr.-It.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CUL-DE-SAC (Ang., v.o.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Vendôme 2e (073-97-62).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
MORGAN (Ang., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
MORE (Lux., vers. angl.) : Seine, 5e (325-92-46) (de 12 h. à 18 h.).
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
OUT ONE... SPECTRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (à 20 h.).
LA SOUPE AUX CANARDS : Ranelagh, 16e (224-14-08) (sam. et dim. 14 h. 30, 19 h. 30 ; tous les jours 20 h.).
LES TROIS AGES (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
VAMPYR (Suéd.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Demours, 17e (380-22-44).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).
EASY RIDER (v.o.) : Ranelagh, 16 (224-14-08) (tous les jours 22 h. ; sam. et dim. 17 h. et 22 h.).
LES ENFANTS DU PARADIS : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

Les rééditions

BEN HUR (A., v.o.) : Danton, 6e (326-08-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Bosquet-Gaumont, 7e (551-44-11), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-45-04), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f : Gramont, 2e (742-95-82), Murat, 16e (288-99-75).
LE CLAN DES SICILIENS (Fr.) : Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevards, 9e (824-62-52).
LE DERNIER TRAIN DE GUN HILL (A., v.f.) : Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Caravelle, 18e (387-50-70).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES, Action Christine, 15e 325-85-78).
PARIS BRULE-T-IL ? (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Ermitage, 8e (359-15-71), Telstar, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (734-20-70).
LA POISON (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les films nouveaux

LE BRISE CŒUR, film américain de Elaine May, avec Charles Grodin, Cybill Sheppherd, Jeannie Berlin, Audra Lindley. V.O. : St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), France-Elysées, 8e (225-19-73) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Artel (Nogent), Gamma (Argenteuil).

Festivals

Région parisienne

ESTIVAL DE PARIS (633-61-77)

Le 24, à 18 h. 30 : musique à ciel ouvert, Groupe de musique expérimentale de Bourges (Rudnik, Appleton, Kennell), cloître Saint-Séverin ; 20 h. 30 : orchestre Antiqua Musica (Haydn, Haendel, Vivaldi). CIP porte Maillot : 21 h. : dîner-concert, Huguette Gremy-Chauliac, clavecin, tour Eiffel ; le 25, à 18 h. 30 : musique à ciel ouvert, G.R.M.-O.R.T.F. (Savouret, Sikora, Kotonski, Boeswillwald, Ferreyra), cloître Saint-Séverin : 20 h. 30 : duo Pedro Corostola, Luis Rego, violoncelle et piano (Prokofiev, Schubert, Schumann), Grand Hôtel ; le 26, à 18 h. 30 : musique à ciel ouvert, G.R.M.-O.R.T.F. (Philippot, Sauguet, Lefèvre, Permegiani, Barraqué, Mache, Canton, Mefano, Lejeune), cloître Saint-Séverin ; 20 h. 30 : New Irish Chamber Orchestra de Dublin (Mozart, Haydn, Kinsela), Sorbonne, chapelle ; le 27, à 18 h. 30 : libre parcours récital, G.R.M.-O.R.T.F., W. Chodack, piano (Haydn, Schubert, Schumann, Beethoven), amphi Richelieu, Sorbonne : 20 h. 30 : New Irish Chamber Orchestra de Dublin (Beethoven, Honegger, Chostakovitch) salle Pleyel ; le 28, à 18 h. 30 : London School Symphony Orchestra, Sorbonne, chapelle ; 20 h. 30 : Wolfgang Rubeam, organiste, récital Bach, église Saint-Germain-des-Prés ; le 29, à 20 h. 30 ; à la chapelle de la Sorbonne : le 30, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Studio der Fruhen Musik, Munich, Sainte-Chapelle.

SCEAUX (660-49-99)

Le 26, à 20 h. 45 et le 27, à 17 h. 30 : Ensemble moderne de Paris, dir. J. Bondon ; le 28, à 17 h. 30 : Duo J.-M. Damase et Michel Chauveton, piano et violon (Beethoven, Schumann et Franck).

Province

ABBAYE DE SENANQUE ET CHARTREUSE DE VILLENEUVE-LES-AVIGNON

Le 26 à la chartreuse de Villeneuve et le 27 à l'abbaye de Sénanque, 19 h. : le Deller Consort, dirigé par A. Deller (chant grégorien).

AIX (27-58-35)

OPERAS : le 26, à 21 h., « Luisa Miller », de Verdi, théâtre de l'Archevêché, mise en scène de Nikolaus Lehnhoff ; le 27, à 21 h., « la Clemenza di Tito », de Mozart, théâtre de l'Archevêché, mise en scène de Antoine Bourseiller ; le 28 à 21 h. 30, « Mozart-Pergolèse » (« le Directeur du théâtre », « la Servante maîtresse »), place des Quatre-Dauphins, mise en scène de Jean Le Poulain.
CONCERTS : le 25, à 21 h., château du Tholonet, Montserrat Caballe, Orchestre lyrique de l'O.R.T.F. (Rossini, Donizetti, Bellini, Verdi) ; le 28, à 16 h. 30, église du Saint-Esprit (Monterverdi, Purcell) ; le 30, à 21 h., château du Tholonet, Orchestre de Paris (Mozart, Mahler).
RECITALS : le 24 et le 27, abbaye de Silvacane, à 15 h. 30, Elly Ameling et Gérard Souzay (cycle Fauré) ; le 29, cloître Saint-Louis, 21 h., Elisabeth Schwarzkopf (Schubert, Brahms, Schumann et Wolf) ; le 28, à 19 h., abbaye de Senanque, Taos Amrouche (chants berbères, chants espagnols anciens).
UNE HEURE AVEC... : le 25, à 16 h. 30, Gyula Littai (ténor), et le 26, à 16 h. 30, Noelle Rogers (soprano), cloître Saint-Sauveur.
ANTIBES : le 24, Palais des congrès, 18 h. 30, Martial Solal ; pinède, 21 h. 30, Muddy Waters, Freddy King ; le 25, Palais des congrès, 18 h. 30, Paul Bley, N.H.O. Petersen ; pinède, 21 h. 30, Dave Holland, Antony Braxton, Sam Rivers, Barry Altschul, Gil Evans Big Band ; le 26, Palais des congrès, 18 h. 30, Joachim Kuhn ; pinède, 21 h. 30, Lee Konitz, Daniel Humair, Martial Solal, N.H.O. Petersen, Sonny Rollins ; le 27, Palais des congrès, 18 h. 30, Keith Jarrett ; pinède, 20 h. 30, Johnny Otis Show ; le 28, Palais des congrès, 18 h. 30 « A Film about Jimmy Hendrix » ; pinède, 21 h 30, Ice Billy Preston ; le 29, pinède, 21 h. 30, John Mac Laughlin.

ANTIBES

Le 27, à 21 h. 30 : place du Château-Grimaldi, ensemble instrumental Andrée Colson.

ARLES

Le 24, salle de la mairie, à 18 h. 30 : conférence du maître Joaquim Rodrigo ; à 21 h. 30, cour de l'Archevêché : de la guitare au jazz : trio du guitariste belge René Thomas ; le 25, Théâtre antique, à 21 h. 30 : Alviro Dias, orchestre de l'O.R.T.F.-Nice-Côte d'Azur, dirigé par Pol Mule, et Joaquim Rodrigo au piano ; le 26, à 21 h. 30, cloître de Saint-Trophime, le duo italien Mario Sicca, guitare, et Rita Maria Fleres, clavecin ; le 27, à 18 h. 30, cloître Saint-Trophime : audition publique des meilleurs élèves du stage d'interprétation ; 21 h. 30, Théâtre antique : la guitare en el arte flamenco.

AVIGNON (81-45-50 et 51)

Spectacles à 21 h. 30, sauf indications spéciales.
THEATRE : le 24, dans la cour d'honneur du Palais des papes : « Hölderlin », par la Compagnie du Cothurne ; le 30 : « la Poupée », d'Audiberti, par la Compagnie du Cothurne ; le 28 : « Fracasse », de S. Ganzl, d'après le roman de T. Gautier ; les 28, 29 et 30, au cloître des Carmes, le Théâtre populaire de Lorraine : « le Retour de Graully » ; les 24, 25, 26 et 27, par la Compagnie du Bois-Lacté : « le Fléau des mers ».
THEATRE OUVERT : les 24 et 25, chapelle des Pénitents blancs : « Dimanche », de et par M. Deutsch et D. Muller ; du 26 au 29 : « le Mal de terre », de L. Atlan et R. Monod.
LE GUEULOIR : chapelle des Cordeliers, programme communiqué au jour le jour.
DANSE : dans la cour d'honneur du Palais des papes, les 25 et 26 : « Carmina Burana », Spirituals, « A Song for you », « Revelations », par le ballet The Alvin Ailey City Center Dance Theater ; les 29 et 31, par le Ballet national de Cuba : « Bach pour 11 », « Rythmica », « El Rio y el Bosque », « Bakhti », « Œdipe roi ».
PANTOMIME. — Au Théâtre municipal, la compagnie Sladek, les 29 et 30 : « Vive le strip, strip-tease, le cadeau ».
THEATRE MUSICAL. — Le 24, au cloître des Carmes : « la Flûte enchantée », de Mozart ; les 26, 27 et 28, cloître des Célestins : « Rabelais en liesse », opéra choral instrumental et électro-acoustique de G. Reibel, à partir de l'œuvre de Rabelais.
CONCERTS. — Le 24, à 21 h. 30, à l'église Saint-Pierre : Ensemble polyphonique de l'O.R.T.F. ; le 27, à 18 h., au Verger d'Urbain V, Quintette Steve Potts (jazz) ; le 30, à l'Opéra, à 18 h. : Octuor de Paris.
MUSIQUE SACREE. — A l'église Saint-Pierre d'Avignon, le 25, à 21 h. 30 : « Magdalith, itinéraire de l'année liturgique et la Genèse à l'Assomption » ; le 29, à 21 h. 30 : ensemble vocal d'Avignon « Frescobaldi et son époque ».
CYCLE D'ORGUE. — Le 26, à 18 h. : Notre-Dame des Doms : Dieter Schmeel (Hambourg) ; le 28, à 16 h. 30, à Uzès : « Louis Robillard » (Lyon).
SPECTACLES DIVERS (off.) : Jusqu'au 10 août, salle Benoît XII, rue des Teinturiers, en alternance : « le Théâtre en liberté », « la Nuit des pleins pouvoirs », le Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis « Chile Vencera », les Ateliers de Lyon, « Ivan le Terrible ». Du 28 au 11 août, la Cardère, rue Saint-Joseph : « les Vampires subventionnés », de V. Haïm ; du 27 au 11 août, chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, en liaison avec l'abbaye de Sénanque : festival du « One Man Show », cycle de chants grégoriens ; jusqu'au 30 juillet, carrefour du théâtre d'animation, cloître de la Collégiale : « Le roi se meurt », compagnie D. Houdart.

BRANTOME

Le 28 : Six danseurs étoiles de l'Opéra de Paris participent à la Nuit de la danse.

BRETAGNE

Musique de cour des XVIIe et XVIIIe siècles : Mozart et Vivaldi, par l'ensemble instrumental de Saint-Germain-en-Laye. Spectacles à 21 h., le 24 : église de Saint-Cast ; le 25 : église de l'Ile-aux-Moines ; le 26 : chapelle Notre-Dame-de-Kérinec, Poullan-sur-Mer ; le 27 : église de Locmariaquer ; le 29 : église du Palais (Belle-Isle-en-Mer).

CANNES

Le 27 : « Giselle », ballet en deux actes d'A. Adam, mise en scène et chorégraphie de Rosella Hightower.

CHAMONIX

Le 27 : Larrieu, Veyron-Lacroix.

CHATEAUVALLON (93-11-76 à Ollioules)

MUSIQUE : église Saint-Laurent d'Ollioules, le 28, à 21 h. 30 : Deller Consort ; le 4, à 21 h. 30, Cappella Antiqua de Munich : Université populaire (Tourisme et Travail) : cinéma, musique, expression corporelle.

DIJON (32-62-80)

THEATRE : « Guerres d'amour », les 24, 25 et 26, à 21 h., cellier de Clairvaux.
CAF-CONC : le 26 et le 30, à 21 h., soirées dans les grands cafés de Dijon.
CINEMA : 27 et 30, 21 h. 30, rue Musette et square Darcy.
ANIMATION DE RUES : 26 et 27, rue Musette, à partir de 16 h.

HAUT-VAR

COTIGNAC : le 25, à 21 h., Théâtre de la Falaise : musique persane, les solistes traditionnels d'Iran.
LES ARCS : le 26, à 21 h., (les Arcs-Parage), les solistes traditionnels de l'Iran.
LORGUES : le 27, à 21 h., ermitage de Saint-Ferréol, à Lorgues, musique contemporaine, par le groupe Nuove forme sonore de Rome.
VILLECROZE : le 28, parc municipal de Villecroze, à 18 h., « Ames d'Orient », danses d'Occident : spectacle Muriel Jaer ; à 21 h., « l'Histoire du soldat ».

LANNION

Le 28, à 21 h., Saint-Jean-du-Baly, orgue, Jean Langlais (Bach, Franck, Langlais).

MONTE-CARLO (30-42-27)

Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo, dans la cour du Palais princier, à 21 h 30 : le 24, direction Mihai Brediceanu, soliste Nikita Magaloff, pianiste ; le 28, direction L. Von Matacic, soliste B. Nilsson (soprano).

ORANGE (34-15-52)

Le 27, à 21 h., « Requiem » (Berlioz), ténor Stuart Burrows, Orchestre de Paris, le New Philharmonica Chorus de Londres, le Stadtische Musikverein zu Dusseldorf : direction Lorin Maazel.

QUERCY

Le 24, à 22 h., cathédrale de Saint-Etienne, Cahors : concert trompette et orgue A. Bernard (trompette) et Jean-Louis Gil (orgue) (Bach, Vivaldi, Telemann, Jolivet).

SAINT-MAXIMIN

Le 25, à 19 h. 30 : concert par les lauréats de la XIIe Académie internationale d'été (orgue, flûte, clavecin).

SAIL-SOUS-COUZAN

Les 26, 27, à 21 h. 30 à la citadelle de Couzan, le 28, à 21 h. 30, au château de Goutelas : « Dom Juan », de Molière, par le Théâtre de Bourgogne.

SAINT-DONAT

Le 28, à 21 h. : récital Bach par Michael Schneider (orgue).

SAINTE-BAUME

Le 29, K. Stockhausen, à 20 h. 30 : « Alphabet pour Liège ».

SALON-DE-PROVENCE

Le 25 : Alexis Weissenberg, piano (Chopin) ; le 26 : Stars of Faith (gospel songs) ; le 28 : Jean-Pierre Rampal, Pierre Cochereau et l'orchestre de chambre de Toulouse (Haendel, Bach, Vivaldi et Corelli) ; le 29, l'esprit dans le théâtre : Sacha Guitry, avec Alain Decaux et Jean Piat ; le 30 : Boris Christoff, basse (Mozart, Verdi, Rossini, Rachmaninoff, Moussorgski). Toutes les soirées auront lieu dans la cour Renaissance du château de l'Empéri, à 21 h. 30, sauf celle du 26 juillet qui aura pour cadre la collégiale de Salon.

TOURAINE BERRY

LUÇAY-LE-MALE : spectacle Jehanne la Pucelle, les 25, 27 et 28 sur la place de l'église.

VAISON-LA-ROMAINE-CARPENTRAS

Vaison-la-Romaine. — Théâtre, le 27, 29 et 30, à 21 h. 30, théâtre antique : « Macbett », d'E. Ionesco ; Jeune théâtre d'animation, le 24, à 21 h 30, salle des fêtes : « le Rituel ou Chroniques partielles d'un parfait somnambule » (création collective du groupe Actuel).
Carpentras. — Théâtre, à 21 h. 30, théâtre de plein air, le 29 : « Antigone », de Jean Anouilh ; Jeune théâtre d'animation, à 21 h. 30, cour du collège, le 24, le Théâtre des Cendres présente : « Fin de partie », de Samuel Beckett ; le 27, 28 et 29, le Théâtre de la Potence de Grenoble présente : « les Américanolaques », d'ap. un texte de Rezvani ; musique, le 24 : Ensemble instrumental de France, sous la direction de J.-P. Wallez ; le 27 : Ensemble de solistes d'Amiens « Pupitre 14 » ; le 30 : Orchestre de chambre J.-P. Paillard.

VALENCE

Le 25 : Pradel (mime) ; le 26 : Roy Swart's, récital de jazz classique ; le 27 : Tréteaux 90 (théâtre, poésie, chansons et musiques) ; le 29 : « Nirvana », récital de pop' music.

VALREAS

Théâtre, le 27, place Gutenberg : « le Barbier de Séville », de Beaumarchais ; musique, le 24, église romane : Orchestre de chambre de Marseille (Lulli, Geminiani, Pachelbel, Vivaldi, Carrulli, Telemann).

LE DÉBAT SUR LA RADIO-TÉLÉVISION

APRÈS AVOIR ÉVOQUÉ LE MALAISE AGRICOLE

Les députés décident par 291 voix contre 177 de mener à bien l'examen de la réforme de l'O.R.T.F.

Curieux débat, étrange enterrement. Convoqués le mardi 23 juillet en session extraordinaire (la troisième depuis le début de l'année) pour discuter du projet de loi relatif à la radiodiffusion et à la télévision, projet dont l'article premier stipule que l'O.R.T.F. est supprimé, les députés ont passé la première partie de cette première séance à parler d'autre chose : la situation agricole. Lorsqu'ils revinrent enfin à leurs moutons, ce fut pour discuter d'une question préalable, présentée par les groupes de gauche, et dont l'objet était de faire décider qu'il n'y avait pas lieu de délibérer...

Un débat au cours duquel, assurément, le spectateur un tant soit peu cartésien aura été troublé. On s'attendait, en effet, que l'opposition de gauche lançât l'assaut sur la crise agricole. Or ce fut un député U.D.R., l'abbé Laudrin, qui, exploitant les possibilités de la procédure parlementaire, tira le premier. « *Touché !* » devait s'exclamer un autre député U.D.R., M. Wagner, à l'adresse de l'opposition. L'abbé Laudrin souhaita toutefois que les débats ne sortent pas du cadre fixé même si les agriculteurs, eux, sortaient de leurs gonds, et demanda que les problèmes agricoles soient discutés dès le début du mois d'octobre. « En octobre, les carottes seront cuites ! » ironisa M. André Tourné, député communiste des Pyrénées-Orientales.

A l'ordre du jour figurait donc la discussion, selon la procédure d'urgence, de la réforme de l'O.R.T.F. A session extraordinaire, sujet extraordinaire, devait noter M. Jacques Chirac. Et il s'attacha à le démontrer. Un sujet que M. Rossi devait, lui, s'appliquer à défricher longuement et sans trop de flamme. Un exposé plus technique que polémique, ce qui répondait par avance au vœu qu'allait exprimer, quelques instants plus tard, le rapporteur de la commission des affaires culturelles.

Polémiques, en revanche, l'intervention de M. Fillioud et la réponse de M. Chinaud le furent à souhait — une défense et illustration de la question préalable, « à la hussarde ». Parmi les cibles du député socialiste, l'actuel P.-D. G. de l'Office (d'ailleurs présent dans l'hémicycle au titre de commissaire du gouvernement), présenté comme le « liquidateur des biens et des hommes ».

Des hommes. Il devait beaucoup en être question, mardi, au Palais-Bourbon, et il est fort probable que la bataille d'amendements portera principalement sur le sort des personnels de l'Office, Office dont on célébrait théoriquement les funérailles. L'opposition de gauche se refuse pourtant à lui porter le coup de grâce. Quant à la majorité, on notera les réserves, parfois très vives qui, lors de la discussion générale, s'élevèrent de ses rangs. Après les interventions de MM. Le Tac et Cressard, une formule s'imposait presque : « L'Office est mort ! Vive l'Office ! »

PATRICK FRANCÈS.

Avant d'entamer la discussion du projet de loi relatif à la radiodiffusion et à la télévision, les députés, sous couvert de rappels au règlement, évoquent tout d'abord la situation de l'agriculture française.

M. HERVE LAUDRIN (U.D.R., Morbihan) regrette, au nom de son groupe, la convocation du Parlement en session extraordinaire (« *Nous ne sommes pas partisans de sessions qui se tiennent pendant les vacances.* »), mais souhaite que le débat ne sorte pas du cadre qui lui a été fixé.

Après avoir constaté que « *l'opinion agricole se réveille* » (remarque qui provoque mouvements et commentaires sur les bancs de l'opposition) et que « *le revenu des agriculteurs connaît actuellement une baisse considérable* », l'abbé Laudrin demande que les problèmes agricoles soient discutés par le Parlement dès le début du mois d'octobre, et que, dès les prochaines semaines, le point soit fait à leur sujet par la commission compétente pour aboutir à un programme complémentaire indispensable au monde paysan.

« *Les agriculteurs français,* note M. PIERRE JOXE (P.S., Saône-et-Loire), *apprécieront que l'U.D.R. ait délégué au chevet de l'agriculture française... monsieur l'abbé Laudrin.* »

L'orateur exprime ensuite la stupéfaction du groupe socialiste et des radicaux de gauche devant le refus persistant du premier ministre d'inscrire les problèmes agricoles à l'ordre du jour de la session extraordinaire alors que les députés seront disponibles jeudi et vendredi. Pour M. Joxe « *il est conforme à l'esprit de la Constitution que l'Assemblée nationale réponde à l'attente des travailleurs agricoles, et il est inconcevable que le gouvernement attende le mois de décembre pour traiter des problèmes qui se posent dans l'immédiat* ».

« *C'est vrai,* constate M. MARCEL RIGOUT (P.C., Haute-Vienne). *Les paysans ne peuvent pas attendre. Loin d'être apaisée par les mesures tardives du gouvernement leur colère a revêtu une ampleur et une détermination jusque-là inégalées.* »

Après avoir rappelé les mesures urgentes proposées dès le 28 juin par le groupe communiste et le refus du gouvernement (« *véritable dérobade* »), il réitère sa demande de discussion des problèmes agricoles. « *Si le gouvernement refuse,* conclut-il, *les groupes de l'opposition sauront prendre l'initiative qui permettra à chaque député d'assumer ses responsabilités et à la représentation nationale de délibérer sur les problèmes agricoles.* »

Pour M. JACQUES CHIRAC, premier ministre, la tenue d'un débat sur les problèmes agricoles au cours de la présente session ne serait conforme ni à l'esprit ni à la lettre des institutions. En revanche, il se déclare prêt à venir, avec le ministre de l'agriculture, s'expliquer sur les problèmes agricoles devant la commission compétente, dont les débats sont connus du public.

Abordant ensuite la réforme de l'O.R.T.F., M. Chirac constate d'abord que, « *s'il y a divergence de vues sur les moyens à mettre en œuvre pour remédier aux défauts et aux insuffisances du régime actuel* », il y a, en revanche, unanimité quant à la nécessité d'un profond changement. « *Face à cette unanimité,* demande M. Chirac, *pourquoi attendre ?* » « *Une réforme de l'O.R.T.F.,* ajoute-t-il, *nécessite de longs délais d'application. Pour des raisons financières, le nouveau régime doit entrer en application au début d'une année.* » « *Cinq mois,* note le premier ministre, *représentent donc déjà un délai court et contraignant.* »

M. Chirac énumère ensuite les objectifs fondamentaux de la réforme :

— *Créer et organiser une radio-télévision libre et démocratique, où doivent être assurés l'indépendance et le pluralisme de l'information ;*

— Faire en sorte que la radio et la télévision puissent remplir une mission de formation et d'apport culturel. « *La qualité des programmes, le refus de la facilité, l'effort de créativité et de recherche doivent donc être des objectifs primordiaux* » ;

— Qu'elles soient investies d'une mission d'intérêt public, donc, de façon permanente au service de la nation. « *Il n'est ni normal ni acceptable,* déclare M. Chirac, *que des revendications catégorielles puissent entraîner pendant des durées parfois longues la suppression ou l'interruption des programmes et des émissions.* »

— Assurer « *une gestion satisfaisante sans économies excessives, qui pourraient nuire à la qualité, mais sans gaspillage* ».

« *Pour atteindre ces buts,* explique M. Chirac, *nous avons retenu trois principes : d'abord, maintenir le monopole.* » « *Mais,* précise-t-il, *le monopole ne doit pas être une sorte de protection confortable contre la concurrence ; s'il crée des droits, il impose des devoirs.* » Ensuite, développer la concurrence, la diversité et l'émulation, grâce à la création de sociétés nationales « *autonomes, libres et responsables* ». Enfin, « *instaurer la responsabilité à la place de l'inconscience et de l'anonymat* ». Cette responsabilité (« *corollaire de l'autonomie et de la liberté* ») sera sanctionnée par la répartition de la redevance, qui tiendra compte des succès et de la qualité des émissions.

« *Cette réforme,* reconnaît M. Chirac, *sera difficile à mettre en œuvre et dépendra en premier lieu de la valeur des hommes qui seront chargés de l'appliquer. Enfin, pour ne pas surcharger le fonctionnement des nouvelles structures, tout le personnel actuellement en fonction à l'O.R.T.F. ne pourra y être réaffecté. Le gouvernement vous propose une réforme profonde ; il veut prendre toutes les dispositions nécessaires pour que le personnel n'en souffre pas.* »

LE MONOPOLE DE QUOI ?

En deux phrases, qui ne figurent pas expressément dans le projet de loi, le premier ministre a remis en question la notion de monopole telle qu'elle était comprise jusqu'à maintenant. Il a déclaré : « Le monopole n'appartient pas à ceux qui sont chargés de le mettre en œuvre... Il appartient à la nation. »

Rien de nouveau apparemment depuis le statut de 1972. Cette habileté de langage a déjà permis à Radio-Monte-Carlo d'installer une nouvel émetteur « périphérique »... dans les Alpes-de-Haute-Provence. Cependant, cela limite singulièrement la mission de l'établissement public de diffusion, qui n'exercera son monopole que dans la mesure où Sud-Radio, Europe 1, R.T.L., Télé-Monte-Carlo, Télé-Luxembourg, ne bénéficieront pas des mêmes faveurs que la radio monégasque.

M. Chirac a également déclaré que la production des émissions lourdes n'était pas couverte par le monopole : le statut de 1972 faisait déjà la distinction entre l'exercice du monopole et la mission de service public, qui se définissait ainsi : « Devoirs d'impartialité, d'objectivité, de moralité dans les programmes, responsabilités éducatives et culturelles, interdiction de toute ingérence d'intérêts industriels et commerciaux dans l'exercice des missions confiées à l'O.R.T.F., primauté accordée aux méthodes de financement public, nécessité de continuité du service, etc. »

« Cet ensemble d'obligations contribue à faire de l'O.R.T.F. une entreprise d'un caractère particulier, exigeante et désintéressée, à coup sûr profondément différente d'une radio-télévision commerciale », écrivait alors M. G. de Broglie, secrétaire général pour l'administration de l'Office.

Pourra-t-on en dire autant bientôt ? Sans modifier la loi, il sera possible d'accorder des « dérogations » au privé. En modifiant la loi, on modifie le concept de service public dans la production des programmes.

C'est comme si l'Etat ne conservait que les rails du chemin de fer et se désintéressait des wagons. — M. B.

M. ROSSI : être prêts pour le grand saut

M. ANDRE ROSSI, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, rappelle d'abord le choix fondamental de la réforme : maintien intégral du monopole. Mais, note-t-il, il n'existe pas de modèle unique de service public. Réfléchir à une autre forme d'organisation, c'est donner au service public une chance véritable. Mais au-delà d'une situation immédiate nous voulons répondre au formidable défi technologique que l'audiovisuel nous prépare au cours de ces prochaines années. Nous avons donc voulu la compétition et son dynamisme ; mais nous lui avons fixé un objectif, celui de la qualité.

« *Pour parvenir à ces objectifs,* explique M. Rossi, *nous substituons à une structure uniforme et gigantesque une organisation réellement décentralisée.* » Cette organisation, il en trace à grands traits le « *profil général* », précisant notamment qu'en ce qui concerne les sociétés nationales « *la privatisation est rigoureusement impossible sans l'intervention d'une nouvelle loi* ». Puis il souligne l'aspect novateur des organes de responsabilité : dimension réduite des conseils d'administration où l'Etat ne dispose pas de la majorité et présence de parlementaires. « *Quant à l'intervention du gouvernement,* ajoute M. Rossi, *elle laisse une grande autonomie aux nouvelles unités, mais elle s'exerce avec précision dans la rédaction des cahiers des charges, document capital, puisque c'est à ce niveau que se situe le respect des obligations de service public.* »

M. Rossi aborde ensuite le problème de la qualité des programmes, « *préoccupation constante du gouvernement* ». Nous veillerons à la maintenir et à l'améliorer, affirme-t-il, dans ses deux aspects : la valeur des émissions et aussi leur diversité. Pour M. Rossi, la garantie de la qualité se situe à trois niveaux : imposer un volume précis d'émissions culturelles, scientifiques ou de formation ; veiller à ce que la grille des horaires ne pénalise pas ce type d'émission ; prévoir enfin une appréciation globale de la qualité grâce à une commission dont le jugement sera un critère essentiel dans le mécanisme de répartition de la redevance. On pourra ainsi « *primer la qualité et pénaliser la médiocrité* ».

En ce qui concerne la publicité, M. Rossi estime nécessaire de « *déterminer les conditions de passage de celle-ci sur l'antenne pour éviter des formules inacceptables* », le maintien d'une régie commune constituant à ses yeux la bonne garantie.

Evoquant notamment le sort des différents personnels, le secrétaire d'Etat s'élève « *contre les chiffres fantaisistes qui courent quant à d'éventuelles diminutions d'effectifs. C'est seulement lorsque le président-directeur général aura procédé aux affectations nouvelles qu'il sera possible de dire quels seront les besoins réels des nouvelles unités* ». Pas de volonté délibérée de compression donc, mais « *nécessité de prévoir un dispositif juridique adapté dans l'hypotèse où certains personnels ne trouveraient pas leur place dans les structures nouvelles* ». M. Rossi précise que le gouvernement est prêt à examiner avec la meilleure attention les amendements qui seront proposés à ce sujet.

Pour terminer, M. Rossi insiste sur la nécessité de préparer nos moyens audiovisuels à l'extraordinaire mutation qui s'engage et dont la décennie qui vient sera le témoin « *Il s'agit en effet d'être prêt à accueillir ces diverses innovations. Un processus nouveau est engagé et nous sommes sur le tremplin, prêts pour le grand saut vers une diversité culturelle sans précédent.* »

« *Dans quelques années,* explique M. Rossi, *le téléspectateur ou l'auditeur pourra choisir librement entre une multiplicité de programmes. Dès maintenant, nous lui offrons le libre choix entre les émissions des sociétés nationales. Le maintien du service public vise donc à préserver, dans ce monde de messages multiples, contradictoires et confus, l'essence de la présence et de la personnalité françaises.* »

Rapporteur de la commission des affaires culturelles, M. JEAN DE PREAUMONT (U.D.R., Paris) estime tout d'abord que ce projet « *ne devrait pas être débattu dans le climat polémique qui, depuis de nombreuses années, paraît inséparable de toute discussion sur l'O.R.T.F. La réforme proposée,* note-t-il en effet, *ne se fonde sur aucun réquisitoire à l'égard de quinconque : c'est un ensemble de modifications apparues nécessaires à partir d'un constat* ». Pour M. de Préaumont, le problème de l'O.R.T.F., une fois posée l'élimination du mercantilisme et le maintien sans équivoque des notions de service public et de monopole, est un problème d'entreprise. « *La difficulté essentielle,* précise-t-il, *a été et sera d'harmoniser création artistique et administration.* »

« *Le projet de loi,* affirme ensuite le rapporteur, *n'est ni une rupture avec le passé ni un saut dans l'inconnu, mais une étape, sans doute décisive, sur un chemin persévérant, celui de la décentralisation.* » Après en avoir retracé le cheminement, M. de Préaumont note que le gouvernement a finalement retenu une solution plus radicale que le schéma proposé par M. Marceau Long.

Après avoir rappelé la définition du service public, formulée en 1963 par Georges Pompidou (« *Le service public est un organisme au service de tous, au service de tous les usagers.* »), et noté que la définition législative de 1972 s'inspirait d'une conception identique, M. de Preaumont estime que plusieurs régimes juridiques sont concevables dans ce contexte. Ainsi, « *la disparition de l'O.R.T.F. n'affectera pas l'existence ni les attributs du service public, mais seulement les modalités de son organisation et de son fonctionnement. Il s'agit, en fait, d'une démarche dont la continuité est évidente* », conclut M. de Préaumont.

M. FILLIOUD (P.S.) : une réforme bâclée et dangereuse

La parole est ensuite donnée à M. GEORGES FILLIOUD (P.S., Drôme) sur la question préalable, dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer. « *Le projet est insensé,* affirme M. Fillioud. *C'est pourquoi nous opposons à sa discussion la question préalable. Le projet soumis n'en est pas un. C'est un cadre vide, que l'exécutif se réserve de remplir à sa guise, sans se soucier du Parlement, et à qui on demande un blanc-seing, un acte de confiance.* » Pourquoi donc, demande alors M. Fillioud, convoquer une session extraordinaire à la fin de juillet, dans d'incroyables conditions de hâte et d'improvisation ? Juillet, déclare-t-il, c'est la saison des mauvais coups. « *Votre hâte est suspecte,* affirme-t-il. *Pourquoi aller aussi vite, sinon pour que l'opinion n'ait pas le temps de comprendre ? Que voulez-vous lui cacher ? Aujourd'hui,* note M. Fillioud, *les forces qui contrôlent la communication contrôlent la société. Or nous croyons déceler dans ce projet trop flou d'évidentes collusions entre le pouvoir politique et le pouvoir économique. Tous les Français sont concernés,* estime M. Fillioud, *non plus en tant qu'usagers d'un service public, mais comme citoyens. Votre réforme bâclée est dangereuse,* accuse-t-il. *C'est déjà la privatisation interne que vous instituez. D'autre part, il est bien évident que si l'on fait appel aux moyens privés de production,* l'outil public *sera cassé. Et il faudra licencier plusieurs milliers d'agents. L'actuel P.-D.G.,* note à ce propos M. Fillioud, *est institué liquidateur des biens et des hommes.* »

M. Fillioud reproche ensuite au gouvernement de vouloir abandonner « *la promotion de la langue et de la culture françaises, les tâches de formation, la recherche, la musique vivante de notre temps* ». « *En revanche, les moyens d'une mainmise accrue du pouvoir sur les institutions nouvelles,* estime le député socialiste, *sont réglés avec exactitude, précision et minutie.* » « *Admirable mécanique que celle qui consiste à nommer désormais six équipes responsables au lieu d'une !* »

« *La réforme est nécessaire,* admet pour terminer M. Fillioud, *mais pas celle-là. L'O.R.T.F. est malade, mais tuer le patient n'est pas le guérir. C'est pourtant ce qu'on nous propose. Débattre de l'avenir de l'audio-visuel en France, oui ! Délibérer sur la mort de l'Office national, non !* », conclut M. Fillioud.

M. CHINAUD (R.I.) : la dernière chance

M. ROGER CHINAUD (R.I., Paris), rapporteur de la commission d'enquête sur la gestion financière de l'O.R.T.F., estime que le projet du gouvernement n'a pas été rédigé à la sauvette et qu'il apporte un certain nombre d'améliorations Désormais, note M. Chinaud, on saura « *qui est responsable* ».

Il se déclare également partisan d'une « *politique de sanction quand la politique de qualité ne sera pas respectée* ». Des éléments positifs, donc, mais également des motifs d'inquiétude ; l'avenir de certains personnels, notamment. Enfin, après avoir vivement dénoncé le « nihilisme » de l'opposition et observé que l'échec de la réforme serait celui de « la dernière chance » donnée à l'Office, l'orateur se prononce pour le rejet de la question préalable, suivi en cela par MM. de Préaumont et Rossi.

Par 291 voix contre 177, les députés repoussent la question préalable.

Premier orateur inscrit dans la discussion générale, M. JOEL LE TAC (U.D.R., Paris), rapporteur spécial de l'O.R.T.F. pour la commission des finances, déplore la brutalité excessive de ce qu'il qualifie « d'implosion » de l'O.R.T.F. Il demande donc que l'on humanise, par une série d'amendements, « *une loi conçue un peu hâtivement par des technocrates (...) afin d'empêcher qu'une grave injustice ne soit commise à l'égard de bons et loyaux serviteurs du service public. Une solution équitable,* précise-t-il, *implique d'abord la garantie de l'emploi* ». M. Le Tac craint également qu'une concurrence excessive n'entraîne un abaissement constant du niveau culturel de la télévision. « *Oui,* conclut M. Le Tac, *on le regrettra cet O.R.T.F. Mais pour l'instant il s'agit de sauver les meubles et le personnel.* »

M. JACQUES CRESSARD (U.D.R., Ille-et-Vilaine) évoque le problème des stations régionales, s'inquiète du sort des agents du centre de la redevance situé à Rennes, s'élève contre les mises à la retraite forcées et craint que la réforme proposée n'entraîne finalement un plus grand désordre.

Cette première séance se termine peu après 19 heures, la suite de la discussion étant renvoyée à mercredi matin.

La gauche souhaite une nouvelle session extraordinaire du Parlement pour l'examen des problèmes agricoles

MM. Alain Bonnet (radical de gauche), Pierre Joxe (socialiste) et Marcel Rigout (communiste) ont adressé à leurs collègues de l'Assemblée nationale une lettre leur proposant de s'associer à une demande de convocation du Parlement en session extraordinaire « *afin de débattre des mesures susceptibles de sauvegarder le revenu des agriculteurs, gravement compromis* ». Au terme de l'article 29 de la Constitution, la demande de convocation doit émaner de la majorité des membres de l'Assemblée nationale, et doit donc rassembler deux cent quarante-trois signatures. C'est pourquoi les cent quatre-vingts élus de gauche cherchent à obtenir le soutien de membres de la majorité.

Dans un communiqué, le groupe des socialistes et des radicaux de gauche a d'ailleurs protesté mardi 23 juillet contre « *le refus obstiné opposé par le gouvernement à la demande d'un débat sur la situation des agriculteurs* ».

Le premier ministre a indiqué pour sa part mardi après-midi aux députés U.D.R. qu'il était prêt à ouvrir un débat sur les problèmes agricoles devant « *les commissions compétentes* » de l'Assemblée nationale, la commission de la production et des échanges par exemple.

M. Jacques Chirac et M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, seront d'ailleurs entendus jeudi après-midi par cette commission. Ils répondront « *à la demande des groupes de la majorité, aux questions qui leur seront posées sur le problème agricole* ».

En outre, MM. Jean Brocard, président du groupe des républicains indépendants, et Bertrand Denis, vice-président, ont été reçus mardi par le ministre de l'agriculture et ont insisté auprès de lui « *sur la nécessité de soutenir les marchés agricoles* ». M. Bonnet s'est « *engagé à ce que les procédures soient accélérées au maximum et que les fonds parviennent aux intéressés très rapidement* ».

AU SÉNAT

La discussion s'engagera en principe jeudi soir

Au palais du Luxembourg, la session extraordinaire consacrée à l'examen du projet de loi relatif à la radio et à la télévision s'est ouvert mardi après-midi 23 juillet. Après une demi-heure d'interventions, portant sur l'organisation des débats et sur la demande d'inscription à l'ordre du jour des questions agricoles, la séance a été levée par M. Alain Poher, président, qui a fixé la prochaine séance publique à jeudi, 21 heures. Cette date, qui marquerait le début de la discussion sur la réforme de l'O.R.T.F., reste théorique dans la mesure où les commissions sénatoriales n'ont pas achevé l'examen des dispositions du texte. Dans l'attente de la fixation de l'ordre du jour par la conférence des présidents, jeudi en fin de matinée, plusieurs hypothèses de travail ont été avancées par les sénateurs. Mais en définitive, le calendrier de l'examen de la réforme de l'O.R.T.F. dépendra de la durée des délibérations à l'Assemblée nationale.

Mardi, en début de séance, M. GUYOT, au nom du groupe communiste, demande que la Haute Assemblée puisse « *discuter du sort de l'agriculture* ». Applaudi par la gauche, M. DILIGENT (Union centriste) fait observer : « *Nous sommes convoqués pour ne pas nous réunir puisque pendant deux jours nous n'aurons rien à discuter.* » Aussi le sénateur du Nord propose-t-il que ces « *deux journées soient occupées par la discussion du projet de loi relatif aux anciens combattants d'Afrique du Nord* ».

Après avoir évoqué « *le véritable drame que traverse actuellement l'agriculture française* », M. CHAMPEIX (socialiste) note que le gouvernement « *s'était réuni en catastrophe un 14 juillet pour discuter des questions agricoles* ». « *Pourquoi donc,* demande-t-il, *n'en saisit-on pas le Parlement ?* » M. CAROUS (U.D.R.) déclare : « *Il ne doit pas y avoir ici deux catégories de sénateurs, selon qu'ils demandent ce qui est permis ou non par le règlement. Nous sommes autant que personne soucieux du sort de l'agriculture.* »

En réponse à ces interventions, M. TOMASINI, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, répète que « *l'ordre du jour fixé par le gouvernement porte exclusivement sur l'O.R.T.F.* »

« *Comment vont s'organiser nos débats,* demande ensuite M. DAILLY (Gauche démocratique) au président du Sénat : *la commission des affaires culturelles travaille mais elle n'est saisie encore d'aucun texte ; quand pensez-vous que l'Assemblée nationale en aura terminé ? Quand et comment pourrons-nous prendre connaissance du rapport de notre commission des affaires culturelles ? Dans quel délai pourrons-nous déposer les amendements ? Si la conférence des présidents en décide le matin à 11 h. 30 et que la séance est fixée à 21 heures, notre travail ne sera pas aisé.* » M. ALAIN POHER répond : « *S'il est impossible de tenir séance jeudi, la conférence des présidents pourra demander au gouvernement de modifier cette date.* » M. BONNEFOUS (Gauche démocratique) se fait l'écho des préoccupations de M. Dailly en affirmant : « *Il est de mauvaise méthode et de mauvais effet sur l'opinion de nous convoquer pour un soir à 21 heures !* » Dans le cas où la séance serait reportée à vendredi, M. Dailly estime « *que le Sénat travaillera vendredi, samedi, dimanche...* ». « *Pourquoi ne pas nous renvoyer à mardi prochain pour faire un travail sérieux ?* », suggère-t-il.

Cette proposition provoque des applaudissements sur de nombreux bancs de l'hémicycle, et M. Alain Poher conseille à M. Dailly de la défendre devant la conférence des présidents.

(Intérim.)

DEUX POINTS DE VUE

L'O.R.T.F. et... une certaine idée de la gauche

Par MICHEL CASTE (*)

PARCE que la gauche défend une certaine morale, il lui est difficile dans l'action de trouver les chemins de l'efficacité. Les conservateurs (ou la droite, ou les réformateurs, à moins que ce ne soit le centre quand il n'est pas de gauche) n'ont pas ce problème et peuvent agir avec réalisme — et parfois leur action finit par dégager une certaine morale.

A cela il faut ajouter que la gauche a du mal à sortir de l'opposition systématique, pour devenir force de proposition.

L'exemple de ce qui se passe à propos de l'O.R.T.F. est un très bon révélateur de ces attitudes. Le pouvoir cherche, avant tout, et sans être embarrassé par des états d'âme, à régler un problème. La gauche, au nom de sa morale, se trouve amenée à défendre le système qui existe, bien qu'elle le sache condamné, et du coup elle apparaît comme une force conservatrice.

Le pouvoir veut aller vite et il donne la sensation d'avoir pris le problème à zéro. La gauche, avec de nombreux parlementaires, en criant à l'improvisation, valorise en fait le pouvoir en lui prêtant une imagination qui, à la vérité, n'est pas la sienne. Voici, en effet, ce que l'on peut lire à la page 208 du rapport de la Commission d'étude du statut de l'O.R.T.F. (plus connue sous le nom de Commission Paye), publié le 30 juin 1970 :

« *Il en irait tout autrement si les principaux services concourant à l'élaboration des programmes étaient constitués en filiales d'un même holding. Il s'agirait cette fois de filiales presque à 100 % entièrement créées à partir de l'O.R.T.F. : le but d'une telle formule est d'obtenir les avantages d'un organisme pluraliste, en aucun cas de « dénationaliser » une partie de l'O.R.T.F.*

» *Conformément aux indications qui précèdent, les services suivants pourraient être constitués en filiales de ce type :*

» — *La radio deviendrait une société distincte ;*

» — *Les chaînes de télévision pourraient constituer autant de sociétés séparées ;*

» — *Les services de fabrication dont l'Office dispose actuellement à Paris deviendraient une société travaillant principalement, mais non exclusivement, pour les deux chaînes nationales (1) et soumise entièrement à la concurrence ;*

» — *L'infrastructure de diffusion serait gérée par une société qui aurait pour clients les chaînes de télévision et l'organisme de radio.* »

C'est — y compris le nombre de sociétés — très exactement le projet du gouvernement, à une différence près, importante il est vrai : la disparition du holding fédérateur, c'est-à-dire la direction générale. Personnellement, depuis quatre ans, je n'entends discuter le rapport Paye, considéré comme tout à fait sérieux, que sur un point : s'il y a direction générale, il y aura forcément harmonisation des programmes et peut-il y avoir une harmonisation sans que cela devienne une direction des programmes et ôte par là même une grande partie de la responsabilité qui devrait appartenir aux chaînes ?

Le gouvernement décide donc d'aller au bout de la logique de la concurrence et de la responsabilité. Lui en donnera-t-on acte même en faisant des réserves ? Sûrement pas ; on l'accuse de ne chercher à travers une concurrence farouche qu'une grave dégradation de la qualité des programmes. J'ai cru comprendre que c'était plus ou moins les positions d'André Astoux et de Jacques Thibau, par exemple.

Or, je connais bien les deux hommes et je les sais honnêtes. Mais supposons un instant que l'un dirige la première chaîne et l'autre la deuxième. Croient-ils que leurs buts ne seraient pas de faire de bons programmes, croient-ils qu'ils négligeraient la culture (celle qui est active et n'est pas rejetée dans un ghetto), imaginent-ils qu'ils ne programmeraient pas des émissions de prestige, ne pensent-ils pas que leurs choix seraient dictés par une haute ambition nationale, et ne savent-ils pas qu'ils pourraient décider d'autant plus facilement de mettre leurs projets à exécution qu'aucune direction générale, avec ses lenteurs et ses pesanteurs, ne les en empêcherait ? Et ne savent-ils pas aussi que de chaîne à chaîne parfois ils se battraient sur le même terrain (mais une soirée d'informations sur les deux chaînes à la fois, serait-ce si mauvais ?), que parfois ils se cacheraient leurs projets comme parfois ils les harmoniseraient ?

Seulement, dira-t-on, pour mener une certaine politique, il faut en avoir les moyens. Or la majeure partie des ressources de la première chaîne et de la deuxième chaîne proviendront de la publicité et il faudra donc se battre sur le terrain de la plus forte écoute, donc des programmes les plus affligeants. Cela est faux et doublement faux.

Faux d'abord sur le plan des ressources publicitaires. Actuellement, les demandes de publicité étant beaucoup plus fortes que les possibilités de passages, une chaîne, même avec une moindre écoute, pourrait, par un jeu de tarif, avoir les mêmes ressources que l'autre chaîne. Et cette situation demeurera encore pendant une période qu'il faut estimer entre trois et cinq ans.

Faux aussi sur le plan des programmes car les bonnes émissions ne sont pas nécessairement destinées à une faible écoute. Pour ne prendre à titre d'exemple qu'une série et un feuilleton auxquels Stellio Lorenzi a attaché son nom, croit-on que « La caméra explore le temps » ou « Jacquou le croquant » n'étaient pas destinés à rencontrer une très large écoute ? Et pourtant il s'agissait d'émissions de qualité, d'une certaine ambition et véhiculant une certaine culture.

Sachant cela, ne vaudrait-il pas mieux, plutôt que de soupçonner le gouvernement de vouloir chercher à préparer une privatisation dont on ne voit vraiment pas quel avantage il pourrait en tirer (puisqu'il a déjà trouvé le moyen de faire coexister redevance, concurrence et commercialisation), ne vaudrait-il pas mieux donc proposer des normes capables d'imposer, outre les obligations de service public, un niveau de culture, de qualité et d'objectivité digne de notre pays ?

Cette volonté de crier au loup, et de ne rien proposer, n'est pas nouvelle. En 1968 déjà, sur le problème de l'introduction de la publicité à la télévision, presse, opposition, public, étaient de farouches opposants et un gouvernement a même failli être censuré, mais on ne proposait rien ; on se contentait de prédire tous les maux : mainmise sur les programmes, faillites de certains journaux. Si rien de tel ne s'est produit, c'est parce que les hommes qui ont créé la R.F.P. ont d'eux-mêmes établi et mis en place les normes nécessaires à un contrôle efficace.

Faute de proposition, une nouvelle fois, il nous faut donc souhaiter — car c'est fondamental pour notre avenir audio-visuel — que les hommes qui vont être nommés aient la qualité, le professionnalisme et l'ambition nécessaires pour qu'ils puissent établir, dès l'abord, les bonnes règles du jeu.

Disons que les dangers sont grands. Disons qu'il faudra rester vigilant. Mais ne refusons pas le mouvement, surtout quand il s'inscrit dans la logique d'une époque qui veut que l'on centralise et regroupe les sociétés jusqu'à une certaine taille, et qu'ensuite, quand les dimensions deviennent trop grandes, on les décentralise pour reformer des centres de décision à des tailles de responsabilités acceptables.

Pour moi, qui me fais une certaine idée de la gauche, je ne suis pas sûr de trouver, là où ils devraient être, la volonté de changement et le sens de l'histoire, si bien qu'il m'arrive, il me faut bien l'avouer, de m'interroger.

(*) Ancien conseiller artistique de la direction de la télévision. Ancien conseiller technique de la Régie française de publicité.

(1) A l'époque, il n'existait que deux chaînes.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD

Les apprentis sorciers

Par JEAN CALVEL (*)

CLAUDE MERCIER, sous-directeur général pour les services techniques et l'équipement de l'O.R.T.F., vient opportunément de souligner le caractère choquant de la campagne de dénigrement de l'Office.

Non seulement, comme l'a rappelé Claude Mercier, l'Office a en un temps très court construit et développé un réseau entièrement renouvelé — à la libération il n'en restait pratiquement rien — mais il a conquis une réputation internationale que la France est probablement le seul pays à ignorer.

Je crois être le plus ancien des journalistes encore en fonctions à l'O.R.T.F. puisque j'y ai occupé des postes de responsabilité en 1941-1942 et depuis le 26 août 1944.

J'ai connu beaucoup de crises à l'O.R.T.F. et vu revenir, régulièrement, le même genre d'accusation : personnel pléthorique payé grassement à ne rien faire, grèves stériles gênantes pour le public, procédures administratives trop lourdes, trop compliquées, trop rigides, etc.

Il est vrai que l'O.R.T.F., comme beaucoup de services publics, avait des défauts. Il avait surtout un défaut grave, celui de négliger totalement sa propre propagande. En bien des occasions, nous avons grincé des dents en constatant que des postes privés qui n'avaient fait que copier des initiatives de l'Office en tiraient des arguments publicitaires.

Aussi bien en matière de technique qu'en matière de programmes, je prétends que depuis 1944, l'O.R.T.F. a frayé le chemin de toutes les innovations.

La notion de service public qui le guidait s'est façonnée pendant les années de la Résistance lorsque des hommes organisaient le futur réseau et créaient dans la clandestinité des schémas de programme, parfois au prix de leur vie.

Dans le même temps, d'autres hommes préparaient une nouvelle presse, qu'ils voulaient libérée de l'argent. Albert Camus, Pascal Pia, Francisque Gay, Albert Ollivier, Pierre Bourdan, Jean Marin, Pierre Brisson, Robert Treno et bien d'autres retrouvaient des hommes de radio comme Jacques Lassaigne, Jean Nohain, Jean Guignebert, André Gillois. A ce moment, les affaires privées de presse et de radio de l'avant-guerre avaient à peu près toutes sombré dans la collaboration avec l'ennemi.

Ensuite... nous avons connu de grandes difficultés. Il a fallu se battre pour réaliser l'unité de l'organisation. Il a fallu se battre pour obtenir que la redevance devint budget annexe. Il a fallu se battre pour reconquérir peu à peu les positions gagnées par les départements ministériels qui voulaient, chacun, posséder leur petit réseau de radiodiffusion.

Malgré cela, les programmes français, grâce à Paul Gilson, Vital Gayman, Jean d'Arcy, remportaient succès sur succès dans les compétitions internationales. Wladimir Porché créait l'URI (Université radiophonique internationale) et devenait l'agent actif de l'Union européenne de radiodiffusion. Pierre Schaeffer créait la SORAFOM qui a installé tous les réseaux (personnel et matériel) en Afrique francophone.

Un tel actif ne mérite pas qu'on crie au scandale de la gestion, du gaspillage, au scandale des grèves, alors qu'on n'a jamais mis en cause l'existence de la S.N.C.F. lorsqu'une grève des transports paralysait des centaines de milliers de personnes, et on n'a jamais crié au scandale lorsque la commission d'enquête sénatoriale dénonçait le gouffre financier de La Villette.

Je ne prétends pas que l'O.R.T.F. n'ait pas commis d'erreurs. Mais la plus grave de ces erreurs fut la succession des équipes de direction qui, depuis 1958, ont, tous les deux ans en moyenne, régi l'Office avec une inexpérience professionnelle appuyée sur des ambitions de gestionnaires modernes.

Pourtant, il est arrivé que des directeurs généraux découvrant les richesses de l'Office y prennent goût et tentent de la protéger des empiétements permanents du pouvoir politique.

Le gouvernement, dans sa réforme, jette le discrédit sur tout ce qui a été fait par l'Office, souvent contre les avis du personnel et pour céder à des pressions politiques que je n'ai jamais vu mettre en cause.

Le personnel « pléthorique » est inférieur en nombre à celui de la plupart des grands réseaux anglais ou américains que l'on nous cite en exemple.

Je ne crois guère à la concurrence des talents, plutôt aux rivalités des personnes. Quant aux formules dites libérales, je les vois renforcer le pouvoir du gouvernement sur les émissions.

Derrière les textes, il y a les faits. Le gouvernement a déclaré bien haut qu'il ne voulait plus entendre parler d'échelon central, d'organe fédérateur.

Dans ce cas, on ne peut guère envisager que deux voies :

1) La bataille entre les chaînes se transforme en lutte sans merci ;

2) Le premier ministre se voit obligé de jouer le rôle de P.-D.G., même à son corps défendant, et doit diriger l'activité des sociétés et de l'établissement.

Aux termes de la loi, le gouvernement définit le cahier des charges, nomme les présidents et, par leur intermédiaires, les directeurs. Il contrôle les conseils d'administration.

A la place du gouvernement, je me méfierais d'un tel processus qui l'obligera — bon gré mal gré — soit à jouer le rôle d'autocrate, soit, par la force des choses, à reconstituer lui-même les éléments centralisateurs. Sous la poussée des réalités, on verrait ainsi se reconstituer un mini-office tout endolori par les secousses du démantèlement.

Et si c'est pour en arriver là...

(*) Rédacteur en chef au service de la recherche de l'O.R.T.F.

LA RÉFORME DE L'O.R.T.F.

Une délégation du personnel s'est rendue au Palais-Bourbon

«Comment organiser la résistance ?»

Environ deux mille personnes, répondant à l'appel de l'Intersyndicale de l'O.R.T.F., se sont retrouvées, mardi, à la Bourse du travail.

Une réunion calme mais quelque peu décevante pour les membres du personnel de l'Office, qui espéraient voir adopter des « moyens d'action forts », traduisant leur opposition au projet de loi sur la radio et la diffusion.

Peu après 16 heures, une manifestation devait partir de la place de la République pour joindre le Palais-Bourbon, en passant par l'Opéra, la Madeleine et la Concorde. Entourant l'Assemblée nationale, un cordon de police les obligea à stationner dans les rues adjacentes, tandis qu'une délégation représentant les syndicats était autorisée à entrer au Palais-Bourbon pour déposer une motion contre le projet de loi.

Les manifestants se dispersèrent vers 19 h. 20 — non sans regrets — après une attente de près de deux heures.

La salle était pleine, mardi, à la Bourse du travail. L'atmosphère était calme, mais on sentait, aux applaudissements « nourris », aux réactions rapides, un « potentiel » certain, un besoin d'agir (et vite). Ils étaient deux mille, du personnel de l'Office (des délégations étaient venues spécialement de province en car) pour décider des modalités de la « marche » sur l'Assemblée nationale à 17 heures et des différentes actions à venir. Les grandes portes de la salle ronde avaient été ouvertes.

Après avoir longuement rappelé les conséquences du projet de loi sur les structures de l'O.R.T.F. et sur le personnel (trois à quatre mille licenciements probables), les responsables de l'Intersyndicale appelaient les personnes présentes à continuer la bataille « *sur tous les terrains* » et « *par tous les moyens* ». Après les premiers applaudissements, Edouard Guibert, qui présidait le bureau de l'Intersyndicale, proposa à l'assemblée le texte d'une motion qui devait être remise à la suite de la manifestation aux parlementaires du Palais-Bourbon. Il fut voté, à main levée, à l'unanimité. Puis les syndicats firent leurs propositions. Rencontres avec les organisations de gauche (P.C., P.S., P.S.U., radicaux de gauche, C.F.D.T., C.G.T., FEN, Ligue des droits de l'homme), discussion avec le public sur le danger qui pèse sur l'O.R.T.F. Quatre « points chauds » furent déterminés, en ce qui concerne la ville de Paris : la Maison de la radio, la gare de l'Est et la gare Saint-Lazare, la place de l'Hôtel-de-Ville. Des réunions de tous les comités intersyndicaux étaient prévues.

Mais les actions concrètes parurent plus difficile à déterminer. Une « grève générale » ? Les syndicats étaient contre : « *Il ne s'agit pas*, dirent-ils, *de se lancer dans une action immédiate qui risquerait d'essouffler le personnel dont une partie part en vacances, pendant que d'autres reviennent. Il faut préparer un rapport de force global, massif, en notre faveur* ». Comment ? « *En mobilisant le personnel, en l'informant sans relâche* », « *en sonorisant les cantines* ». Cette remise à plus tard ne fut pas du goût de tout le monde. Des orateurs se succédèrent à la tribune, proposant l'un la création d'un comité de soutien unitaire comprenant les partis de gauche, l'autre la « suppression complète de l'antenne », etc. Puis la foule s'ébranla, déployant diverses banderoles, aux cris de : « *Le public avec nous !* », « *Tous contre Giscard !* », « *Chirac, nous voilà !* ». A 17 h 30, elle arrivait devant le Palais-Bourbon. A 19 h. 20, la délégation qui était entrée pour déposer une motion avertit les manifestants qu'elle avait été reçue par les groupes communiste, socialiste et réformateur. « *Nous leur avons fait part de la situation et nous leur avons remis la résolution.* » «*Le groupe U.D.R.*, ajouta Edouard Guibert, *a refusé de nous recevoir.* »

Ce fut tout. Les manifestants repartirent par petits groupes, dispersés par la police. Certains décontenancés par cette « *drôle de fin* ». — C. H.

F.O. NE S'ASSOCIE PAS AUX MOUVEMENTS DÉCIDÉS PAR LES AUTRES CONFÉDÉRATIONS

Les confédérations C.G.T., C.F.D.T. et F.O. réaffirment leur position face au projet de loi sur la radio-télévision.

Les organisations C.G.T. estiment qu'il s'agit d' « une agression sans précédent contre les personnels d'une entreprise nationale »...

La C.F.D.T. affirme qu' « il est inadmissible que des travailleurs de l'Office perdent leur emploi du fait des incuries, mais aussi de la volonté politique du pouvoir » et « exige que ne soit pas liquidé un outil qui a pour principal défaut aux yeux du pouvoir de limiter encore trop la diffusion des conceptions politiques, culturelles et idéologiques de la classe dominante ».

Lors d'une conférence de presse de Force ouvrière, mardi matin, le secrétaire général de la confédération, M. André Bergeron, a déclaré notamment : « Nous n'entendons pas nous associer à des opérations politico-syndicales. Nous ne portons aucun jugement sur l'attitude des autres organisations, mais ce que nous avons à dire, nous le dirons... »

Un groupe de juristes estime que le projet prépare la privatisation de l'office

MM. Robert Badinter, Jean-Denis Bredin, Maurice Duverger, professeurs à la faculté de droit, MM. Roland Dumas, avocat au barreau de Paris, ancien député F.G.D.S., Arnaud Lyon-Caen, avocat au Conseil d'Etat, Pierre Marcilhacy, sénateur, avocat honoraire au Conseil d'Etat, ont publié une analyse du projet de loi relatif à la radiodiffusion et à la télévision dans laquelle ils notent :

« *1) Contrairement à ce que semble affirmer l'exposé des motifs — qui d'ailleurs contredit sur plusieurs points le texte lui-même, — le projet entame un processus de réduction du monopole. C'est ainsi que l'unique société nationale de production est exclue du monopole. De même est sorti du monopole le contrôle des normes du matériel. Si les sociétés nationales de programme sont, dans le moment maintenues dans le cadre du monopole, leur régime juridique les prépare à en sortir. On voit se dessiner clairement un projet à terme qui ne maintiendra dans le monopole que les activités de diffusion, seules confiées à un établissement public.*

» *2) Le projet met en place les structures qui, à court ou moyen terme, permettront, sans autre réforme que la modification d'une ligne de la loi, la privatisation des sociétés nationales de programme et de la société de production. Déjà des capitaux privés pourront intervenir dans la vie de la société de production, puisque le capital pourra en être détenu, pour partie, par des sociétés d'économie mixte. Dans un premier temps, et aux termes de l'article 8, l'Etat sera l'unique actionnaire des sociétés nationales de programme : là est le seul verrou, désormais facile à faire sauter. Toutes les sociétés nationales sont d'ores et déjà soumises à la législation sur les sociétés anonymes. Leur personnel est désormais régi par des conventions collectives. Les mécanismes d'une « privatisation » progressive sont désormais installés.*

» *3) Dans le même temps où le projet menace le monopole et fragilise les droits de la collectivité nationale, il accroît les pouvoirs du gouvernement sur la radiodiffusion et la télévision. C'est le premier ministre qui arrête le « cahier des charges »* (...)

» *4) Le projet tend à accroître l'importance de la publicité dans les ressources des organismes nouveaux. C'est désormais, ainsi qu'il a été dit, le cahier des charges — donc le gouvernement — qui détermine la part et la place de la publicité. Celle-ci ne voit plus son rôle limité par un pourcentage de ressources, mais seulement déterminé en temps d'antenne, par le gouvernement : ainsi le projet permet-il d'organiser la course aux ressources publicitaires. Et il laisse la place libre au drainage des publicités au niveau régional, par les centres d'actualité télévisée régionaux.*

» *5) Soumettant le personnel des sociétés nationales au régime des conventions collectives, le projet, loin de réduire les risques de conflits sociaux, prend le parti de les accroître. Mais dans le même temps, l'article 20, qui ampute largement le droit de grève des personnels, impose, par rapport à la loi du 3 juillet 1972, un recul sensible du droit social dont il y a peu d'exemples dans nos lois.*

» *6) On ne saurait relever les nombreuses incohérences d'un projet brouillon, qui prétend régler des détails mais omet de traiter des problèmes essentiels. Ainsi l'article 7 néglige-t-il de dire qui désigne le représentant du personnel, la personnalité de la presse écrite, la personnalité du monde culturel, qui composent pour moitié le conseil d'administration de la société de production. Il est à craindre que ces omissions ne soient pas que des négligences : elles peuvent tendre à accroître le rôle du cahier des charges, œuvre arbitraire du premier ministre.*

» *En résumé, le projet a pour résultat, sinon pour but avoué, de préparer la privatisation en en mettant en place les mécanismes, et de renforcer dans l'immédiat le pouvoir du gouvernement sur la radio et la télévision. Le gouvernement d'une part et les puissances privées d'autre part sont à court et à moyen terme les seuls bénéficiaires de cette réforme. La communauté nationale en fait les frais.* »

POLITIQUE

Conduire ou accompagner le changement ?

(Suite de la première page.)

Il faut assurément, dans ce tableau idyllique, faire la part du rêve — ou de l'exagération. M. Giscard d'Estaing, dira-t-on, n'avait pas habitué ses collaborateurs, au ministère de l'économie et des finances, à tant d'audace. Mais, de l'avis de ses proches, le président de la République a changé depuis son élection : ses conseillers le découvrent serein et épanoui, et ceux-là mêmes qui, rue de Rivoli, cultivaient le goût du secret et le refus de l' « ouverture » s'émerveillent du nouveau climat de liberté qui règne à l'Elysée. Dans ces premiers mois où tout, ou presque, semble possible, où les scléroses n'ont pas encore eu le temps d'apparaître et les structures de se figer, le chef de l'Etat semble bien décidé à encourager les mutations ambitieuses et à débloquer les mécanismes rouillés. Il reste à savoir si, sur ce terrain ainsi dégagé, il bâtira du neuf ou aménagera de l'ancien.

Dossier par dossier, le président de la République s'est ainsi saisi successivement de la plupart des grandes affaires selon une méthode précise : alors que son prédécesseur travaillait longtemps, avec la persévérance obstinée du paysan, le souci de retourner les problèmes en tous sens et, souvent, de les laisser mûrir, M. Giscard d'Estaing examine rapidement, mais intensément le cas qui lui est soumis, tranche et n'y revient pas. Il a donc tour à tour réglé, depuis son arrivée, plusieurs importantes questions, non sans ménager chaque fois un effet de surprise en allant plus loin que prévu : majorité à dix-huit ans (au lieu des dix-neuf ans annoncés pendant la campagne), contraception libre et gratuite (par un amendement de dernière heure), mise en route de la réforme constitutionnelle, abandon de la voie express rive gauche à Paris, démantèlement de l'O.R.T.F. Quant aux actes en quelque sorte fondateurs du nouveau régime — le plan économique du 12 juin et le plan social du 19, — ils ont confirmé que dans un premier temps, le chef de l'Etat se donnait pour objectif de convaincre ses adversaires, au risque de mécontenter son propre électorat.

Ce projet a conduit M. Giscard d'Estaing à diriger lui-même les opérations et à se placer ainsi en première ligne. Conseils restreints, entretiens particuliers, avec le seul ministre intéressé, réunions d'experts : le président de la République, désireux d'éviter les errans et les déviations qu'entraîne la multiplicité des intermédiaires, prend lui-même, sur toutes choses, les décisions et les responsabilités.

Le premier ministre a fait de cette pratique une doctrine. A la différence de M. Pierre Messmer, qui, aussi soumis fût-il au chef de l'Etat, avait tenté de maintenir un certain jeu entre les deux fonctions, par exemple en faisant du programme de Provins une affaire personnelle, M. Jacques Chirac a choisi de s'effacer entièrement devant le président de la République en évoquant jusqu'au style même de M. Giscard d'Estaing.

L'orientation présidentielle imprimée d'entrée de jeu au nouveau régime, et souvent critiquée par l'U.D.R. au nom des principes, ne répondait pas seulement aux conceptions politiques du chef de l'Etat. Elle représentait aussi pour lui le meilleur moyen d'assurer la cohésion de sa majorité : l'U.D.R., qui avait invité ses électeurs à voter au deuxième tour pour M. Giscard d'Estaing, ne pouvait pas lui refuser sa confiance dès lors qu'il prenait lui-même en main la direction du gouvernement. Le président de la République apparaissait ainsi comme le principal, sinon le seul, dénominateur commun aux différentes composantes de la nouvelle majorité. De fait, les relations du chef de l'Etat avec les formations qui avaient appelé à le soutenir et tout particulièrement avec le mouvement gaulliste, ont été meilleures dès les premières semaines que certains amis de M. Giscard d'Estaing ne le craignaient. Après les quelques accrocs du début — l'échec de M. Jacques Dominati pour la présidence du Conseil de Paris, l'incident provoqué par les déclarations de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber sur la force de frappe, l'alignement de la majorité civile sur la majorité électorale contre l'avis du gouvernement, — l'U.D.R. a retrouvé ses habitudes anciennes en se ralliant peu à peu au président de la République.

Des mœurs qui n'ont pas évolué

Ces mêmes habitudes semblent avoir largement prévalu, en dépit des bonnes intentions proclamées par le chef de l'Etat, dans les rapports entre la majorité et l'opposition. Hormis la consultation par le premier ministre des présidents des groupes parlementaires sur la question des suppléants, aucune procédure particulière n'a été mise en place pour associer la gauche, plus que par le passé, à la préparation des décisions et pour détendre, selon le vœu du président de la République, la vie politique. Le fameux « statut de l'opposition » suggéré par M. Giscard d'Estaing n'a pas vu le jour : M. Mitterrand a estimé qu'en ce domaine les mœurs comptaient plus que les textes. Or les mœurs n'ont guère évolué. Dernier exemple en date : le refus de la majorité, par la voix de M. Dominati, d'admettre des députés de l'opposition au sein de la commission mixte paritaire chargée d'examiner le collectif budgétaire.

La gauche a donc de bonnes raisons de se dire sceptique. De même comprend-on qu'elle se montre incrédule sur la portée véritable des premières mutations. Ample et rapide en effet, comme M. Giscard d'Estaing s'y était engagé, le changement s'est bien développé sur les deux axes de l'espace et du temps, mais il lui manque encore une troisième dimension : la profondeur. Le président de la République ne s'est-il pas contenté le plus souvent d'adapter le droit aux faits, de mettre en accord les lois et les mœurs, de suivre l'inclination des esprits, bref d'accompagner le changement au lieu de l'imposer ? La France, a-t-il dit lors de son voyage en Lozère, doit vivre en avance sur son temps : pour le moment, il a, semble-t-il, commencé tout au plus à la faire vivre avec son temps.

L'abaissement de l'âge de la majorité et la libéralisation de la contraception — qui sont les deux réformes les plus contestées par les milieux conservateurs — ne font que mettre fin à des anachronismes flagrants. Il en va de même de l'abandon d'un protocole suranné ou du style plus ouvert de la vie gouvernementale. La réforme annoncée de la Constitution ne va pas bien loin puisqu'elle se contente de combler quelques lacunes. Les premières mesures sociales n'ont fait que prolonger celles des précédents gouvernements. Quant à l'effort d'équité fiscale qui caractérise les dispositions du plan contre l'inflation, notamment les majorations de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu, il ne pouvait guère être moindre dans les circonstances actuelles. Même l'éclatement spectaculaire de l'O.R.T.F. est l'aboutissement d'une évolution engagée depuis plusieurs années.

Quels que soient le rythme et le nombre de mesures prises en divers domaines, M. Giscard d'Estaing ne paraît pas s'être attaqué encore au fond des choses. A-t-il voulu, comme l'en accusent ceux qui parlent d'esbroufe et de faux-semblants, donner le change à défaut de conduire le changement, et créer l'illusion de la nouveauté pour n'avoir pas à en imposer la réalité ? Il ne manque pas de pessimistes pour estimer que les Français ont voté avant tout pour un changement « sans risque » et que M. Giscard d'Estaing, qui ne l'ignore pas, leur procure ce qu'ils souhaitent : l'impression du mouvement. Les défenseurs du président de la République répondent que l'essentiel était de faire naître, dès les premières semaines, une dynamique du changement et qu'il fallait donc, en commençant par les moins difficiles, engager rapidement des transformations irréversibles, le « choc » de l'élection devant permettre de vaincre les habituelles résistances.

En choisissant de présenter, après seulement quelques semaines de présence, un premier bilan de son action, M. Giscard d'Estaing compte bien en tout cas tirer profit de cet acquis pour démontrer sa volonté de changement. Il entend surtout affronter les difficultés de la rentrée sans être embarrassé par les problèmes irritants que lui a légués son prédécesseur. Ceux-ci ont donc été réglés en priorité. Au cours de ces deux mois, le chef de l'Etat a fait place nette.

THOMAS FERENCZI.

VASTE MOUVEMENT DE SOUS-PRÉFETS

Soixante-quinze postes sont concernés

Après avoir procédé à d'importants mouvements préfectoraux (« le Monde » du 14 juin et du 18 juillet), le ministre de l'Intérieur vient de décider un mouvement de sous-préfets d'une particulière ampleur puisqu'il comprend soixante-quinze affectations.

M. Pierre Marien, chef de la mission régionale Rhône-Alpes, est nommé secrétaire général du Finistère, en remplacement de M. Jacques Planty, nommé sous-préfet de Reims.

M. Hubert Roux, ingénieur des ponts et chaussées, chef de la mission régionale Midi-Pyrénées, est nommé chef de la mission régionale Rhône-Alpes.

M. Edouard Lacroix, sous-préfet de Pontivy, est nommé chef de la mission régionale Midi-Pyrénées.

M. Michel Boutinard-Rouelle, directeur de cabinet du préfet des Vosges, est réintégré dans le corps des administrateurs civils et mis à la disposition du premier ministre.

M. Jean-Jacques Roulot, secrétaire général de l'Aisne, est chargé des fonctions de sous-préfet de Saint-Quentin.

M. Bernard Monginet, secrétaire général de l'Indre, est nommé secrétaire général de l'Aisne.

M. Yves Guyader, sous-préfet de Thiers, est nommé sous-préfet de Riom.

M. François Leonelli, directeur de cabinet du préfet du Loiret, est nommé sous-préfet de Thiers.

M. Jean Cuvelier, sous-préfet hors cadre, est nommé sous-préfet de Saint-Omer.

M. Henri Bain, sous-préfet d'Oloron-Sainte-Marie, est nommé sous-préfet d'Apt.

M. Marcel Quanquin, sous-préfet de Lodève, est nommé sous-préfet d'Oloron-Sainte-Marie.

M. Jean Guérin, sous-préfet de Lodève, est nommé sous-préfet de Parthenay.

M. Gabriel Lardeur, directeur de cabinet du préfet du Loir-et-Cher, est nommé sous-préfet de Lodève.

M. Jean-Michel Mehnert, secrétaire général de la Corse, est nommé sous-préfet de Millau.

M. Yves Mansillon, administrateur civil, est nommé secrétaire général de la Corse.

M. Roger Pignol, sous-préfet de Confolens, est placé en position de disponibilité spéciale.

M. Georges Padoly, directeur de cabinet du préfet des Ardennes, est nommé sous-préfet de Confolens.

M. Serge Lefébure, sous-préfet d'Altkirch, est placé en position hors cadre.

M. Roland Pascal, administrateur civil, est nommé sous-préfet d'Altkirch.

M. Claude Blanc, sous-préfet de Guingamp, est nommé chef de la mission régionale de Franche-Comté.

M. Christian Pelerin, sous-préfet de Sedan, est nommé sous-préfet de Guingamp.

M. Alain Goldfeil, sous-préfet de Mauriac, est nommé sous-préfet de Sedan.

M. Paul Roncière, administrateur civil, est nommé sous-préfet de Mauriac.

M. Alain Dufoix, sous-préfet de Narbonne, est promu sous-préfet hors classe.

M. Jean-Pierre Marquie, sous-préfet de Saint-Jean-d'Angély, est nommé secrétaire général de l'Indre.

M. Jean-Denys Levoux, sous-préfet de Nyons, est nommé sous-préfet de Saint-Jean-d'Angély.

M. Gérard Granveau, secrétaire général du Vaucluse, est nommé sous-préfet de Nyons.

M. Pierre Lise, directeur du cabinet du préfet de la Somme, est nommé secrétaire général du Vaucluse.

M. André Bouquin, sous-préfet de Saumur, est chargé des fonctions de secrétaire général de la Somme.

M. Roger Verdier, secrétaire général du Loiret, est nommé sous-préfet de Saumur.

M. Paul Leclerc, secrétaire général de Maine-et-Loire, est chargé des fonctions de secrétaire général du Loiret.

M. Maurice Saborin, administrateur civil, est nommé secrétaire général de Maine-et-Loire.

M. Lucien Chabason, sous-préfet d'Ussel, est réintégré dans le corps des administrateurs civils et mis à la disposition du premier ministre.

M. Bertrand Landrieu, administrateur civil, est nommé sous-préfet d'Ussel.

M. Michel Ardisson, secrétaire général de Meurthe-et-Moselle, est nommé sous-préfet hors cadre.

M. Bernard Maillfait, sous-préfet d'Arles, est chargé des fonctions de secrétaire général de Meurthe-et-Moselle.

M. Yves Bonnet, sous-préfet en service détaché, est nommé sous-préfet d'Arles.

M. Albert Carré, sous-préfet d'Alès, est nommé administrateur civil hors classe.

M. Claude Guyon, chef de la mission régionale Auvergne, est nommé sous-préfet d'Alès.

M. Jean Lem, sous-préfet de Mulhouse, est nommé administrateur civil hors classe.

M. Jean-Marie Diemer, administrateur civil, est nommé sous-préfet de Mulhouse.

M. Georges Audebert, sous-préfet de Montmorency, est nommé sous-préfet hors cadres.

M. Michel Gillard, administrateur civil, est nommé sous-préfet de Montmorency.

M. Andér Perreau, sous-préfet de Douai, est mis à la disposition du premier ministre.

M. André Aubry-Lecomte, directeur-adjoint de cabinet du préfet de la région parisienne, est nommé sous-préfet de Douai.

M. Jean Burnot, sous-préfet de Bernay, est chargé des fonctions de directeur adjoint du cabinet du préfet de la région parisienne.

M. Gérard Franc, sous-préfet de Saint-Pierre, est nommé sous-préfet de Bernay.

M. Francis Coillec, sous-préfet de la Trinité (Martinique), est nommé sous-préfet de Saint-Pierre-de-la-Réunion.

M. Jean-Claude Vacher est nommé sous-préfet de la Trinité.

M. Michel Besse, directeur du cabinet du préfet des Yvelines, est nommé secrétaire général de l'Yonne.

M. Philippe Marland, chef de cabinet du secrétaire général de la préfecture de la région parisienne, est nommé directeur du cabinet du préfet des Yvelines.

M. Henri-Yves Audouin, directeur de cabinet du préfet de la région Champagne-Ardennes, préfet de la Marne, est nommé secrétaire général de Tarn-et-Garonne.

M. Bernard Grasset, secrétaire général adjoint des Bouches-du-Rhône, est nommé sous-préfet hors cadre.

M. Didier Cultiaux, administrateur civil, mis à la disposition du préfet de la région Provence-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, est nommé secrétaire général adjoint des Bouches-du-Rhône.

M. Yves Haslay, secrétaire général du Cantal, est nommé sous-préfet d'Aubusson.

M. Claude Pierret, directeur de cabinet du préfet de la Réunion, est nommé secrétaire général du Cantal.

M. Jean-Pierre Lemoine, directeur du cabinet du préfet de l'Yonne, est nommé directeur du cabinet du préfet de l'Eure.

M. Gérard Longuet, directeur du cabinet du préfet de l'Eure, est réintégré dans le corps des administrateurs civils.

M. Christian Neuville, sous-préfet de Sartène, est réintégré dans le corps des administrateurs civils et affecté au ministère de la défense.

M. Pascal Vieu, sous-préfet en service détaché, est réintégré dans le corps des administrateurs du Conseil économique et social.

M. Robert Castellani, sous-préfet en service détaché, est réintégré à la caisse centrale de coopération économique.

M. Louis Veaux, chef de cabinet du secrétaire général de la préfecture de la région parisienne, est réintégré dans le corps des administrateurs civils.

M. Didier Boucart, administrateur civil, est nommé directeur du cabinet du préfet de la Charente.

M. Jacques-André Lesnard, administrateur civil, est nommé directeur du cabinet du préfet des Côtes-du-Nord.

M. Jean-Claude Betancourt, administrateur civil, est nommé directeur du cabinet du préfet des Landes.

M. Michel Morin, administrateur civil, est nommé directeur du cabinet du préfet de Meurthe-et-Moselle.

M. Philippe Sanmarco, administrateur civil, est nommé directeur du cabinet du préfet de la Nièvre.

M. Gilles Benoist, administrateur civil, est nommé directeur du cabinet du préfet de l'Oise.

Mlle Florence Hugodot, administrateur civil, est nommée directeur du cabinet du préfet des Pyrénées-Orientales.

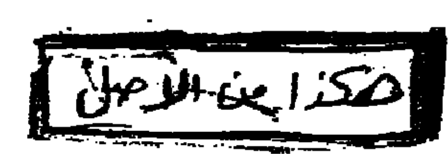
M. Serge Dael, administrateur civil, est nommé directeur du cabinet du préfet des Deux-Sèvres.

M. Jacques Barthélémy, administrateur civil, est nommé directeur du cabinet du préfet de l'Yonne.

M. Jean Lanaud, attaché principal de préfecture, est nommé directeur du cabinet du préfet de la Haute-Savoie.

M. Alain Marc, attaché principal de préfecture, est nommé directeur du cabinet du préfet de l'Ardèche.

M. Jean Darbon, attaché principal de préfecture, est nommé directeur du cabinet du préfet de la Haute-Marne.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi



emplois régionaux

Notre société mondialement connue
recherche
LE DIRECTEUR D'USINE
RESPONSABLE DE LA PRODUCTION

Ingénieur Grande Ecole de formation, il aura la charge de notre usine de VALENCIENNES.

Au départ, il participera à la réalisation de l'implantation, il dirigera ensuite une unité de 200 pers. qui progressera jusqu'à 500 pers.

Nous recherchons un animateur capable de s'intégrer à une équipe existante pour créer à son tour l'état-major de cette unité industrielle.

Les candidats seront reçus à Valenciennes, la 1re semaine de septembre. Discrétion absolue. Envoyer C.V., prétent. et photo sous no 62.237, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Une Importante Société de la région Lyonnaise
fabriquant des produits de très grande série
recherche
UN INGÉNIEUR
Responsable des Services de gestion de production

RATTACHE A UNE DIRECTION TECHNIQUE, IL SERA CHARGE :
— de l'ordonnancement et de la gestion des stocks,
— de l'organisation de la production temps, coûts, valeur,
— des méthodes de contrôle du lancement industriel des produits (délais, coordination, mise en service des nouvelles fabrications).

Ce poste intéresse un candidat de formation supérieure niveau grande école, ayant un minimum de 5 années d'expérience industrielle dans des produits de grande consommation.

Connaissance appréciée des méthodes de gestion en liaison avec les moyens informatique.

Adresser curric. vitae, photo et prétent. N° 62.239, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Nous sommes : GROUPE NATIONAL (2.200 personnes - 240 millions de francs) dont l'activité se situe dans production de mobiliers métalliques, leader dans sa branche.

Notre progression autour de 20 % l'an nous conduit à renforcer notre structure régulièrement pour faire face à une expansion européenne planifiée et constante.

Nous recherchons pour l'une de nos unités de production, région REIMS (600 personnes, 2 usines)

CADRE COMPTABLE INDUSTRIEL

Rattaché à la Direction Administrative, il assumera l'animation du service (5 personnes) comptabilité industrielle.

Il aura une connaissance parfaite de la comptabilité analytique et industrielle par la méthode des coûts standards.

Sera sensibilisé aux objectifs de gestion budget tableau de bord, et liaison avec le service Informatique.

Sa formation sera du type supérieur universitaire ou autodidacte et complétée par une expérience professionnelle de 3 à 5 ans de même nature dans établissement industriel.

Il exercera ses fonctions au sein d'une équipe d'encadrement jeune, où l'ambiance est à la concertation et la délégation.

La rémunération tiendra compte de la valeur humaine et professionnelle du candidat à son poste.

Adresser C.V. man. et dét. avec photo et salaire actuel à :

MORENO CONSEIL REF. PB 7 340 B
17, rue Courmeaux,
51060 REIMS CEDEX
8, cité d'Hauteville, 75010 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE rech. pour son établissement situé en PROVENCE

INGENIEUR DE FABRICATION

Le poste à pourvoir exige :
— Une formation technique de base ;
— Des connaissances en fonderie et moulage ;
— Une expérience de quelques années de gestion d'ateliers

— Diplôme E.S.F. apprécié ;
— Rémunération annuelle : 60.000 à 75.000 F ;
— Possibilité d'évolution ultérieure assurée.

Adresser C.V. détaillé avec photo + prétentions, à no 62.384, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

En raison des congés, les candidats recevront une réponse dans les derniers jours d'août ou début sept.

Embauche septembre, octobre, Animateur Quartier Adolescents, travail en équipe. Expérience. Age min. : 27 ans. Adresser C.V., Animation Jeunes, Mezzanine 50, Galerie de l'Arlequin, 38100 GRENOBLE.

Recherchons pour Usine Aéronautique du SUD-OUEST UN TECHNICIEN SUPERIEUR Diplômé en Chaudronnerie
Sera chargé de mises au point en emboutissage, fluotournage, assemblage soudure et chaudronnerie sur aciers inox. 3 à 4 ans d'expérience souhaitée.
Ecr. av. C.V. et prét. à Agence HAVAS PAU, D 11.689/2, qui tr.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

---

marketing et développement

Nous sommes la filiale spécialisée d'un groupe publicitaire français de premier plan. Nous souhaitons confier le management et le développement d'un nouveau secteur de communication à un jeune cadre de haut niveau.
Cette fonction de Direction jouira d'une très large autonomie.
Son titulaire sera placé sous l'autorité directe du PDG. Une rémunération importante, assortie d'un intéressement, est prévue pour un candidat de valeur.
Outre un tempérament commercial prouvé, le candidat retenu (de niveau universitaire) aura une expérience prouvée dans les techniques de Marketing et de communication axée sur les stratégies institutionnelles de l'entreprise.
Homme de contact à très haut niveau, il devra pour réussir être très ouvert aux problèmes humains de l'entreprise: C'est pourquoi, une formation psycho-sociologique constituera un atout.

La première lettre manuscrite est à adresser à Martine Lenglet. Havas Contact, 156 bd Haussmann 75008 Paris.

FILIALE GROUPE FRANCAIS MULTINATIONAL
Leader dans sa spécialité en EUROPE
recherche son
directeur commercial

FORMATION SUPERIEURE TECHNIQUE, de préférence.

Connaissance nécessaire de l'anglais et de l'allemand.

Les activités commerciales concernent des produits industriels élaborés destinés aux industries mécaniques et électriques.

SOUS L'AUTORITE DU P.D.G. :
- il détermine la politique commerciale de la Société
- il coordonne l'activité des services commerciaux : ventes France et export, publicité, promotion et développement d'applications nouvelles.

Le niveau de rémunération ne sera pas inférieur à 100.000 F/an.

De larges possibilités d'évolution ultérieure lui seront offertes dans le cadre du Groupe.

Lieu de travail : Paris (proche banl. ouest)

Adresser C.V. détaillé, prétentions, photo (ret.) à No 59777 - CONTESSE Publicité 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q. tr.

---

sema
informatique
recherche
ingénieur
(X, Mines, ECP, Télécom., ESE...)
- Ayant 3 à 4 ans d'expérience en organisation et informatique.
- Pour participer à des études et interventions en clientèle.
- Formation aux techniques nouvelles assurée.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à R. LELEU.

sema selection — 16-18, rue Barbès 92128 Montrouge *(Membre de l'ANCERP)*

BNP
banque nationale de Paris
recherche
pour ses Centres de Traitement de l'Information de PARIS, BORDEAUX et LYON équipés d'ordinateurs IBM 370
— Soit des
PRATICIENS DE L'EXPLOITATION
possédant au moins 4 ans d'expérience.
(Exigences : minimum niveau BAC, pratique Assembleur O.S., pupitrage O.S. - M.V.T., grande maîtrise du J.C.L., fonctions de l'O.S., 35 ans au plus).
— Soit des
TITULAIRES DU D.U.T. OU DE LA MAITRISE INFORMATIQUE
Dégagés de leurs obligations militaires.
Travail par roulement 3 × 7 h. 30.
Intérêt technique certain.
Possibilités de promotion.

Adresser curriculum vitae au SERVICE DE L'EMBAUCHE, 10, rue Sainte-Cécile, 75009 PARIS.

---

sema
Informatique
recherche
jeune ingénieur
(X, Mines, ECP, Télécom., ESE...)
- Pour participer à des études et interventions d'informatique de gestion en clientèle.
- Formation aux techniques nouvelles assurée.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à R. LELEU.

sema selection — 16-18 rue Barbès 92128 Montrouge *(Membre de l'ANCERP)*

SINGLE BUOY MOORINGS
Terminal Installations Inc
A SUBSIDIARY OF IHC HOLLAND SPECIALIZED IN OFFSHORE TERMINALS FOR THE OIL INDUSTRY HAS ATTRACTIVE OPENINGS FOR :

A) PROJECT MANAGERS
Located in our Monaco engineering offices will be assigned the management of construction project
QUALIFICATION AND EXPERIENCE
BSC Naval architects or similar with 5 years experience in Shipbuilding and steel construction in shipyards.

B) 3 CONSTRUCTION SUPERVISORS
For supervising construction of company's products in yards all over the world. Period of each project : 6 or 9 month. Wife can always accompany him.
QUALIFICATION AND EXPERIENCE
Degree in engineering with long experience in shipbuilding at yards. Should have good knowledge of welding techniques and interpretation of radiography.

C) 1 INSTALLATION SUPERVISOR
Will be responsible for supervising the installation of the company's products at sea.
QUALIFICATION AND EXPERIENCE
Marine or civil engineer with experience in offshore construction. Should have knowledge of diving techniques but will not required to dive.

Applications with detailed resume of qualifications, work experience and requested salary to be sent to personnel manager SBM/TII P.O. BOX 157 Monaco.

BANQUE PRIVÉE
liée à un groupe de premier plan recherche
UN CADRE
possédant une bonne connaissance et une expérience des opérations bancaires avec l'étranger.

Ecr. avec curriculum vitae sous référence no 83.740, PUBLICITE ROGER BLEY. 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Société d'Etudes haut niveau scientifique et technique
recherche
INGENIEURS GRANDES ECOLES
ou équivalent

Cinq années d'expérience minimum dans les domaines :
- Du traitement statistique des informations ;
- De simulations numériques ;
- D'analyse et conception de systèmes en électronique (radar, sonar, télécomm.).

Ecrire avec curriculum vitae détaillé à no 62.291. CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

LES INSTITUTS RÉGIONAUX D'ADMINISTRATION
recrutent des
ANALYSTES
par concours spéciaux ouverts aux candidats :
— qui ont accompli deux années d'études supérieures ;
— ou qui ont occupé un emploi civil ou militaire pendant une durée de cinq ans.

PLACES OFFERTES :
- 1er concours : 22 ;
- 2e concours : 11.

Clôture des inscriptions : 16 septembre 1974.
Epreuves écrites : 22 et 23 octobre 1974.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique - Concours. 57, boulevard des Invalides, 75700 PARIS. Tél. : 567-18-70 - 567-02-77, postes 905 et 951.

SOCIÉTÉ ENGINEERING
recherche
UN INGÉNIEUR · DEUX TECHNICIENS
Spécialisés dans le domaine des essais électromagnétiques, interférences et comptabilités (E.M.I. - E.M.C.)

NATIONALITE FRANÇAISE EXIGEE

Affectation dans un pays membre de la C.E.E.

Ecr. avec C.V. et prétentions, no 61.893, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

BUREAU D'ÉTUDES RECHERCHE
6 EXPERTS dans l'ÉCONOMIE de la CONSTRUCTION
— Analyses de chantiers M.T.E. ;
— Comptabilité analytique ;
— Plusieurs années d'expérience B.T.P. ;
— Profil consultant ;
— Déplacements fréquents à l'étranger ;
— Libres immédiatement.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo à SIPEP, réf. 249. 3, rue de Choiseul - 75002 PARIS - qui transm.

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL LEADER DANS SA BRANCHE
recherche
UN CHEF COMPTABLE
(HOMME)
diplômé de l'enseignement supérieur capable :
- d'être pleinement responsable de la comptabilité,
- de réorganiser cette comptabilité et d'introduire de nouvelles méthodes,
- de mettre sur pied la comptabilité de nouvelles usines et sociétés.

Expérience de plusieurs années.
Anglais courant nécessaire.
Salaire en fonction de l'expérience.
Envoyer CV et lettre manuscrite à : Pierre LICHAU S.A. 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.(sous référence 3543)

Pierre Lichau S.A.

Le Champagne TAITTINGER
recherche pour PARIS - Porte des Ternes
un COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ
30 ans mini., initiatives, responsabilité
Capable de créer le service de Comptabilité des Ventes du Département Import (Spiritueux)

Ce poste évolutif est en liaison directe avec l'ordinateur du Groupe et les Services du Siège.

SITUATION : 50.000 F +

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à J.-M. BLEUZE, TAITTINGER IMPORT, 58, bd Gouvion-Saint-Cyr, PARIS (17e). Réponse assurée.

GROUPE PRIVE
cherche
pour la région parisienne (Sud-Est)
RESPONSABLE DE LA GESTION COMMERCIALE DES ANNONCES LÉGALES
Ecrire no 524.008 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - Paris (2e) - qui transmettra.

MEDECIN DU TRAVAIL
Temps partiel, centre fixe.
Adresser candidature et C.V. au Service médical DANZAS, 20, bd Poniatowski, Paris-12e.

Laborat. de l'Embranchement à La Garenne (92) cherche, pour direction de laboratoire d'analyses, Médecin ou Pharmacien qualifié P.V.T. autorisé pour une longue durée.
Téléphoner le matin à 292-09-13.

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES recherche pour son SERVICE DE GERANCE IMMOBILIERE
HOMME ayant PRATIQUE DES PROBLEMES DE GESTION ET DE CONTENTIEUX IMMOBILIERS.
Ecr. avec C.V. et prétentions à no 6.607, PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cédex 02.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX PROPOSITIONS COMMERC.	21,00	24,51
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE
rech. imméd. pour six mois
2 TR. BONS COMPT. 2e éch.
Rémunér. intér. Prend. contact : 202-80-35, Service Personnel.

Urgent - PROJETUDE, Bureau d'ingénieur conseil infrastructure et aménagement recrute :
2 INGENIEURS grandes écoles
X - Ponts - Centrale - T.P., etc. 2-3 ans expér. ou débutant
Pr poste 1 : Etude d'ouvrages et travaux maritimes.
Poste 2 : Etudes économiques et recherches opérationnelles dans le domaine des transports. Bonnes connaissances anglais et informatique très souhaitées. Adr. C.V. s/réf. 7.377, à Publ. LICHAU S.A., 10, r. de Louvois, 75063 Paris Cédex 02, qui trans.

Gouvernement ILE MAURICE recherche
SOCIOLOGUE
pour programme de reconstruction rurale. Services requis dans les plus brefs délais. Pour de plus amples informations, s'adresser à l'ambassade de l'île Maurice, 68, bd de Courcelles, Paris-17e. Tél. 227-30-19, 227-34-33.

DÉCLARANTS EN DOUANE
posséd. voiture. Ht sal. SISOR, 90, r. La Fayette, 9e. - 770-75-59.

Recherche professeurs de maths et professeur de physique. - Tél. : 85-83-77 (Nord).

Sté Informatique 15e arrt recherche
PROGRAMMEUR
DEBUTANT
assembleur type 360.
Ecrire avec C.V. et photo à no 7.743 SPERAR, 75, Champs-Elysées, PARIS-8e, qui transm.

Recherche HOMME DE HAUT NIVEAU ayant connaissance approfondie de la profession d'expert-comptable et de la technique informatique pour diriger organisme de promotion et de liaison.
Discrétion assurée.
Faire acte de candidature par écrit avec C.V. détaillé et prét. Conseil supérieur de l'Ordre des Experts comptables et des comptables agréés 109, bd Malesherbes, Paris-8e. Tél. : 292-08-56.

IMPT GROUPE BANCAIRE INTERNATIONAL
recherche pour ses SERVICES A PARIS
GRADE (EE)
comptabilité change statistiques.
EMPLOYE (EE)
— Comptabil. trésorerie, change;
— Titres ;
— Télex.
Expér. dans ces services exigée.
Adr. C.V. manuscrit et prétent. à 62.297 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

ANSWARE
recherche
PROGRAMMEURS-ANALYSTES
Formation I.U.T. ou supérieure souhaitée.
1 an d'expérience ou plus en langages Cobol, Ass., PL 1, Gap, L P G, sur matériels CII Iris, IBM, Siemens.
Expérience Télétraitement ou bases de données appréciée.
Nos spécialistes compléteront votre formation.
Intervention : Paris, province, étranger.
Adr. C.V., prétentions, photo, s/réf. A/26.698, à : ANSWARE SELECTION 135, r. de la Pompe, 75116 Paris

VAL-DE-MARNE (R.E.R.)
Groupe français multinational
SECTEUR OPTIQUE
offre situation intéressante à
CHEF-COMPTABLE
ADJOINT
Sera chargé :
— De la supervision et de l'ordonnancement des tâches comptables ;
— De l'amélioration des procédures et méthode de comptabilisation ;
— De la mise en place et du suivi de certain projet de réorganisation des services comptables dans le cadre d'un système informatisé.
Ce poste conviendrait à candidat 30 ans minimum :
— De formation comptable supérieure ou équivalente ;
— Ayant minim. 5 ans expér. dans grande société utilisant l'informatique ;
— Rompu aux techniques comptables avec sens développ de l'organisation.
De réelles perspectives d'avenir dans groupe en plein développement.
Poste disponible immédiatement ou entrer en fonction à convenir.
Il sera répondu à toute lettre manuscr. accompagnée du C.V. détaillé, photo et prétentions, adressée à :
M. Devilly, 7, r. de la Liberté, 94 - Joinville-le-Pont

SOCIETE SUISSE d'appareils et produits cosmétologiques (brevetés) recherche pour la France
HOMME DYNAMIQUE ORGANISATEUR
Situation d'avenir importante suivant capacités et aptitudes commerciales. Si apport capitaux Direction et Gestion peuvent être immédiatement confiées. Discrétion assurée.
Adresser première lettre avec C.V., références, à chiffre no 44-125'795 Publicitas Case postale, CH-8021 Zurich/Suisse.

IMPORTANTE STE
recherche
INGENIEUR
Formation Ecole des transports ou équivalente pour Poste :
CHEF D'EXPLOITATION de centres de transports age minim. 35 ans. Ecrire à No 92604 B BLEU, 17, r. Lebel Vincennes 94 qui transmettra

BELL ET HOWELL
Division instrument électroniq. DEPARTEM. INFORMATIQ.
recherche
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Au sein d'une équipe existante, spécialiste des problèmes de saisie pour marketing et vente de périphériques élaborés à clientèle française et aux représentants européens.
Très bonne expérience de la vente et très bon niveau angl. parlé et écrit sont indispensab.
Base : RUNGIS. Voiture Sté déplacements fréquents. Salaire en rapport.
Env. C.V. en anglais, photo et prétent. à BELL et HOWELL, Service du Personnel, 32, rue F.-Pelloutier, 92110 CLICHY.

emplois féminins

Kelly Girl
recherche, urgent, pour le mois d'août
UNE DACTYLO
BILINGUE
sur IBM Infolec à cassettes magnétiques.
Agence Opéra, 5, rue du Helder, Paris-9e Tél. 770-95-49.
Agence MONTPARNASSE tour MAINE-MONTPARNASSE 5e ét. 538-74-00 et 72-30.

Cabinet Juridique cherche : Dactylo expérim. sachant faire tirage. Libre de suite. E.R.J.F. 23, rue Chauchat, Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE recherche d'URGENCE
SECRETAIRE DE DIRECTION
Ce poste nécessite :
— Sens des responsabilités ;
— Une parfaite rédactrice.
Excellente présentation exigée
Nous lui offrons de s'intégrer à une équipe de collaborateurs jeunes et dynamiques.
BON SALAIRE
AVANTAGES SOCIAUX
Tél. pour rendez-vous 387-09-54.

Société Américaine de Travail Temporaire
Kelly Girl
recherche : Secrétaires & Stenos Dactylos bilingues
Nombreux avantages. Très hauts salaires
Agence Opera 5, rue du Helder 9e. 770.95.49
ou
Agence Montparnasse: Tour Maine-Montparnasse 5e étage 538.74.00 ou 72.30

Rech. d'urgence excellente
DACTYLO ANGLAISE
Capable prendre sur bande textes scientifiques dictés par médecins anglais.
Env. C.V. à 62.519 CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr., ou tél. entre 8 h. et 10 heures du matin. 522-35-55.

SECRETAIRE COMMERC.
Bnes conn. anglais pour gestion contrats exportation. Adr. C.V. à C.M.M., 280, bd St-Germain. 75007 PARIS.

Equipe médico-chirurgicale ch. dactylo-magnéto. Tél. : 250-33-07 ou 08.

traductions

Offre

Recherche
MEDECINS ANGLAIS
pr trav. de traduction à dom. Env. C.V. 62.517 CONTESSE P., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

proposit. com. capitaux

COMMERÇANTS Soumettez vos probl. fin. à Sté civile financ., 32, rue Chauveau, 92-Neuilly. 637-12-71.

Marchand de biens demande capitaux à particulier : 20.000 F. SAVIC, 32, Ch.-Elysées, PARIS.

Consultant en Assurance, rech. grandes Sociétés pour l'étude de ses marchés. Honoraires à la vacation. Ecrire : TAVIER, 6, bd Flandrin - 75116 Paris.

occasions

PAIE TRES CHER BIJOUX Or, brillants, monnaies, 22, rue Danielle-Casanova. OPE. 25-72

PAIE CHER BIJOUX, or, brill. 24, fg Montmartre, 1er étage.

enseignem.

Ecoles Saint-Joseph - E.T.P. B.P. 1 - 79300 BRESSUIRE recherchent :
— 1 prof. lic. allemand pour mi-temps ;
— 1 prof. lic. droit ;
— 1 prof. lic. ès Sc. Eco. ou dipl. Et. Sup. Co. pour ens. Techn. Com. ;
— 1 éducatrice-animatrice.

L'immobilier

exclusivités

appartem. vente

Paris

GRAND JARDIN PRIVE
Maison CARACTERE.
Sél., s. à m., 3 ch., tél., tt cft. XIVe Moulin-Vert, ODE. 95-10.

PARIS-16e. Sur grde voie, près jardins TROCADERO, vues dég. s/qq. arbres en face + arbres de l'avenue. TR. BEL appt 8 p., 328 m², 3 chbres serv., garage. S/pl. les 24 et 25 (14 h. 15-17 h.). 19 bis, BD DELESSERT PASTEYER 266-35-84

5e CENSIER. Stud., cuis., bns, w.-c., tél. 150.000 F - 705-95-81.

République, près Mo, coquet appt 40 m², 1er ét., soleil, entrée, 2 pièces cuisine. 108.000 F. Poss. crédit avec cpt 22.000 F. VOL. 33-97.

16e Mo PASSY Imm. pierre taille. Beau double living + 3 ch. tt confort, 142 m². Etat impecc. Px 650.000. Vis. jeudi 25 de 11 à 18 h. 3e ét. escal. gche : 22, square Alboni.

M.-ANGE - AUTEUIL
3 et 5, RUE DONIZETTI
Bel imm. p. de t. Gd standing
5 P. tt cft, balc. + ch. serv. Asc. Chf. cent. V.-O. Px 480.000. Vr merc.-jeudi 14-17 h.

MAUBERT-MUTUALITE
STUDIO avec ou sans confort
Balcon. PROPRIET. : 033-56-72

Chalet Montmartre 75 m² Loggias, bar, équip. ultra-mod. tél., vue : Moulin de la Galette. 254-82-47, de 10 h. à 19 h.

Mo NATION, ds imm. p. de t. stand., belle entr., liv. dble 40 m², 2 ch., s.d.b., c., wc sép., dress., chauff. centr. 340.000 - 628-79-40.

Mo NATION. Ds tr. b. imm. p. de t. rav, tapis esc., 2 p. 44 m², ét. nf, entr., s. de b., wc sép., balc., calme, vue dégagée, sol. Prix : 145.000 F - T. : 628-79-40.

CITE UNIVERSITAIRE. Im. réc. 9e ét., séj., 2 ch., c., bs, tt cft. 160.000 F. DEGOVE. SEG. 55-31.

16e Dr-Blanche, Duplex. Belle récept., 2 ch., 110 m² + terr. Chambre service. - Tél. 604-46-87

Région parisienne

BOULOGNE. Liv., 3 ch., TEL., tt cft 250.000 F. - 704-88-18.

appartem. achat

Pr PLACEMENT rech. studio, 2 p., tt conft. Prix 178.000 F. HUSSON - 255-66-18.

Ch. pour clients APPART. 3/4 p. Rive gauche. 300.000. DEGOVE H.E.C. 37e année. - SUF. 80-53.

terrains

PROPRIETAIRE. Beau lotissement bord mer Atlantique, site remarquable près petit port de pêche et près station balnéaire réputée, ch. part. désirant investir construct. logem. (type pittoresque) vendus clés en main à clientèle bénéfic. crédit long terme. 80 lots entièrem. viabilisés disponib. pouvant être cédés à prix intéress. pour réalisation rapide et sous garantie notariale.
Ecr. Me VUATELLIN, notaire, B. P. 116 44503 LA BAULE.

locations non meublées

Offre

NEUILLY, bd de la Saussaye. STUDIO tt cft, cuis. équip., park. Bail 1 an renouv. BUSER LAFITTE BARROU - 874-75-51/52.

Face BUTTES CHAUMONT Appart. 80 m², 3 p. cuis, s.d.b., tt cft, park. BUSER LAFITTE BARROU - 874-75-51 et 52.

XIe - RUE DE CHARONNE
3 P. cuis., s. bns, wc, tt conft, 75 m². + Park. Buser. Lafitte, Barrou. Tél. 874-75-51 et 52

MIROMESNIL/BEAUVAU. Appt gde classe, 180 m² + 2 serv. 1.200 ch. comp. + repr. just. 742-74-70.

constructions neuves

15e STUDIOS
EXCELLENT PLACEMENT
PR. FERMES ET DEFINITIFS
Livraisons octobre 74 - Crédit
I.G.E. 11, rue de Téhéran (8e) 924-75-16 - 924-08-01

VANVES (92)
A 2 pas de la porte de Brancion
A 8' de Montparnasse
LA RESIDENCE
41, RUE JEAN-BLEUZEN
Petit imm. neuf, 7e ét. 16 appts. Cuis., s. bains équipées, chauff. électrique intégré individuel.
VTE DIR. PAR PROMOTEUR 3 p., 74 m²; 2 p., 68 m²; studio, 48 m². Livrables immédiatement.
S/place samedi et dim., de 11 h à 18 h. ou sur rendez-vous. Tél. 736-33-21 et 359-69-28

bureaux

BASTILLE. Propr. loue direct. IMM. ADMINIST. ou CCIAL : 3.200 m2 en 1 ou 2 lots, ent. rénové, climatisé, équipement intérieur au gré preneur. Bail 3-6-9. LOYER EXCEPTIONN. BAL. 66-10.

propriétés

12 KM. OUEST
Bord Seine, propriété Mansart, récept., 5 ch., pavillon gardien, beau jardin 1.200 m².
AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90.

maisons de campagne

VALLEE EURE (28). Part vd mais. habit. Aucuns frais à la vente, 78 km. Paris, 4 p., c., cab. toil., wc, tél., cave, dép., 660 m² jdin. Except. 644-83-33.

hôtels-partic.

BOULOGNE Résidentiel Protégé
10 p., garage, jardin. 624-72-74.

appartements vente

Paris

Avenue de SAINT-OUEN
Etage élevé, studio tout confort, plein Sud. Facilités.
MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

VERNEUIL-UNIVERSITE
Bel appt carct., 6 p., bs, 170 m², époque XVIIIe. Vue s/verdure. Charme exceptionnel. Prix élevé. - 265-90-05.

PRES AV. HENRI-MARTIN
lux. 3 p., bs, moderne, 95 m², 5e étage. Gd confort. ch. service. Etat impeccable. - 265-90-05.

TRINITE
Propriét. vend, imm. bourgeois, possib. profession libér., 5 p. p., belle chambre service. Facilités. Mercredi et jeudi, 13 à 17 h., Mme BERNARD, 53, rue La Bruyère. - 742-99-09.

Mo MICHEL-ANGE-MOLITOR
Imm. récent P. de T., beau 5 p., tout confort, calme, soleil, verdure. Facilités.
MARTIN, Dr Droit. - 742-99-09.

PLACE DES VICTOIRES (près)
T. B. studios grand standing.
Propriétaire : DID. 98-54.

7e. Résidentiel et classé. Dans immeuble rénové style époque, pierres et poutres apparentes. GRENIER AMENAGE en magnifique garçonnière ent. équipée grand cft et standing. Prix à débattre. Le Propriétaire : GIRPA. 325-25-25 + 56-78.

ST-MARTIN. Ds immeuble en cours de rénovation : différentes superficies à moderniser, différents étages, visible jeudi de 13 à 16 heures, 341-343, rue Saint-Martin, 2e étage.

XVIe AUTEUIL
IMMEUBLE RECENT
4 PIECES refait neuf 3e étage, asc., ensoleillé, sur cour et verdure.
PRIX 317.500 F
S/pl. mercredi, jeudi, 14-19 h : 4, bd Exelmans, ou 225-23-83.

INVALIDES Propriétaire vend DIRECT.
400 m2 bureaux et commerc. 3 nivx. Entièr. remis à neuf, 6 lig. téléph. STANDING. S/place ts les jours, 11-19 h : 40 BIS, RUE FABERT

15e JAVEL - Bel immeuble 3 P., cuis., wc, 3e étage. Prix total 149.000 F. URGENT. 567-22-88

6e LUXEMBOURG - OBSERVATOIRE. Except. Bel imm. p. de t. Gd liv. dble, 2 ch., cuis., wc, bns, 75 m² env. + balc. Vue, soleil. 15 h-18 h, jeudi : 4, RUE HERSCHEL

XVe Dans immeuble rénové appartements occupés 1-2-3 pièces. Joubert et André, 5, rue A.-de-Neuville - Paris-17e Tél. 924-96-18 (poste 26)

XVe Convention. Ds immeuble excell. état, 2 appartem. libres : 1) 2 pces, cuis., 30 m², à rénover ; 2) Sur cour-jardin très clair, ensol., 2 pièces, cuis. entrée, w.-c. Joubert et André, 5, rue A.-de-Neuville - Paris-17e Tél. 924-96-17 (poste 26).

Mo GAMBETTA Vue Soleil
TR. B. STUDIO, balc., tt cft. Tél. Parking. - Vis. jeudi 25 : 14-18, rue d'Annam, de 14-19 h.

16e Porte d'AUTEUIL
DS BEL IMM. PIERRE TAIL. VUE - VERDURE
4 PIECES, CONFORT Refait neuf
PRIX 375.000 F
S/pl. mercr., jeudi, 14-18 h 30 : 119, bd Exelmans, ou 225-22-82.

15e ELEG. PET. MAIS. 52 m² avec gd jdin. 766-46-58.

JARDIN DES PLANTES
EXCEPTIONNEL
Ds immeuble ravalé, appts gd stand., 3/4 p. 85 m², avec vue imprenable sur JARDIN DES PLANTES. Dir. prop. sur place jdi et vendr. 14-19 h. 1, r. Linné.

VUE PANORAMIQUE
SUR PARIS - SOLEIL
Grand 4 pièces tout confort
Prix 480.000 - HUSSON, 255-66-18.

BOUL. VOLTAIRE
CHARONNE
Immeuble ancien, P. de taille, PLUSIEURS APPARTEMENTS A AMENAGER
STUDIOS ET 2 P.
de 15 m² à 51 m² environ. A partir de 55.000 F. 7e étage, asc., neuf, S/bd ou S/cour-jardin. Renseignem. et visites 755-85-30.

S/CHAMP-de-MARS
JARDIN PRIVATIF, SOLEIL. Appt tr. gd stdg, 280 m², 7 p. + gdes dépendances. Prév. travx SAINT-PIERRE. ELY. 33-40.

AFFAIRE TR. EXCEPT. CONVENTION
Très bel imm. p. de t. ravalé
TRES BEAU **3 P.** entrée, cuis., wc, s. de bains, 4e ét. Ascenseur payé par le vendeur
PRIX TOTAL **229.500 F** avec seulement 69.500 F cpt, solde 15 ans poss.
DANS LE MEME IMMEUBLE Au 6e étage s/jardin SYMPATIQUE **2 P** Tt confort. Soleil. Refait neuf.
PRIX TOTAL **129.500 F** avec seulement 39.500 F cpt, solde 15 ans poss.
S/place 14 h à 18 h, jeudi : 19, RUE THEODORE-DECK ou 567-22-80

URGENT - 17e Malesherbes Part. vd chbre indépte 4e ét., dche, chauff. centr., imm. pierre. Tél. : 288-42-96.

Région parisienne

PANTIN (Métro : Eglise) Propriétaire vend libres, studios et 2 p. confort. Crédit important.
M. MARTIN
17, rue Godot-Mauroy
75009 Paris - 742-99-09.

appartem. achat

5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, particul. acht., cpt, 1 à 2 p. TRE. 20-67.

URGENT RECHERCHE
5 à 7 p., tt cft, 16e, 8e, 7e, 6e, Neuilly, Monceau - 265-90-05.

constructions neuves

EN PROVENCE AU SOLEIL
Dans petit immeuble de standg, beaux 3 et 4 pces. livr. sept. 74. Prix ferme 1.950 F/m², Trianon, av. Brossolette (83), Draguignan. tél. (94) 68-16-22, de 15 à 18 h.

XVe Métro PASTEUR
78, rue de la PROCESSION
6 APPARTEMENTS DE 2, 3 et 4 PIECES

Métro Pte-de-VANVES
30, rue J.-Baudry
12 appts de 2 et 3 pièces

PARKINGS EN SOUS-SOL
Aménagement luxueux (cuisine équipée, etc.), chauff. intégré. S. pl. ts ls jrs 14 h. 30-19 h. au 22, rue J.-BAUDRY - XVe.

hôtels-partic.

(13e) JEANNE-D'ARC
Petite Maison genre Hôtel particulier, 3-4 pièces, cuis., bains, garage, tél., ch. centr. mazout.
DECORATION RAFFINEE
320.000 F - Téléph. : 250-37-04.

immeubles

Propriétaire vend directement 2 permis de surélévation en cours d'obtention dans 15e et 20e arrondissements.
(15e) 5 DEUX PIECES en duplex.
(20e) 4 STUDIOS + 2 DEUX PIECES + 1 DEUX PIECES en duplex + 3 TROIS PIECES en duplex. Appeler : GIRPA - 325-56-78.

locations non meublées

Offre

BUTTES-CHAUMONT. Part. à part., jamais habités : 3 pièces, loggia, parking, vue, 1.300 F + chges. 5 p., parkg. vue, 1.600 F + chges. Tél. le matin 637-58-60, poste 334.

GOBELINS. B. 2 p. 61 m², 19e ét., tél. 1.500 ch. c. P. à P. 337-76-51.

P. à P. Ctre Orsay, pr. Faculté, gd F4, soleil. 1.200 mens. t. ch c. Tél. 222-40-16 (de 10 h. à 20 h.).

Défense séj. + 3 chbres 110 m2 cuis. 2 bs parking. Tél. 1.400 F. Ch. c. 924-92-45.

2e, STUDIO, 420 F
14e, STUDIO, tél., 640 F
19e, 2 PIECES, 780 F
6e, 2 PIECES, tél., 800 F
15e, 2 PIECES, 900 F
18e, 3 PIECES, tél., 950 F
13e, Gd 3 P. neuf, tél., 1.300 F
11e, BEAU 4 PCES, 1.450 F
Aubervilliers Stud. nfs 550 F
SEVRES Gd stud. tél., 750 F.
SCEAUX 3 PIECES, 640 F
Neuilly, 3P. mbeé. tél. 1.40 F.
Neuilly, 3 P. mblé, tél., 1.400 F
Neuilly luxe 190 m2, 4.700 F
COURTOIS ANJ. 21-39, ANJ. 49-85.

Demande

P. à P. J.F. ESIT, ch. à Paris stud. ou 2 pièces, tél., tout cft. M. Sulpice, ANJ. 18-40 (h. bur.).

locaux commerciaux

PTE DOREE, pr ordinateur, 530 m² dont 170 m² climatisés. Locat. Téléph. : 328-73-45.

Millau - Place du Mandarous
A louer (longue durée) locaux commerciaux ou professionnels (bureaux). Surfaces à la demande. Immeuble grd standing. Boularan, notaire, B.P. 71, 12102 Millau
Téléph. : 16 (65) 60-03-49 +.

(15e) DUPLEIX
Propriétaire vend :
MURS DE BOUTIQUE
Emplacemt except. et d'avenir. Plus de bail. Important rapport rapidement. Le Propriétaire GIRPA - 325-25-25 + 56-78.

Vend ou loue très importante surface centre ville. Extension possible. Conviendrait Banques, Assurances, Drugstores, etc. Ecr. no E. 5.405, HAVAS - 31002 Toulouse Cedex, qui transmettra.

bureaux

NEUILLY
PTAIRE loue 1 ou + bureaux meublés, imm. neuf. 758-12-40.

EUROBUILDING
(Paris - Porte de Pantin)
à 100 m Métro et Périphérique.
Reste à louer disponibles immédiatement Petits Bureaux 24, 39, 45, 115 m², grd standg, parkgs, téléphones. Tél. 359-92-30 - 92-79-29-04.

1 à 20 BURX - Ts quartiers Location sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 522-19-10.

villas

SURESNE - VAL D'OR
Très belle VILLA moderne 8 PIECES, 2 s. de bains, vue imprenable. Téléph., jardin. 575.000 F - UFFI. 522-82-90.

fonds de commerce

92-NEUILLY
AV. CH.-DE-GAULLE même EMPLACEMENT EXCEPTION., BOUT. 100 m² + S/sol 30 m², gde façade. Bail nf. ts comm. Renseign. le matin - 567-22-80.

propriétés

Vallée Levrière. 80 km. Paris. Excell. mais. habit. ste. Entr., sal., séj. 31 m², bur., 4 ch., moq. dont 1 parq., bns. w.-c., ch., tél., cuis., ling., 330 m² terr. 203.000 avec 40.000. — AVIS. Tél. (10-32) 405.

URGENT - LUCHON propriété 8 p., 2.000 m² - 288-42-96.

BEAU CORPS DE FERME
NEMOURS (pr.). Ds hameau calme, près Bois Pl.-pied 350 m² aménag. Gros-œuvre + toit impecc. Eau, El. Tél. Cave. CACHET EXCEPT. 32.000 m² aut. ombrag. Beaux arbres. 150.000 F avec facilités. G.I.M., face Eglise **NEMOURS** 428-03-09 et 11-74

SAN PEIRE-LES ISSAMBRES
Vue Mer, tr. bel, ppté terr. 5 000 m2 compren. une maison princ. av. entrée gd séj. 5 chb. 5 Bns sal. jeux - solarium. Patio, Chbre de serv. Jdin aménagé, jeu de boules. une maison d'amis donnant sur Pisc. 20×8, un logt de gardien. Garage pr 3 voit.
NEVEU ET CIE
1, rue Henri-Ruhl, CANNES
TEL. (93) 99-53-03
PARIS : 527-51-84.

Région SENLIS - CHANTILLY
Belle maison 6-7 pièces, ligne téléph. réservée, double garage. 279.000 F. Prêt P.I.C. 8,25 % Liaisons faciles A 1, S.N.C.F. Renseignements - 265-13-86.

PARTICUL. REGION VITTEL
Pêche, chasse. Villa 4 p., s. bns, tél., ch. centr., gar., combles amén., tt. cft, ret. nf. jd. 600 m², aff. except. 120.000. Hamamlian, 52500 Pissloup.

CARRIERES-SUR-SEINE
Quartier résid. Lux. propriété. 10 pces princip., 2 bns. garage 2 voit., dépend., sup. terrasse. terrain 1.700 m² 700.000 F. 325-40-66.

COYE-LA-FORET
22 minutes PARIS-NORD
Jolie propriété caractère, état impeccable, habitable de suite, compr. entrée, séj. 35 m², bur., cuis., s. bains, 4 ch., linger, cave, garage. 1.750 m². Except. 350.000 F, facilités.
DEVIQ 75, Grande-Rue. (60) - COYE-LA-FORET Tél. 457-63-40

pavillons

Issy-les-Moulineaux. Mo P. ss-sol 2 niv., 8 p., tt cft, jdin, atel., vue, bs, cons., 700.000. 603-17-09.

pensions

Recomm. hôtel pens., 1/2 pens., gd cft, TV, calme, jardin, quart. résidentiel, 149, bd Malesherbes.

villégiatures

Loue ma Caravane, 6 places, 23 km Toulouse - 600 F pr mois. 1.000 F caution. Téléph. 81-80-20.

viagers

CHERCHE-MIDI. 3 P. 85 m². Charme ancien, sur jardin. 1er étage, sans ascens. ELY. 02-65.

demandes d'emploi

CHIMISTE (H.), cadre, 34 ans. Dr univ. 13 a., exp. synth. org., labo de rech., angl., allem., libre septemb., étudier. toutes propositions. - HOEFFINGER, 140, rue Charles-de-Gaulle, 91440 BURES-SUR-YVETTE.

J. diplômée gde école cciale DECS compt. jurid., angl., all., ch. poste ccial export. Adresse : Lê Minh Châu, 92, boulevard Poniatowski, 75012 PARIS.

EXPERT
en distribution physique
44 ans
cherche
France et Etranger
poste de responsabilité haut niveau
Gestion et développements
LOGISTIQUE
Ecrire à D.S. case postale, 215 CH-1800 VEVEY 1.

Prof. math. 4 ans exp., lic.+C4, angl. cour., not. all., surveillant baignade, B.E. plongée, expérience moniteur voile, cherche emploi août-septembre préférence mer.

Jne fille, 24 a., licenc. lettres classique, latin, grec, maîtrise philosophie, cherche emploi enseignement ou autre à Paris. Ecrire ou téléphoner :
Mme Bourbaud, Laboratoires Mathé, 6, rue Gambetta, 95340 Persan. Tél. 470-17-57 ou 03-56.

J.F. Franç., lic. allemand. Dep. 13 a. traductrice serv. presse en Allemagne, allemand, anglais, bonnes connaiss. espagnol, notions italien, cherche situation intéressante, responsabilités.
Ecr. à 8.871, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 32 a., Conseiller de Direction (Organisation et Informatique) 10 a. activ. profession., rech. pl. de Conseiller de Direct. génér., ou Direct. départ. Informat. ou Bur. Etud. Ecr. E.T.S., 10 bis, pl. Clichy, qui tr. T. LAM. 19-65.

J.F. BTS, secr. trilingue : angl., allem., sténo Prév. Del., ch. pl. enseignante, région indifférente. Ecr. GOMINON c/o Kluth, D-4010 Hilden-Am Stadtwald 16.

Suédoise bnne présent., 5 ans réf. galerie antiquités aux U.S.A. Franç., anglais courants, secrétaire confirmée, ch. emploi correspondant ou dans le milieu artistique, galerie de peinture et d'éditeur d'art, etc. à mi-temps ou plein temps, étudiera toutes propositions. - 544-08-77 apr. 18 h.

Célibataire 31 ans
Anglais courant. Diplômé H.E.C. 5 ans d'expérience de promotion des ventes et Publicité dans compagnie aérienne.
Recherche situation similaire
— Analyse des marchés et produits ;
— Chef de Produits ;
— Chef de Publicité.
Libre de suite. Peut voyager à la demande.
Ecr. No 71.371, PUBLIALE, B.P. 153-02, 75062 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

ANALYSTE SYSTEME
exp. 1 an Cobol, 2 ans Burroughs, cherche emploi prov. ou étr. Ecr. Steyert, 22, av. Clichy, 75018 PARIS.

Agent maîtrise, 45 ans, cherche. urgent, emploi transport fret. Ecrire à M. ROY Robert, 11, rue du Bel-Air, 77360 TORCY.

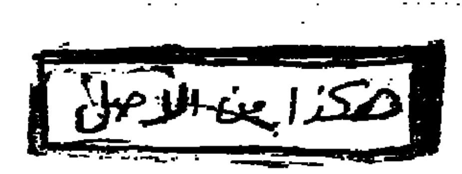
J.H., 22 ans, dégagé O.M., niv. Sec. électromécanicien d'aéronautique., ch. empl. dans sect. comm., techn.-comm. ou assim. Ecr. no 868, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

39 a., solide exp. techn.-comm., intern. ht niv. Goût cont. hum., négociations et déplacements, angl. cour., ch. sit. en rapport. Tél. vend. 26 juill., 970-59-65 ou écr. à 889, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE ANALYSTE INFORMATICIEN
Homme 28 ans.
Etudes supér., 3e génération et mini-systèmes, plus ann. références, ch. place rég. paris. Ecrire à 6.681 P. LICHAU, 10, r. Louvois, 75063 Paris, Cédex 02, qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

les annonces classées du **Monde**
offres d'emploi - emplois internationaux - emplois régionaux - demandes d'emploi - immobilier - appartements - vente - achat - locations meublées - non meublées - pavillons - terrains - villégiatures - auto...
sont reçues par téléphone
au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**



ÉDUCATION

Les principaux syndicats d'enseignants quittent les groupes de travail réunis par M. Haby

Les syndicats d'enseignants les plus importants — ceux affiliés à la Fédération de l'éducation nationale, à la C.F.D.T. et à la C.G.T. — ont annoncé, dans l'après-midi du mardi 23 juillet, qu'ils quittaient les vingt-cinq groupes de travail rassemblant des « experts » et des « usagers » que le ministre de l'éducation avait réunis — en principe jusqu'à vendredi — pour faire des propositions en vue de la réforme de l'enseignement. Cette décision était prévisible dès la première séance des groupes, le lundi : la FEN et le Syndicat général de l'éducation nationale C.F.D.T. avaient notamment critiqué, dans des déclarations préliminaires, l'organisation des groupes de travail ; ils réclamaient que M. Haby ne se contente pas de cette « concertation » et ouvre des « négociations » avec les syndicats sur son projet de réforme et qu'il prenne l'engagement de donner des crédits supplémentaires. Les syndicats ont été suivis par la Fédération des conseils de parents d'élèves (Fédération Cornec) et la Confédération nationale des associations populaires familiales (CNAPF), qui ont décidé à leur tour de retirer leurs représentants. L'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL) a fait de même mercredi.

La Fédération de l'éducation nationale rappelle son hostilité aux *« conditions dans lesquelles ont été réunis les groupes de travail : consultation improvisée ne débouchant sur aucune négociation, ambition démesurée d'une réflexion limitée à cinq jours, désignation des rapporteurs par le ministère, choix des propositions réservé au ministre, absence de synthèse, représentation insuffisante des organisations représentatives, maintien des options du gouvernement en matière de réforme du système éducatif et silence sur les moyens »*.

La FEN estime que le ministre n'a pas répondu aux demandes faites par ses syndicats en particulier sur les moyens prévus pour appliquer la réforme *« dès la rentrée 1974 »*. *« Elle constate que les documents remis aux groupes de travail présupposent un système éducatif auquel elle ne peut souscrire avec en particulier : une coupure des études après la classe (cours moyen deuxième année) ; une évacuation des élèves dès la fin de la classe de cinquième en articulation avec les dispositions de la loi Royer ; des structures éducatives ségrégatives ; un baccalauréat qui n'assure pas le libre accès à l'enseignement supérieur. Elle ne peut non plus agréer la reprise des dispositions limitées du projet de loi Fontanet même si des amendements sont annoncés. »*

Le Syndicat national des instituteurs, *« devant le découpage extrême des sujets, a demandé que soit organisée une confrontation générale des points de vue pour dégager une synthèse. D'autre part, il a estimé nécessaire que l'engagement soit pris de traduire dans les faits par des moyens matériels appropriés les propositions élaborées et que dans l'immédiat un collectif budgétaire permette de résoudre les graves difficultés de la prochaine rentrée scolaire »*.

* *

Le ministre de l'éducation a répondu, dans un communiqué, aux arguments des syndicats :

« La liste des thèmes sur lesquels était appelée à s'exercer la réflexion des groupes de travail a été communiquée suffisamment tôt pour que les organisations puissent faire part des remarques éventuelles à leur sujet. Il a été précisé qu'elles ne constituaient qu'un canevas non limitatif et l'éventail proposé s'est largement ouvert pour que toutes les suggestions ou propositions puissent être formulées et enregistrées.

» Les documents remis aux groupes de travail ont été conçus dans le même esprit et étaient proposés au libre examen des groupes, sans imposer de limites à la réflexion de leurs membres. Il n'a par ailleurs jamais été indiqué que la concertation avec les organisations intéressées aurait son terme avec l'achèvement des travaux des groupes. (...)

» Les participants ont été clairement informés qu'ils auraient à travailler dans la perspective du projet de réforme du système éducatif qui doit être examiné par les représentants élus de la nation. Il n'a jamais été envisagé de dégager des travaux des groupes, des solutions applicables dès la rentrée 1974, alors même que les représentants élus ne se seraient pas encore prononcés (...). Les moyens budgétaires sont, de la même façon, déterminés par un vote du Parlement.

» Il faut enfin remarquer qu'on ne peut tout à la fois s'opposer à « la reprise des dispositions limitées du projet de loi Fontanet » *et dénoncer* « l'ambition démesurée d'une réflexion limitée à cinq jours ».

LE GOUVERNEMENT SE PRONONCE SUR LA RÉFORME DES ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

M. René Haby, ministre de l'éducation, et M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, devaient faire chacun une communication au conseil des ministres, ce mercredi 24 juillet sur la situation de l'enseignement en France et les perspectives de réformes. Ces sujets avaient déjà fait l'objet d'un conseil interministériel restreint présidé par le président de la République mardi 23 juillet.

La réforme de l'enseignement primaire et secondaire doit faire l'objet d'un projet de « loi d'orientation » qui sera présenté au Parlement à la rentrée. Il s'agirait d'un texte très général fixant comme objectif l'élévation du niveau moyen de formation de l'ensemble de la nation.

Ce projet viserait en particulier à définir un niveau de formation de base correspondant à l'enseignement élémentaire et aux deux premières années du premier cycle (sixième, cinquième). Ces deux années, qui comprendraient notamment un enseignement technologique, auraient comme objectif de consolider les connaissances acquises à l'école primaire et seraient sanctionnées par un diplôme

La réalisation de ces objectifs serait liée à une politique d'aide aux familles modestes. A ce sujet les procédures traditionnelles pourraient être revues de façon à mettre au point un système d'aide directe plus sélectif. Une politique analogue est envisagée dans l'enseignement supérieur, où l'aide directe sous forme de bourses ou d'allocations d'études aux étudiants qui en ont le plus besoin serait substituée au système actuel d'aide indirecte qui ne tient pas compte des inégalités sociales.

M. Haby devait proposer, d'autre part, qu'une commission interministérielle soit composée afin d'étudier les relations entre les contenus de formation à tous les niveaux et l'emploi.

M. Soisson devait aborder notamment le problème de l'accès à l'université, préconisant que le baccalauréat soit fixé à la fin de la première, et que la terminale soit conçue comme une année de préparation et d'orientation à l'enseignement supérieur. Les programmes de cette année seraient composés de façon entièrement différente, pour permettre aux élèves de tester leurs aptitudes aux disciplines de l'enseignement supérieur. L'enseignement serait assuré par des professeurs du secondaire et du supérieur.

DÉFENSE

ENTRE LE 30 JUILLET ET LE 7 AOUT

M. Giscard d'Estaing consacrera une semaine à l'étude des problèmes de la défense

Le président de la République va consacrer une semaine de son temps à l'étude des problèmes de la défense nationale, en consultant toutes les autorités militaires et personnalités civiles jugées compétentes en la matière. Cette semaine d'études, indique-t-on à l'Elysée, commencera, le mardi 30 juillet, par une réunion ministérielle — en présence du premier ministre et du ministre de la défense, — et s'achèvera, le mercredi 7 août, par un conseil de défense — auquel assistent, traditionnellement, plusieurs ministres intéressés et les chefs d'état-major — et elle comportera, notamment, une série d'audiences, une visite au centre opérationnel des armées, installé sous le ministère de la défense et d'où le chef d'état-major des armées commande la manœuvre militaire, ainsi que deux déjeuners de travail

Trois sujets, au moins, devraient principalement retenir l'attention du chef de l'État, qui avait indiqué, durant la campagne présidentielle, qu'il ne voulait pas « improviser » sur ces sujets et qui, dans son message aux armées du 14 juillet, avait annoncé son intention de consulter sous peu les chefs militaires et les parlementaires compétents, avant de déterminer son attitude (1).

Le service national, l'amélioration de la condition morale et matérielle des militaires, la force nucléaire au terme des essais en cours figurent, en effet, au centre des préoccupations actuelles des dirigeants français puisque, quelles que soient les orientations prises en définitive, ces trois thèmes de réflexion ont des incidences sur le budget militaire en préparation. De surcroît, il convient d'activer les études en cours sur l'élaboration de la loi-programme quinquennale qui fixera les dépenses d'équipements militaires pour les cinq années 1976-1980.

● LE SERVICE NATIONAL est, de nouveau, au premier plan de l'actualité et, en dépit des critiques dont il est l'objet, il paraît exclu que le principe d'un service fondé sur la conscription — par opposition à l'armée de métier — soit remis en cause. Le ministre de la défense a rappelé récemment qu'il demeurait partisan d'un service de douze mois, aussi universel que possible, et le président de la République y a fait écho en parlant récemment d'une armée qui est le « *peuple organisé* ». Il n'en reste pas moins que le premier ministre, davantage que le ministre de la défense, a fait publiquement allusion à la nécessité de réformer le style du service militaire actuel, sans donner d'autres détails.

● LA CONDITION MILITAIRE figure, apparemment, parmi les priorités budgétaires et on prête notamment l'intention au ministre de la défense de reprendre à son compte des projets de son prédécesseur au secrétariat d'État aux armées, M. Aymar Achille-Fould, en faveur d'une aide spécifique au logement, qui permettrait d'améliorer le niveau de vie des militaires de carrière sans toucher à la grille indiciaire des salaires de la fonction publique. Coût de cette « indemnité différenciée au logement » : environ 150 millions de francs par an. D'autres mesures sont en préparation pour limiter l'écart entre les soldes de sous-officiers et certains traitements équivalents de la fonction publique. Mais il est probable qu'une telle politique se traduira par une accentuation du déséquilibre existant au sein du budget de la défense entre les dépenses de fonctionnement et les investissements, de sorte qu'il paraît difficile d'éviter un réexamen des engagements financiers en capital aux dépens de certains types d'armements initialement prévus, et une réduction des crédits d'études et de mise au point, en particulier.

● LA FORCE NUCLÉAIRE est en voie de diversification et de perfectionnement comme en témoigne la série des essais en cours au Pacifique. La décision du chef de l'État de passer aux expériences souterraines, dès la campagne de cette année achevée, a pris de court de nombreux militaires qui avaient réussi à convaincre le président de la République disparu, Georges Pompidou, de continuer les tirs aériens tant qu'on ne connaîtrait pas précisément les résultats des expérimentations de 1974 et qu'on n'aurait pas l'assurance d'un déroulement satisfaisant des premières explosions souterraines. Dans l'état actuel de la technique, une limitation apportée à la nature des essais pourrait imposer certains changements des orientations stratégiques à long terme en matière nucléaire.

Dans son message aux armées du 14 juillet, M. Valéry Giscard d'Estaing n'a pas écarté la perspective d'une révision des missions attribuées aux armées. Sur ce point, le président de la République n'a pas été plus explicite, sinon qu'il conduirait lui-même, a-t-il dit, l'effort d'analyse et de réflexion. Mais on peut penser que l'apparition de l'arme nucléaire tactique dans les unités opérationnelles, et la nomination d'un nouveau commandant de la Ire armée — qui groupe les cinq divisions du corps de bataille français — seront l'occasion pour les états-majors d'entamer avec leurs alliés, aux États-Unis et en Europe, une concertation et une coordination des plans d'emploi avec l'OTAN, sur des bases différentes de celles qui avaient été instaurées par les généraux Lemnitzer et Ailleret, il y a sept ans.

JACQUES ISNARD.

(1) M. Giscard d'Estaing a prévu de s'entretenir successivement avec les présidents de la commission de la défense à l'Assemblée nationale et au Sénat, les chefs d'état-major des armées et de chacune des trois armées, le secrétaire général de la défense nationale, le délégué ministériel pour l'armement, le secrétaire général pour l'administration des armées, le représentant permanent de la France auprès de l'OTAN, le directeur de la gendarmerie et de la justice militaire, et l'administrateur général délégué au Commissariat à l'énergie atomique.

SOCIÉTÉ

La condition féminine

Un décret précise les attributions de Mme Françoise Giroud

Le « Journal officiel » du mercredi 24 juillet publie un décret définissant les attributions du « secrétaire d'État auprès du premier ministre (condition féminine) », Mme Françoise Giroud.

« Mme Françoise Giroud, précise le texte, est chargée de promouvoir toutes mesures destinées à améliorer la condition féminine, à favoriser l'accès des femmes aux différents niveaux de responsabilité dans la société française et à éliminer les discriminations dont elles peuvent faire l'objet. »

« Le secrétaire d'État propose au premier ministre les mesures permettant d'atteindre ces objectifs. Il suit l'application des décisions prises et assure au nom du premier ministre la coordination des actions mises en œuvre par les différents ministères. »

« Il est consulté sur tous les projets pouvant avoir une incidence sur la condition féminine. »

« Je ne jouerai pas la mouche du coche »

Dans le somptueux hôtel de Castries, au 72 de la rue de Varenne, à Paris, Mme Françoise Giroud n'attend plus que son papier à lettres officiel pour écrire aux ministres, ses collègues, et leur demander que telle ou telle mesure soit prise pour améliorer la condition féminine en France. Elle le recevra vendredi. Auparavant, elle aura nommé son directeur de cabinet — « *ce sera un homme car je ne suis pas féministe et donc pas sexiste* » — et ce sera un connaisseur des méandres de l'administration. Car, pour l'heure, Mme Giroud admet volontiers qu'elle « *n'y connaît rien* » et qu'elle a peur de se perdre « *dans ce dédale de l'administration* ». Observer le pouvoir, en effet, ne donne pas immédiatement les capacités de son exercice

Françoise Giroud s'est retrouvée « *un peu seule* » le premier jour de son installation rue de Varenne Habituée aux locaux fonctionnels de *l'Express*, sa première décision a été d'installer dans un grand salon du rez-de-chaussée, voisin de son bureau, « *les secrétaires qui, auparavant, étaient installées dans les sous-sols* ».

Mme Françoise Giroud — chemisier bleu ciel, pantalon bleu — n'a pas encore, qu'elle nous pardonne, l'air d'un ministre. Sur un canapé, les jambes repliées, elle évoque ses débuts au pouvoir, bronzée et souriante. Sa détermination est précise et ferme. Mais ses projets ne le sont pas encore.

Une certitude : elle se battra pour gagner. « *Voyez-vous, je n'aimerais pas être Poulidor.* » La femme qui, comme elle, a choisi « *le monde de la compétition* » reconnaît aux autres femmes — « *et aussi aux hommes* » — le droit de choisir une vie qui ne soit pas orientée essentiellement vers la compétition. Elle défendra les droits des unes et des autres, affirme-t-elle ; pour que celles qui ont souci de la qualité de leur vie puissent le faire, mais aussi pour que les autres, dans l'administration comme dans l'industrie, puissent lutter à armes égales avec les hommes.

Le nouveau secrétaire d'État (au féminin) reconnaît que pour l'instant il (elle) a « *les idées plus claires* » sur ce qu'il convient de faire pour changer les mentalités que sur les mesures concrètes.

En vérité son « pouvoir » direct sera très limité si l'on en juge par les termes très généraux du décret définissant ses attributions. Mme Giroud aura un rôle d'incitation, de proposition et de réflexion. Mais elle ne devra compter que sur la persuasion qu'elle saura exercer sur le premier ministre, dont elle dépend directement. Interprétation optimiste — c'est celle de Mme Giroud, — le fait d'être rattachée à Matignon lui donnera une position centrale et lui permettra de « souffler » des idées à un niveau élevé Interprétation pessimiste : le vrai ministre de la condition féminine sera M. Chirac, dont rien n'a prouvé qu'il ait fait de l'émancipation des femmes un des arguments essentiels de son ascension politique.

En attendant d'avoir un budget et un cabinet, Mme Giroud a déjà imaginé quelques mesures concrètes choisies pour leur portée psychologique En demandant au ministre des finances de suggérer — et non d'imposer — aux maris de faire signer aussi les déclarations de revenus par leurs épouses, Mme Giroud entend contribuer à un éveil des mentalités Suggérer simplement car « *il ne faut pas faire la guerre aux hommes* » De même, en proposant qu'un congé de paternité soit accordé aux maris elle pense faire comprendre l'importance pour un couple de la naissance d'un enfant (« *qui, après tout, se fait à deux* ») Par voie de conséquence, cela pourrait changer l'état d'esprit des employeurs à l'égard des congés de maternité (1).

Quand elle saura de quels crédits elle dispose, Mme Giroud pourra lancer des « *envoyées spéciales* » (« *Je connais des journalistes qui seraient prêtes à le faire* ») pour « *étudier sur place comment est vécue la condition féminine* » : dans les banlieues ouvrières, les grands magasins et les usines. Elle songe aussi à améliorer « *le sort des femmes pas jeunes* », à accroître le nombre des bénéficiaires des allocations de gardes d'enfant, à améliorer le système des pensions alimentaires, etc.

« *Le secrétaire d'État*, dit le décret, *est consulté sur tous projets pouvant avoir une incidence sur la condition féminine.* » Si l'on songe que, directement ou non, toute décision gouvernementale influe sur le sort des femmes ou d'une partie d'entre elles, on voit que Mme Giroud ne manquera pas d'ouvrage. Son arme principale sera évidemment le charme. « *Mais*, précise-t-elle, *je ne jouerai pas la mouche du coche* ». Elle cherchera à intervenir sur l'essentiel, sur ce qu'elle appelle « *les problèmes fondamentaux* » et saura faire des concessions sur « *les détails* ». Tout le problème consistera à savoir à partir de quel moment un détail devient un problème fondamental et donc de conscience. Mme Giroud fournit déjà un début de réponse lorsqu'elle nous assure qu'elle « *ne sera pas une assistante sociale puissance 100* ». Elle saura prendre de la hauteur Mais jusqu'où ?

BRUNO FRAPPAT.

(1) Actuellement les pères disposent d'un congé de trois jours à la naissance d'un enfant. Mme Giroud souhaiterait le porter à deux ou trois semaines.

● *Le gouvernement britannique* a présenté mardi 23 juillet les grandes lignes d'un projet de loi visant à rendre illégale la discrimination sexuelle : emploi, éducation, logement, publicité. Présenté aux Communes par le ministre de l'intérieur, M. Roy Jenkins, le projet prévoit la mise sur pied d'une « *puissante commission sur l'égalité des chances* » pour faciliter une application efficace de la loi. Les femmes estimant être victimes de mesures discriminatoires pourraient porter l'affaire devant les juridictions compétentes. — *(A.F.P.)*

JUSTICE

A Saint-Étienne

« Auto-Défense » contre les commissions de retrait du permis de conduire

Lyon. — « Auto-Défense »... *Phonétiquement, on pourrait croire à la constitution d'une de ces milices privées qui se proposent périodiquement de pallier les insuffisances de la police en mobilisant les habitants d'un quartier pour en assurer la tranquillité. En réalité, il s'agit seulement d'une nouvelle association qui se présente en Syndicat des usagers professionnels de la route » et entend mener campagne contre les commissions préfectorales de retrait du permis de conduire pour en obtenir la suppression.*

Créée à Saint-Etienne, sous la présidence d'un médecin, le docteur Albert Arnaud, elle a pour secrétaire un représentant de commerce, M. Francis Rongier, qui, pour sa part, a obstinément refusé de remettre son permis à la commission ; celle-ci en avait décidé le retrait pour quinze jours, ce qui valut, le 4 juillet à M. Francis Rongier, d'être condamné à mille cinq cents francs d'amende par le tribunal correctionnel de Saint-Etienne.

Cette fière, intransigeante — et inédite, — attitude ne sera toutefois nullement exigée des adhérents d'Auto-Défense. Ses animateurs disent seulement que M. Rongier a été « le détonateur » de leur action ou de leur réaction. Ces nouveaux contestataires partent en guerre contre ce qu'ils estiment être une justice parallèle et illégale, contraire à la Constitution. Sans se déclarer adversaires irréductibles de la limitation de vitesse, ils estiment qu'étant des « professionnels de la route » *ils n'ont pas à être jugés par* « des fonctionnaires dont ce n'est pas le travail » *et que* « la sécurité routière, ça se vit au volant et non dans un fauteuil ». *Or, disent-ils encore,* « on ne se fait jamais prendre quand on roule vraiment très vite, mais on se fait toujours pincer pour avoir roulé à 82 kilomètres/heure au lieu de 80, quand ce n'est pas à 80 alors que le gendarme ou le C.R.S. a pour consigne de verbaliser au-dessus de 79 ».

Et puis, ont-ils expliqué, les décisions de ces commissions préfectorales « sont parfaitement arbitraires ». *Celui qui a des relations pourra toujours en user, comme en témoigne la réponse faite par un préfet à une personnalité qui était intervenue en faveur d'un contrevenant :* « Compte tenu des renseignements que vous m'avez fournis, j'ai décidé de ne lui infliger que huit jours de suspension. »

— Voilà bien ce qui motive plus particulièrement l'irritation de ces nouveaux contestataires. A ces commissions dont ils entendent obtenir la suppression, ils préfèrent la justice des magistrats de l'ordre judiciaire pour qui, disent-ils, de telles interventions auraient à coup sûr pour effet d'entraîner des résultats parfaitement contraires et justifiés.

Bref, voilà de nouveaux adeptes du combat contre la répression populaire. Et ceux-là aussi espèrent se retrouver assez nombreux pour mener campagne afin « d'établir ou de rétablir entre les usagers et les services chargés de la circulation un climat de courtoisie et de compréhension réciproques » ; *en attendant de venir en aide à tel ou tel professionnel, chauffeur de camion ou de taxi* « privé de son droit au travail par un préfet abusif ».

J.-M. TH.

M. SCHMELCK A REÇU LES ÉDUCATEURS DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

M. Schmelck, directeur du cabinet du ministre de la justice, a reçu lundi 22 juillet le Syndicat national des personnels d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire (affilié à la FEN).

Commentant l'entretien qui a notamment porté sur la restructuration du ministère, le SNEPAP observe : « *Les problèmes actuels, et notamment pénitentiaires (révoltes de Clairvaux et de Nîmes) ne sont pas liés essentiellement à une réorganisation administrative interne du ministère de la justice, mais tiennent bien : à la volonté d'application des lois qui régissent l'exécution des peines, non seulement dans la lettre mais aussi et surtout dans l'esprit ; au souci porté à la personne du justiciable comme nous y engage la qualité spécifique du service public que représente le ministère de la justice.*

» Et la plus vive inquiétude se traduit enfin par rapport aux personnels dont on aperçoit plus difficilement que jamais comment la dissolution de l'actuelle administration pénitentiaire pourra remédier aux dégradations matérielles et professionnelles tant de fois dénoncées.

» La situation de misère psychologique et morale que le personnel subit depuis trop longtemps ne rendrait-elle pas plus facile le développement sans cesse croissant de l'agitation dans les prisons ? »

● *Des détenus de la prison de Nîmes*, transférés à la maison d'arrêt de Tulle, y ont brisé, mardi après-midi, 24 juillet, quelques meubles pour marquer leur mécontentement des installations ; un peloton de gendarmes mobiles, appelés en renfort, a rapidement ramené le calme.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

District parisien

L'aménagement du quartier des Halles

Est-ce le signe d'une remise en cause de l'opération de rénovation entreprise dans le quartier des anciennes Halles de Paris ? Par deux fois en l'espace d'un mois les tribunaux ont décidé l'arrêt de la construction de deux ouvrages importants. C'était d'abord (« le Monde » du 23 juin), l'annulation, par le tribunal administratif, du permis de construire du Centre français de commerce international (C.F.C.I.), un chantier ouvert depuis un an derrière la Bourse du Commerce, face à l'église Saint-Eustache. Des conseillers de Paris s'étant étonnés que les travaux se poursuivent malgré cette annulation, M. Jean Verdier, préfet de Paris, a été amené à préciser qu'il fallait assurer la « sécurité » du chantier. Depuis, un expert a été désigné pour effectuer un constat d'urgence et déterminer les seules mesures qu'il convenait de prendre pour prévenir tout risque à l'égard des riverains. On s'attend, en conséquence, que les travaux proprement dits soient très prochainement interrompus, et ce jusqu'à l'obtention d'un nouveau permis de construire, qui n'est pas espéré avant septembre au plus tôt.

A l'autre extrémité de l'opération de rénovation, rue du Renard, le centre Beaubourg ou musée Pompidou marque lui aussi le pas après la décision du même tribunal de surseoir aux travaux (« le Monde » du 23 juillet). Déjà un conseiller de Paris, M. Gilbert Gantier (Libertés de Paris), estime qu'il faut en profiter, reconsidérer l'esprit même de ce centre.

En revanche, un autre élément majeur de cette entreprise, le forum souterrain de commerce et de loisirs, creusé sur l'emplacement des anciens pavillons Baltard, a passé le dernier cap administratif puisque la commission d'urbanisme commercial, créée par la loi Royer, réunie mardi 23 juillet, sous la présidence de M. Verdier, a approuvé à l'unanimité le projet. Dans l'entretien accordé au « Monde » (nos éditions du 28 juin) par M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture, celui-ci avait déclaré, à propos du C.F.C.I. : « Je puis seulement vous dire que si j'avais dû me prononcer sur ce projet, j'aurais donné un avis défavorable. Vu l'état actuel de l'opération, il est vraisemblablement impossible de la remettre en cause. » L'ambiguïté de cette déclaration prend aujourd'hui tout son relief.

P. B.

Le musée du centre Beaubourg sera-t-il remis en cause ?

Depuis le mardi 23 juillet, les travaux du chantier Beaubourg sont interrompus. Quand reprendront-ils ? Le tribunal administratif de Paris vient d'ordonner le sursis à exécution, à la suite d'un procès intenté par une association intitulée le « Geste architectural ». Mais le véritable procès de Beaubourg est d'un autre ordre. C'est peut-être l'existence même, la conception du musée Georges-Pompidou qui est remise en cause par la juridiction administrative. Car les adversaires du Centre ont le sentiment que leur action est soutenue *« en haut lieu »*

L'association du « Geste architectural » a été créée au lendemain du jugement prononcé par le jury international du centre Beaubourg. Qui le compose ? Un quarteron d'architectes, candidats malheureux à ce concours. Leur but ? Tout simplement aboutir à reconsidérer le projet retenu et changer son architecture. Pour ce faire, ils ont choisi l'arme du contentieux.

On avait presque oublié, après l'avoir négligée, l'existence du « Geste architectural » et de son combat d'arrière-garde. Mais cette association poursuivait inlassablement son action de procédure et finissait par trouver la brèche qui allait permettre de bloquer la marche d'une grande machine architecturale, trop neuve pour ne pas se heurter à l'appareil juridique : le projet avait en effet été modifié après avoir reçu son permis : l'escalier mécanique qui grimpe sur la façade avait changé de forme. C'était un Y, il est devenu un trait en diagonale. Et le bâtiment lui-même avait fait un débord intempestif de 22 centimètres sur la rue du Renard.

Cette fois, les requérants obtiennent gain de cause. Le projet d'exécution n'étant pas exactement conforme à la maquette proposée à l'examen de la commission, le tribunal, qui ne juge pas de l'opportunité mais sur des données juridiques, demande l'arrêt des travaux.

Naturellement, le fond de la querelle est ailleurs. Bien loin des irrégularités de forme. Dès son lancement, en effet, le concours pour Beaubourg, qui a pris depuis le nom de centre Georges-Pompidou, avait bousculé les habitudes des milieux professionnels de l'architecture et provoquait leur irritation. Il était admis que ce « projet innovant » pour un programme inédit passerait outre aux conduites établies, que l'on disait inadéquates. C'est ainsi que le concours fut organisé par l'Union internationale des architectes et non par l'ordre.

Le projet retenu — un projet anti-Beaux-Arts — sans escalier monumental pour les grands jours est celui de jeunes architectes inconnus en France, et, qui sont, en outre, des Italiens. Leur musée fonctionne comme une « machine culturelle », de même que les unités d'habitation de Le Corbusier étaient des « *machines à habiter* ». Il est conçu pour être polyvalent, mobile, ouvert.

Assisterions-nous, au-delà de banales luttes corporatistes, à des querelles sur l'idéologie de l'architecture ? Toujours est-il que les 70 000 mètres carrés culturels, inscrits dans une structure d'acier apparent, telle une mégamachine à l'échelle urbaine, restent comme un os dans la gorge de l'arrière-gardé architecturale.

A présent, les grues peintes en jaune du chantier Beaubourg, que M. Michel Guy trouve tellement belles, ont interrompu leur ballet mécanique. Quel est l'état des travaux ? Les infrastructures sont faites. Les chambres souterraines insonorisées sont coulées dans le béton. Bientôt les superstructures allaient commencer leur premier surgissement dans le ciel du centre parisien.

Le jugement du tribunal administratif de Paris semble être intervenu juste avant ce moment irréversible. C'est précisément ce que souhaitaient les « guérilleros » du contentieux du « Geste architectural » : tout simplement changer les superstructures, faire une architecture d'un caractère plus symbolique, comme l'indique le nom de l'association.

Du côté de Beaubourg, on fait tout pour garder son optimisme puisque M. Bordaz, responsable de la réalisation du centre, aurait reçu des assurances tant à l'Elysée qu'à Matignon. Dès qu'il aura pris connaissance des griefs retenus contre le projet, M. Bordaz introduira un recours devant le Conseil d'État et présentera une maquette modifiée pour laquelle il demandera l'obtention d'un permis de construire en procédure d'urgence. Pour les responsables de Beaubourg, une quinzaine de jours devraient suffire à régler l'affaire sans dommage notable pour le cours des travaux. Mais le « Geste architectural » pense avoir obtenu une victoire plus radicale, qui rendait le projet caduc. Il faudrait, si cela se révélait exact, reprendre la procédure dans son entier et demander à nouveau l'avis des différentes commissions (en tout une vingtaine). Compte tenu de la période des vacances, l'association espère bien faire traîner l'affaire jusqu'à la fin de l'année et dans ce cas la perte financière serait telle qu'elle espère parvenir à ses fins et obtenir la reconsidération profonde du projet.

Le « Geste architectural » ne dissimule pas ses intentions : geler les travaux et demander un plan global du quartier en son entier, un plan qui ne concernerait plus le seul centre Beaubourg mais aussi les Halles, autrement dit un plan pour le cœur de Paris : et, pour plus de précision, on ajoute : *« Les infrastructures déjà réalisées ne seront pas perdues, elles seront utilisables... »* Reste à savoir qui veut véritablement porter ce mauvais coup à l'architecture culturelle d'innovation ?

JACQUES MICHEL.

URBANISME

Pour infraction aux règlements

LE TRIBUNAL DE BREST ORDONNE LA DÉMOLITION D'UNE MAISON

Brest. — Le tribunal civil de grande instance de Brest a rendu mardi 23 juillet un jugement ordonnant la démolition d'une maison construite illégalement à Tregana sur la commune de Loc-Maria-Plouzané (Finistère nord). Les propriétaires, M. et Mme Alain Bourhis de Brest, ont un délai de quatre mois pour exécuter la sentence. Passé ce délai ils seront frappés d'une astreinte de 300 F par jour de retard. En outre, le tribunal les condamne à payer 1 500 F de dommages et intérêts à leurs voisins.

Dans cette *affaire*, comme l'a remarqué le tribunal, M. et Mme Bourhis ont tenté de créer une « *situation irréversible* » en accélérant les travaux alors que deux jugements précédents en avaient ordonné l'arrêt. Le terrain sur lequel ils ont construit une résidence secondaire est « *non aedificandi* » pour deux raisons. Sa surface de 1 453 mètres carrés est inférieure au minimum exigé pour construire à proximité de la mer, soit 2 500 mètres carrés. La seconde concerne le plan d'urbanisme qui prévoit une distance de 10 mètres entre deux maisons voisines.

Le 2 février 1972 le tribunal avait ordonné la démolition d'une maison élevée en bordure de mer à Porsporder (Finistère nord).

● 12 MILLIONS DE FRANCS DE BENEFICE POUR AIR FRANCE EN 1973. — Air France a réalisé l'an dernier un bénéfice de 12 millions de francs, contre 50 millions en 1972. Toutefois, les résultats d'exploitation de la compagnie nationale se soldent par une perte de 37,85 millions de francs. Les différences de changes monétaires expliquent pour une grande part qu'Air France ait néanmoins réussi à dégager cette année un léger bénéfice.

TRANSPORTS

La R.A.T.P. va confier à des sociétés privées des lignes d'autobus de banlieue

Au début de l'année prochaine, des autobus de sociétés privées circuleront sur des lignes de banlieue — notamment dans les Hauts-de-Seine — sous le contrôle de la R.A.T.P. Les tarifs seront ceux qui sont appliqués par la Régie pour son propre réseau. Il est toutefois exclu que des lignes actuellement exploitées par la R.A.T.P. soient confiées au secteur privé. Il s'agira uniquement d'itinéraires déjà desservis par le privé ou de nouvelles liaisons à créer, en particulier dans les villes nouvelles. On ne peut donc parler de « privatisation » de la R.A.T.P. Du moins pas encore.

Le projet a déjà reçu l'accord du Syndicat des transports et doit être entériné par le conseil d'administration de la R.A.T.P. au cours du mois de septembre. Il s'agit en somme pour la Régie de passer une convention avec des transporteurs déjà installés en banlieue. Il existe bien depuis l'après-guerre un partage des zones entre la Régie et les entreprises privées ou semi-publiques groupées en Association professionnelle des transporteurs routiers (A.P.T.R.). Mais le développement de l'urbanisation remet en cause de façon pressante cette répartition. La tendance naturelle du secteur privé étant d'assurer surtout les dessertes les plus rentables sans trop consacrer de moyens aux autres liaisons, il semblait difficile de compter seulement sur lui pour satisfaire les besoins nouveaux. Mais pouvait-on demander pour autant à la R.A.T.P. d'assurer seulement la desserte des lignes qui n'intéressaient pas l'A.P.T.R., bref d'intervenir dans les seuls secteurs déficitaires ?

La solution retenue est à mi-chemin. Les droits concernant l'exploitation des lignes seront transmis à la R.A.T.P. Mais c'est une entreprise locale qui, sous la direction et le contrôle permanent de la Régie, fournira les agents, les autobus et assurera l'entretien des machines. Les voitures seront aux couleurs et au sigle de l'entreprise. Mais elles comporteront un macaron avec l'inscription « Service R.A.T.P. ». Les tarifs seront alignés sur ceux de la Régie. En particulier, les bénéficaires de réductions, les personnes âgées détentrices de cartes « émeraude » conserveront tous leurs avantages.

L'exploitation financière restera sous la responsabilité de la Régie, puisque l'intégralité des recettes lui sera versée. A charge pour elle de rémunérer le transporteur au kilomètre parcouru. Les contrats seront conclus pour huit ans et reconductibles par périodes de deux ans. Ils fixeront les itinéraires, les haltes, les horaires et le nombre de voitures à mettre en service sur chaque ligne.

Selon la R.A.T.P., cette formule a l'avantage de permettre une meilleure coordination des réseaux publics et privés. Elle peut aussi assurer des dessertes nouvelles sans nécessiter des investissements nouveaux en matériel, ateliers et garages, et sans augmenter ses effectifs en personnel. Le premier contrat sera passé avec la Compagnie générale d'entreprise automobile (C.G.E.A.) pour l'exploitation de deux lignes entre Paris (porte de Saint-Cloud) et le secteur Rueil-Saint-Cloud-Garches (lignes 431 et 432). L'exploitation pourrait commencer au début de l'année prochaine. Par la suite, la compagnie C.E.A.-Uniroute exploiterait deux lignes dans le secteur de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Une troisième expérience est en cours d'étude pour le cas particulier de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui veut mettre en place un premier réseau dans le quartier d'Elancourt-Maurepas.

PIERRE BRANCHE.

MODE

LA VALSE A MILLE TEMPS

Avec six présentations mardi, nous arrivons à la mi-temps des collections d'hiver. L'ampleur domine toujours, avec une silhouette plus droite en contrepoint. Mais, en fait, chaque maison a son public qu'il lui faut retenir tout en étendant sa zone d'influence.

Le bruit des bottes résonne en corollaire des longueurs au mollet. La future baisse de chauffage nous vaut une prolifération d'accessoires douillets : grandes écharpes de laine, de tissu, de fourrure ou de plumes d'autruche, ainsi que gilets, caracos ou pèlerines assortis ou en contraste. Signe des temps, les coiffures sont presque inexistantes et les fourrures beaucoup plus modestes.

● **BALMAIN : autre temps, autre style.**

Pierre Balmain a trouvé un second souffle jeune et plein d'esprit. Exit « jolie madame » ! Ses grands manteaux sont parmi les plus beaux de Paris : tout en biais à emmanchures raglan, taillées en oblique pour rester mince sur des manches pagode, en gros drap double face rouge, blanc ou noir.

La mode « re-mode », ce qui a été un temps démodé, et la petite robe noire de Balmain, à peine pincée ou froncée sur le buste, apparaît soudain comme un signe précurseur

Les robes de dîner et du soir rappellent les fastes du Second Empire par les jupes de taffetas et de forme très ample montées en plis accordéon sur des corsages en contraste drapés ou brodés dénudant les épaules.

● **LANVIN : jeux d'aiguilles.**

Prônant l'écharpe « anarchique », J.-F. Cray, chez Lanvin, a dû énormément s'amuser en créant cette collection, ses modèles longs, superposées, avec des masses de tricot et de crochet à la main, aux tons multicolores. C'est de la couture bricolage ! Les accessoires se multiplient au bord des vestes, des capes, des jupes, pour toutes les heures du jour.

Ce qui n'est pas en tricot s'anime de volants, comme les tailleurs à casaques, les grandes jupes, les écossais, les robes unies et imprimées de jersey de lainage, les paletots, les grands manteaux matelassés.

L'imprimé Crahay de la saison est travaillé en fines bandes multicolores reprenant les broderies balkaniques Mais, à côté de cette débauche de formes et de couleurs, quelques modèles en taffetas, ou de soie, ou de velours, suggèrent le retour en vogue de la petite robe noire élégante et discrète, qui n'a jamais été vraiment remplacée.

● **FERAUD : appel de la forêt Noire.**

Encore des tricots chez Louis Féraud, en vestes de mohair rayées, avec bonnets, écharpes et gants ou moufles assortis, très sport d'hiver. Ses nouveaux imperméables sont taillés grand, avec des effets de demi-manches élargissant le haut du bras.

Les modèles les plus jeunes et les plus amusants rappellent la Forêt-Noire et le Danube en grands manteaux verts de loden, en cuir ou en ensembles de lainage à petite veste ajustée bordée de rouge, sur des jupes à plis. Peintre et coloriste, Féraud aime les couleurs gaies et chaudes, des tons de dahlias en manteaux sur des robes neutres. Les derniers imprimés de Per Spook sont de veine danubienne, avec des coqs stylisés sur fond blanc ou de grands bouquets romantiques sur fond noir en robes à grandes manches, corsage travaillé et jupe à fronces.

● **CHANEL : grand nom, grand renom.**

Les coloris et les tweeds choisis par les collaborateurs de Chanel prennent cette saison plus de force et de profondeur, surtout pour le jour. Des capes en contraste complètent les tailleurs ; comme les pelisses les robes de jour, souvent en jersey beige ou légèrement rose, à découpes et jupes à plis resserrés d'une ceinture à la taille.

Quelques grandes écharpes de renard viennent remplacer des cols de tailleurs. Au travers de la collection on sent des tentatives de changement et on s'aperçoit que les proportions Chanel s'appliquent à des tissus bien définis.

Mais le velours noir s'équilibre parfaitement avec une blouse de mousseline de soie rose pâle, un tweed « coucher de soleil naïf » ou du rose saumon. De jolies robes noires en crêpe satin se gonflent d'une légère ampleur aux côtés et le velours noir est ravissant en robe du soir à grand col et manchettes de dentelle de Chantilly naturelle.

● **PATOU : superpositions variées.**

Angelo Tarlazzi, chez Jean Patou, reste fidèle à un style un peu chargé de détails. Il joue les superpositions de manteaux très longs sur des vestes et des pantalons aussi larges à dessus multiples. Ses paletots de daim, de drap ou de velours ornés de renard s'ouvrent aussi sur des vestes longues ou des casaques, ou des blouses, ou des jupes aux gros plis, portées avec des bottes.

Il a même découvert des soieries à mouchoirs aux dessins de cachemire encadrés dont il taille des bouts de jupes plissées et des tuniques à petites bretelles, voire des grandes capes.

● **RICCI : subtilités parisiennes.**

Gérard Pipart, chez Nina Ricci, mène une ronde de style ample ou droit avec le même bonheur. Tout est d'une fluidité subtile traitée avec humour. Ainsi joue-t-il ses contrastes de couleurs vives et de noir en tissus désassortis pour des capes et des jupes presque droites, du même vermillon pour un magnifique manteau double face aux épaules surbaissées sur une robe de crêpe de soie assortie, comme le petit chapeau à bord relevé ceinturé de noir, comme les boutons, les gants et les chaussures.

Ses jupes de fin de journée sont, au-dessus des chevilles, droites en noir et blanc, ou en forme, ou façonnées de soie à dessins variés. Les robes du soir, décolletées à la Winterhalter et se gonflant de jupons de taffetas à volants plissés, imprimées de grands bouquets de fleurs.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

LOUIS FERAUD : robe à danser danubienne à corsage travaillé de smocks et jupe à imprimés de coqs tricolores sur crêpe blanc de Per Spook.

LANVIN : ensemble de fin de journée de J.-F. Crahay à veste de tricot bordée d'une bande multicolore comme le boa, sur une jupe à volants en étamine de laine imprimée de Buffano.

NINA RICCI : tailleur droit de Gérard Pipart à caban de lainage réversible noir et vert cru de Petillault, sur une jupe en biais en écossais rouge et noir de Léonard, et une tunique de crêpe de soie noir de Bianchini-Ferier. Le bob de feutre reprend les tons de la jupe.

PIERRE BALMAIN : grosse veste de loutre de mer Fouke marron bordée de renard teint comme le manchon, sur une robe noire à corsage travaillé dans un lainage de Moreau. La toque est en voilette noire.

JEAN PATOU : ensemble superposé d'Angelo Tarlazzi à manteau en velours bordeaux de Buche ourlé de renard, sur une tunique beige rose de Bucol et une jupe de Fournier.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du douzième anniversaire de la révolution, l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte, M. Naguib A. Kadry, a offert une réception mardi 23 juillet.

Naissances

— M. Marc Dherby et Mme, née Thérèse Huchet, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
Laurent,
le 20 juillet 1974.

— Le docteur et Mme Georges Delbosc sont heureux d'annoncer la naissance de leur premier petit-enfant,
Etienne-Bernard-Pierre,
au foyer de leur fille Elisabeth et Jacques Lacault.
Le Clos Salembier, 11 juillet 1974.
Brie et Angonnes.

— M. et Mme Philippe Levillain sont heureux de faire part de la naissance de
Armand.
Honfleur, le 14 juillet 1974.

— M. et Mme Laszlo Mindszenti et Anna ont la joie d'annoncer la naissance de
Eva.
Rouen, le 24 juin 1974.
151, rue Beauvoisine, 76-Rouen.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Nécrologie

— Marseille, Dijon, Paris.
M. Mouchez Charles,
Docteur et Mme Bœuf Serge,
ont le regret de faire part du décès de
Mlle M.-E. BARBIER SAINT-HILAIRE,
pieusement inhumée dans le Seigneur.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 19 juillet 1974

— M. et Mme Henri Dubief,
M. et Mme Eric King,
Mlle Catherine Dubief,
M. et Mme Peter Bowery,
Richard et Susan Bowery,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme André DUBIEF,
née Clara Bourdon,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, le 17 juillet 1974, dans sa quatre-vingt-onzième année.
Les obsèques ont eu lieu à Cachan dans la plus stricte intimité.
« L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien. »
(Ps. XXIII, 1.)
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, avenue du Pont-Royal,
94 230 Cachan.
33 St David's Close, Weston-Super-mare (Somerset).

— Mme Lise Gomperts,
M. et Mme Alain Serrière,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Armand GOMPERTZ,
née Marguerite Lion,
leur mère et grand-mère, survenu le 19 juillet dans sa quatre-vingt-onzième année.
Ses obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.
8, rue Sisley, 75 017 Paris.
82, rue de la Pompe, 75 016 Paris.

— Les enfants de M. Charles Humbert, de New-York,
Son épouse, Mme Jacqueline Humbert-Pichon,
Et les familles Boye, Raguet, Pichon, Pecourt, Lefort, Humbert, Salaun, Passy,
ont la douleur de faire part du décès de leur père, époux et parent,
M. Charles HUMBERT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 22 juillet à l'hôpital américain de Neuilly.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale le jeudi 25 juillet, à 14 h. 30, à Angers, en l'église Notre-Dame.
22, rue Caumartin, 75 009 Paris.

— M. Georges Pin, directeur de Humbert Travel Service, Paris,
Et ses collaborateurs,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 22 juillet à l'hôpital américain de Neuilly, de
M. Charles HUMBERT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
qui présida pendant cinquante ans aux destinées de Humbert Travel Service Inc., à New-York.
22, rue Caumartin, 75 009 Paris.

— Le docteur et Mme Yves Lallemant, ses parents,
Mme Félix Barrès, sa grand-mère,
M. et Mme Claude Orselli, son beau-frère et sa sœur,
MM. Francis et Jérôme Lallemant, ses frères,
Laurent Orselli, son neveu,
Les familles Lallemant et Barrès,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Pierre LALLEMANT,
décédé accidentellement le 18 juillet à l'âge de vingt-cinq ans.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église de Guyancourt (Yvelines).
Cet avis tient lieu de faire-part
4, rue Villaret-de-Joyeuse,
Paris-17e.

— M. et Mme G. Pidoux font part du décès accidentel de leur fils
Hervé.
L'inhumation a eu lieu le 14 juillet 1974 à Alep (Syrie).
11, boulevard National, Marseille.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Louis-Georges PLANES,
directeur-fondateur des Jeudis et Samedis littéraires de Bordeaux,
membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux,
rappelé à Dieu le 18 juillet 1974, muni des sacrements de l'Eglise.
De la part de Mme Louis-Georges Planes et de sa famille.
Le Ronsard, 74, avenue de Verdun, Bordeaux-Caudéran.

— La direction et le personnel de la SATEC (Société d'aide technique et de coopération) ont le profond regret de faire part du décès de
M. Daniel RAHMANI,
survenu accidentellement le 18 juillet 1974 au cours d'une mission en Libye.

— Docteur Jean Riou, Aix-en-Provence, Mme Jeanne Riou, épouse Cabal, Belfort-du-Quercy, font part du décès de leur sœur
Lilette,
inhumée le 16 juillet à Chambon-sur-Lignon.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu dans sa trentième année de
Anne VEAUVY,
docteur en médecine.
De la part de :
M. et Mme Pierre Veauvy, ses parents ; Christian, Martin, Nicolas et Marie, ses frères et sœur : M. et Mme Jean Viot, ses grands-parents.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale en l'église de Brèches (Indre-et-Loire), le lundi 22 juillet.
Montigny, 37 330 Couesmes.

— Saint-Alban-Leysse.
Mme Robert Verdeaux,
Le docteur et Mme Georges Verdeaux,
M. et Mme Jean-Pierre Gros,
Le docteur et Mme Serge Tsouladze,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Robert VERDEAUX,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 19 juillet 1974 dans sa quatre-vingt-treizième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Saint-Alban-Leysse, (Savoie).
Cet avis tient lieu de faire-part.
48, rue de Grenelle, Paris-7e.
1, rue Roland-Garros,
92-Boulogne-Billancourt.

Remerciements

— Mme Emile-Jean Corcelle,
Mme Madeleine Corcelle, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Corcelle, Boivin, Almueis, Vincent, Mas, Faucon, Martin, Guidi, Pecha, Pivert,
très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès, dans sa soixante-sixième année, de
M. Emile-Jean CORCELLE,
expriment leurs remerciements et leur vive reconnaissance à toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

— Mme T. Leuba,
dans l'impossibilité de répondre individuellement, remercie toutes les personnes qui lui ont manifesté leur sympathie lors du décès de son mari,
Théodore LEUBA.

— Après le décès accidentel de
M. Michel SAINT-GENIEST,
avocat à la cour d'appel de Toulouse,
et de
Mme Fabienne SAINT-GENIEST,
son épouse,
Pascal, Catherine et Marie Saint-Geniest,
M. et Mme Guillaume Saint-Geniest,
M. Bernard Saint-Geniest et ses enfants,
Mme Frey-Guillmot,
Parents et alliés,
expriment aux personnes qui se sont associées à leur deuil leurs sincères remerciements et leur profonde gratitude.

Anniversaires

— Pour l'anniversaire de la mort de
M. André GIVAUDAN,
une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, en union avec les prières qui seront dites en ce jour à son intention

Offices religieux

— Le métropolite Philaret, de New-York, en visite canonique annuelle, célébrera le 28 juillet, à 9 h. 30, une messe en l'église orthodoxe roumaine de Paris, 9 bis, rue Jean-de-Beauvais, Paris-5e.

Visites et conférences

JEUDI 25 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 40, rue Bichat, Mme Bachelier : « Hôpital Saint-Louis ». — 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Legregeois : « Le musée Carnavalet ».

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (A travers Paris). — 15 h., 141, rue Mouffetard : « Œuvres d'art de Saint-Médard et l'hôtel Scipion Sardini » (Histoire et Archéologie). — 14 h. 45, arc-de-triomphe du Carrousel : « Les appartements royaux du Louvre et leurs secrets » (M. de La Roche). — 15 h., musée du Petit Palais : exposition « Découverte de l'art thrace ». — 15 h., rue de Vaugirard, angle rue de Condé : « Le palais du Luxembourg » (Paris et son histoire). — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins : « Les Gobelins » (Tourisme culturel).

LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

MM. Bonnet et Debatisse lancent un appel à la modération

Sur le front du malaise paysan, la journée du mardi 23 juillet a été marquée par deux appels à la modération, l'un de M. Bonnet, ministre de l'agriculture, l'autre plus surprenant de M. Debatisse, président de la Fédération des syndicats agricoles, qui a paru exclure toute manifestation de masse avant l'automne. Dans les campagnes, il y a eu moins d'incidents mardi que les jours précédents.

Ainsi que le note Roger Bécriaux, notre correspondant, M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, est reparti de Montpellier, mardi en fin de journée, satisfait de sa visite, laquelle s'est déroulée sans incident. « *Je saurai m'en souvenir*, a-t-il dit. *Il y a plus à gagner à discuter âprement qu'à se masser en criant. Sans doute la manifestation est-elle une forme de la démocratie ; mais, entre la manifestation et la violence, il y a un abîme. Aucun gouvernement ne peut admettre le déclenchement de la violence qui, en outre, est préjudiciable au monde paysan dans l'opinion publique.* » Le ministre a reconnu que « *le producteur ne reçoit pas la part qui est la sienne. Les coûts de production augmentent et la part du produit d'origine diminue. On emballe beaucoup, on conditionne beaucoup* ».

Pour la viticulture, M. Bonnet a admis que l'opération de distillation communautaire des vins en surplus, engagée sans limites de volume jusqu'à la fin de la campagne, était un « *ballon d'oxygène* », mais qu'elle ne pouvait constituer une politique. Parlant des fruits, M. Bonnet a promis de limiter les importations de poires d'été. Il a assuré qu'il n'y aurait pas de contingent de raisin de table espagnol entre le 1er août et le 20 novembre. Des membres du MODEF, qui n'avaient pas été invités à figurer parmi les délégations reçues, se sont groupés au cours de l'après-midi devant la préfecture, puis se sont dispersés sans incident.

A Clermont-Ferrand M. Michel Debatisse, président de la F.N.S.E.A., a indiqué, selon notre correspondant André Tronchère, qu'il n'y aurait pas cet été de manifestations agricoles de grande ampleur, « *les actions de masse étant pratiquement convenues pour l'automne* ». Ce sont les syndicats départementaux qui d'ici là décideront d'organiser des réunions, des ventes sauvages, des opérations « vérité sur les prix » en liaison avec Force ouvrière, ou des barrages « *suivant la situation et le moment* ».

« Nous regrettons les excès »

M. Debatisse cependant a bien précisé : « *Les actions quelles qu'elles soient doivent éviter de choquer l'opinion publique et nous donnons pour consigne à nos fédérations départementales de contrôler strictement toutes les manifestations qu'elles organisent. Il se peut que dans certains cas des excès aient été commis. Nous le regrettons.* »

Le président de la F.N.S.E.A. a conclu : « *Nous fixons rendez-vous au gouvernement au début de septembre. Il sera alors loisible de juger de l'efficacité des mesures qu'il a prises. Cependant nous l'avertissons qu'il ne sera pas possible d'arriver à un véritable relèvement du revenu des agriculteurs sans une révision des prix agricoles. Celle-ci dépend pour partie des gouvernements européens, mais elle dépend d'abord de la position du gouvernement français.* »

« Opération insomnie »

● *Dans le Var*, un millier d'horticulteurs ont bloqué mardi après-midi en gare des Arcs, le « Mistral » Nice-Paris. Des barrages routiers ont également été mis en place sur l'autoroute A 8, la N 7 et la N 558.

● *En Haute-Vienne*, près de Saint-Sulpice-Laurière, le « Capitole » Paris-Toulouse, et, un peu plus tard, le turbotrain Lyon-Bordeaux, ont été stoppés durant une demi-heure par des groupes de manifestants. A proximité de Saint-Sulpice-les-Feuilles, des agriculteurs ont abattu une trentaine d'arbres et s'en sont servis pour barrer la N 20. La circulation a été interrompue pendant trois heures.

● *A Arras*, deux mille agriculteurs environ ont défilé mardi après-midi dans les rues de la ville à l'appel de la Fédération des syndicats agricoles du Pas-de-Calais. Les manifestants brandissaient de nombreuses banderoles sur lesquelles on pouvait lire : « *Pour beaucoup d'entre nous pas de vacances, pas de dimanches* »... « *Nous ne voulons plus d'esclavage* »...

● *Dans l'Aisne*, une « opération insomnie » visant à interrompre le sommeil des représentants des pouvoirs publics a été déclenchée par les agriculteurs.

● *A Amiens*, un mandat de dépôt a été délivré à l'encontre des deux agriculteurs de la région entendus mardi matin par la gendarmerie à la suite de la manifestation de lundi, pendant laquelle un député U.D.R. de la Somme avait été retenu contre son gré. Il s'agit de MM. Charly Brasseur, cinquante-deux ans, et Pierre Cresson, cinquante-six ans, domiciliés à Le Meillard (Somme), qui se sont vu signifier à l'audience des flagrants délits d'Amiens un mandat de dépôt « *pour violences contre la personne de M. Henri Massoubre* ». Accédant à la requête de Me Savreux, défenseur des deux agriculteurs, le tribunal a décidé la mainlevée du mandat de dépôt, la mise en liberté de MM. Brasseur et Cresson et le report de l'audience au 8 août.

● ERRATUM. — Dans notre article du 24 juillet 1974 sur « un scandale financier en Israël », nous avons fait une regrettable confusion de nom entre la British Israel Bank, véritable nom de l'établissement qui va déposer son bilan, et l'Anglo Israel Bank, ancien nom de la filiale anglaise de la banque Leumi. La banque Leumi, la plus ancienne et la plus importante banque d'Israël, avec des actifs supérieurs à 6 milliards de dollars, n'a jamais eu de relations avec la British Israel Bank.



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

LE SORT DES TRAVAILLEURS DE LIP

Les syndicats obtiennent des précisions sur les modalités de reclassement

Six mois après l'accord de Dôle qui, le 29 janvier dernier, a mis fin au conflit de Lip, ses principaux signataires — MM. Claude Neuschwander, administrateur-directeur général de la nouvelle Société européenne d'horlogerie, José Bidegain, administrateur de cette même société, les délégués syndicaux de l'entreprise, dont M. Charles Piaget pour la C.F.D.T., ainsi que les représentants des fédérations nationales des métaux C.F.D.T., C.G.T. et C.G.C. — se sont réunis à Paris mardi 23 juillet pour *« faire le point de la situation »*.

Le 8 juillet, M. Jacques Chérèque (métallurgie C.F.D.T.) avait écrit à M. Bidegain, lui rappelant les termes de l'accord signé le 29 janvier 1974 et qui prévoyait l'organisation de stages de formation et la réembauche progressive des salariés de Lip en fonction du développement de la Société européenne d'horlogerie. M. Neuschwander avait lui-même suggéré l'idée d'une rencontre, reprise par la C.F.D.T. puis par les autres organisations syndicales, le personnel s'interrogeant sur la manière dont serait respecté l'accord au cours des prochains mois. Les discussions, qui ont duré plus de douze heures mardi, ont visé à préciser le rôle de la commission « emploi-formation » qui se réunira le 25 juillet à Palente, organisme que la direction s'engage à consulter *« en vue de la création d'un maximum d'emplois dans l'entreprise »*.

Sur un effectif de huit cent soixante-cinq salariés, cinq cent cinq travaillent actuellement dans l'usine, trente-quatre vont partir en retraite anticipée ; trois cent vingt-six restent donc à réembaucher, dont plus de trois cents se trouvent encore en stage de formation. M. Charles Piaget — qui serait, dit-on, réembauché très prochainement — a souligné la nécessité d'examiner le cas de certains salariés pour lesquels n'existe encore aucune prévision d'emploi dans l'entreprise.

Le constat établi mardi soir confirme que les cinq cents premiers emplois prévus au 1er septembre 1974 ont été effectivement assurés. La direction confirme aussi sa volonté de *« tout mettre en œuvre pour poursuivre, au-delà du 1er janvier 1975, le développement de l'entreprise et celui de l'emploi »*. Elle renouvelle son engagement de reclasser dans la région de Besançon et dans *« les conditions prévues par l'accord toute personne non reprise. Mais l'exécution de cet engagement suppose*, dit-elle, *des délais »*.

L'ensemble du personnel non encore embauché suivra ou continuera de suivre des stages au-delà du 2 septembre prochain. Le premier, de courte durée sera destiné aux travailleurs — une centaine — embauchés dans les six semaines succédant aux vacances. Le second stage — pour une centaine de salariés également, — d'une durée de deux mois, sera orienté vers les nouvelles fabrications de boîtiers de montres. Le troisième stage rassemblera les travailleurs repris en fin d'année et ceux pour lesquels se pose un problème de reclassement, compte tenu *« du développement ultérieur de l'entreprise »* : au total, cent cinquante salariés environ.

Enfin le constat stipule que *« pour répondre aux inquiétudes exprimées par les organisations représentatives, la direction a confirmé que les critères d'embauche restaient strictement professionnels et sociaux, sans aucune exclusive ni limitation »*. Ce paragraphe concerne particulièrement les représentants de la C.F.D.T., seul l'un d'eux, M. Burgy, ayant été jusqu'à présent réintégré. Les responsables syndicaux semblaient relativement satisfaits de l'atmosphère de cette réunion, qui a permis, selon M. Mercier (C.F.D.T.), *« de faire réintégrer dans les perspectives industrielles de la direction des considérations sociales concernant notamment l'emploi »*.

UN SECOND SEMESTRE DIFFICILE POUR LES CONSTRUCTEURS D'AUTOMOBILES

Le grand chambardement

Quel chambardement en un an ! Fin juillet 1973, l'austère bulletin mensuel de la Chambre des constructeurs automobiles triomphait modestement : « En juin, les usines ont tourné à plein. Et (...) l'ensemble des résultats pour le premier semestre apparaît comme particulièrement brillant. » *Aujourd'hui, le même bulletin porte le deuil :* « Tout se passe, *écrit-il avec accablement*, comme si le marché, après avoir résisté pendant plus de six mois aux coups que lui portaient les augmentations successives du prix de l'essence et les mesures anti-surchauffe, baissait soudain les bras, écœuré par tant d'adversité. » *(Sic.)*

Les constructeurs sont sous le coup des très mauvais résultats de juin : les ventes sur le marché français ont chuté de 20 % ; la production nationale de 13,7 % et nos exportations de 8,5 % par rapport à la même période de 1973. Comme juillet, selon les premiers résultats, est encore plus décevant et que l'automne — par ce qu'on en devine au travers des commandes — s'annonce mal, on peut vraiment cette fois parler d'une forte dégradation de la conjoncture dans l'automobile.

En revanche, le premier semestre, dans son ensemble, n'a pas été catastrophique, au contraire de ce que les jérémiades de certains constructeurs ont souvent tendu à faire accroire. Pendant les six premiers mois, la production de notre industrie automobile n'a diminué que de 0,1 %, ses exportations de 1 % et ses ventes intérieures de 8 %. Comparés aux — 10 % des constructeurs japonais (pour la production), aux — 15 % des Allemands et aux — 28 % des Américains, les résultats français sont même rassérénants.

Cependant, plusieurs remarques sont à faire. Si, pendant le premier semestre, l'industrie automobile a maintenu à peu près sa production, elle le doit au « boom » des petites cylindrées (+ 35 % pour les moins de 1 000 centimètres cubes) qu'a compensé l'effondrement des modèles moyens (— 15 %) et gros (— 18,5 %). Si elle a exporté sensiblement autant, c'est grâce aux ventes hors de la C.E.E. (+ 25 %), alors que les achats communautaires diminuaient, eux, de 21 %.

D'autre part, si tous les constructeurs ont été touchés par la crise, tous n'en mourront pas. En juin, Renault a diminué sa production de 7 % ; Citroën, de 12 % ; Peugeot, de 15 %, et Simca-Chrysler, de 31 %. Au cours des cinq premiers mois, en France, Renault a augmenté ses ventes de 12 % ; Citroën a perdu 9 % ; Peugeot, 13 %, et Simca-Chrysler, 28 %. Autrement dit, Renault garde la corde ; Citroën, après un départ laborieux, roule sur deux cylindres ; Peugeot rétrograde, et Chrysler cale. Maigre consolation pour la firme de Poissy : les autres constructeurs américains implantés ailleurs en Europe sont plus mal lotis encore. Par exemple, Ford-Allemagne a vendu pendant le premier semestre 36 % de voitures en moins qu'au cours de la même période de 1973.

« La bonne tenue relative du marché français, *observe la Chambre des constructeurs*, [fait] qu'on peut être raisonnablement optimiste pour le long terme », *après une fin d'année sûrement difficile. Et de terminer sur un coup de clairon :* « Comme elle l'a déjà fait à plusieurs reprises au cours de sa courte histoire chaque fois qu'ont surgi sur sa route des obstacles imprévus, l'industrie automobile française bande ses énergies (...). » *Que voilà une superbe détermination !*

P.-M. DOUTRELANT.

Après la démission de M. Postel-Vinay

LES ÉLECTEURS SE SONT LAISSÉ TROMPER ESTIMENT LES SOCIALISTES ET LES RADICAUX DE GAUCHE

Le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche de l'Assemblée nationale a déclaré, le mardi 23 juillet, à propos de la démission de M. Postel-Vinay du secrétariat d'État chargé des travailleurs immigrés :

« Lors de la campagne présidentielle, les socialistes et radicaux de gauche n'ont cessé de dénoncer l'abondance de poudre jetée aux yeux des électeurs par le candidat de la droite, intarissable dans ses promesses sociales. Les travailleurs immigrés avaient ainsi bénéficié de sa sollicitude électorale et, après l'élection, d'un secrétaire d'État, dont l'intérêt ancien pour les problèmes du tiers-monde était connu, M. Postel-Vinay. Il vient de démissionner, les crédits minima sur lesquels il comptait lui ayant été refusés.

» Comme toujours, la droite promet et ne tient pas, car elle ne peut pas dégager les ressources nécessaires à des mesures urgentes de justice sociale par une révision radicale du partage des revenus et des profits. Puissent les électeurs, qui se sont, une fois de plus, laissé tromper par des promesses fallacieuses, s'en souvenir la prochaine fois. »

SUCCÈS DES CADRES U.C.T. DANS L'INDUSTRIE DU PÉTROLE

Les élections viennent d'avoir lieu à la Caisse de retraite des cadres de l'industrie du pétrole, dont l'assemblée générale désigne les mandataires qui élisent à leur tour le conseil d'administration.

Lors du récent scrutin, le SCIP (Syndicat national des cadres, ingénieurs et techniciens du pétrole, l'un des fondateurs de l'U.C.T., organisation séparée de la C.G.C.) a progressé de 18,87 % au détriment des candidats sans appartenance syndicale, de ceux de la C.G.C. et, dans une moindre mesure, de ceux de la C.F.D.T.

Voici les résultats : SCIP-UCT : 43,99 des suffrages (+ 18,87 % par rapport à 1970) ; C.G.C. : 14,29 % (— 3,25 %) ; C.F.D.T. : 9,77 % (— 1,13 %) ; C.G.T. : 5,64 % (+ 0,90 %) ; sans appartenance : 25,56 % (— 15,19 %). F.O., avec 0,75 %, se présentait pour la première fois, alors que la C.F.T.C. (0,95 % en 1970) n'avait plus de candidats.

Le conseil d'administration de la Caisse comprend actuellement six administrateurs cadres SCIP-UCT, un administrateur retraités SCIP-UCT et deux administrateurs agents de maîtrise C.F.D.T.

● *Grèves dans la confection.* — Les deux cent cinquante ouvriers du groupe INOSAF, confection féminine, occupent, depuis six jours, les deux établissements de Dole et Sellières (Jura). La liquidation judiciaire a été prononcée le 8 mai et confiée à Me Jacquot, syndic à Besançon. Les trois autres usines du groupe, implantées à Gien (Loiret), Auxerre (Yonne) et Salbris (Loir-et-Cher), qui emploient respectivement quarante, cent trente et cent soixante personnes, sont également occupées.

D'autre part, à Beynost (Ain), les soixante-quinze employés de la fabrique de vêtements Lejaby sont en grève depuis le 10 juillet.

● *Fermeture de l'hôtel Saint-James et d'Albany.* — La nouvelle direction britannique de l'hôtel Saint-James et d'Albany, à Paris, a décidé de fermer l'établissement le 25 juillet, pour procéder aux « travaux indispensables ». Cette décision se traduit par le licenciement des quatre-vingt-six employés. La direction déclare avoir donné des garanties de réembauchage à la fin des travaux... dans dix-huit mois.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	11 1/4	12 1/4	7 1/2	8	1 semaine 17-23	
1 mois	11 3/4	12 1/4	8 1/4	8 3/4	11 3/8	11 7/8
3 mois	12 3/8	12 7/8	9 1/8	9 5/8	11 1/2	12
6 mois	12 1/2	13	9 1/2	10	11 1/2	12

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DART INDUSTRIES INC.

Dart Industries Inc, plus particulièrement connu en France pour ses produits Tupperware et Vanda-Beauty Counselor, vient de faire savoir que pour le deuxième trimestre de l'exercice en cours le bénéfice par action ordinaire était estimé à 87 cents, contre 67 cents pour le second trimestre de l'exercice précédent, soit un accroissement de 30 %.

Sur la base de cette estimation, le bénéfice par action ordinaire pour les six premiers mois de l'exercice ressortirait à 1,59 dollar, soit, comparé au 1,24 dollar des six premiers mois de l'exercice 1973, une progression de 28 %. Le bénéfice par action de 1973 a été recalculé pour tenir compte d'un dividende de 3 % distribué le 28 mai 1974 sous forme d'actions gratuites.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 JUILLET

Marché résistant

La Bourse de Paris a franchi sans trop de mal le cap de la liquidation. Le marché a certes un peu fléchi en ce dernier jour du mois boursier ; mais il a, dans l'ensemble, regagné d'un côté ce qu'il avait perdu de l'autre. Une quinzaine de valeurs, qui s'étaient récemment mises en évidence, ont fait l'objet de ventes bénéficiaires et baissé de 2 % en moyenne. A l'inverse, près de trente titres ont encore monté de 1 % et parfois même davantage.

Les hausses et les baisses se sont réparties de manière à peu près égales dans tous les compartiments. Un seul d'entre eux a vraiment retenu l'attention : celui des banques et du crédit qui poursuit sa lente remontée. Deux valeurs ont vu en outre leurs cotations réservées, l'une, Centrale Roussel Nobel, en raison de l'abondance des demandes, l'autre, Kléber, à cause de l'afflux des offres.

Bref, la tendance est apparue assez résistante, ce qui ne constitue pas à proprement parler une surprise. D'une liquidation à l'autre, et compte tenu des nombreux coupons détachés, les pertes, pour une fois, ont été limitées. De plus, les besoins en liquidités, très vifs à la fin juin, ont, pour le moment du moins, fortement décru, les versements de dividendes représentant un appoint non négligeable. Enfin, en dépit des nombreuses incertitudes qui subsistent, l'économie française n'apparaît pas mal en point. De nombreux opérateurs ont, en conséquence, renoncé pour l'instant à se dégager.

Sur le marché de l'or, les cours ont encore fléchi. Le lingot a perdu 590 F à 22 420 F (après 22 500 F), le kilo en barre 420 F à 22 480 F et le napoléon 4,10 F à 240 F. Le volume des transactions s'est contracté : 14,08 millions de francs contre 22,34 millions.

Aux valeurs étrangères assez étroitement irrégulières, les mines d'or ont subi des prises de bénéfices.

LONDRES

Bien disposé

Encouragé par la bonne tenue de Wall Street, le marché poursuit son avance mercredi matin à l'ouverture. Progrès des industrielles, les pétroles gagnent plusieurs pence. Fermeté des B.P. Reprise des mines d'or. Tendance soutenue aux Fonds d'Etat.

OR (ouverture) dollars : 142 75 contre 144

VALEURS	CLOTURE 23 7	CLOTURE 24 7
War Loan 3 1/2 %	24 1 8	24 1 8
Beechamps	201 ...	201 1/2
British Petroleum	3-6	384 ...
Shell	191 ..	193 ...
Vickers	112 ..	104 ...
Imperial Chemical	212 ..	211 ...
Courtaulds	101 ...	101 3/4
De Beers	220	220
* Western Holdings	30 1 4	30 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	133 ...	132 ..
* West Driefontein	36 .	35 1/2

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	22 juil.	23 juil.
Valeurs françaises	81,3	81,2
Valeurs étrangères	89,5	89

Cie DES AGENTS DE CHANGE

Indice général	69,8	69,9

NOUVELLES DES SOCIETES

D.B.A. — Les profits opérationnels du groupe durant les dix premiers mois de l'exercice 1973-1974 ont sensiblement diminué malgré la hausse du chiffre d'affaires. Ce phénomène résulte, d'une part, des changements importants de la nature des équipements livrés aux constructeurs d'automobiles français et étrangers consécutifs à la crise pétrolière et à ses retombées sur l'industrie automobile, de l'autre, à l'impossibilité de répercuter sur les constructeurs, comme dans les prix de vente des pièces de rechange, l'intégralité des hausses considérables des matières premières et des salaires que le groupe a dû supporter.

Les résultats définitifs du groupe en fin d'exercice devant d'autre part être affectés par des amortissements exceptionnels, des provisions pour hausses de prix et les pertes de la filiale allemande, un déficit est donc possible pour 1973-1974. Pour ménager la trésorerie, le conseil a décidé de ne pas recommander la distribution d'un dividende. Le capital va être augmenté par émission au pair de 523 701 actions nouvelles de 100 F (1 pour 2), créées jouissance du 1er septembre 1974.

NEW YORK

LEGERE REPRISE

Wall Street a accompli de nouveaux progrès mardi, mais n'a pu néanmoins conserver l'intégralité de ses gains initiaux, si bien que l'indice des industrielles, qui avait à mi-séance repassé la barre de 800 et atteint la cote 805,62, s'est finalement établi à 797,72, soit à 7,36 points au-dessus de son niveau de la veille. Le volume des transactions, quoique toujours faible, a augmenté : 12,91 millions de titres ont changé de main, contre 9,29 millions précédemment.

Deux nouvelles favorables ont contribué au raffermissement du marché : la décision de la Consolidated Edison de reprendre le service de son dividende intérimaire interrompu durant le premier trimestre et celle de la First Pacific Bank de ramener son taux de base de 12 % à 10 3/4 %. Aucune raison majeure ne justifiant vraiment cette dernière mesure, de nombreux opérateurs ont jugé prudent de se dégager, quitte à réviser éventuellement leur jugement une fois connues les intentions du président Nixon en matière économique et financière.

Sur 1 761 valeurs traitées, 1 047 ont monté, 394 ont baissé, et 320 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 163,92 (+ 2,09) ; services publics, 69,85 (+ 1,69).

VALEURS	COURS 22/7	COURS 23/7
Alcoa	50 ...	49 1 2
A.T.T.	43 1/2	43 3/4
Boeing	17 1/2	17 3/4
Chase Manhattan Bank	38 ...	38 5 8
Du Pont de Nemours	152 ..	153 ...
Eastman Kodak	95 5 8	96
Exxon	73 3/4	75 3 4
Ford	48 1 4	48 5 8
General Electric	47 1 4	47 1/2
General Foods	24 1 8	24 1/4
General Motors	44 5/8	44 3 4
Goodyear	19 3 4	16 1/8
I.B.M.	219 7/8	222 1 2
I.T.T.	19 3 4	20
Kennecott	32 ...	33 3 4
Mobil Oil	38 1/8	40 1/8
Pfizer	34 5 8	34 5 8
Schlumberger	97 3 8	96 3 8
Texaco	25 5 8	26 ...
U.A.L. Inc.	23 5 8	23
Union Carbide	40 7 8	41 1 4
U.S. Steel	47 1 8	47 5/8
Westinghouse	12 7 8	13
Woolworth	13 3 4	13 7/8

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	
Effets privés	....	13 1/2 %
Moyen terme	....	12 1/2 %

BOURSE DE PARIS — 23 JUILLET — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	331	d325
— parts 1959	...	330
Ch. France 3 %	92 50	92 50
Abeille-I.G.A.R.D.	.	490
Abeille (Vie)	300	293 20
A.G.P.	C401	400 .
Concorde	336	338 .
Epargne France	401	401
Fonc. T.I.A.R.D.	87 ..	c 87 30
Foncière (Vie)	d354	d354
France (I.A.R.D.)	345	342

Depuis quelque temps, les cotations se poursuivent souvent au-delà de 14 h. 30. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous ne sommes pas toujours en mesure de donner tous les derniers cours cotés à terme. Ces cours sont corrigés le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a un cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23 7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 775	4 753	4 75
Canada ($ can. 1)	4 876	4 857	4 83
Allemagne (100 DM)	187 350	186 525	186 50
Belgique (100 fr.)	12 550	12 610	12 05
Danemark (100 Krd.)	80 870	80 570	81 10
Espagne (100 pes.)	8 395	8 370	8 40
Grande-Bretagne (£ 1)	11 417	11 347	11 45
Italie (100 lires)	0 744	0 741	0 72
Norvège (100 krs.)	88 970	88 630	88 90
Pays-Bas (100 fl.)	182 275	182 450	181 50
Portugal (100 esc.)	19 190	19 180	19 45
Suède (100 krs.)	109 470	109 200	108 50
Suisse (100 fr.)	161 700	162 200	152 30

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23 7
Or fin (kilo en barre)	22900	22375 .
Or fin (kilo en lingot)	23010	22420
Pièce française (20 fr.)	244 10	240
Pièce française (10 fr.)	179 70	150
Pièce suisse (20 fr.)	245 80	240 60
Union latine (20 fr.)	229 80	227 50
Souveraln	236 70	235
Pièce de 20 dollars	1132	1128 .
Pièce de 10 dollars	648	624
Pièce de 5 dollars	380 10	380 10
Pièce de 50 pesos	958 ..	948
Pièce de 10 florins	215 ..	209 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté du 24 juillet 1974 a été tiré à 537 081 exemplaires.

A B C D F G H

A Bruxelles

LES « NEUF » N'ONT PAS PU SE METTRE D'ACCORD SUR LA DÉFINITION D'UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE COMMUNE

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des affaires étrangères des Neuf, réunis lundi et mardi à Bruxelles, ont approuvé formellement le mandat général confié à la commission pour reprendre les négociations avec l'Espagne, Israël, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et Malte. Les lignes directrices des instructions à donner à la commission avaient été arrêtées lors de la précédente session des ministres des affaires étrangères les 24 et 25 juin à Luxembourg. Plusieurs questions importantes restaient en suspens. Non sans mal, ces dernières difficultés ont été surmontées.

En matière d'échanges agricoles et industriels, l'offre de la Communauté est plus généreuse que celle décrite dans le premier mandat arrêté par le conseil en juin 1973, et qui avait été considérée comme tout à fait suffisante par les partenaires méditerranéens. De plus, la C.E.E. a précisé l'assistance financière qu'elle est disposée à fournir aux pays du Maghreb et à Malte : 360 millions d'unités de compte (1 980 millions de francs), dont la moitié serait attribuée sous forme de prêts par la Banque européenne d'investissement et l'autre moitié sous forme de dons — 60 millions d'unités de compte (330 millions de francs) — et de prêts à des conditions privilégiées, 120 millions d'unités de compte (680 millions de francs).

Les discussions qu'ont eues les Neuf en prélude à la conférence ministérielle de Kingston ont permis d'obtenir quelques résultats, qualifiés de « satisfaisants » par les uns et de « décevants » par les autres. Les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique donneront jeudi et vendredi leur avis sur les propositions qui leur seront soumises par la Communauté. Trois questions importantes ont été abordées par les Neuf.

● *Le montant de l'aide financière à consentir par la C.E.E. aux pays A.C.P. au cours de la période 1975-1979.* — Le débat sur ce thème s'est déroulé en session ultra-restreinte. Il semble que les ministres se soient à peu près mis d'accord sur ce qu'il serait raisonnable de proposer aux A.C.P.

La commission avait estimé, dans un récent aide-mémoire, que le montant de l'aide dans la nouvelle convention d'association pourrait se situer entre 2,5 et 3,5 milliards d'unités de compte. D'après les informations dont on dispose, les crédits alloués au nouveau Fonds européen de développement (FED) pourraient avoisiner 3 milliards d'unités de compte. Les Etats membres, comme on pouvait le craindre, ont donc visé au milieu, ce qui décevra sans nul doute les gouvernements des pays A.C.P. Les experts sont, en effet, unanimes pour admettre que le respect des engagements souscrits lors de la négociation d'adhésion du Royaume-Uni — autrement dit le maintien des avantages acquis pour les dix-neuf pays associés à la convention de Yaoundé et l'octroi d'avantages équivalents pour les Etats « associables » — devrait conduire à l'adoption pour le futur FED d'un budget supérieur à 3,5 milliards d'unités de compte (dans le cas où la totalité des quarante-cinq pays A.C.P. signeraient les nouvelles conventions d'association).

Accord des Neuf pour garantir les recettes d'exportation des associés

● *La stabilisation des recettes d'exportation.* L'idée de la commission est de garantir aux pays A.C.P. les recettes qu'ils obtiennent grâce à l'exportation de quelques grands produits de base : café, cacao, coton, banane, arachide, coprah, cuivre, sucre. Les Neuf, et c'est là un progrès substantiel, ont admis le principe de l'opération : un pays associé dont les recettes obtenues par l'exportation d'un produit donné vers la C.E.E. viendraient à chuter soudainement de façon sensible serait en droit de demander une compensation financière. Son montant ne serait pas fixé automatiquement mais évalué en fonction d'un certain nombre de critères, telle l'évolution de la balance commerciale du pays en cause par exemple.

Faute de s'entendre sur les propositions à faire en ce qui concerne les exportations de

De notre correspondant

sucre des pays A.C.P. — le Royaume-Uni voudrait aller beaucoup plus loin que la France en la matière, — le conseil n'a cependant pas été en mesure de rendre officiel son accord sur la mise en place d'un mécanisme de stabilisation des recettes d'exportation. C'est là une situation frustrante, car cette tentative pour régulariser les ressources d'exportation constitue assurément l'une des idées de la commission qui a été accueillie avec le plus d'intérêt par les pays A.C.P. Les Neuf, qui font ensemble le voyage de Kingston, vont encore s'efforcer de débloquer cette affaire mercredi ou jeudi.

● *Le régime des échanges commerciaux.* Les Neuf suggèrent que les échanges entre la C.E.E. et les pays associés reposent *« sur une base contractuelle en tenant compte du niveau de développement des parties contractantes et de telle sorte que les Etats tiers ne puissent mettre ce régime en cause au G.A.T.T. »* En d'autres termes, les pays associés, en contrepartie des facilités d'accès qui leur seront reconnues, pourront accorder des avantages commerciaux à la C.E.E. mais ne seront pas tenus de le faire.

Les ministres ont longuement examiné un projet de résolution soulignant la nécessité d'élaborer rapidement une politique énergétique commune et décrivant à grands traits les orientations directrices de cette politique commune. Les Anglais, prétextant que le texte proposé présentait un caractère trop général et ne résolvait aucun des problèmes soulevés par l'instauration d'une politique européenne de l'énergie, ont refusé d'approuver cette résolution.

En fait, les débats au niveau des experts, qui avaient précédé la réunion du conseil, avaient montré combien le gouvernement de Londres, qui fonde de grands espoirs sur l'exploitation du pétrole de la mer du Nord, demeure réticent à l'égard de toute politique communautaire en ce domaine.

M. Henri Simonet, le vice-président de la commission, s'est montré très sévère devant la défaillance ainsi manifestée par le conseil. Après avoir observé *« que les Anglais avaient bloqué toute l'affaire »*, M. Simonet a ajouté : *« Je suis convaincu que nous avons raté une occasion intéressante de formuler une politique énergétique commune d'ici la fin de l'année. »* Cependant, M. Sauvagnargues a précisé que les huit partenaires de l'Angleterre avaient insisté pour que ce problème fondamental soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine commission du conseil, en septembre.

PHILIPPE LEMAITRE.

La Commission européenne ferait de sérieuses réserves sur le plan français d'aide à l'agriculture

(De notre correspondant.)

Communautés européennes (Bruxelles). — Le plan de soutien aux agriculteurs français adopté la semaine dernière est-il compatible avec les règles de la politique agricole communautaire ? C'est la question que se posent les responsables bruxellois, et la Commission européenne pourrait inscrire ce point à l'ordre du jour de sa réunion du 24 juillet. Déjà, les représentants de certains Etats de la Communauté ont, au cours de la session du 23 juillet du comité spécial « agriculture », évoqué ce problème.

Certains Etats membres, les Danois et les pays du Benelux notamment, n'ont pas caché leur irritation. Ils estiment que le gouvernement français aurait pu au moins consulter ou même prévenir ses partenaires de la Communauté au cours de la dernière réunion du conseil des ministres de l'agriculture des mesures qu'il comptait prendre. Quant au commissaire européen plus spécialement chargé de l'agriculture, M. Pierre Lardinois, il estimerait aussi que les autorités françaises ont pris de sérieuses distances avec les principes de base de la politique agricole commune.

Il reste à savoir maintenant quelle suite concrète la Commission européenne va donner à cette affaire. Si une « interdiction » semble difficilement envisageable, on peut prévoir que les experts de Bruxelles vont tenter de trouver un habillage plus communautaire aux mesures françaises.

Protestation de l'Argentine

(De notre correspondant.)

Buenos-Aires. — La décision adoptée par la C.E.E. d'interdire les importations de viandes bovines pendant trois mois et demi a provoqué une levée de boucliers dans les pays exportateurs d'Amérique latine et plus particulièrement en Argentine. On estime ici que les ventes de viande argentine, qui s'étaient élevées l'an passé à 750 millions de dollars, diminueront cette année de 2 à 3 millions.

Le gouvernement de Buenos-Aires a protesté auprès des autorités du Marché commun et des pays membres, et les organisations patronales agricoles et industrielles argentines réclament des mesures de représailles.

A TOULON

Un militaire est tué au cours d'incidents avec des Nord-Africains

Marseille. — De violents affrontements ont opposé, mardi soir 23 juillet, à Toulon, une cinquantaine de militaires et cent cinquante travailleurs nords-africains au foyer-hôtel Sonacotra, boulevard Ferdinand-de-Lesseps. Un soldat appelé du contingent, dont on ignore à ce jour l'identité, a succombé après avoir reçu un coup de couteau, et trois autres personnes ont été blessées.

Après une rixe qui avait eu lieu dans un bal public le lundi 22 juillet, des ressortissants nord-africains, des soldats du 4e régiment d'infanterie de marine (RIMA) en instance de départ outre-mer et quelques marins en sont venus à se battre, dans la soirée du jour suivant, malgré l'intervention de la police. Sans doute avec l'intention d'organiser une expédition punitive, des militaires enfoncèrent la porte de l'établissement où résidaient cent cinquante Nord-Africains célibataires et brisèrent les vitres et le mobilier. Les travailleurs nord-africains réagirent vivement et une véritable bataille rangée eut lieu.

Un soldat âgé de vingt ans, grièvement touché à la poitrine, est mort de ses blessures à l'hôpital maritime Sainte-Anne, à Toulon. Deux travailleurs tunisiens et un Algérien ont été blessés et hospitalisés tandis qu'on relevait de nombreux autres blessés plus légèrement atteints.

Les militaires du 4e RIMA sont consignés dans leur casernement pour être entendus par la gendarmerie.

Le Mémorial du martyr juif inconnu a été profané à Paris

Le Mémorial du martyr juif inconnu, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, à Paris (IVe), a été profané pendant la nuit du 23 au 24 juillet, et plusieurs devantures de magasins dont les propriétaires sont des commerçants juifs ont été couvertes d'inscriptions antisémites : « Les juifs au four crématoire ! », « Les juifs dehors ! », « Délivrance ! », dans les 3e et 4e arrondissements, notamment au numéro 4 de la rue Elzévir (3e) et aux numéros 4, 7, 13, 18 et 21 de la rue des Ecouffes (4e), ainsi qu'aux alentours de la station de métro Saint-Paul.

Dans un communiqué, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme proteste avec indignation contre la profanation du mémorial du Martyr juif inconnu et demande au ministre de l'intérieur de prendre les mesures nécessaires pour empêcher et punir ces actes de vandalisme.

● *Le Conseil d'Etat* a rejeté, mardi 23 juillet, le recours formé par M. José Ferrandiz contre le décret lui refusant l'acquisition de la nationalité française (*le Monde* du 9 juillet). Le Conseil d'Etat estime en effet cette requête irrecevable car enregistrée en dehors du délai légal. Que la notification du décret ait été faite à M. Ferrandiz alors qu'il était interné dans un hôpital psychiatrique n'est pas considéré comme un obstacle, *« quel qu'ait été son état de santé »*.

AUX ÉTATS-UNIS

L'AFFAIRE DU WATERGATE ENTRE DANS SA PHASE FINALE

Washington (A.F.P.). — L'affaire du Watergate est entrée le mercredi 24 juillet dans sa phase finale. La commission judiciaire de la Chambre des représentants a entamé le débat sur l'opportunité de proposer la destitution du président Nixon. Ce débat sera télévisé en direct par une grande chaîne nationale et diffusé par plusieurs stations de radio. Le vote est attendu à la fin de cette semaine ou au début de la semaine suivante. D'autre part, la Cour suprême des Etats-Unis a annoncé mardi soir qu'elle se réunirait mercredi. Elle n'a pas indiqué la nature des décisions qui seront rendues publiques mais elle n'a que deux cas à trancher pour l'instant.

Il s'agit premièrement du litige qui oppose la Maison Blanche au procureur spécial chargé de l'enquête sur le Watergate à propos des pouvoirs du procureur et des prérogatives du chef de l'exécutif. La deuxième affaire en cours concerne l'intégration raciale dans les écoles de Detroit, dans l'Etat du Michigan. Le président Nixon n'a pas dit clairement s'il se plierait à une décision de la Cour suprême. Mais, qu'elle lui soit favorable ou défavorable, une décision aura inévitablement des répercussions sur le débat de la commission judiciaire.

Selon le « Washington Post »

M. KISSINGER A SOUTENU LES PUTSCHISTES DE NICOSIE

M. Kissinger aurait soutenu les officiers grecs, auteurs du coup d'Etat contre Mgr Makarios, écrit mercredi 24 juillet Jack Anderson dans le *Washington Post*.

Citant des documents confidentiels et des sources dignes de foi, M. Anderson affirme que le secrétaire d'Etat a soutenu le coup d'Etat des officiers grecs parce qu'il pensait que M. Sampson était préférable à l'ethnarque.

M. Kissinger, ayant réalisé l'impopularité du nouveau régime chypriote auprès du département d'Etat et des alliés européens des Etats-Unis, aurait alors fait circuler des informations selon lesquelles il souffrait le martyre en soutenant le régime militaire d'Athènes.

M. Anderson cite un document où il est écrit :

« On doute de plus en plus des possibilités des forces armées grecques de jouer leur rôle dans la stratégie de l'OTAN en raison de leur désunion et de la place qu'elles accordent aux fonctions de police et de contrôle. »

Selon le journaliste, la C.I.A. aurait financé à la fois Mgr Makarios et M. Nicolas Sampson, qui lui avait succédé. L'archevêque aurait dit à la C.I.A. qu'elle devrait payer si elle désirait conserver le bénéfice de facilités à Chypre. Le *Washington Post* ne précise pas de quelles facilités il s'agit.

Quant à M. Sampson, il aurait reçu une aide financière de la C.I.A. pendant des années avant de prendre le pouvoir, ajoute M. Anderson.

LA RÉFORME DE L'O.R.T.F. AU PARLEMENT

M. Chevènement : une menace contre tout le secteur privé

L'Assemblée nationale a repris mercredi matin 24 juillet la discussion générale du projet de loi réformant l'O.R.T.F.

M. CHAMBAZ (P.C.) estime que l'Office est en fait malade de la *« politique incohérente du pouvoir en matière de radio et de télévision »*, le gouvernement ayant volontairement cherché à faire passer sa propagande au sein de l'Office, tout en l'ouvrant de plus en plus aux intérêts privés. Il déplore, en outre, que la décision considérable qui va être prise en matière de statut de la radio et de la télévision le soit sans que les organismes consultatifs, comme le Conseil de l'audiovisuel ou le conseil d'administration de l'Office, aient pu se prononcer.

M. DONNEZ (réf.) explique qu'il convient de sortir les personnels de l'attentisme actuel. *« Si la politique s'est emparée de l'O.R.T.F., ce n'est pas exclusivement au profit de l'actuelle majorité »*, explique-t-il avant de réclamer des sanctions contre les auteurs de gaspillages dus aux incohérences budgétaires et administratives. Il se prononce en faveur d'un système concurrentiel de télévision.

M. CHEVENEMENT (P.S.) pense que l'O.R.T.F. fait les frais de la vindicte du pouvoir à la suite de la poussée de la gauche en mai 1974 comme il en avait déjà été victime après mai 1968. Selon lui, le point décisif du projet est l'abolition de toute autre régulation que celle de la concurrence entre les chaînes. M. Chevènement juge que derrière le processus engagé par le gouvernement, transparaît une menace contre tout le secteur public. Il s'agit de confier les secteurs les plus rentables du domaine public aux intérêts privés, comme cela a déjà été réalisé avec le financement privé des autoroutes ou des télécommunications. Le député socialiste souligne : *« Cette réforme est une étape et non pas une dernière chance donnée au secteur public, comme l'a dit M. Chirac. C'est un piège dans lequel on veut le faire tomber pour en finir avec lui. »*

M. LE FOLL (P.S.U.), estime que *« l'étranglement du service public s'inscrit dans un plan mûrement réfléchi »*. Selon lui, le gouvernement prépare les éléments d'un futur scandale des Buttes-Chaumont en organisant sciemment la faillite de la future société de production. Il conteste également le fait que les indices d'écoute doivent devenir le principal critère de jugement des chaînes. Il voit là un risque d'uniformisation des programmes.

M. SOUSTELLE (réf.) proteste contre les manifestations du personnel de l'O.R.T.F. qui se sont déroulées, la veille, devant le Palais-Bourbon. Il s'élève également contre les *« rengaines qui sont assenées contre nos partenaires européens, américain, l'alliance atlantique, l'apologie des criminels palestiniens »*, bref, contre la vue manichéenne du monde qui est, selon lui, celle des émissions d'information de l'Office. Il annonce qu'un amendement sera déposé par ses amis, précisant dans le cahier des charges qu'un temps d'antenne serait prévu pour les organisations politiques et professionnelles.

« Il fallait bouger, reconnaît M. ALBIN CHALANDON (U.D.R., Hauts-de-Seine), *c'est-à-dire maîtriser les problèmes de gestion. »* Trois d'entre eux retiennent plus particulièrement son attention : celui du commandement autoritaire sans concertation véritable ; celui du centralisme forcené ; celui enfin du personnel, dont le comportement est à la fois corporatiste et malthusien. La réforme proposée, estime M. Chalandon, facilitera la solution en la rendant possible, mais elle exige à son avis un complément (pour régler les questions non résolues ou mal résolues) et des limites qu'il ne faut pas franchir. Limites dans le recours à la concurrence, qui nuirait à la qualité des programmes ; limites en ce qui concerne la publicité, qui favorise la frénésie de consommation. *« Ouvrir la porte à la publicité*, explique M. Chalandon, *c'est l'ouvrir à la privatisation. Dans ce domaine les bonnes intentions sont insuffisantes. »*

Des garanties pour le personnel

La commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale a examiné les vingt-sept articles du projet de loi. Parmi les amendements adoptés, plusieurs concernent les dispositions relatives au personnel, plus particulièrement les dispositions transitoires applicables aux agents actuellement en fonction à l'O.R.T.F.

En ce qui concerne par exemple la mise en position spéciale, un amendement précise qu'elle concerne *« les agents relevant du statut des personnels de l'Office, sauf régime spécifique, âgés de soixante ans et plus, et les agents relevant des autres statuts de l'Office âgés de cinquante-cinq ans et plus au 31 décembre 1974 »*.

Un amendement de repli précise : *« à l'exclusion des journalistes »*.

Les agents congédiés en raison de leur âge, précise un autre amendement, bénéficieront d'une rémunération égale à la pension à laquelle ils auraient pu prétendre s'ils avaient poursuivi leur activité jusqu'à la limite d'âge prévue par les textes qui leur sont actuellement applicables.

La mise en position spéciale ne pourra s'appliquer aux agents qui ont des enfants à charge. Ceux-ci seront, sur leur demande, maintenus en activité.

Les commerçants acceptent de baisser de 5 % en septembre un grand nombre de leurs prix

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, annoncera, au début de septembre, une opération « baisse des prix de 5 % » dans le commerce. Cette opération durera trois mois.

Le ministre a organisé il y a quelques jours une réunion à laquelle participaient tous les représentants des diverses formes de commerce : des grandes surfaces au commerce traditionnel.

M. Fourcade a demandé à trois cents commerçants de prévoir pour la rentrée une réduction de leurs marges afin de participer à la lutte contre la hausse des prix.

L'opération, dont les modalités définitives ne sont pas encore toutes mises au point, portera sur un grand nombre de produits, notamment l'habillement, les fournitures scolaires, les articles pour la maison (quincaillerie, produits d'entretien), l'alimentation.